



HAL
open science

Les passeurs de langues, acteurs de l'interculturel en milieu professionnel plurilingue. Le cas des projets miniers en Nouvelle-Calédonie

Anne Annemorellab@gmail.Com Morel-Lab

► To cite this version:

Anne Annemorellab@gmail.Com Morel-Lab. Les passeurs de langues, acteurs de l'interculturel en milieu professionnel plurilingue. Le cas des projets miniers en Nouvelle-Calédonie. Linguistique. Université de la Nouvelle-Calédonie, 2014. Français. NNT : 2014NCAL0060 . tel-02962112

HAL Id: tel-02962112

<https://unc.hal.science/tel-02962112>

Submitted on 9 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de la Nouvelle-Calédonie
Ecole doctorale du Pacifique



Doctorat
en sciences du langage
option anthropologie sociale et culturelle

Anne MOREL-LAB

**Les passeurs de langues,
acteurs de l'interculturel en milieu
professionnel plurilingue**

le cas des projets miniers en Nouvelle-Calédonie

Volume 1

Thèse dirigée par : Bernard RIGO
Co-dirigée par : Jean-Pierre SEGAL

Soutenue publiquement le 7 mars 2014

Jury :

Annemarie DINVAUT
Alexandre DUCHENE
Véronique FILLOL
Bernard RIGO
Marielle RISPAIL
Jean-Pierre SEGAL

Remerciements

Mes plus sincères remerciements s'adressent tout d'abord à Jacqueline Billiez et Michel Wauthion qui les premiers, par leur démarche scientifique et leur écoute m'ont ouvert la voie de la recherche. Sans eux, je n'aurais sans doute jamais franchi le pas de ce travail transdisciplinaire.

Un très grand merci à mes deux directeurs de thèse : Bernard Rigo et Jean-Pierre Segal, pour leur patience et leurs conseils avisés et aux membres de mon jury : Annemarie Dinvaut, Alexandre Duchêne, Véronique Fillol, Marielle Rispaill qui ont accepté de prendre sur leur temps pour s'intéresser à ma démarche.

Merci évidemment à Anne Pitoiset et Jean-Michel Berlioz qui, en tant que professionnels impliqués, ont accepté de se joindre aux universitaires pour constituer le comité de thèse.

Merci infiniment à toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance, m'ont guidée et accompagnée tout au long de ces années pour me permettre de cheminer vers mon objectif en tissant des liens de connaissances : Sylvie Chevrier, Stéphanie Clerc, Claire Colombel, Geneviève Treguer-Felten, Patrice Godin, Pierre-Yves Le Meur, Hamid Mokaddem, Sophie Moiran, Nathalie Thamin, Rada Tirvasen, Jacques Vernaudon et l'ensemble des doctorants rattachés au laboratoire du CNEP de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Merci surtout, dans l'ordre normé de l'alphabet et le désordre des sentiments, à mes collègues et relations de travail : Cynthia, Daniel, Fabienne, Florence, Francesca, Jessie, Laetitia, Lénora, Louise, Luc, Lynda, Michel, Mikaela, Marcel, Nicky, Rejean, Serge, Siri, Sybille, Sonia, Yvon et tous les autres rencontrés au cours de ces années de travail sur le terrain qui par leurs patientes réponses à mes questions m'ont permis de construire ma recherche.

Enfin, merci à mes proches qui m'ont supportée, dans toutes les dimensions du mot, durant tout le temps de ce travail.

Avant- Propos

C'est en 2002 que j'eus pour la première fois à expérimenter ce que voulait dire la mort des langues. C'était dans l'un des endroits les plus reculés qui soit, Puerto Williams, petite bourgade nichée dans une anse de l'île Navarino sur la rive chilienne du canal Beagle. Nous y étions déjà depuis plusieurs semaines quand nous avons fait la connaissance du professeur de musique du collège. Il était convenu avec lui que nous ferions un échange musical comme nous le faisons à chaque escale. Mais Norberto, le professeur de musique, un passionné de rock, ne cessait de retarder le moment, multipliant les visites à bord, pour nous tenir informés des progrès dans les répétitions de ses groupes d'élèves et, profitant de l'occasion, il explorait méticuleusement notre discothèque. Il passait de préférence en fin de journée, à l'heure où nous prenions la soupe. Il n'était donc pas rare qu'il la partage avec nous.

Ce soir là, il arriva en compagnie d'un homme qu'il nous présenta comme son ami, lequel jetait des regards intrigués sur notre intérieur de marins. Nous étions déjà installés tous les quatre autour de la table du carré avec nos bols devant nous. Tout naturellement, nous leur avons fait place. Ils semblèrent hésiter un peu puis s'installèrent. La conversation familiale, un moment interrompue, reprit en y incluant les nouveaux arrivés. Le jeu du moment était de faire deviner les ingrédients qui composaient le mélange mouliné. Nos invités s'y plièrent de bonne grâce. En fait, ils se seraient pliés à tous nos codes introductifs, pensant que cela nous mettrait dans les meilleures dispositions avant d'oser aborder l'objet de leur visite. L'heure tournait et je sentais que l'ami de notre ami commençait à se demander jusqu'où irait le rituel. Norberto, sentant aussi que son ami commençait à perdre pied, osa en arriver au fait.

Christina Calderon, la dernière ressortissante Yaghan, venait, après plusieurs rendez-vous manqués, de confirmer qu'elle était d'accord pour être enregistrée le lendemain par l'ami Ricardo dont l'identité de scientifique nous était ainsi révélée. Il nous fut alors exposé comment le prêt de notre micro (dont Norberto connaissait bien l'existence) serait une contribution capitale à la sauvegarde d'un patrimoine linguistique en voie d'extinction. Qu'à cela ne tienne !!! Nous le lui prêtâmes de bonne grâce, expliquant son maniement et lui souhaitant bonne chance pour le lendemain.

Ricardo pensa peut-être qu'il aurait pu se dispenser de passer autant de temps en discussion dans l'exiguïté du bateau mais, avant de partir, il nous convia à venir manger une soupe dans son intérieur de terrien. Rendez-vous fut donc pris pour un soir de la semaine suivante.

La maison de Ricardo, semblable à la plupart de celles du village avait des allures de bicoque. Des murs de planches, un poêle qui essayait tant bien que mal de réchauffer une atmosphère saturée d'humidité, une lumière blafarde au dessus d'une table encombrée et dans le coin cuisine, une grosse marmite qui mijotait sur le gaz. Je me souviens aussi des fils qui traversaient la pièce et sur lesquels pendaient plusieurs paires de chaussettes de laine et de la porte du fond qui ne cessait d'être ouverte et refermée au passage de jeunes gens qui devaient s'entasser dans l'autre pièce de la maison. Nous comprimes que l'endroit servait de gîte mais aussi de laboratoire à plusieurs étudiants en provenance des quatre coins de la planète. Ricardo, Chilien de nationalité et de cœur était titulaire d'une chaire dans une université prestigieuse aux Etats-Unis. Il y recrutait des étudiants pour des stages de plus ou moins longue durée. Ces jeunes chercheurs en mal de terrains d'études hors normes devenaient ainsi les meilleurs spécialistes, défenseurs et porte parole des causes embrassées par Ricardo.

C'est ainsi que tandis que la pluie et le vent faisaient vibrer les murs de la baraque qui me paraissait beaucoup plus vulnérable aux éléments que notre bateau, assis devant un « caldo », nous eûmes droit à notre premier « power point » sur un macintosh dernier cri. La présentation fort bien faite avec photos, animations et graphismes à l'appui développait les grands principes du développement durable mettant sur un même plan agriculture et culture en établissant le lien entre les ravages des cultures extensives conduites par l'industrie agroalimentaire de Monsanto et la mort des langues vernaculaires. La démonstration était digne des plus grands colloques internationaux où elle avait d'ailleurs été présentée. Ce soir là, elle l'était pour nous seuls. Finalement, nous laissâmes notre micro pour qu'il puisse le cas échéant servir à d'autres enregistrements.

Rien ne s'oppose à la mort d'une langue telle que le yaghan qui n'a plus qu'une seule locutrice. Peut-être est-il vain et prétentieux de vouloir en garder une trace mais au moins avons-nous à l'époque le sentiment d'avoir fait un geste.

Ce souvenir, comme tant d'autres qui égrènent notre voyage, avait presque disparu de ma mémoire, relégué dans un tiroir que je n'avais plus eu l'occasion d'ouvrir, jusqu'aux dernières lignes d'un petit ouvrage d'Alex Taylor datant de 2010 *Bouche bée tout ouie... ou comment tomber amoureux des langues*, lequel attendait depuis plusieurs mois sur un rayon de ma bibliothèque que je sois d'humeur à le lire. Ainsi dans les toutes dernières pages du livre, j'apprenais que non seulement Christina Calderon s'était décidée à parler, raconter, expliquer mais que grâce à elle un mot de la langue yaghan figurait au *Livre Guinness des records*, un mot unique qui relève de l'indicible mais que peut-être seule la langue yaghan, dont les sons sont coulés dans les canaux et les glaciers du sud de la Terre de Feu et portés par les vents froids et violents, pouvait exprimer : L'impression du premier regard croisé avec l'être aimé : « mamihlapinatapai »

Cette anecdote du micro et de Christina Calderon, n'est sûrement pas indifférente au fait que, quelques années plus tard, j'ai souhaité travailler sur les passeurs de langues. Alex Taylor conclut son ouvrage par cette phrase (2010, 267): « Comme chaque fois qu'une voix se tait ou que les hommes n'ont plus rien à se dire, et que vous êtes les seuls à en être conscients, d'étranges entités arrivent pour faire ce qu'elles font toujours dans ces cas-là... ; passer. »

Plus tard encore, j'ai analysé qu'au cours de ce voyage, j'avais développé l'intuition que la pensée occidentale et ses modèles n'étaient plus en phase avec le monde qui se construit. Mon arrivée en Nouvelle-Calédonie et la découverte d'un monde industriel multinational m'ont non seulement confortée dans cette intuition mais conduite à décider de réfléchir sur le sujet de manière empirique.

Nouméa juillet 2012

Sommaire

Liste des abréviations

Liste des cartes, figures, tableaux, schémas

Introduction

Première partie - Expérience de participation-observante en terrain minier

	Chapitre 1 – Un terrain d'étude complexe	25
.1	La Nouvelle-Calédonie, terre de nickel en voie de décolonisation	26
.2	Les projets de Vale et KNS, des chantiers de construction multidimensionnels.....	44
	Chapitre 2 – Choix méthodologique : un point de vue décentré	67
.1	La focalisation	68
.2	Reliance	70
.3	Contexte et Contextualisation	71
.4	Participation observante ou observation participante.....	73
.5	La boîte à concepts.....	81
.6	Les entretiens : un corpus contextualisé	128

Deuxième partie - Passeurs de langues : œuvre de parole et parole d'œuvre

	Chapitre 1 - Œuvre de parole	140
.1	Une œuvre de parole organisationnelle et fonctionnelle.....	140
.2	La prise en compte des malentendus.....	146
.3	Œuvre de parole et conversations	152
.4	Passeur ou traducteur	157
.5	De l'écrit à l'oral	162
	Chapitre 2 – Passeur de langues	167
.1	Une identité rhizome plurilingue	167
.2	L'expérience du plurilinguisme, une symbolique d'appartenance	170
.3	Langues et mobilités	173
.4	L'ancrage identitaire dans les langues d'appartenance	177
.5	La didactique de l'action	194
.6	.Les solidarités collectives	200
.7	Passeurs de langue et œuvre de parole	204
	Chapitre 3 - Parole d'œuvre	209
.1	Le taylorisme des activités de service	212
.2	Pratiques relationnelles et gratifications.....	213
.3	Plurilinguisme et prestige	215
.4	Les échanges de cadeaux	216
.5	Pratiques plurilingues et capital communicatif.....	216
.6	Le plurilinguisme, un outil de travail.....	217
.7	Passeurs de langues et parole d'œuvre.....	222

Conclusion	223
-------------------	-----

Bibliographie	235
----------------------	-----

Table des matières	245
---------------------------	-----

Annexes	Volume 2
----------------	----------

Liste des abréviations

ALK	Académie des Langues Kanak
ANPE	Agence National Pour l'Emploi
BEN	Bureau des Entreprises du Nord
CAFAT	Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs salariés
CAUGERN	Comité Autochtone de la Gestion des Ressources Naturelles
CAUN	Cellule d'Accompagnement de l'Usine du Nord
CCV	Centre de Coordination des Visas
CDIC	Contrat à Durée Indéterminée de Chantier
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
CEDICLEC	Centre d'Etudes en DIactique Comparée des Langues et des Cultures
CEG NC	Construire Ensemble Goro Nouvelle-Calédonie
CMOE	Commission de la Main d'œuvre Etrangère
CNEP	Centre des Nouvelles Etudes sur le Pacifique
CV	Curriculum Vitae
DIRAG	Direction de la Réglementation et de l'Administration Générale
DTE	Direction du Travail et de l'Emploi
ECOLPOM -	Ecole Plurilingue Outre Mer
FLE	Français Langue Etrangère
FLNKS,	Front de Libération National Kanak et Socialiste
FOFPNC	Fédération des Organismes de Formation Professionnelle Continue de la Nouvelle Calédonie
GDPL	Groupement de Droit Particulier Local
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
ICMM	International Council on Mining and Metals
ISEE	Institut de la Statistique et des Etudes Economiques
KNS	Koniambo Nickel SAS
LIDILEM	Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles
M.A.U.S.S.	Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
PME	Petites et Moyennes Entreprises
POAE	Philippe Overseas Employment Administration
PSI	Prestation de Services internationale
RH	Ressources Humaines
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RPCR	Rassemblement Pour la Calédonie dans la République
SAD	Schéma d'Aménagement et de Développement
SAS	Société par Actions Simplifiées
SLN	Société Le Nickel
SMG	Salaire Minimum Garanti
SMSP	Société Minière du Sud Pacifique
UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie
TPE	Très Petite Entreprise
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

Liste des illustrations, figures, tableaux, schémas

Figure 1	La Nouvelle-Calédonie, ses projets miniers dans le Pacifique	p. 12
Figure 2	Plan de la thèse	p. 21
Figure 3	Le rouleur et son camion	p. 41
Figure 4	Le chantier de construction de KNS, un projet multidimensionnel	p. 45
Figure 5	La population des projets de Vale et KNS en Nouvelle-Calédonie	p. 48
Figure 6	Le tableau des activités professionnelles (exemple)	p. 58
Figure 7	Focalisation sur la situation de recherche	p. 68
Figure 8	La contextualisation du global au local	p. 71
Figure 9	La cartographie des mots du multiculturalisme selon A. B. Brevik	p. 103
Figure 10	La typologie des entretiens	p. 132
Figure 11	Fond de carte des rhizomes des pratiques langagières	p. 133
Figure 12	Le Centre de Coordination des Visas, un service interface	p. 138
Figure 13	Les agent-visas du CCV, passeurs de frontières virtuelles	p. 146
Figure 14	Les séquences conversationnelles	p. 150
Figure 15	La carte du passeur de langues	p. 165
Figure 16	La gravitation des langues en contexte pluridiglossique	p. 167
Figure 17	Langues d'appartenances des parents	p. 169
Figure 18	Langues d'usage dans les relations familiales	p. 169
Figure 19	Les deux cérémonies du mariage de J	p. 188
Figure 20	Le passeur de langues et les zones frontalières	p. 203
Figure 21	La carte des compétences plurilingues du passeur de langues	p. 205

Figure 1 - La Nouvelle-Calédonie, ses projets miniers dans le Pacifique

Projet de KNS – Site de Vavouto
Province Nord de la Nouvelle-Calédonie



Projet de Vale – Site de Goro
Province Sud de la Nouvelle-Calédonie



N'y a-t-il pas en Orient, notamment en Océanie, comme un modèle rhizomatique qui s'oppose à tous égards au modèle occidental de l'arbre ?
Gilles Deleuze, Rhizome, Mille plateaux p.8

Le 20 juin 2012, Hamid Mokaddem¹, tenait une conférence² dans l'amphi 400 de l'Université de la Nouvelle-Calédonie sous le titre : *La Nouvelle-Calédonie en mouvement dans les œuvres respectives de Freud, Lacan, Lévi-Strauss, Bourdieu et Deleuze*. Son propos, très référencé, fut de montrer comment ce territoire, bien que petit et très isolé, était présent dans les écrits d'auteurs majeurs rattachés à divers domaines des sciences humaines et sociales. Il commença par préciser que par souci de clarté, il allait aborder son propos par champ disciplinaire. Cependant, il n'eut de cesse, dans le fil de son discours, de faire des renvois entre ces divers champs en citant l'un ou l'autre des auteurs. Ainsi, il fit remarquer que Freud connaissait les travaux de James Jasper Atkinson³ qui lui ont en partie servi de base anthropologique à la construction de son ouvrage *Totem et Tabou, interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs* et que Lacan avait lu Maurice Leenhardt⁴ pour ses recherches sur le sujet clivé de la personne. Il établit également des liens directs et indirects entre la pensée de Claude Lévi-Strauss⁵ et celle de Pierre Bourdieu⁶ dans la manière que l'un et l'autre ont eu de se positionner face aux relations entre la France métropolitaine et la Nouvelle-Calédonie, aux moments des « Evènements »⁷ en 1984-1985.

¹ Hamid Mokaddem, chargé de cours à l'UNC, formateur à l'IUFM de la Nouvelle-Calédonie, est agrégé de philosophie et docteur en anthropologie et ethnologie. Sa thèse soutenue en 2010 sous la direction d'Alban Bensa a pour titre : *Anthropologie politique de la Nouvelle-Calédonie contemporaine. Constitution et médiation des espaces publics insulaires*.

² Lors de cette conférence et plus globalement de l'ensemble des conférences ou séminaires auxquels j'ai pu assister au cours de ces années de recherche, j'ai pris des notes que j'utilise dans mon travail. La plupart de ces conférences ne font pas l'objet de parution. Elles ne figurent donc pas dans la bibliographie de référence. Quand cela fut possible, j'ai vérifié auprès du conférencier que je ne déformais pas sa pensée.

³ Voir James Jasper Atkinson et Andrew Lang, *Social Origins, Primal Law* (1903), p.220-221

⁴ Maurice Leenhardt, « pionnier » de l'ethnologie kanak

⁵ Les propos de Claude Lévi-Strauss sur la Nouvelle-Calédonie apparaissent dans des entretiens avec Didier Eribon : (1988-1990), *De près et de loin ; suivi de « deux ans après »*, Paris, éditions Odile Jacob, coll. « Opus », 1996.

⁶ *Quand les Canaques prennent la parole*, entretien avec Alban Bensa repris dans *Chroniques Kanak, l'ethnologie en marche*

⁷ José Louis Barbançon conteste l'emploi de l'expression « Evènements » par filiation avec ce qui s'est déroulé en Algérie. En effet, contrairement à ce qui s'est passé en Algérie, en Nouvelle-Calédonie, les colons se sont assis à la table de négociation aux côtés des indépendantistes et de l'Etat français.

Cette thèse s'inscrit dans cette vision décloisonnée des sciences humaines. Plus qu'un choix, cette démarche s'est imposée du fait du contexte néo-calédonien qui mêle intimement des aspects aussi diffus que complexes relevant de divers champs disciplinaires, de la géographie morphologique à la linguistique en passant par l'histoire, l'anthropologie, le droit, d'où le paradoxe, souligné par Hamid Mokaddem, de l'intérêt et de la curiosité suscités par la Nouvelle-Calédonie au regard de sa petitesse et de son isolement.

Les deux grands projets de construction de sites industriels métallurgiques qui sont le terrain d'étude de ma recherche, celui de Vale et celui de KNS⁸, sont à la hauteur de ce paradoxe. En effet, l'hypothèse que deux projets qualifiés d'importance mondiale par les industriels, se développent de façon quasi concomitante sur un territoire aussi restreint et isolé que la Nouvelle-Calédonie relève de l'improbable⁹. L'insularité de cet espace, de fait bien délimité, son rattachement à la France, métropole continentale située aux antipodes, sa position géopolitique de territoire francophone et européen dans un océan principalement anglophone attaché au Commonwealth, son passé colonial et le déroulement si particulier du processus de décolonisation qui s'y poursuit, la nature plurilingue et multiculturelle de la société néo-calédonienne avec ses vingt-sept langues locales auxquels il convient d'ajouter celles des autres communautés résidentes sur le territoire, son appartenance à un monde océanien soumis à une législation de type occidental, font de la Nouvelle-Calédonie, une sorte de laboratoire particulièrement propice à l'observation, la description et l'analyse de phénomènes plus larges, à l'œuvre dans d'autres espaces de la planète confrontés, sous des modalités diverses, à des phénomènes de mondialisation¹⁰.

La recherche commencée en 2008 dans le cadre du mémoire de Master1 Français Langues Etrangères (FLE) de l'Université de Stendhal à Grenoble sous la direction de Jacqueline Billiez a largement profité de l'ensemble de ces

⁸ Il s'agit de deux projets industriels d'exploitation du nickel. Voir C, volume 2, p.17-31 pour une présentation détaillée.

⁹ Le contexte de la Nouvelle-Calédonie est présenté dans le premier chapitre de cette thèse.

¹⁰ Le terme de "mondialisation" est employé dans des registres très divers. Compte-tenu du terrain d'étude, son emploi est référé au domaine économique et aux mécanismes mis en œuvre par les entreprises multinationales.

circonstances. Cette recherche s'est poursuivie en thèse au sein du Centre des Nouvelles Etudes sur le Pacifique (CNEP) et de l'école doctorale de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. L'ensemble de ce travail de réflexion et d'analyse est donc l'aboutissement d'un cheminement de plusieurs années d'études engagées parallèlement à une activité professionnelle rattachée aux Centres de Coordination des Visas (CCV)¹¹ des projets de construction d'unités métallurgiques en Nouvelle-Calédonie. Ce parcours, commencé au moment du démarrage du projet de construction de l'usine du Sud, celle de Vale qui à l'époque s'appelait encore le projet de Goro¹² se termine au moment de la fin de la construction du site industriel de Vavouto de l'entreprise KNS en Province Nord (Voir cartes en p.14 et p.48) D'inconnu au moment de ma prise de poste en 2006, l'univers de ces grands chantiers de construction m'est peu à peu devenu suffisamment familier pour que je décide d'en faire le sujet de ma recherche et de mon questionnement fondamental : **que nous racontent ces projets des reformulations du monde aujourd'hui ?**

La question induit un traitement narratif de la réponse, du fait que le phénomène observé a un commencement et une fin circonscrit dans l'espace comme dans le temps et que de manière conjoncturelle cet espace-temps correspond à celui de ma recherche. En revanche, afin de ne pas être égarée par la multidimensionnalité et le gigantisme de ces projets et aussi parce que l'éclectisme de mon parcours universitaire, personnel et professionnel m'a toujours porté à m'intéresser à la Relation¹³ et à la rencontre entre les langues et les cultures, j'ai choisi de traiter cette vaste question du point de vue de l'interculturel¹⁴, thème qui traverse les sciences humaines et sociales depuis l'avènement de la sociolinguistique,

¹¹ Voir présentation détaillée en Annexe F, volume 2, p.39-43.

¹² Goro est le nom de la tribu sur le territoire de laquelle l'entreprise canadienne Inco, implantée alors en Nouvelle-Calédonie depuis près d'une centaine d'année a entrepris de construire un site industriel hydrométallurgique pour exploiter le nickel latéritique du Grand Sud de la Grande Terre. Suite à son rachat par l'entreprise brésilienne Vale en 2007, le projet a changé de nom. Le mot Goro est resté attaché au site. Il est donc désormais question du projet de Vale qui exploite le site de Goro dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie et du projet de KNS et du site de Vavouto, nom local de la presqu'île où sont implantées les installations industrielles d'exploitation pyrométallurgique du nickel du massif du Koniambo situé en province Nord.

¹³ Relation avec une majuscule en référence à Edouard Glissant qui la définit comme « *la somme finie de toutes les particularités du monde* » dans une interview réalisée par Laure Adler en 2004 (visible sur le site www.edouardglissant.fr/relation). La notion de Relation devient centrale dans l'œuvre de Glissant à compter des années 1990. Elle est l'une des clefs conceptuelles de l'univers de ce poète qui préférerait parler de Mondialité que de mondialisation et qui créa peu de temps avant sa mort en 2011, l'institut du Tout-Monde.

¹⁴ Comme le font remarquer Marielle Rispaïl et Stéphanie Clerc dans l'article *Former aux langues et aux langues des autres, une gageure ?*, le mot est polysémique. Initialement opposé à multiculturel, il sert à nommer un ensemble hétéroclite de manières d'aborder la rencontre entre plusieurs cultures. Voir le binôme multiculturalisme/interculturel p.104.

de la didactique des langues et des sciences du langage au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle et de celle des sciences de gestion et de la communication depuis une trentaine d'années.¹⁵ Les passerelles entre ces diverses approches disciplinaires existent, en témoignent les travaux de Marielle Rispaïl et du Centre d'Etudes en DIDactique Comparée des Langues et des Cultures (CEDICLEC), ceux du laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM) de l'université Stendhal de Grenoble et la thèse de Nathalie Thamin¹⁶ (2007), ceux du laboratoire gestion et société et la thèse de Geneviève Tréguer - Felten¹⁷ (2009) pour ne citer que les travaux dont j'ai une connaissance directe. Dans un autre registre, citons encore les travaux d'Alexandre Duchêne et du laboratoire du plurilinguisme de l'université de Fribourg. Tous examinent les problématiques des langues et des cultures dans l'espace social du travail. Les approches ne sont pas identiques, leurs objectifs diffèrent. Ils constituent néanmoins une sorte d'avant-garde d'un domaine de recherche encore peu exploré. Cela tient sans doute pour partie au fait que les phénomènes interculturels analysés sont identifiés depuis peu et que ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que leurs impacts sociaux et sociétaux se font ressentir. Tous ces travaux ont en effet en commun d'être liés au développement de la mondialisation du monde du travail depuis le tournant du XXI^{ème} siècle. En revanche, aucun, à ma connaissance, ne traite le sujet dans le cadre d'un projet de site industriel, c'est-à-dire dans un cadre spatio-temporel restreint lié à la durée d'un chantier de construction. Qui plus est, les travaux en milieu professionnel sont généralement menés en contexte occidental. L'autre particularité de cette recherche tient à son contexte océanien. Enfin, tous les travaux cités ont été réalisés dans le cadre de programmes de recherches qui ont amené les chercheurs à se déplacer vers leur terrain d'étude tandis que, dans mon cas, j'étais déjà en activité professionnelle sur mon terrain d'étude quand j'ai engagé mon travail de recherche. Cette caractéristique est tout à fait déterminante des choix méthodologiques qui ont été faits pour mener cette thèse. En effet, c'est le terrain qui a déterminé la posture de recherche et non l'inverse comme cela se fait plus généralement dans le cadre d'une recherche

¹⁶ Nathalie Thamin, *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*, Université Stendhal, Grenoble, France.

¹⁷ Geneviève Tréguer-Felten *Le leurre de l'anglais lingua franca. Une étude comparative de documents professionnels produits en anglais par des locuteurs chinois, français et nord-américains*. Université de Paris III.

doctorale. Il sera question de cette particularité dans le chapitre 2 de la première partie.

De ce fait, en deçà de la question de fond portant sur les reformulations du monde, l'énonciation d'une problématique de recherche de terrain a été laborieuse. Elle a été précédée par une série de questionnements au fur et à mesure de ma découverte du milieu. Elle s'est ensuite affinée par étapes entre le master 1 et la thèse. En effet, la complexité de cet environnement multidimensionnel qui articule des dynamiques de développement local et les logiques de croissance des entreprises internationales ne m'est apparue dans toute sa démesure qu'à compter du démarrage de ma thèse en 2010 au moment où je cesse de travailler en tant que salariée pour le projet de Vale alors que la période de la construction se termine et que je démarre une activité de sous-traitance pour le projet de KNS qui commence. En revanche, les travaux réalisés précédemment sur le site de Vale, lesquels portaient sur l'observation des contacts de langues (Morel-lab 2008)¹⁸ et les interférences entre les langues (Morel-lab 2009)¹⁹ ont nourri ma réflexion pour ce nouveau projet de recherche en y apportant une dimension comparative d'autant que j'ai retrouvé sur le projet de KNS une partie des personnes rencontrées sur celui de Vale.²⁰

L'ensemble de ces considérations m'a amené à définir une problématique de terrain qui puisse contribuer à la « mise en intrigue »²¹ de ma question fondamentale à laquelle je tenterai d'apporter une réponse dans le dernier chapitre de cette thèse. De manière plus concrète, après l'observation des contacts, la description des interférences, il s'agit désormais de présenter et d'analyser les processus de résolution des écarts de langues et de cultures mis à jour dans les travaux précédents. Cette thèse porte donc sur la question suivante : **comment des**

¹⁸ *L'impalpable au travail Contacts de langues en milieu industriel multilingue Etude contextualisée dans le cadre du projet Goro-Nickel en Nouvelle-Calédonie*, 2008 Université Stendhal Grenoble, France.

¹⁹ *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ? Etude contextualisée dans le cadre du projet ValeInco en Nouvelle-Calédonie*, 2009 Université de la Nouvelle-Calédonie.

²⁰ Un extrait du mémoire de Master 2 est cité en annexe H, volume 2, p.47-55. Certains extraits, en particulier les portraits tirés de la galerie archétype de personnages constituée dans le master 2 figurent dans le texte. En outre, la présentation des grands projets C, volume 2, p.17-31 et des CCV annexe F, volume 2, p.39-43 sont abordées au travers de l'expérience des deux projets.

²¹ Jean-Pierre Chauveau, 2007, *Socio-anthropologie et variation d'échelle. Ouvrir le jeu entre « rigueur du qualitatif » et « interprétation au sens large »* dans *Une anthropologie entre rigueur et engagement Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, Karthala.

pratiques langagières plurilingues liées à des appartenances culturelles océaniques contribuent-elles à la résolution des écarts constatés entre les langues et les cultures dans un monde du travail globalisé ?

Cette question sera examinée dans une approche systémique qui permettra de combiner la description et l'analyse des savoirs expérientiels observés à la présentation des savoirs académiques qui en étayeront l'analyse. La contribution de ce travail à ma question fondamentale est de montrer comment ces pratiques et savoirs expérientiels contribuent à une reconfiguration des relations de travail et des modèles organisationnels en milieu professionnel international. Compte-tenu de la particularité de la démarche de recherche, je commencerai par une présentation détaillée de son contexte et de la méthodologie qui en découle. Ce sera l'objet de la première partie.

Le premier chapitre exposera la complexité du rapport entre les logiques internationales des entreprises multinationales maîtresses d'œuvre de ces grands projets et les dynamiques propres à la Nouvelle-Calédonie. Ce choix est justifié par une volonté de retracer, dans une perspective historique, le contexte politique, économique et social du territoire où se déroule ma recherche au moment où s'y implantent des projets industriels majeurs qui compte-tenu de la composante insulaire ont une incidence forte sur les représentations, entre autres linguistiques, qu'ont les différents acteurs de la situation. En outre, il montrera en quoi le développement des projets de Vale et KNS relie la Nouvelle-Calédonie à des problématiques de mobilités plus vastes opérant à l'échelle planétaire dans le cadre de l'internationalisation des projets industriels. L'importance donnée à ce chapitre est justifiée par le caractère empirique de cette thèse et la nécessité de mettre en lumière les « logiques de situation » qui s'y rattachent (Girin, 2010).

Dans un deuxième chapitre, je m'attacherai à présenter la méthodologie mise en œuvre. Elle justifiera le choix des notions de participation-observante et d'adhérence au terrain qui serviront à définir la posture de la chercheuse impliquée. J'exposerai le cadre épistémologique, en particulier l'approche transdisciplinaire qui m'a amenée à constituer une « boîte à concepts » pour permettre d'appréhender et de nommer les diverses dimensions de la démarche de recherche. Celle-ci s'inscrit

donc dans une vision globalisante. Elle vise à articuler les savoirs disciplinaires développés par les différents courants des sciences sociales et du langage de manière à générer une dynamique interprétative cohérente et scientifiquement rigoureuse pour comprendre les phénomènes sociaux et linguistiques à l'œuvre dans le monde du travail. De là découle la grille d'analyse élaborée pour traiter les données collectées.

Celles-ci sont présentées dans la deuxième partie de cette thèse. Le premier chapitre s'intéressera aux dynamiques organisationnelles et fonctionnelles qui ont été mises en place et se sont développées au sein du Centre de Coordination des Visas de KNS, point de focalisation de la recherche de terrain depuis mon entrée en thèse. Cela nous permettra de décliner les diverses dimensions du plurilinguisme observé, en particulier la notion d'œuvre de parole qui associe des actes de langage²² à la « culture de la relation »²³ (Segal, 2013). Le deuxième chapitre analysera, à partir des biographies langagières²⁴ (Thamin et Simon, 2010) et de leur cartographie²⁵ les pratiques océaniques plurilingues : les liens entre les langues des interviewés et leurs appartenances culturelles, la dynamique qui en résulte, la compétence interculturelle qui en découle. Le troisième chapitre articulera les deux chapitres précédents dans une contribution à la documentation et à une meilleure compréhension des rapports entre les langues et les nouvelles modalités du travail. Il s'agira en particulier de montrer comment à partir de l'étude empirique d'un cas particulier, cette recherche porte à réfléchir à la mise en œuvre d'outils d'analyse et de valorisation de la compétence interculturelle en milieu professionnel.

²² En référence à la théorie de John-L Austin qui a introduit en linguistique l'obligation de penser le langage dans son rapport au monde.

²³ Jean-Pierre Segal, 2013 *Construire la coopération dans l'entreprise calédonienne*

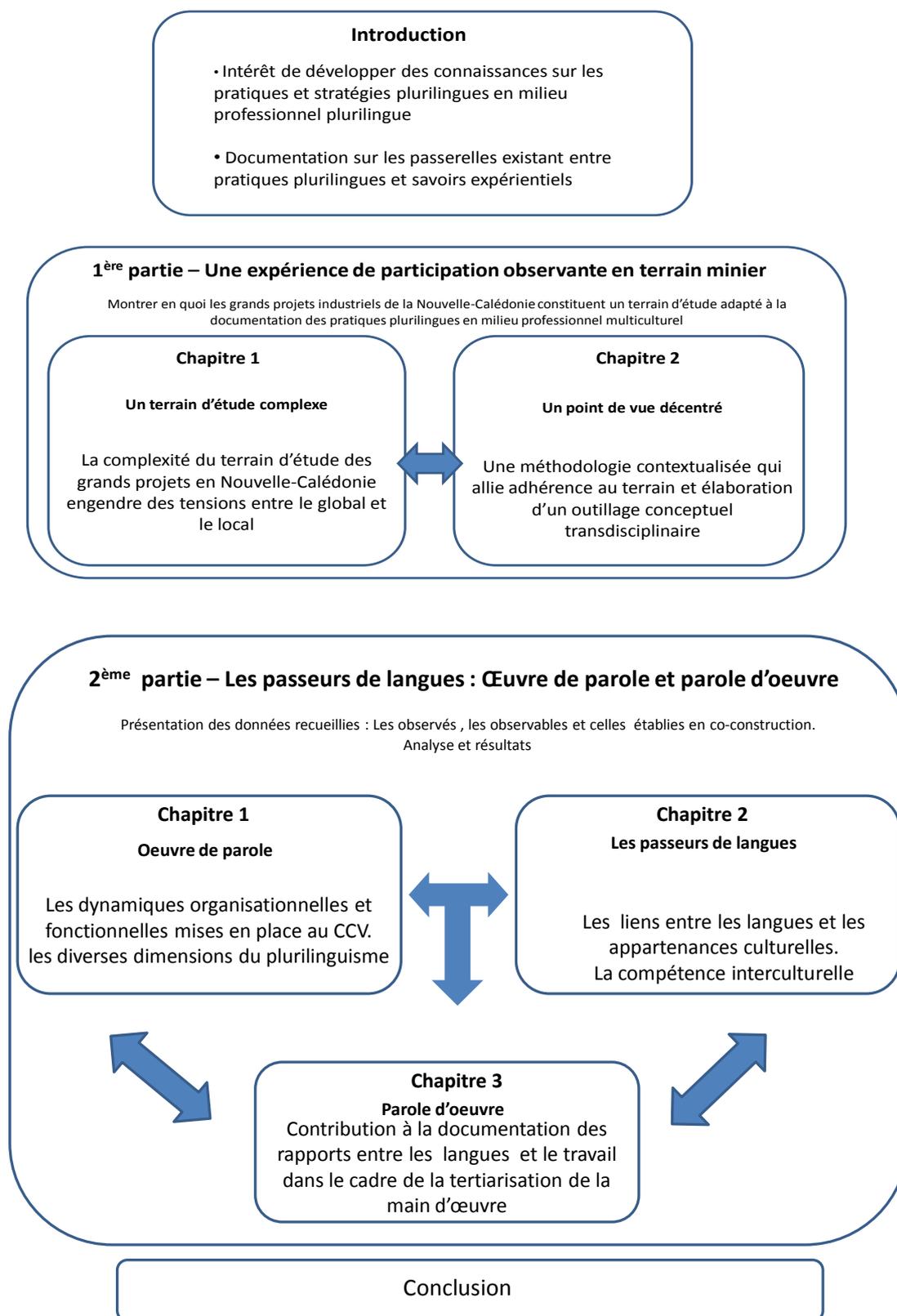
²⁴ La notion apparaît dans les travaux du Conseil de l'Europe en 1997 dans une perspective didactique au moment où l'Europe commence à réfléchir à la mise en œuvre d'une politique linguistique commune. L'expression largement reprise en sociolinguistique et en sociodidactique recouvre un ensemble diversifié de pratiques scientifiques de la part de chercheurs qui visent à recomposer les trajectoires des enquêtés dans une vision heuristique. Voir Nathalie Thamin et Diana-Lee Simon, 2010, *Biographies langagières, compétences plurilingues et affiliation sociale : Enquête auprès de cadres étrangers en entreprise internationale de la région Rhône-Alpes*, Cahiers de l'ACEDLE, volume 7, n°1 30 pages.

²⁵ Les entretiens ont donné lieu à la représentation de cartes réalisées par les interviewés. Voir annexes p.61 et suivantes.

Introduction

La figure ci-dessous illustre la structure de ce plan. Elle montre en particulier, comment, dans les deux parties, les chapitres 1 et 2 se situent sur un même axe dont ils sont les deux pôles. La circulation entre ces pôles est matérialisée par les doubles flèches. Cette représentation graphique schématise la spécificité de ma méthodologie de recherche qui articule des données empiriques à des savoirs disciplinaires dans une perspective dynamique. Cette circulation, adaptée à la complexité du terrain d'étude et en particulier à son aspect multidimensionnel contribue à stabiliser de manière souple mais néanmoins rigoureuse les résultats obtenus.

Figure 2- Plan de la thèse



Première partie – **Expérience de participation
observante en terrain minier**

Chapitre 1 – Un terrain d'étude complexe

L'expérience de participation observante, terrain d'étude à ce travail a été menée dans le cadre d'activités professionnelles au cours des phases de constructions des sites métallurgiques de Vale et KNS en Nouvelle-Calédonie²⁶. L'opportunité d'avoir pu passer d'un projet à l'autre m'a permis d'avoir une approche comparative dans l'analyse des dynamiques locales et des logiques internationales référencées à ces grands projets internationaux et de prendre la mesure des tensions que leur déploiement dans un territoire engagé dans un processus de décolonisation unique en son genre génèrent. Mon immersion de plusieurs années dans ces environnements industriels m'a donné la chance de les identifier tant sur le plan organisationnel que sur le plan relationnel.

Parallèlement, cet engagement professionnel en milieu industriel, m'a amenée à problématiser les questions de posture, de déontologie et d'éthique. En clair, comment se situer et comment définir son terrain quand celui-ci est aussi son activité professionnelle ?

J'aborderai ce double questionnement en traitant la notion de terrain d'enquête en lien avec un contexte. Traitée dans une perspective historique, la présentation des aspects sociaux, économiques et politiques permettra de comprendre l'étroite imbrication entre ces grands chantiers internationaux et les enjeux locaux marqués par le fait colonial.

L'ensemble de ces considérations m'amène à qualifier ce terrain d'étude, de complexe.

²⁶ Voir annexe C, volume 2, p.17-31 pour la présentation des grands chantiers.

.1 La Nouvelle-Calédonie, terre de nickel en voie de décolonisation

La complexité du terrain d'étude tient à sa spécificité spatio-temporelle liée à sa situation géographique - un ensemble insulaire océanien francophone isolé dans un Pacifique majoritairement anglophone- et à son histoire coloniale qui entremêle le déplacement des populations d'origine et la spoliation de leur terre à l'afflux de populations allochtones qui débarquent avec le parler de leurs pays d'origine : les colons pour valoriser le sol, les travailleurs étrangers pour en exploiter les richesses minières, les bagnards.

.1.1 Une colonie de peuplement

L'arrivée du premier convoi de déportés sur l'île Nou le 9 mai 1865 impose la notion de travail dans la société calédonienne. Elle y introduit le concept de répression qui est alors associé à celui de dépendance. C'est là une des spécificités de la colonisation calédonienne qui en y installant le bagne cherche également à développer une colonie de peuplement comme le rappelle Isabelle Merle dans sa thèse intitulée (Merle 1993, p.13) : *La Nouvelle-Calédonie, 1853 – 1920, Naissance d'une société coloniale* :

« A l'image des « convicts » anglais, les bagnards français seront expédiés en Nouvelle-Calédonie pour construire les infrastructures nécessaires au développement d'une colonie. Ecartés des influences pernicieuses du « vieux monde » et luttant contre une nature « sauvage », ils trouveront ainsi la « voie du retour au bien » et œuvreront pour leur propre avenir tout en stimulant l'arrivée d'une émigration « honnête », attirée par un pays déjà « outillé ». Cette dernière, en donnant l'exemple et en garantissant un équilibre dans la population qui ne saurait être exclusivement pénale, fait partie du processus de « régénération ». La France cherche à copier le modèle australien mais entend aussi le dépasser. Elle impose tout d'abord aux condamnés, la règle de l'exil à vie et du doublage pour rendre leur retour impossible ou extrêmement difficile. En échange, elle promet de façon beaucoup plus systématique, la propriété du sol. Les valeurs sont là, bien françaises : la terre rédemptrice de tous les vices, favorisant la sérénité, l'amour du travail et de la famille. C'est aussi cette terre qui sera offerte aux migrants pauvres, issus de ces « classes laborieuses » potentiellement dangereuses. »

Le statut du bagne prévoit donc que les bannis ayant purgé leur peine s'installent sur des terres confisquées aux kanak qui, de ce fait, sont eux-mêmes

déportés dans des réserves et forcés à travailler pour la collectivité. La création du statut de l'indigénat²⁷ entérine le phénomène avec la mise en place des chefferies et districts.

Parallèlement, à ce peuplement via le bagne, des colons libres s'installent également en Nouvelle-Calédonie. Ces pionniers, qui participeront à la création d'un mythe (voir paragraphe 1.6, p.38), sont pour quelques uns des rescapés des ruées vers l'or australien. La découverte en 1866 de la garniélite et le début de l'exploitation minière va amplifier le phénomène migratoire. Les pionniers sont bientôt remplacés par des financiers qui viennent exploiter la richesse du minerai. C'est le début de plusieurs cycles de prospérité/dépression calés sur les cours des matières premières. En période faste, il faut exploiter la mine, ce qui nécessite des bras, d'où les migrations des travailleurs sous contrats : Japonais, Javanais, Indonésiens, Tonkinois. Le premier convoi de travailleurs « Chân dang²⁸ » indochinois ayant signé des contrats de 5 ans arrive en 1891. Les 500 premiers Japonais débarquent à l'initiative de la encore jeune Société le Nickel²⁹ en 1893 pour travailler sur les mines de Thio. La Seconde Guerre mondiale viendra perturber le retour de nombre de ces travailleurs sous contrat dont certains finiront par prendre souche en Nouvelle-Calédonie après bien des tribulations pour certains d'entre eux.³⁰

Ainsi en moins de deux générations, la Nouvelle-Calédonie est passée d'un territoire autochtone à une colonie de peuplement multiculturelle et multilingue³¹

²⁷ Le régime de l'indigénat s'est appliqué durant 59 ans à compter d'octobre 1887. Bien que souvent appelé « code de l'indigénat », il n'a jamais fait l'objet d'un ensemble codifié. Il rassemble en fait des mesures éparses prises antérieurement à 1887 et réunies le 18 juillet de cette même année sous la forme d'un décret signé par le Président de la République Jules Grévy. Le régime de l'indigénat s'est enrichi par la suite de mesures locales prises sous forme d'arrêtés. La suppression du statut pénal de l'indigénat date de l'ordonnance du 7 mars 1944. Le statut du 20 septembre 1947 donne l'égalité politique à tous. A compter de cette date l'ensemble des résidents de la Nouvelle-Calédonie, anciens bagnards et autochtones peuvent circuler, résider et travailler librement. (Source site du Vice rectorat de la Nouvelle-Calédonie www.noumea-ac.nc).

²⁸ Ce terme qui signifie littéralement pied engagé, est utilisé pour nommer les nombreux travailleurs indochinois venus travailler sous contrat et dont certains ne purent rentrer chez eux du fait de la Seconde Guerre mondiale suivie de la guerre du Vietnam.

²⁹ La Société le Nickel est créée en 1880 par 3 mineurs indépendants dont Jules Garnier, le découvreur de la garniélite. Ensemble, ils construisent une usine à Thio qui produit de la matte, produit intermédiaire contenant 50% de nickel qui part ensuite par voie maritime vers des usines de traitement métallurgiques. L'usine de Doniambo créée par la Société les Hauts Fourneaux, date de 1910. La SLN est constituée en 1931 par le rapprochement des deux entreprises. La SLN devient filiale du groupe Eramet après que l'Etat français participe, en 1974, au plan de redressement de la société. Voir site www.sln.nc.

³⁰ Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les Japonais sous contrats furent déportés vers l'Australie dans des camps de prisonniers.

³¹ Ces notions sont présentées au chapitre 2

par une succession de phénomènes migratoires tous centrés autour de la notion de travail et très rapidement axés autour de la mine.

.1.2 Une société multiculturelle et multilingue

Au moment de la prise de possession par la France le 24 septembre 1853, soit près de 80 ans après sa découverte par James Cook le 4 septembre 1774 et 10 ans avant la création du bagne par le décret du 2 septembre 1863, la Nouvelle-Calédonie n'est déjà plus un territoire vierge de tout contact avec les Occidentaux. De nombreux navires ont relâché dans les baies abritées de cette terre à la nature hospitalière située à la limite Sud de la zone intertropicale, là où les cyclones sont souvent moins violents que plus au Nord et où les tempêtes venues d'Antarctique ont perdu de leur force quand elles touchent les côtes. Des marins y ont posé leur sac, des aventuriers y ont développé le commerce du santal en embarquant des indigènes souvent recrutés de force dans les tribus de la côte. Les missionnaires catholiques et protestants y ont poursuivi la « deuxième guerre de religion » qui avait commencé en Polynésie³². Ceux-ci sont les premiers à s'intéresser aux langues autochtones dont la compréhension est nécessaire à leur mission d'évangélisation. Il est aujourd'hui impossible de connaître le nombre exact de toutes ces langues, à l'époque des premiers contacts. Il faudrait pour cela pouvoir disposer d'une science qui s'apparenterait à l'archéologie des langues ce que Louis-Jean Calvet nomme la « glottochronologie » soit la science qui permettrait de retrouver les traces d'une glottophagie³³ accomplie des langues aujourd'hui disparues. En revanche, les traces des premières transcriptions des langues autochtones existent. Elles sont l'œuvre des missionnaires protestants anglophones qui traduisent la Bible dans les langues locales³⁴ tandis que la Mission Mariste³⁵ ouvre des écoles où le français côtoie le latin.

A l'image de la plupart des îles du Pacifique Sud, la Nouvelle-Calédonie est donc, bien avant qu'elle ne devienne française, un espace où les langues et les cultures ont maille à partir. Le phénomène s'amplifie avec la politique d'assimilation

³² La London Missionary Society (LMS) est implantée à Tahiti depuis 1797

³³ Voir en annexe H, volume 2, p.47-55, le modèle glottophagie de Louis-Jean Calvet

³⁴ Ta'unga catéchiste de la LMS est le premier à publier en 1847 un extrait des écritures dans une langue calédonienne, le *nââ numèè*, une langue de l'extrême sud de la Grande Terre (source Jacques Vernaudeau).

³⁵ Voir Alain Saussol, 1969, *La mission mariste et la colonisation de la Nouvelle-Calédonie*

linguistique mise en place par le système colonial. Il se complexifie avec l'arrivée de nouvelles communautés qui viennent travailler sur les mines. Celles-ci s'installent avec leurs langues, leurs cultures, leurs pratiques. De ce fait, la Nouvelle-Calédonie contemporaine est qualifiée de multiculturelle. Elle est aussi multilingue avec le français comme langue officielle et d'enseignement tandis que l'anglais, la langue pratiquée par les touristes venus d'Australie et de Nouvelle-Zélande, les dirigeants des multinationales étrangères qui viennent y développer l'industrie métallurgique et les travailleurs étrangers qui viennent travailler à la construction de ces sites industriels, envahit l'espace social ne laissant qu'une place marginale aux langues d'appartenance des diverses communautés plurilingues³⁶ qui ont adopté cette terre pour y vivre.

.1.3 La mine au cœur du destin commun

La naissance du mouvement indépendantiste à la fin du boom du nickel des années 70, est à replacer dans ce contexte historique. Les kanak s'emparent de la mine et de la valeur travail comme vecteur d'un accès à la souveraineté. Ils investissent le discours politique qui leur donne la possibilité d'exprimer leurs revendications dans les langues dominantes, le français sur la scène nationale et l'anglais dans les instances internationales. La défense des intérêts locaux avec par exemple, la notion « d'emploi local », sujet d'intenses débats en Nouvelle-Calédonie, s'inscrit dans cette dynamique qui allie une volonté d'être visible sur la scène internationale tout en protégeant des particularismes insulaires. L'ensemble de ces mouvements contradictoires se retrouve au cœur de l'Accord de Nouméa³⁷ et de la notion de destin commun³⁸. Le poids de cette histoire vient influencer le développement des nouveaux grands projets miniers.

³⁶ Les notions de « multilingue » et « plurilingue » sont présentées au chapitre 2.

³⁷ Voir le Préambule de l'Accord de Nouméa en annexe A, volume 2, p.7-13.

³⁸ Hamid Mokaddem dans le chapitre : *Un curieux et étrange destin commun, vers un partage d'une future Souveraineté* de son article intitulé : *La reformulation permanente de la souveraineté de la Kanaky/Nouvelle-Calédonie* qualifie l'expression « destin commun » de devise qui scanderait le discours politique depuis l'Accord de Nouméa et insiste sur le flou lexical de l'expression.

Dans le cadre d'un programme de recherche portant sur la commune minière de Thio, Pierre-Yves Le Meur³⁹ a examiné les empreintes laissées par l'industrie minière sur les paysages et sur les cycles d'évolution économique, sociale et politique du territoire :

« L'activité minière a quant à elle pesé de tout son poids sur l'économie et les paysages du territoire, et les cycles miniers ont exercé une forte influence sur les politiques relatives à la main d'œuvre, à l'immigration et à l'emploi, et plus récemment sur la politique environnementale. »

Il en conclut que les projets de construction de Vale et KNS, ne sauraient échapper à l'emprise de ce contexte historique encore très prégnant :

« L'histoire de la Nouvelle-Calédonie porte l'empreinte de la mine et le développement du pays a partie liée avec celui du secteur minier. On doit replacer les grands projets actuels (KNS, Goro-Nickel⁴⁰) dans cette perspective historique si l'on veut comprendre comment la mine s'inscrit dans les dynamiques locales et les trajectoires individuelles et collectives. »

Le nickel, la mine, les activités qui s'y rattachent sont indissociables de la Nouvelle-Calédonie. Le cours du nickel est un des indicateurs de sa santé économique. Son développement mise dans la construction d'usines métallurgiques. Sur le plan social, tout le monde ou presque a dans sa famille ou dans son entourage proche quelqu'un en lien direct avec la mine ou qui connaît quelqu'un qui l'est.

Ainsi, l'écart entre le collectif et le personnel est rétréci, plus proche dans l'espace comme dans le temps. Il mêle destin individuel et destin collectif. Ceci contribue à la constitution d'une mémoire faite de strates qui se superposent et s'entrelacent les unes aux autres, à l'image des filons de minerai dans les massifs miniers⁴¹, pour constituer la richesse et la difficulté de ce territoire.

³⁹Pierre-Yves Le Meur, 2009, *Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie Actes du 11ème Inter-congrès des Sciences du Pacifique*. Anthropologue à l'IRD, l'auteur mène depuis 2008 un programme de recherche intitulé : *Ethnographie et histoire foncière, minière et politique de la commune de Thio*. Cette commune de la côte Est de la Nouvelle-Calédonie a été choisie parce qu'elle : « constitue un exemple très significatif de cette histoire complexe. »

⁴⁰ Nom du projet du Sud à l'époque où il était propriété du groupe canadien Inco

⁴¹ En référence aux propos de Jean-Marie Tjibaou : « *Ce passé se présente comme une coupe de terrain faisant apparaître des couches superposées de matériaux divers* » dans *Recherche d'identité mélanésienne et société traditionnelle*, texte paru en 1974 dans la revue des Océanistes.

.1.4 Le destin commun, un paradigme de la société néocalédonienne

Du fait de l'histoire, en Nouvelle-Calédonie les projets miniers sont plus que des projets industriels. Ils s'inscrivent dans un projet de société et concernent l'ensemble des citoyens calédoniens, quelles que soient leur origine et leurs langues d'appartenances. Cette vision percute les intérêts économiques des multinationales qui exploitent les sites industriels. Cela donne la mesure de l'ampleur des enjeux qui pèsent sur les grands projets métallurgiques⁴², en particulier dans les domaines de l'emploi et de la formation. L'implication de travailleurs étrangers au cours des phases de construction des sites industriels est intrinsèquement liée à ces questions qui se cristallisent autour de la notion de destin commun, en lien avec le processus de décolonisation qui devrait permettre à la population de ce territoire insulaire de s'émanciper de la métropole selon des modalités inédites, comme le précisent A. Bensa et E. Wittersheim dans leur article intitulé : *Le peuple kanak est au milieu de la rivière. A la recherche d'un destin commun en Nouvelle-Calédonie*, paru dans *Le Monde diplomatique* du 5 mai 1998, date de la signature de l'Accord de Nouméa (annexe A, volume 2, p.7) :

« La dérogation à la Constitution imaginée par les négociateurs ouvre une brèche sans précédent dans l'habituel scénario des décolonisations françaises. A l'affrontement meurtrier suivi d'un abandon peu glorieux se substitue ici l'idée, qui fera date et peut-être école, d'une transition concertée vers une nouvelle souveraineté. »

Ce processus repose en grande partie sur un principe de croissance économique lié au développement de l'industrie minière, comme le confirme le protocole de Bercy⁴³ mais aussi une grande part des discours politiques contemporains lesquels contribuent à alimenter un imaginaire calédonien qui lie la souveraineté à la puissance économique et à l'idée d'un destin commun, celui d'un

⁴² Ces enjeux sont d'autant plus forts que le monde kanak n'est pas uni sur la question. De nouvelles mouvances défendent des approches plus altermondialistes. La création en juillet 2005 du CAUGERN (Comité autochtone de gestion des ressources naturelles) témoigne de cette nouvelle vision comme le présente bien Christine Demmer dans un article intitulé : *autochtonie, nickel et environnement, une nouvelle stratégie kanake*, paru en 2007 dans la revue *Vacarme*. Notons que l'idée d'un « Fonds patrimoine » revendiquée par le CAUGERM, en sommeil depuis 2007, a fait son chemin. Les débats autour d'une « redevance d'extraction » qui ont cours dans le cadre de la mission d'Anne Duthilleul sont des formes de prolongements des revendications qui traversent le monde calédonien depuis le redémarrage du projet de l'usine du Sud, laquelle contrairement à celle du Nord, n'a jamais été associée au processus de décolonisation.

⁴³ Le protocole de Bercy a été signé dans les semaines qui ont précédé celui de l'Accord de Nouméa dont il est la condition. Voir paragraphe 1.5.2., p.36.

avenir où l'ensemble des populations de langues et de cultures diverses qui vivent sur le caillou⁴⁴ et s'impliquent dans son développement pourront constituer une seule communauté.

1.4.1. Le destin commun, un imaginaire calédonien

Le mot imaginaire est choisi parce qu'il semble être le plus approprié à définir l'état « en devenir » qui se rattache à la Nouvelle-Calédonie. La signature des premiers accords de Matignon et Oudinot en 1988 qui ont mis un terme à une période de conflits interethniques⁴⁵ très violents, a aussi ouvert la voie à la création de nouveaux agencements. Rappelons à ce propos la définition qu'en donne Gilles Deleuze dans *Mille Plateaux* (Deleuze 2007, p. 3) :

« D'après un premier axe horizontal, un agencement comporte deux segments, l'un de contenu, l'autre d'expression. D'une part, il est agencement machinique de corps d'actions et de passions, corps réagissant les uns sur les autres, d'autre part, agencement collectif d'énonciation, d'actes et d'énoncés, transformations incorporelles s'attribuant aux corps, mais d'après un axe vertical orienté, l'agencement a, d'une part des côtés territoriaux ou reterritorialisés qui le stabilisent, d'autre part des pointes de déterritorialisation qui l'emportent. ».

La constitution de ces nouveaux agencements, outre le fait qu'elle est, selon Gilles Deleuze, reliée à des processus incessants de déterritorialisation, reterritorialisation⁴⁶, est également rattachée à une vision qui se voudrait collective et consensuelle. Nous retrouvons là une des dimensions de l'Accord de Nouméa qui introduit la notion de consensus au cœur du fonctionnement des institutions républicaines françaises ancrées dans des principes majoritaires et jacobins.

Le qualificatif imaginaire référencé à l'ouvrage d'Edouard Glissant « *L'imaginaire des langues* » sert à exprimer la dimension intangible du destin commun. Dans un article publié en 2009, intitulé : *Culture et colonisation : l'équilibre antillais*, l'auteur, poète engagé, écrit :

⁴⁴ Nom familial donné à la Nouvelle-Calédonie par ses habitants.

⁴⁵ Louis José Barbançon n'hésite pas à qualifier cette période de « guerre » : « *L'usage exclusif du terme « événements » ne permet pas de mesurer cette période dans toute sa violente dimension* » (extrait du texte de la conférence : *Des accords de Matignon à l'Accord de Nouméa 1988-1998*, donnée à Paris le 5 octobre 2013 et à Nouméa le 28 novembre 2013.

⁴⁶ Ces concepts sont présentés dans le Chapitre 2 de cette première partie.

« Les Antillais découvrent qu'ils ont un destin commun, des intérêts, des valeurs, des combats communs. Enfin, le hiatus se comble peu à peu entre le peuple et l'élite. L'analyse correcte de la relation métropole-colonie (car qui pourrait douter que les Antilles sont en fait des colonies?) persuade les classes favorisées que leur intérêt le plus immédiat est solidaire de celui du peuple. Il y a désormais une revendication antillaise, et le vieux mythe est par terre. »

Ainsi, selon lui, il ne saurait y avoir de destin commun sans qu'il y ait eu précédemment un processus émancipatoire, un passage transgressif qui permette de mettre à distance les mythes de manière à prendre la mesure de la réalité. (Glissant, 2009) :

« Du mythe persistant des « îles » paradisiaques à la fausse réalité des Départements d'outre-mer, il semblait que le destin des Antilles de langue française fût toujours d'être en porte à faux sur la réalité. Comme s'il n'était jamais donné à ces pays de rejoindre leur vraie nature, paralysés qu'ils étaient par leur conformation géographique et aussi par une des formes les plus pernicieuses de la colonisation : celle par quoi on « assimile » un territoire sans permettre pour autant qu'il atteigne à son plein développement, à sa liberté. »

La Nouvelle-Calédonie, bien que distante tant sur le plan géographique que culturel de la Caraïbe partage, du fait de l'histoire coloniale, une part des mythes antillais. Au-delà des statuts institutionnels, de l'histoire du peuplement et de la colonisation, la similitude tient sans doute en partie au caractère insulaire de ces territoires rattachés à une métropole à la fois dominante et envieuse⁴⁷. Dans le contexte océanien, cet imaginaire s'agencerait autour des énoncés : «destin commun», «rééquilibrage», «citoyenneté», «emploi local», expressions qui reviennent de manière lancinante dans les discours et propos des hommes politiques⁴⁸, et des partenaires sociaux.

1.4.2. Un destin en marche

En revanche, contrairement à la situation antillaise, en Nouvelle-Calédonie, la notion de « destin commun » est inscrite dans les textes. C'est ce que rappelle

⁴⁷ Cette notion de convoitise liée au processus colonial est reprise par Eddy Banaré dans la thèse qu'il a consacrée à la littérature de la mine. Il y cite la vision historique de Karl. Marx quand il évoque la colonisation du Pacifique (2010, 142) : « *Dans cette Europe gagnée par l'émergence du discours prolétaire, la Révolution de 1848, et la Révolution Industrielle, coloniser (au-delà de l'habituelle rhétorique civilisatrice) doit aussi répondre à une interrogation marchande : qu'y gagnerons-nous ? Karl Marx propose une vision historique du Pacifique. Dès 1850, il voit dans les ruées vers l'or californienne et australienne la mutation du Pacifique comme nouveau carrefour économique et de civilisations, mettant en lumière la dimension mondiale d'un phénomène. Pour autant, Marx n'échappe pas à l'idéal conquérant et civilisateur de l'Occident, les images de la Rome Antique et de la Méditerranée sont prises comme références* »

⁴⁸ A titre de confirmation, dans son discours de politique générale du 31 08 2009 prononcé à Nouméa, Philippe Gomès cite 8 fois « destin commun », 9 fois « rééquilibrage », 4 fois « emploi local », 3 fois « citoyenneté ».

Philippe Gomès, alors Président du gouvernement, dans le *Discours de politique générale* qu'il prononce devant le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, le 31 août 2009 :

« L'accord de Nouméa, c'est avant tout un projet politique qui rassemble, dans le prolongement des accords de Matignon qui ont donné le départ d'une Calédonie de paix, il y a 20 ans. Au bord du vide, deux hommes, Jean-Marie TJIBAOU et Jacques LAFLEUR, « sans rien abandonner, surent donner et pardonner » selon les mots de Michel ROCARD alors Premier Ministre.

Dix ans après, l'accord de Nouméa prolonge l'Histoire au travers d'une double reconnaissance.

D'abord la reconnaissance du peuple kanak, en tant que peuple colonisé, qui a été repoussé «aux marges géographiques, économiques et politiques de son propre pays » selon les termes du préambule. Une colonisation qui « a constitué un traumatisme durable pour la population d'origine ». Ensuite, la reconnaissance d'hommes et de femmes venus d'horizons lointains, façonnés par d'autres cultures, parlant parfois d'autres langues. Certains d'entre eux, venus expier des fautes commises sous d'autres cieux, d'autres souhaitant échapper à la misère ou à l'oppression de leur terre d'origine, d'autres enfin animés d'une volonté de bâtir. « Les nouvelles populations (...) » nous dit l'accord de Nouméa « ont participé, dans des conditions souvent difficiles, (...) à la mise en valeur minière ou agricole (...) de la Nouvelle-Calédonie. Elles ont acquis (...) par leur participation à l'édification de la Nouvelle-Calédonie, une légitimité à y vivre et à continuer de contribuer à son développement (...) ». C'est sur le socle de cette reconnaissance mutuelle que les bases de l'accord ont été posées et qu'une perspective a été tracée : « Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun ».

.1.5 Le rééquilibrage

La notion de rééquilibrage, également inscrite dans l'Accord de Nouméa est indissociable du paradigme de destin commun. Dans le texte de l'Accord elle est présentée comme la condition sine qua non de la formalisation du processus de décolonisation. Le mot apparaît 4 fois dans le texte de l'accord. Il y est associé aux différentes composantes qui participeront à sa mise en œuvre, en particulier le processus de décolonisation, la prise en compte du contexte régional, la formation et l'accès à des emplois.

1.5.1 L'accord de Nouméa

« **Préambule** : Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage.

3.3 – Les compétences régaliennes :

La justice, l'ordre public, la défense et la monnaie (ainsi que le crédit et les changes), et les affaires étrangères (sous réserve des dispositions du 3.2.1.) resteront de la compétence de l'Etat jusqu'à la nouvelle organisation politique résultant de la consultation des populations intéressées prévue au 5. Pendant cette période, des néo-calédoniens seront formés et associés à l'exercice de responsabilités dans ces domaines, dans un souci de rééquilibrage et de préparation de cette nouvelle étape.

4.1. – La formation des hommes

4.1.1 – Les *formations* devront, dans leur contenu et leur méthode, mieux prendre en compte les réalités locales, l'environnement régional et les impératifs de rééquilibrage. Des discussions s'engageront pour la reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations avec les Etats du Pacifique. Le nouveau partage des compétences devra permettre aux habitants de la Nouvelle-Calédonie d'occuper davantage les emplois de formateur.

4.1.2 – Un programme de formation de *cadres* moyens et supérieurs, notamment techniques et financiers, sera soutenu par l'Etat à travers les contrats de développement pour accompagner les transferts de compétences réalisés et à venir. Un programme spécifique, qui prendra la suite du programme "400 cadres" et concernera les enseignements secondaire, supérieur, et professionnel tendra à la poursuite du rééquilibrage et à l'accession des Kanak aux responsabilités dans tous les secteurs d'activités. »

La dynamique est à double détente. Elle vise d'une part à établir une nouvelle relation entre l'Etat métropole et le Territoire⁴⁹ dans la gestion des affaires et d'autre part à donner au peuple kanak les moyens d'accéder aux formations qui lui permettront d'assumer les responsabilités d'une collectivité souveraine⁵⁰.

La notion figurait déjà dans les accords d'Oudinot du 20 août 1988. Elle visait alors la répartition entre Nouméa et le reste de la Nouvelle-Calédonie, avec la création des trois provinces et l'attribution par l'Etat français de subventions visant, entre autres choses, au développement d'infrastructures en province Nord. Le projet de KNS est une des concrétisations de cette politique initiée dès 1988.

Dans cette logique, la signature de l'Accord de Nouméa fut conditionnée par la négociation du « préalable minier »

⁴⁹ Nom usuel de la Nouvelle-Calédonie

⁵⁰ Ce processus qui pourrait être assimilé à une « réparation » des dommages causés par la colonisation, en serait aussi, une espèce de miroir. Voir à ce propos la manière dont Pierre-Yves Le Meur aborde la notion en référence à Michel Foulcault dans son article : *Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie*

1.5.2 L'accord de Bercy

Le site du Sénat en fait mention dans une page intitulée⁵¹ : *La défiscalisation des usines de traitement du nickel en Nouvelle-Calédonie* :

« L'accès à la ressource » préambule aux accords de Nouméa de 1988 : Les accords de Bercy du 1^{er} février 1998

« 1- Le « préalable minier »

Les objectifs des Accords de Bercy

Les Accords de Bercy sont constitués du **Protocole d'Accord** signé le 1^{er} février 1998 régissant les conditions et le processus d'échange des massifs de Poum et de Koniambo, jusqu'à cette date détenus respectivement par la SMSP (Société Minière du Sud Pacifique) et Eramet, et de son **avenant** en date du 4 juin 1998.

Les signataires du Protocole sont la SMSP, Eramet et sa filiale la Société Le Nickel (SLN), l'Etat, représenté par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le secrétaire d'Etat à l'industrie et le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, et le Territoire, en présence de la Caisse Française de Développement (CFD).

Dans son préambule, le Protocole rappelle les souhaits du gouvernement (alinéas 4 à 6 du préambule de l'accord) :

« que la SMSP soit placée en situation d'assurer l'approvisionnement minier d'une usine pyro-métallurgique dans le Nord dans l'hypothèse où la décision irrévocable de réaliser un tel investissement industriel est prise avant le 1^{er} janvier 2006 ;

« que SLN, filiale d'Eramet, conserve une ressource minière suffisante pour pérenniser et développer sur le moyen-long terme l'usine de Doniambo et que soient préservés au même horizon les emplois directs et indirects attachés ;

*« que, dans tous les cas de figure, l'allocation des ressources néo-calédoniennes en minerais garniéritiques et latéritiques soit orientée dans un sens privilégiant **la création de valeur ajoutée sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie à l'horizon le plus rapproché possible** ».*

Ce préambule permet donc, avant toute construction juridique, de poser les intérêts de chacune des parties en des termes clairs. Il donne un sens à l'ensemble de l'Accord de Nouméa.

En résumé, l'objectif du « préalable minier », c'est l'engagement irrévocable de la construction d'une usine dans le Nord. L'ultimatum est fixé au 1^{er} janvier 2006. »

⁵¹ Voir le site <http://www.senat.fr>

C'est ainsi que de manière très explicite et formelle, le projet de KNS participe au processus de rééquilibrage et par voie de conséquence au paradigme de destin commun.

Anne Pitoiset et Claudine Wéry ont fait paraître en 2008, *Mystère Dang*, un ouvrage dans lequel une large part est consacrée à la succession d'évènements qui ont conduit à la création de KNS. Pour le chapitre *Du nickel pour les kanak* elles ont mené l'enquête auprès des acteurs politiques de l'époque des négociations entre Eramet⁵² et la SMSP⁵³ (Pitoiset, Wery, 2008, 73) :

« De juin 1988 à juin 1989, lors de l'administration directe, les bureaux de Jacques Lafleur et de Jean-Marie Tjibaou au conseil de gouvernement étaient proches. Les deux hommes, qui ont appris à se connaître, aimaient à converser ensemble. « Jean-Marie Tjibaou avait la conviction qu'il fallait que les Mélanésiens touchent le domaine économique pour devenir des responsables politiques complets. La première de ses revendications était la terre et le sous-sol. Donner la SMSP aux Kanak était une nécessité politique, il fallait qu'ils accèdent à la propriété du nickel comme tout le monde »

Ainsi, selon les auteures, le projet de construction de l'usine du Nord, dont l'engagement irrévocable a conditionné la signature de l'Accord de Nouméa aurait été initié par Jean-Marie Tjibaou⁵⁴, la figure emblématique d'un projet de société multiculturelle. En tout état de cause, sa lutte pour un accès à la souveraineté avec l'assurance d'avoir en main des outils de développement n'aura pas été vaine. La signature du préalable minier a porté ses fruits avec le projet de KNS dont la Province Nord est actionnaire majoritaire⁵⁵. La pensée visionnaire de celui qui disait « *L'identité, ce n'est pas le passé, les traditions ; l'identité, elle est devant nous* » relie

⁵² Le communiqué de presse de l'assemblée générale du 15 mai 2012 présente le groupe dans ces termes : « *ERAMET est un des principaux producteurs mondiaux de métaux d'alliages, notamment le manganèse et le nickel, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers, ainsi que d'alliages et d'aciers spéciaux à hautes performances utilisés par des industries telles que l'aéronautique, la production d'énergie et les outillages.* ».

⁵³ Le 12 juillet 1990, la Province Nord, par sa délibération 205/90, décidait de créer la Société de Financement et d'Investissement de la Province Nord (SOFINOR). Quelques jours après sa création, SOFINOR achetait la Société Minière du Sud Pacifique (SMSP) et ses titres miniers, dans le but de les exploiter et d'en utiliser les revenus pour financer son objet social. Huit années plus tard, les accords de Bercy confirmaient l'entrée des indépendantistes kanak dans le monde de l'industrie métallurgique. (sources : sites de la SMSP et de la SOFINOR).

⁵⁴ A l'occasion de la première coulée technique de KNS en avril 2013, il a été dit (presse locale radiophonique) à plusieurs reprises que le projet d'une usine de Nickel dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie avait été discuté lors de la visite officielle du président Charles de Gaulle en 1966. L'information figure en tête de la liste des dates de l'onglet : « *Koniambo nickel en quelques dates* » sur le site www.koniambonickel.nc.

⁵⁵ La SMSP détient 51% des actions de Koniambo Nickel SA constituée pour exploiter le nickel du massif du Koniambo. La multinationale minière Glencore est propriétaire des 49% restants. Le projet KNS est monté sur la base d'un partenariat entre les deux sociétés, la SMSP, propriétaire des titres miniers donne accès à la ressource minière à la multinationale qui apporte son savoir faire industriel et son potentiel commercial. Voir le film d'entreprise : *Tout a commencé par ce rêve* sur le site de www.koniambonickel.nc

l'histoire de la mine qui, comme le remémore Louis-José Barbançon⁵⁶ fait partie du projet colonial, à l'avenir d'une Nouvelle-Calédonie souveraine de destin commun. Paul Néaoutyine⁵⁷, président de la province Nord, revendique cet héritage dans une interview parue dans le magazine de la SAS Vavouto⁵⁸ :

« Avec l'Accord de Nouméa, nous avons mis en place un dispositif qui, d'une part, reconnaît la légitimité de la revendication kanak matérialisée par le lien à la terre, et d'autre part prend en considération la présence des autres »

Ce réagencement qui vise à rendre aux kanak leur légitimité en leur permettant d'accéder au salariat illustre la complexité calédonienne. Cette vision intègre des dimensions symboliques qui transcendent les aspects économiques et politiques.

.1.6 Les mythes fondateurs d'un nouveau destin

La notion de mythe dont Claude Lévi-Strauss donne la définition suivante dans une interview réalisée dans le cadre de l'émission *Le fond et la forme* réalisée le 17 janvier 1971 par Charles Chaboud⁵⁹ :

« Les mythes se sont des histoires que les gens se racontent, qu'ils entendent raconter et qu'ils considèrent comme n'ayant pas d'odeurs non pas, bien sûr, qu'elles n'en aient pas, mais parce que ce sont des histoires qui se sont incorporées au patrimoine, au collectif du fait d'avoir été répétées et transformées au cours de ces répétitions successives et par le moyen desquelles chaque société essaye de comprendre comment elle est faite, le rapport de ses membres avec le monde extérieur et la position de l'homme dans l'ensemble de l'univers. Ce sont donc des histoires qui tendent à fonder par ce qui s'est passé à l'origine des temps, les raisons pour lesquelles les choses sont comme elles sont »

En Océanie les mythes sont l'objet d'attentions toutes particulières. Sans doute cela est-il lié au fait que l'anthropologie y trouve aujourd'hui ses plus beaux terrains d'étude. Cependant, comme le rappelle Edouard Glissant (Glissant 2009), il

⁵⁶ « Historiquement, la mine fait partie du projet colonial. C'est l'un des principaux facteurs de colonisation ». Extrait du texte de la conférence « Des accords de Matignon à l'Accord de Nouméa 1988-1998 » donnée à la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris et au Congrès de la Nouvelle-Calédonie en novembre 2013

⁵⁷ Président de la province Nord depuis 1999, il est une figure du mouvement indépendantiste kanak et le leader du Palika, le parti de libération kanak, une des composantes du FLNKS, (Front de Libération National Kanak et Socialiste). De 1985 à 1987, il est le directeur du cabinet de Jean-Marie Tjibaou alors président de la Région Nord, créée par le statut Fabius-Pisani. Il est signataire des accords de Matignon aux côtés de Jean-Marie Tjibaou et de l'Accord de Nouméa qui inscrit le projet de construction de l'usine du Nord dans un projet de société. (Lire aussi l'interview publiée dans le magazine de la SAS Vavouto porté en annexe B, volume 2, p.13.)

⁵⁸ La SAS Vavouto fut créée fin 2008, avec pour objectif de donner la plus grande place possible aux entreprises du Nord dans le chantier de construction de l'usine de KNS. Elle a financé un magazine.

⁵⁹ Un extrait de l'interview est en accès libre sur le site de l'INA <http://www.ina.fr/video/I06290910>

y aurait plusieurs dimensions aux mythes. C'est-à-dire qu'à côté des mythes fondateurs des sociétés autochtones, il y aurait également de « vieux mythes » davantage liés à l'histoire de la colonisation.

1.6.1 Le mythe pionnier

Eddy Banaré qui a consacré sa thèse à la littérature de la mine en Nouvelle-Calédonie explore cette dimension mythique. Sa période de référence, 1853- 1953, correspond globalement à la période coloniale⁶⁰, époque de développement industriel et de transformations sociales en Europe (2010, 143) : « *De la découverte de la garnièrite à son exploitation naît une « mythologie » de la Nouvelle-Calédonie, organisée autour des figures fondatrices que sont le pionnier, le prospecteur, l'homme d'affaires, le broussard, ou encore le bagnard.* ». Ces figures sont associées à celle d'un nouvel Eldorado. Elles renvoient aux images de ces colons qui s'entassaient à bord des nouveaux vapeurs, quittent l'Europe, affrontent les longues traversées pour partir à l'assaut des montagnes de la côte ouest des Etats-Unis et atteindre les gisements aurifères, telles qu'on les retrouve décrits dans la littérature de Jack London ou le cinéma de Charlie Chaplin. Les traces de ce mythe sont présentes encore aujourd'hui⁶¹.

La toute première base vie du site de Vale dans le Sud de la Grande Terre, de même que les premiers logements installés sur le site de Vavouto ont pour nom : « Le camp pionnier ». Ces expressions témoignent de l'esprit d'aventure rattaché à l'activité minière. L'un des tous premiers salariés du projet de Vale ayant participé aux premières campagnes de prospection aime à raconter ses souvenirs, comme s'il s'agissait d'un autre temps désormais révolu où soufflait un vrai vent de liberté et d'aventure : « *Ici, on était au test minier, y'avait rien, on dormait dans des toiles de tentes.* »

⁶⁰ Officiellement, la colonisation prend fin en 1946 avec la mise en place du statut de Territoire d'Outre-Mer.

⁶¹ L'association loi 1901, « La fondation des pionniers » exploite ce mythe pionnier en tant que composante culturelle et identitaire. Voir le site www.fondationdespionniers.com dont la page d'accueil décline un lien au travail de la terre jusque dans le choix de la charte graphique. La mise en page : iconographie du logo représentant un chariot tiré par un bœuf et guidé par un bagnard, photo d'un paysage agricole insérée dans celle d'une terre latéritique, participe pleinement à la représentation de ce mythe. Cette « mise en scène » soutient un discours de présentation du « peuple pionnier » qui, dans l'ordre des droits à revendiquer la terre de Nouvelle-Calédonie, arriverait juste derrière le « peuple premier » : « La multitude d'origines des populations vivant en Nouvelle-Calédonie a fait que se sont créées, au cours des années, de nombreuses amicales regroupant les membres des différentes communautés. A ce titre, seuls les descendants des colons, peuple fondateur de la Nouvelle-Calédonie moderne, n'étaient, jusqu'à présent, pas représentés. Depuis 2003, c'est chose faite avec la "Fondation des Pionniers" qui tente de rapprocher les « vieilles familles » calédoniennes et ceux qui se sont joints à elles dans la mise en valeur de ce pays, par le biais de rencontres amicales, de réunions, de bals, etc. »

C'était fin 1990, début 1991». Cet énoncé est comme un écho au lyrisme de l'extrait relevé par Eddy Banaré dans *le Moniteur* du 27 février 1872 (2010, 147) :

« Venus en Nouvelle-Calédonie « on prospect », comme disent les Anglais, c'est-à-dire à l'aventure, ainsi qu'il arrive presque toujours pour cette élite de la population minière, dans le sein de laquelle se recrutent ces hommes, prospecteurs par nature, en qui Dieu a mis, pour le bien général, cet instinct ou cette faculté plus forte que l'âpre amour du gain qui traîne à leur suite les spéculateurs et les manœuvres des mines : Hook, Piper, Borgnis et Bailly partirent de Nouméa, légers de provisions, d'outils et d'argent, mais le cœur plein d'espérance. »

Cette littérature grise qu'Eddy Banaré qualifie de « quasi épique » circule dans la colonie. Elle forge le mythe pionnier qui transforme les aventuriers en orpailleur ou stockman⁶² à l'époque des premières migrations puis en « rouleur » au moment du premier boom du nickel. Ce héros des temps modernes qui ne connaît ni maître ni loi, ne doit sa réussite qu'à sa force et sa grandeur d'âme. Cette figure de l'industrialisation des premiers sites d'extraction rejoindrait la lignée (Banaré 2010, 148) : « *du peuple de la mine* ».

Les activités minières et en particulier toutes celles qui ont un lien direct avec l'extraction, ont conservé une valeur particulière mêlant une forme du divin : (Banaré 2010, 148) « *le peuple élu gratifié d'un don divin* » au sacré des forces de la Terre telles qu'elles peuvent s'exprimer dans la culture Kanak⁶³. La tension entre ces deux dimensions fait partie intégrante de l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie et de l'exploitation des ressources minières, domaine d'activités dont les kanak ont été exclus jusqu'à la fin de la politique de l'indigénat après la deuxième guerre mondiale.

1.6.2 Du pionnier au rouleur

Le camion symbole du travail sur mine⁶⁴ est associé à ce mythe pionnier comme en témoigne un article paru en juin 2005 dans la revue de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) :

⁶² Le personnage du stockman perdure encore aujourd'hui dans le mythe calédonien. Homme de la nature et de la terre, il est indissociable de son cheval et des rodéos qui animent les fêtes villageoises de la côte Ouest (foire de Bourail, de Koumc, fête du bœuf à Païta...)

⁶³ Voir site la page consacrée à l'économie du nickel sur le site de Nouvelle-Calédonie 1^{ère} : http://nouvellecaledonie.la1ere.fr/infos/dossiers/economie-le-nickel-de-nouv_ellecaledonie Le 15 août 2002, à peine quelques jours avant l'ouverture à Johannesburg du Sommet de la Terre, le représentant du Conseil national des droits du peuple autochtone de Nouvelle-Calédonie lançait un véritable appel à la solidarité internationale contre le projet Goro Nickel : « *En pays kanak, la terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme kanak qui appartient à la Terre qui est le fondement de son existence spirituelle, matérielle et culturelle.* »

⁶⁴ Voir le rapport d'activité de l'Institut Agronomique Calédonien - IAC (2008, 151).

« Toujours en plein exercice minier, une équipe pionnière travaille avec du matériel test sur le plateau de Vale, à plus de 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une quinzaine d'engins, dont six véhicules articulés, grouillent donc sur ce site de 38 hectares »

Tout comme le stockman est indissociable de son cheval et des grands domaines agricoles, le personnage du rouleur est attaché à son camion et à l'activité minière qui n'a cessé d'ouvrir des pistes pour accéder à l'or vert. Lors des visites de chantier organisées par les projets, au Sud comme au Nord, les Calédoniens, toutes origines confondues, n'ont de cesse de vouloir approcher les plus gros camions. Ils apprécient de se faire prendre en photo devant l'un d'eux pour réinvestir l'espace d'un instant ce mythe pionnier⁶⁵

Figure 3 - Le rouleur et son camion (un visiteur pose sur un camion)



Les rouleurs sont des tâcherons, c'est-à-dire qu'ils sont payés au volume transporté. Il s'agit le plus souvent d'une activité individuelle rattachée au régime de la patente⁶⁶. L'ensemble de ces attributs contribue à faire du rouleur un personnage hors norme dans le monde du travail salarié. Les rouleurs disent « *Je me sors un camion* »⁶⁷ en lieu et place de « *J'achète un camion* ». Le choix du mot

⁶⁵ Lors de la première journée porte ouverte sur le site de Vavouto, alors en pleine construction, la direction avait eu l'idée de stationner un énorme poids lourd qui a remporté un très vif succès. Les nouveaux citadins pouvaient, assis à la place du chauffeur, rêver qu'ils n'ont rien perdu de la fibre pionnière de leurs ancêtres.

⁶⁶ Le régime de la patente est particulièrement développé en Nouvelle-Calédonie alors qu'il est abandonné en métropole depuis de nombreuses années. Le site de Direction des Services Fiscaux de la Nouvelle-Calédonie www.dsf.gouv.nc le présente ainsi : « La patente est une taxe qui touche les personnes morales ou physiques exerçant une activité professionnelle. Elle est calculée annuellement en fonction du type et des caractéristiques de l'activité professionnelle. »

⁶⁷ Par extension les particuliers « se sortent » une voiture. La réussite professionnelle se mesure aussi à l'aulne de la puissance du 4x4 acheté (le plus souvent à crédit) avec les premiers salaires.

« sortir » veut bien dire qu'ils investissent le fruit de leur travail dans son outil. L'idéal n'est d'ailleurs pas de sortir un mais plusieurs camions. Le nombre, la cylindrée et le cubage du camion devenant des signes de prestige. Pour ce faire, les rouleurs n'hésitent pas à s'engager dans des crédits très lourds, hypothéquant sur les gains futurs.

Une anecdote permet d'éclairer cet état d'esprit. Un salarié en reclassement suite à son licenciement pour sa fin d'activité de chantier (CDIC) en tant que maçon pour l'usine du Sud, tenait à pouvoir « se sortir » un camion considérant que suite aux mois de travail effectués sur le site il le « méritait ».

Ce lien impalpable entre le mythe pionnier et le personnage du rouleur contribue à réserver le travail de roulage et les métiers de chauffeur et de conducteur d'engins aux « locaux »⁶⁸. Par extension, les travaux de terrassement y compris ceux nécessaires à l'implantation des unités de production : usine métallurgique et centrale électrique des sites industriels sont considérés comme un dû à l'emploi local.

Les projets de Vale et KNS ont eu à prendre la mesure de cette représentation. Dans les deux projets, les activités de terrassement ont été réservées aux entreprises locales par le biais de la sous-traitance. Des partenariats ont été élaborés pour permettre aux entrepreneurs individuels de se regrouper en GDPL⁶⁹ ou en SAS⁷⁰ de manière à pouvoir traiter avec la multinationale et signer des contrats de droit commercial. Le projet de Vale a donné lieu à la création de la SAS Goro Mines. En province Nord, les entrepreneurs se sont regroupés au sein de la SAS Vavouto et du Bureau des Entreprises du Nord (BEN). Dans les deux cas, ces

⁶⁸ Dans le langage courant le mot se définit par opposition aux populations étrangères au Territoire y compris les « métros », expression qui sert à qualifier les français de métropole récemment installés, généralement de manière temporaire dans le cadre d'une résidence de travail.

⁶⁹ Voir site www.adraf.nc : « *Le GDPL est une structure originale qui n'existe qu'en Nouvelle-Calédonie. Créé dès 1982 pour concilier les exigences du droit civil européen et l'organisation coutumière traditionnelle, le GDPL est une structure juridiquement reconnue, dotée de la personnalité morale. Il regroupe des individus attachés entre eux par des liens coutumiers (au sein d'une famille, d'un clan, d'une tribu). Le GDPL est donc principalement constitué de personnes de statut civil coutumier et il est géré par le droit coutumier. Un GDPL peut avoir tout objet.* »

⁷⁰ L'origine de ce montage juridique date de la loi 94-1 du 3/01/1994 en droit du commerce métropolitain. Au départ conçu pour permettre des rapprochements entre grandes entreprises, la SAS a rapidement été adaptée pour servir à des entreprises plus petites. Ce type de société ne limite pas le nombre des associés, mais limite leur responsabilité aux montants de leurs apports établis sous forme d'actions. En outre, les associés peuvent être des personnes physiques ou morales. La Nouvelle-Calédonie adopte les dispositions des différents articles de la loi métropolitaine le 9 novembre 2000. La souplesse des statuts et du montage est promotionnée dans un article paru dans le CCI info de janvier 2002 qui y consacre un dossier pratique dans lequel on peut lire : « *Elle offre une crédibilité à l'entreprise qui peut garder un fonctionnement souple et dynamique adapté à la réalité du marché.* »

montages ont donné lieu à des réclamations indirectes sur l'implication des employés locaux dans les phases de construction des sites industriels. Elles ont entraîné des conflits et des blocages dans l'attribution des permis de travail à de la main d'œuvre étrangère, contribuant par là-même aux tensions entre les dynamiques locales et les logiques internationales en termes de développement économique et social.

.1.7 Les scories de la colonisation

L'ensemble de ces revendications, celles qui touchent à la Terre⁷¹, à sa protection et aux retombées de son exploitation par le biais de la redistribution de dividendes et celles qui touchent à l'accès aux emplois et à la formation met à mal les modèles développés par les projets de construction, en particulier la gestion de la mobilité professionnelle. Elles révèlent les scories laissées par l'histoire de la colonisation et des migrations de travail. Historiquement, les flux de travailleurs étrangers sont liés à la vitalité de l'activité minière⁷². La migration est forte quand la demande est importante et que le cours du nickel grimpe comme ce fut le cas lors des différents « booms du nickel ». Elle ralentit en période de baisse des cours du minerai, laissant derrière elle celles et ceux qui ont pris souche et qui de ce fait cherchent à trouver leur place dans la société de l'époque. Concrètement, la période coloniale a non seulement spolié les kanak de leur terre et des retombées financières de l'exploitation des ressources naturelles, elle les a aussi tenus à l'écart des activités salariales et leur a fait craindre de devenir numériquement minoritaires du fait des vagues d'immigration venues s'installer en Nouvelle-Calédonie.

L'implantation des nouveaux projets miniers réveille la mémoire de l'ensemble de ces souvenirs anciens. Le processus de décolonisation engagé dans le cadre des accords de Bercy et Nouméa en est symboliquement nourri. Cette dimension mémorielle transcende les aspects politiques, économiques, sociaux et

⁷¹ Terre avec un T majuscule pour traduire la dimension symbolique du mot dans la culture kanak qui allie l'homme, la nature, les langues dans une unité ontologique.

⁷² Voir le site : <http://histoire-migration-travailleurs-sous-contrat-en-nc.over-blog.com>

Voir aussi l'émission « Itinéraires » diffusée le 16 mai 2012 sur la chaîne Calédonie première qui raconte l'histoire des travailleurs sous contrats travaillant sur le massif du Koniambo au début du XX^{ème} siècle. Monsieur Dang est le fils d'une femme venue travailler sur ce massif. Son père est mort au travail. Un siècle plus tard, le projet KNS investit ce même massif en partenariat avec la SMSP dont Monsieur Dang est le PDG.

culturels. Le développement des projets miniers et par voie de conséquence l'attribution des contrats de sous-traitance et l'accès aux emplois sont irrémédiablement liés à la prise en compte de ce ressenti calédonien, comme en témoigne le travail d'enquête réalisé par Sonia Grochain sur le projet de l'usine du Nord⁷³. L'arrivée en Nouvelle-Calédonie de personnels détachés de leurs entreprises pour venir travailler à la construction des futurs sites industriels s'inscrit dans cette dialectique. La venue de ces travailleurs est reconnue nécessaire au déroulement du processus de décolonisation mais elle est aussi contraire à ses objectifs. La rencontre interculturelle entre ces populations allochtones, de langues et de cultures très diverses et différentes de celles connues localement est entachée par l'histoire coloniale et les vieux mythes qu'elle véhicule.

.2 Les projets de Vale et KNS, des chantiers de construction multidimensionnels

.2.1 Les grands projets de construction, des phénomènes éphémères

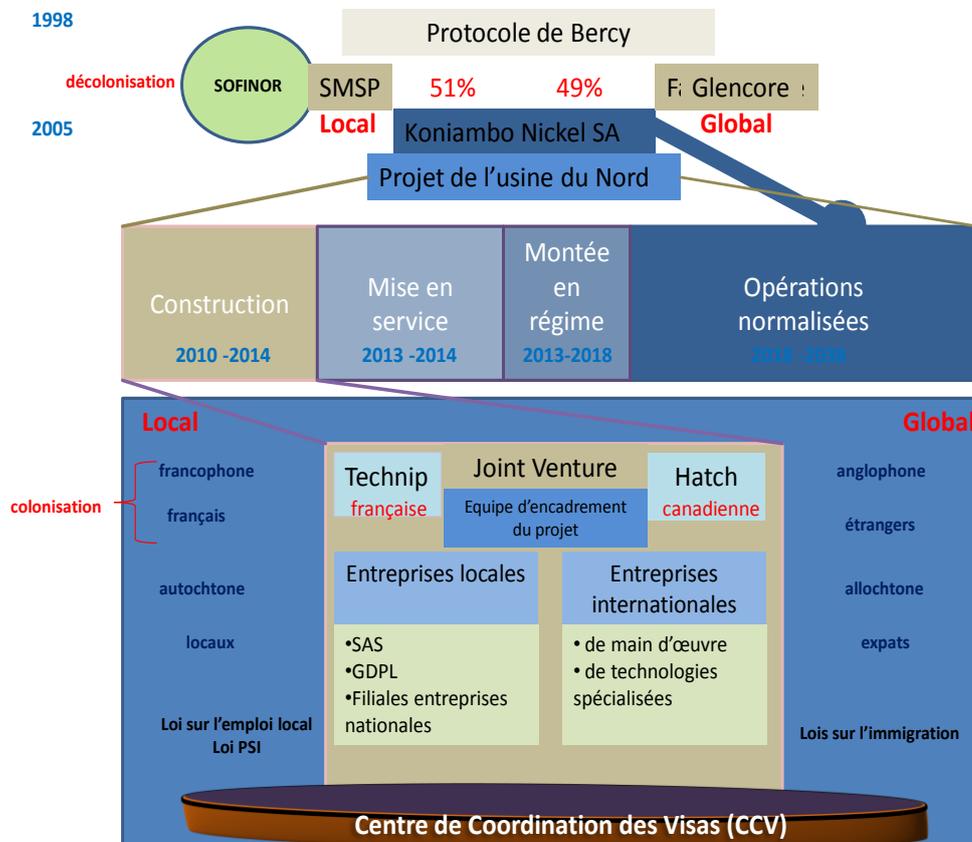
Par nature, les phases de construction des grands projets miniers sont des phénomènes éphémères et atypiques à l'échelle du temps et de l'activité des grands projets miniers. Elles précèdent l'exploitation composée de l'extraction du minerai et de sa transformation dans des unités industrielles⁷⁴. Ces phases antérieures à la production, cruciales pour la vie des projets du fait de l'investissement qu'elles représentent, occupent plusieurs milliers d'individus de toutes nationalités et langues en divers endroits de la planète et concentrent une part d'entre eux sur les sites de construction. Le déplacement de ces populations vers ces sites de construction doivent être conformes aux réglementations internationales et locales en matière de circulation, de résidence et de travail des personnes qui, de ce fait, doivent répondre aux critères d'éligibilité en termes de visas et de permis de travail.

⁷³ Sonia Grochain, 2013, *Les dynamiques sociétales du projet Koniambo*, IAC éditions.

⁷⁴ Les procédés industriels utilisés sur les sites de Goro et Vavouto ne sont pas les mêmes mais dans les deux cas, ils ont requis la construction d'une centrale électrique.

Comme le montre la partie haute du tableau ci-dessus la planification de ces chantiers de construction se réfère à des modèles internationaux éprouvés qui distinguent quatre phases :

Figure 4 - Le chantier de construction de KNS, un projet multidimensionnel



La complexité du contexte est matérialisée par la difficulté à définir des catégories adaptées à la situation (bloc bleu bas du tableau, colonnes local, global)

A titre d'exemple, l'intitulé « locaux » renvoie à des représentations différentes en fonction du référent.

Le binôme oppositionnel « locaux », « expats » qui correspond, pour le projet à une différence de statut professionnel (salariés détachés, versus salariés employés localement) et « français », « étrangers » qui sert à l'examen des demandes de permis de travail ne recouvrent pas les mêmes réalités.

Pour le projet, le « local » est un individu employé localement pour lequel l'entreprise cotise à la Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs salariés (CAFAT) par opposition à un salarié détaché qui continue à cotiser dans son pays de résidence. En conséquence, rien ne s'oppose à ce qu'un local soit un étranger avec permis de travail inscrit à la CAFAT ou à l'inverse qu'un français soit un « expat ».

Dans le parler courant calédonien, le « local » est celui qui, né en Nouvelle-Calédonie, est prioritaire en matière d'emploi local. Dans cet esprit, les français de métropole (cotisants ou non à la CAFAT) ne sont pas, tout comme les étrangers, des « locaux ». En revanche, il peut y avoir un glissement entre la notion de « local » et celle « d'autochtone ». Il sera alors question de kanak.

- La construction (Construction) à proprement dite employant majoritairement une main d'œuvre peu qualifiée encadrée par des chefs d'équipes, des superviseurs, des chefs de chantier dans les différents corps de métiers afférents à cette phase qui commence avec le terrassement et se termine avec l'instrumentation électrique.
- La phase pré-opération (Pre-ops) qui consiste en une période de tests des équipements à vide pour en vérifier leur conformité réglementaire. Cette phase requiert la participation de techniciens et de représentants des fournisseurs aux côtés des équipes de construction prêtes à intervenir en cas de modifications à faire.
- La mise en route (Commissioning)⁷⁵ correspond à la dernière phase de tests. Ceux-ci se font équipement par équipement puis système par système jusqu'à parvenir à ce que toute la chaîne de production soit opérationnelle. Elle emploie majoritairement des ingénieurs expérimentés dans les procédés de l'industrie développée, des techniciens mais aussi de la main d'œuvre qualifiée pour faire les modifications et ajustements requis. En outre, elle mobilise des experts, des représentants de fournisseurs qui accompagnent la mise en place des systèmes de production.
- La montée en régime (Ramp up) est la dernière phase du cycle avant la production dite stabilisée. Cette période qui peut s'étendre sur plusieurs années est dépendante des conditions de la production. Les aspects techniques ne sont pas les seuls à être pris en compte. Il s'agit également de la phase de stabilisation des effectifs en lien avec l'acquisition des compétences et pratiques liées au développement d'une industrie sophistiquée.

En outre, à tout moment, il peut également s'avérer nécessaire de faire venir des spécialistes pour répondre à des situations d'urgence, panne d'un équipement, incident technique.

⁷⁵ Le terme anglais de commissioning initialement relié à la construction navale correspond à ce qui se nomme en français « le lancement », soit le moment où le navire est libéré de son ber pour aller flotter dans le port. Dans l'industrie, il correspond désormais à la période de mise en route des équipements avant l'entrée en production. Il est employé internationalement pour qualifier cette phase très critique des projets qui révèlent les mal façons, les problèmes d'ingénierie, les soucis techniques.

De plus, ce découpage en phases n'est pas strictement linéaire. En fonction des unités et des équipements, elles s'imbriquent. A titre d'exemple, la stratégie de construction de KNS a eu pour conséquence le chevauchement des quatre phases entre le 10 avril 2013, date de la première coulée technique de nickel et le 31 décembre 2013, date officielle de fin de la construction.

La fin de ces périodes critiques pour les investisseurs, est programmée avant même que les premiers travailleurs n'arrivent sur le site⁷⁶. En revanche, les données prévisionnelles produites par des logiciels très performants ne cessent de venir se confronter à la réalité concrète de l'avancement des travaux. Une des particularités de ces grands chantiers est en effet de combiner l'utilisation des nouveaux outils du numérique et la réalisation d'ouvrages de construction qui exigent la contribution d'une main d'œuvre nombreuse et disciplinée. L'écart entre ces deux dimensions requiert des réajustements permanents dans des domaines très divers – de la logistique à la sécurité en passant par la mobilisation du personnel en concordance avec l'avancement des différents chantiers relevant d'une myriade de sous-traitants locaux et internationaux. La coordination des activités est l'un des enjeux majeurs dans la programmation des travaux. Elle dépend des modèles organisationnels développés de manière virtuelle et au-delà, des interactions entre les équipes en activité sur le chantier. De fait, ces grands chantiers ne sont plus seulement dépendants de la capacité de travail de la main d'œuvre employée, ils sont aussi tributaires des compétences communicatives développées à tous les niveaux de l'organisation. Ces échanges sont compliqués par la diversité des langues et des cultures impliquées dans la réalisation du projet.

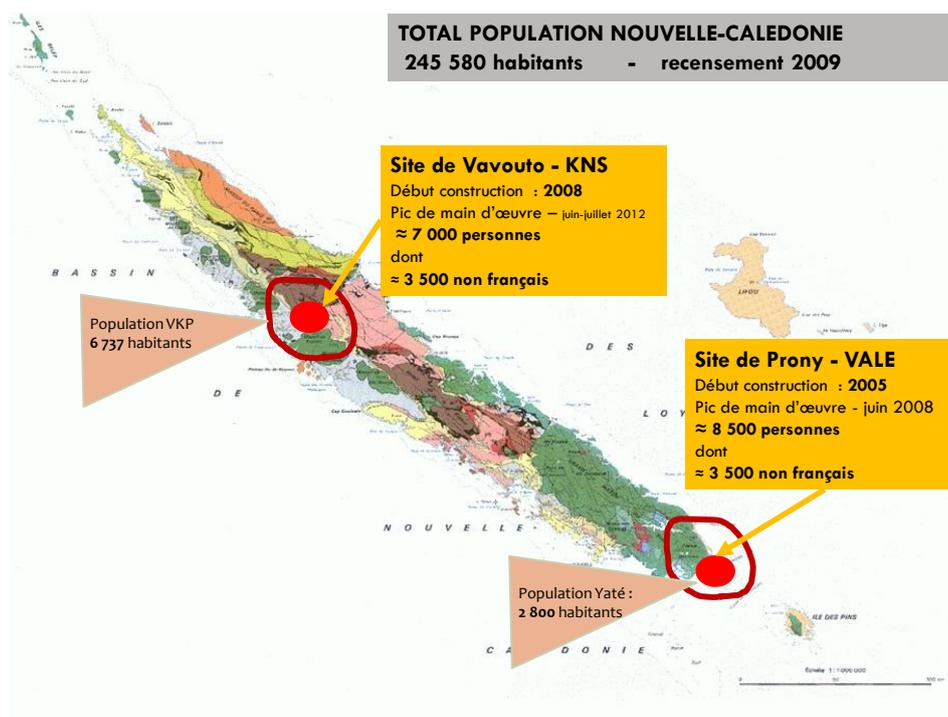
.2.2 Une population hétérogène et plurilingue

L'ensemble des phases d'un projet de construction mobilise un ensemble très hétérogène de personnels : de la main d'œuvre formée aux consignes de santé sécurité imposées par les normes internationales en matière de grands chantiers, des techniciens, de l'encadrement de terrain, de l'encadrement supérieur, des ingénieurs spécialisés dans des domaines très variés, des experts, des représentants de fournisseurs... Dans une économie mondialisée, ces besoins en compétences et

⁷⁶ A titre indicatif, le projet de KNS prévoit d'atteindre sa pleine production cinq ans après la première coulée technique de nickel, laquelle a eu lieu le mercredi 10 avril 2013.

savoir-faire vont de pair avec la présence d'individus d'origines nationales, sociales, culturelles, linguistiques et professionnelles très diverses. A titre indicatif les sites de Vale et KNS (Figure 3) ont chacun mobilisé, au pic de leur activité de construction, près de 8 000 individus représentant près d'une cinquantaine de nationalités et plus de cents métiers référencés d'après le ROME⁷⁷.

Figure 5 - La population des projets de Vale et KNS



Il est en revanche très difficile de savoir combien de langues y ont été parlées au fil des années. Elles n'ont pas été référencées de manière systématique. De toute évidence, l'anglais, dans sa version appauvrie, le globish⁷⁸ est le véhiculaire le plus employé. C'est la langue des échanges intercommunautaires qui sert aussi bien à manger à la cantine qu'à travailler sur le site. Tout le monde s'y est mis. Elle est souvent agrémentée d'un jargon propre au projet et soutenue par un langage

⁷⁷ Le ROME, Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois est l'outil de référence français en matière d'emploi. Les multiples activités professionnelles des grands projets ont été référencés à ce code suite à un important travail de transposition entre les logiques organisationnelles propres aux entreprises internationales et les pré-requis de la législation en matière d'emploi local applicable en Nouvelle-Calédonie.

⁷⁸ Mot construit à partir de l'expression « global english » tel que le décrit David Crystal dans ses ouvrages sur le sujet et dont Catherine Tasca⁷⁸ donne la définition suivante dans le rapport qu'elle a rédigé pour le compte de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLF) : « L'internationalisation des échanges impose l'usage d'une langue commune ou plutôt d'un véhicule de communication universel qui est aujourd'hui "l'anglais", en fait un anglo-américain d'usage, très appauvri, qui a envahi le monde du commerce, des affaires, de la diplomatie, de la recherche et des technologies. ».

gestuel qui illustre ce que les mots peinent à dire⁷⁹. Le vocabulaire technique anglais y figure en bonne place à côté de mots ou d'expressions d'usage plus courant qui servent à la vie sur site. Dans certains cas, il n'est même plus possible de dire de quelle langue il s'agit tellement ce lexique est rentré dans les mœurs de la vie de chantier. C'est le cas des acronymes qui sont particulièrement présents dans les conversations. Il est question de DLP (Demande de Laisser-Passer) de TRF (Transport Requisition Form) vocabulaire que tout le monde comprend et rattache à un document, une procédure...

Tout nouvel arrivant, quelles que soient sa nationalité et sa langue de communication doit rapidement intégrer ces pratiques langagières propres au site au risque de ne pas pouvoir circuler, travailler, manger, dormir. Le français est aussi très présent compte-tenu du nombre des salariés et sous-traitants locaux et aussi parce que c'est la langue de l'administration et des communications avec les populations voisines. Cependant, dans les bureaux de l'équipe d'encadrement du projet, il est plus fréquent de surprendre des conversations en anglais qu'en français. Sur les zones d'activités du chantier, l'anglais est également très représenté, il côtoie alors les langues communautaires des salariés des entreprises sous-traitantes. Sur le projet de Vale, la plus grande communauté étrangère était philippine. Les salariés des deux entreprises de main-d'œuvre étrangère intervenaient dans tous les zones de construction du site. En conséquence, le tagalog était bien représenté. Partout sur le site, des consignes étaient affichées dans cette langue. Sur le site de Vavouto, les entreprises de main d'œuvre ont recruté des travailleurs de diverses nationalités. L'entreprise chinoise en charge de la construction des unités métallurgiques a fait venir le plus grand nombre de travailleurs étrangers, tous chinois. Au pic de la construction, ils furent plus de 1 000 à séjourner ensemble sur la base vie. Une cantine leur était réservée, de même que plusieurs bâtiments de dortoirs. La plupart d'entre eux venaient de villages voisins mais cela ne suffit pas à confirmer que tous avaient la même langue d'appartenance. En revanche, tous ne parlaient pas anglais. C'était également le cas des travailleurs thaïs, philippins, coréens employés de l'autre grande entreprise de main d'œuvre. D'autres sous-traitants internationaux ont fait appel à de la main d'œuvre indonésienne ou

⁷⁹ Voir Anne Morel-lab *L'impalpable au travail Contacts de langues en milieu industriel multilingue Etude contextualisée dans le cadre du projet Goro-Nickel en Nouvelle-Calédonie*, 2008 Université Stendhal Grenoble, France.

indienne. Là encore une part non négligeable de cette main d'œuvre ne connaissait pas l'anglais. Sur le plan conversationnel, les échanges avec ces travailleurs passaient donc nécessairement par l'intermédiaire d'un traducteur. Il est arrivé qu'il faille faire appel à une double traduction de la langue locale vers l'anglais puis vers le français, par exemple dans le cas des visites médicales obligatoires au moment de la demande de renouvellement de permis de travail. Parallèlement à ces grands groupes partageant une ou plusieurs langues communautaires, d'autres langues sont aussi présentes sur le site. Les langues d'appartenances des travailleurs locaux qui les utilisent dans leurs échanges entre eux, celles des individus salariés des entreprises internationales détachés sur le site en tant que technicien supérieur ou ingénieur. Ceux-là ont souvent moins d'occasion de pratiquer leur langue sauf sans doute dans leurs échanges à distance avec la famille via Skype⁸⁰. Sur le site de Vavouto, les hispanophones ont cependant été assez nombreux pour former un « club » réunissant majoritairement des nationaux d'Amérique latine. Ce club informel fut surtout un prétexte pour se retrouver lors de soirées organisées par l'un ou l'autre. Sur les deux projets, la communauté canadienne francophone est bien représentée. Au fil du temps, quelques expressions québécoises ont fini par se mêler à la conversation à côté d'autres totalement calédoniennes. Ce méli mélo linguistique reste cependant très marginal. Il sert essentiellement à échanger dans le registre de la convivialité et des relations sociales. Compte-tenu de la volatilité des activités et de l'extrême mobilité des personnels impliqués dans la réalisation de ces grands projets, seule une enquête quantitative de grande envergure aurait pu permettre de déterminer le nombre de langues pratiquées sur ces sites industriels. En revanche, il est possible de connaître à l'unité près le nombre de dossiers de demandes de visa et de permis de travail qui ont été montées par les entreprises pour permettre le déplacement de leurs salariés non-français sur ces sites de construction.

Ainsi, par nature, ces grands chantiers s'inscrivent dans des dynamiques de mobilités géographiques de plus en plus volatiles, représentatives de phénomènes plus larges observés à l'échelle de la planète. (en complément voir annexe C, volume 2, p. 17 -31 sur l'organisation des grands projets).

⁸⁰ Le soir, les écrans d'ordinateur des personnes installées en plein air près des relais wifi de la base vie font des tâches de lumière colorée dans le paysage du site.

.2.3 La mobilité internationale, enjeu de l'industrialisation du XXI^{ème} siècle

Les phénomènes migratoires font partie de l'histoire du peuplement de la planète. Cependant, les formes et le volume de ces migrations sont en perpétuelle évolution. Le Centre de développement de l'OCDE⁸¹ rappelle en introduction de la publication *Repères n° 69* datée de juin 2008 que ces phénomènes se sont largement amplifiés au cours des trente dernières années.

« Les migrations font partie intégrante de la mondialisation. Dans les pays de l'OCDE, la proportion de personnes vivant ailleurs que là où elles sont nées a plus que doublé entre 1985 et 2005. Pour environ la moitié d'entre elles, il s'agit de migrations entre pays industrialisés. Mais les migrations de pays en développement à pays développés ont, elles aussi, augmenté sensiblement pour plusieurs raisons. Au-delà des motivations politiques (persécutions dans le pays d'origine par exemple), les facteurs économiques apparaissent comme de puissants moteurs : en émigrant, les gens espèrent améliorer leur emploi, leur salaire et leurs conditions de vie. »

L'accroissement de ces déplacements a fait apparaître la notion de « mobilité » dont l'emploi s'applique à une variété infinie de cas de figures ne relevant pas des mêmes dynamiques et n'impliquant pas les mêmes conséquences ⁸²:

« La mobilité peut concerner un changement de poste dans une même entreprise, une même branche industrielle ou un même secteur économique, mais aussi entre différents secteurs (d'une université à une entreprise, par exemple) ou entre différents pays. La mobilité internationale est souvent déterminée de manière approximative par des indicateurs de stocks (résidents étrangers ou nés à l'étranger) et non de flux (changement de situation ou déménagement à l'étranger). À cela s'ajoute la difficulté de faire la distinction entre mobilité temporaire et migration. »

En Nouvelle-Calédonie, ce premier niveau de complexité, inhérent à la nature même des grands projets de construction où que ce soit dans le monde, est renforcé par le contexte local. Le code du travail calédonien encadre les mobilités temporaires des personnels non-français détachés de leur entreprise pour une période liée à la nécessité de leur activité dans le cadre des projets de construction des sites industriels miniers. Ces articles du code du travail constituent ce qui est

⁸¹ Voir le site www.oecd.org/dev

⁸² Voir *Mesurer l'innovation : un nouveau regard* © OCDE 2010

communément nommé la loi pour Prestation de Services Internationale PSI (voir texte des articles en annexe D, volume 2 p. 31). Ils s'appliquent à l'ensemble du personnel en détachement selon des conditions variables en fonction des statuts professionnels. Ils distinguent les postes d'encadrement⁸³ et de techniciens qui peuvent séjourner sur le territoire jusqu'à 48 mois, sous réserve de l'obtention et du renouvellement annuel du visa et du permis de travail, des postes d'exécution dont les droits au séjour et au travail ne peuvent excéder 18 mois, sous réserve des mêmes conditions d'attribution des visas et des permis de travail que la catégorie « encadrants » (Voir paragraphe 2.3.1, p.52).

2.3.1. Expatrié, un statut professionnel reconnu

Les départements Ressources Humaines des grandes entreprises internationales spécialisées dans la gestion de projets ont pour habitude de parler des « expats », terme qui définit la catégorie du personnel envoyé en détachement dans un pays étranger pour effectuer une mission de plus ou moins longue durée. Il s'agit donc d'un statut professionnel particulier, indépendant de la qualification, du poste ou du métier et de la nationalité de l'employé. Un contrat de détachement d'expatriation comprend un certain nombre de clauses qui vont de la prise en charge de ses frais de transport, de santé et de séjour à une majoration de sa rémunération, négociée pour la durée de son détachement. Ces clauses incitatives recouvrent plusieurs types de mobilité professionnelle, que Philippe Pierre⁸⁴ repartit en :

- **mobilité d'expertise**, visant principalement un transfert de savoir-faire,
- **mobilité d'appartenance**, visant une fidélisation de cadres dits à « haut potentiel » ou « impatriés »,
- **mobilité dite de gouvernance** - visant l'exercice du commandement et de contrôle d'une activité stratégique.

⁸³ Les postes d'encadrement sont liés à des responsabilités en termes de management ou de direction d'équipe de terrain (par exemple, superviseur). La plupart du temps, ils sont associés à des niveaux de qualifications supérieurs à bac +3. Les postes de techniciens correspondent à la reconnaissance officielle (qualification, expérience professionnelle reconnue) d'une compétence technique. Les postes d'exécution ne nécessitent pas les mêmes niveaux de qualification ou d'expérience professionnelle.

⁸⁴ Laura Gherardi et Philippe Pierre, 2008, *Population mobile dans les grandes entreprises : compétences acquises et coûts humains* » Revue Européenne des Migrations Internationales, 2008

Cette répartition s'appliquerait plus particulièrement à la phase d'exploitation qu'aux phases de construction analysées dans le cadre de ce travail de recherche. Néanmoins, elle permet de mettre en lumière un phénomène observé sur le terrain relatif aux postes d'encadrement supérieur, ceux codés « E » pour « expat » chez qui les conditions d'expatriation liées à leur statut professionnel font naître un sentiment d'appartenance à une sorte de caste professionnelle, consciente de ses attributs, âpre à les défendre sur une base contractuelle et garante de la perpétuation du modèle organisationnel développé et entretenu par les grandes entreprises qui les emploient.

2.3.2. De nouveaux cadres à l'international

L'existence de cette caste professionnelle, historiquement constituée d'Occidentaux éduqués dans les universités et grandes écoles des pays développés, commence à être remise en cause par l'arrivée sur le marché du travail, d'individus originaires des pays dits émergents⁸⁵ dont les niveaux de qualification et de compétences sont équivalents à ceux des pays occidentaux. Ceci est plus particulièrement vrai pour les postes d'encadrement intermédiaire ou dans certains domaines techniques. A titre d'exemple, le responsable d'un département du chantier de construction du site de Vavouto, français « expat », ayant réalisé toute sa carrière professionnelle dans le cadre des grands projets de construction, évoquait les difficultés qu'il avait désormais à retenir du personnel philippin composé de techniciens spécialisés détenteurs d'une expertise très recherchée à l'échelle planétaire : « *Ils vont toujours au plus offrant, et comme ils sont loin des niveaux de rémunération et des avantages des Occidentaux, ils font monter les enchères.* » et ce d'autant plus aisément qu'acculturés au modèle économique dominant, dont ils ont suivi les enseignements dans le cadre de leur formation, ils maîtrisent parfaitement les tenants et les aboutissants de leurs actions. Cette pression, non revendicative mais calquée sur les lois du marché, active tous les ressorts du rapport de l'offre et de la demande. Ce faisant, ces cadres participent pleinement au renforcement du modèle dominant à l'échelle mondiale.

⁸⁵ Plus de 65 % des étudiants étrangers aux États-Unis sont originaires d'Asie. Source Base de données de l'OCDE sur l'éducation, 2010.

2.3.3. La vente organisée d'une main-d'œuvre bon marché

Par ailleurs, les grands projets ont traditionnellement recours à une main-d'œuvre dite de masse, faiblement qualifiée capable de s'adapter aux habitudes et aux rythmes de travail des grands chantiers. L'Etat philippin est précurseur dans l'encadrement de ce troisième type de mobilité internationale. L'agence gouvernementale Philippine Overseas Employment Administration (POEA), vérifie les conditions d'embauche et de rémunération de ses ressortissants dont la mobilité internationale constitue un apport en devises étrangères profitable au pays tout entier. Cette vente de main-d'œuvre, organisée au travers d'entreprises de placements, s'est depuis développée dans les autres pays asiatiques⁸⁶. De manière paradoxale, cette mobilité se développe et se diversifie tandis que parallèlement, les migrations temporaires de ces populations peu qualifiées deviennent plus laborieuses, liées à la difficulté d'obtention des visas de séjour. En effet, le déploiement du biométrique, norme d'identification liée « à un glissement progressif dans l'énonciation de la menace terroriste » comme le présente Philippe Bonditti⁸⁷, contribue à l'implantation de véritables frontières virtuelles, plus infranchissables que les frontières physiques et qui n'autorisent pas la libre circulation des individus au-delà des limites de leur pays d'origine.

La tension créée par la tendance contradictoire de deux impératifs : d'une part, la volonté économico-financière des grandes entreprises internationales de faire appel à une main-d'œuvre aguerrie aux conditions et aux normes internationales de sécurité au travail, peu coûteuse, disciplinée et travailleuse, qualités qui répondent aux critères des grands projets et d'autre part, la mise en ordre, programmée par les instances internationales suite aux attentats du 11 septembre 2001, d'un contrôle accru de la circulation des individus, a pour première conséquence l'accroissement démesuré des démarches administratives, des délais et des coûts dans l'obtention des visas de circulation et de séjours auprès des consulats. C'est là une des problématiques auxquelles les équipes d'encadrement des phases de

⁸⁶ Au cours de l'année 2013, il a été plusieurs fois questions des conditions de travail imposées à des travailleurs népalais employés dans les pays du golfe.

⁸⁷ Philippe Bonditti, 2005, *Biométrie et maîtrise des flux : vers une « géo-technopolis du vivant-en mobilité ?* - Cultures & Conflits - Numéro 58

construction des grands projets miniers doivent trouver des réponses fonctionnelles.

Pour information le délai moyen entre le dépôt d'une offre d'emploi et l'obtention d'un permis de travail pour une personne ressortissante d'un pays soumis à visa pour le séjour en Nouvelle-Calédonie a été estimé à 3 mois par les responsables du projet KNS⁸⁸. La normalisation des documents à produire, l'obligation pour les demandeurs de se déplacer en personne du fait de l'application de la norme biométrique ralentissent le processus. De plus, afin de pallier au manque de personnel dans les consulats, ceux-ci délèguent une partie des activités administratives à des sociétés sous-traitantes⁸⁹ pour la prise de rendez-vous et la vérification des dossiers avant leur dépôt. Ces nouvelles modalités contraignantes tendent à déshumaniser le processus et accentuent la non-prise en compte des cas individuels. Les migrations temporaires des travailleurs en masse s'en trouvent compliquées mais ne diminuent pas pour autant⁹⁰.

Ce troisième type de mobilité internationale n'est donc pas comparable aux deux précédents.

Le premier, bien maîtrisé par les grandes entreprises qui l'ont initié pour pouvoir s'internationaliser, est valorisé et valorisant dans le contexte d'une économie mondialisée. Il répond aux exigences des salariés qui acceptent de s'expatrier.

Le second, souvent encore entravé par les contrôles aux frontières, vise une reconnaissance sociale et l'assimilation au modèle dominant pour des individus qui ont su ou pu bénéficier d'un système éducatif et/ou de formations professionnelles calqués sur les pré-requis de ce modèle. Sur le projet de KNS, plus que sur celui de

⁸⁸ Ce délai qui peut paraître long et néanmoins largement raccourci par rapport à un processus normal qui peut prendre jusqu'à plus de 12 mois dans certains cas.

⁸⁹ La mise en place du biométrique a développé un marché international pour des entreprises de service qui se sont spécialisées dans le pré-traitement des dossiers de demandes de visas.

⁹⁰ La complication des processus s'est beaucoup aggravée au cours des sept années de ma recherche. Elle a requis des réajustements permanents et la mise au point d'une veille technologique pour pouvoir rester au fait des changements dans les législations nationales et internationales.

Vale qui est antérieur, les nationaux indiens, philippins et vietnamiens⁹¹ éduqués en anglais et formés aux méthodes de management anglo-américaines occupent des postes d'encadrement intermédiaire précédemment occupés par des Occidentaux.

A l'inverse le dernier, le plus important numériquement, le plus dévalorisé d'un point de vue statutaire et le plus contrôlé dans sa mobilité internationale car perçu comme le plus menaçant sur le plan migratoire, n'offre que peu d'ouvertures pour les individus qui acceptent de se couper de leur milieu et de se séparer de leurs proches dans l'espoir de pouvoir subvenir à leurs besoins économiques. En Nouvelle-Calédonie, la mobilité de ces populations asiatiques ravive le souvenir de migrations antérieures liées à l'exploitation du nickel, celles là mêmes dont il a été question dans le Chapitre 1.

.2.4 Une mobilité internationale encadrée par la loi

Le lancement des grands projets miniers de Vale et KNS, a conduit le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à élaborer une législation spécifique pour encadrer la mobilité de ces personnels détachés par leur employeur pour venir travailler de manière temporaire sur les sites des chantiers métallurgiques.

2.4.1. La loi pour Prestation de Services Internationale (PSI)

Le titre II du livre VI du code du travail de la Nouvelle-Calédonie (Voir détail des articles en annexe D, volume 2, p.31) établit le champ d'application et les règles encadrant le détachement du personnel non français dans le cadre d'une mobilité internationale liée « à l'exécution de travaux de construction ou d'installation d'un ensemble de structures et d'infrastructures destinées aux activités minières et métallurgiques ». Les articles Lp. 621-1, Lp. 621-2, définissent le cadre et les conditions du détachement. L'article Lp. 621-3 en précise la durée maximum y compris les congés payés :

⁹¹ De nouvelles nationalités sont apparues dernièrement sur ce marché international du travail. Ces nationaux d'Europe de l'Est (codés LW), d'Amérique latine ou d'Afrique viennent diversifier le « sourcing » mot employé par les agences de recrutement à l'international qui pistent les compétences à l'échelle de la planète.

« 1° Un an pour le personnel d'exécution. Cette durée peut-être prolongée de 6 mois au plus ;

2° Trois ans pour le personnel d'encadrement, les ingénieurs et les techniciens. Cette durée peut-être prolongée d'un an au plus. »

Ainsi, pour prévenir tout débordement migratoire en lien avec les phases de construction des grands projets miniers, la Nouvelle-Calédonie s'est dotée d'un outil législatif lui permettant de restreindre la mobilité internationale de la main-d'œuvre de masse employée aux activités de construction des unités métallurgiques et à en limiter la durée.

Outre ce contrôle, la législation prévoit aussi l'encadrement des conditions de travail. Les articles Lp.622-1 et suivants précisent la réglementation applicable aux salariés en détachement. Le service main-d'œuvre étrangère de la Direction du Travail et de l'Emploi (DTE), en charge de l'instruction des dossiers individuels de demande de permis de travail pour les non-français en détachement dans le cadre des grands chantiers, vérifie que le contrat de travail signé par le travailleur est bien conforme à la législation applicable en Nouvelle-Calédonie relativement au travail. La DTE veille également au respect du Salaire Minimum Garanti (SMG) et aux droits à congés payés. De plus, l'examen de la demande de permis de travail est conditionné à deux préalables :

- 1- l'assurance qu'aucun demandeur d'emploi inscrit dans l'un des organismes de placement de la Nouvelle-Calédonie n'est en mesure d'occuper le poste,
- 2- la vérification que le demandeur dispose bien des qualifications propres au métier qu'il déclare vouloir venir exercer en Nouvelle-Calédonie.

Le premier point fait l'objet d'une concertation avec l'organisme de placement dans lequel l'offre d'emploi établie par l'employeur est déposée. Le traitement de cette offre requiert son rattachement à un code ROME et au tableau des activités professionnelles⁹² (annexe E, volume 2, p. 35)

⁹² Ce tableau formalisé après des mois de discussion entre les partenaires sociaux définit les conditions d'accès à un métier en fonction de la citoyenneté et de la durée de résidence permanente sur le territoire.

2.4.2. Le tableau des activités professionnelles ⁹³

Lié à la loi de pays sur l'emploi local du 27 juillet 2010 relative à : « la protection, la promotion et au soutien de l'emploi local », ce tableau est le résultat d'un accord interprofessionnel conclu par les partenaires sociaux le 16 décembre 2011. L'arrêté d'extension du gouvernement date du 9 janvier 2012.

Ce tableau est basé sur le code ROME des métiers. Rappelons que ce répertoire et la codification qui s'y rattache ont été conçus et développés par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) pour faciliter la mise en relation des demandeurs d'emploi avec leurs employeurs potentiels. Initialement conçu autour d'une « approche métier », ce répertoire définit les emplois, les conditions de leur exercice et leurs pré-requis. La dernière version, le ROME 3, n'établit plus de lien formel entre une dénomination d'emploi et la qualification requise pour l'occuper, ce qui s'avère être contraire à l'esprit de la loi de pays sur l'emploi local. Il en résulte que tandis que le ROME 3 s'écarte de la notion de métier, préférant des intitulés plus génériques tel : « Electricité bâtiment » codé F1602 dans lequel la lettre F correspond à l'ensemble des activités de la catégorie : « Construction Bâtiments et Travaux Publics » tandis que les 4 chiffres désignent l'activité elle-même, le tableau des activités professionnelles mis au point par les partenaires sociaux calédoniens, conserve le formalisme du lien entre la qualification et le métier. C'est ainsi que comme le figure le tableau ci-dessous, le code F1602 est sectionné en deux sous catégories correspondant à deux niveaux de qualification correspondant à des durées de résidence différentes pour pouvoir prétendre aux conditions d'accès à l'emploi :

Figure 6- Tableau des activités professionnelles (exemple)

CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	F1602	Électricité bâtiment	Electricien industriel	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 5 ans
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	F1602	Électricité bâtiment	Electricien BTP	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans

Il découle de cette présentation un lien formel entre métier et travail qui place l'individu, sa profession, sa formation, sa qualification et son expérience

⁹³ Informations extraites du dossier « Emploi local » accessible en ligne sur le site de la DTE : www.dtnc.gouv.nc

évaluées en années de pratique, au cœur du dispositif du marché de l'emploi calédonien.

L'ensemble des éléments matérialisés dans ce tableau des activités professionnelles et l'établissement d'un contrat de travail de droit français conditionnent l'examen de tout dossier de demande de permis de travail pour un travailleur non-français en détachement sur les grands projets miniers. Ce modèle imposé, fort éloigné de ceux utilisés dans les relations de travail propres aux grandes compagnies internationales, est le plus souvent inconnu des interlocuteurs étrangers, au pire incompris, voire réfuté. Les services RH des grands groupes internationaux n'admettent pas facilement qu'une administration étrangère vienne leur dicter des pratiques et s'immiscer dans la relation contractuelle négociée au cas par cas avec leurs salariés détachés. Les entreprises de main d'œuvre étrangères, ont elles du mal à mettre en œuvre le prérequis calédonien qui requiert entre autre pièce, un examen médical complet établi dans un hôpital accrédité par le consulat de France dans le pays d'origine et un contrat de travail aux normes de droit local⁹⁴. La complexité du dispositif est fréquemment débattue par les entrepreneurs qui en imputent la lourdeur à l'application du modèle administratif français.

.2.5 L'emploi local, ferment du malentendu interculturel

Comme cela vient d'être montré, le dispositif d'instruction des demandes de visa et de permis de travail encadré par la loi PSI prend ses sources dans la prise en compte de la notion d'emploi local telle qu'elle figure dans la législation calédonienne, en harmonie avec le processus de décolonisation instauré par l'Accord de Nouméa et au-delà en lien avec l'imaginaire calédonien qui associe la mine, le travail sur mine, le salariat à un avenir de destin commun.

⁹⁴ Avec la prise en compte de la durée légale du temps de travail qui peut-être étendue à certaines conditions (voir texte loi PSI en annexe D, volume 2, p.31), des congés payés, du minimum salarial et de l'ensemble des conditions sociales applicables en Nouvelle-Calédonie.

2.5.1 L'emploi local, une loi de pays très politique

L'emploi local est un sujet de conversation quasi permanent en Nouvelle-Calédonie dans toutes les couches de la société. Véritable serpent de mer⁹⁵, il recouvrait jusqu'à la promulgation de la loi le 27 juillet 2010, un ensemble de critères plus ou moins flous et souvent mal maîtrisés par ceux qui faisaient usage de l'expression. Dans les faits, il s'agit de donner une priorité d'accès à l'emploi salarié pour les citoyens calédoniens⁹⁶. L'enjeu est de taille dans une économie en pleine expansion qui doit faire face aux contingences de la mondialisation et à la pénurie de main-d'œuvre adaptée à ses ambitions de développement industriel. En outre, l'expression figure dans l'Accord de Nouméa :

« La taille de la Nouvelle-Calédonie et ses équilibres économiques et sociaux ne permettent pas d'ouvrir largement le marché du travail et justifient des mesures de protection de l'emploi local.(...) Afin de tenir compte de l'étroitesse du marché du travail, des dispositions seront définies pour favoriser l'accès à l'emploi local des personnes durablement établies en Nouvelle-Calédonie. (...) Pour cette période, la notion de citoyenneté fonde les restrictions apportées au corps électoral pour les élections aux institutions du pays et pour la consultation finale. Elle sera aussi une référence pour la mise au point des dispositions qui seront définies pour préserver l'emploi local.»

Le caractère éminemment politique de la loi sur l'emploi local transparait également dans le relevé de conclusions du VIII^{ème} comité des signataires de l'Accord de Nouméa qui s'est déroulé à l'hôtel Matignon le 24 juin 2010, et qui prend acte des discussions sur cette loi de pays dans ces termes⁹⁷:

« Concernant la priorité à l'emploi local, elle a été inscrite dans l'Accord de Nouméa et précisée par l'article 24 de la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle Calédonie, qui a renvoyé à des lois du pays le soin de définir la durée et les modalités des mesures destinées à favoriser l'accès des citoyens de la Nouvelle Calédonie, et des personnes justifiant d'une durée suffisante de résidence à un emploi salarié, à la fonction publique de la Nouvelle Calédonie et à la fonction publique communale et à une profession libérale.

Le projet de loi du pays a été adopté par le Congrès le 30 décembre 2009. Sur le fondement de l'article 103 de la loi organique, onze élus du Congrès ont sollicité la soumission de ce projet à une nouvelle délibération du Congrès. Les signataires

⁹⁵ Sur le sujet lire les textes en ligne sur le site du Laboratoire de Recherches Juridique et Economique de l'UNC <http://larje.univ-nc.nc>

⁹⁶ Le tableau des activités professionnelles établit la durée de résidence en tant que critère de citoyenneté. Il n'en est pas de même dans d'autres domaines, plus particulièrement quand il s'agit du corps électoral.

⁹⁷ Extrait du relevé de conclusions du VIII^{ème} comité des signataires de l'accord de Nouméa.

forment le vœu que ce projet de loi de pays puisse être soumis au Congrès à l'occasion de la prochaine session administrative. »

Ce n'est finalement qu'après modification de son titre initial par l'adjonction de la notion de protection, que le Congrès de la Nouvelle-Calédonie votait à l'unanimité la loi de pays sous l'intitulé : « *Loi du pays relative à la protection, au soutien et à la promotion de l'emploi local* »⁹⁸

Le 14 février 2012, la loi de pays entrait en vigueur. Elle venait entériner un des points de l'Accord de Nouméa⁹⁹. Dans les faits, comme le reconnaissait Pierre Garcia, directeur de la Direction du Travail et de l'Emploi de la Nouvelle-Calédonie (DTE) lors de l'émission *Loi sur l'emploi local : efficacité ?*¹⁰⁰, les modalités de la loi s'appliquaient déjà aux grands projets miniers dans le cadre du dispositif mis en place pour répondre aux critères de la loi PSI.

Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, l'encadrement légal du travail se superpose à la vision française du métier. La combinaison de ces deux dimensions, historiques et référentielles, constituent un ensemble spécifique « calédonien » dont le formalisme affiché contribue à complexifier le recrutement et la mobilisation du personnel détaché des entreprises internationales vers les chantiers de construction des sites industriels.

2.5.2. Des écarts qui créent le malentendu interculturel

Les dynamiques locales télescopent les logiques organisationnelles des grands chantiers calquées sur les modes opératoires anglo-américain basés sur la notion de fonction tandis que le référentiel calédonien est centré sur la notion de métier.

⁹⁸ Sur le sujet lire les textes en ligne sur le site du Laboratoire de Recherches Juridique et Economique de l'UNC <http://larje.univ-nc.nc>.

⁹⁹ Cette notion profondément ancrée dans l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie est au cœur de l'activité des CCV.

¹⁰⁰ Programmée dans le cadre du programme *Parler vrai*, le débat réunissait aux côtés du directeur de la DTE, un représentant de la société civile, chef d'entreprise dans une PME de services informatique et le vice-président du MEDEF en charge de l'emploi et la formation.

.2.5.1.1 Métier et poste de travail

Comme vu précédemment, les spécificités néo-calédoniennes en matière d'emploi local reposent sur le tableau des activités professionnelles. Ainsi, tandis que dans le modèle anglo-américain un homme = une fonction (assistant, superviseur, surintendant, coordinateur, manager), le modèle calédonien établit l'équation : un homme = un métier.

Cet écart de référence engendre des différences dans les modes d'organisation et de représentation du monde du travail. En effet, la norme anglo-américaine, celle qui s'est imposée au travers des modes de management développés dans les grandes entreprises internationales, favorise une gestion scientifiquement rationalisée du travail, basée sur les calculs de coûts de production.

L'établissement de ratios (de rendement, de productivité, de performance...) et les formules de calcul du type : Homme/heure ou homme/mois se prêtent à des représentations graphiques, courbes tandis que les organigrammes établissent les liens, hiérarchiques ou non, entre les individus rattachés à une même structure. Les chaînes de décision et de responsabilité y sont clairement réparties et rattachées aux fonctions identifiées. Elles s'en trouvent désincarnées. L'individu n'y figure que par son identité reliée à un titre comme le montrent les badges individuels. Le changement d'un individu par un autre n'est pas problématique tant que la fonction perdure.

A l'inverse, l'approche métier valorise l'individualité, considérée comme un tout intègre, indivisible, autonome et responsable. Cette vision, historiquement reliée à celle du travail artisanal, véhicule une dimension personnelle et une valeur patrimoniale comme cela se retrouve dans les entreprises à caractère individuel ou familial qui constituent la plus grande part du tissu économique calédonien¹⁰¹. En français, les expressions du langage courant : « le bel ouvrage », « fier de son métier » et la question posée aux enfants dès leur plus jeune âge : « Quel métier tu voudras faire quand tu seras grand ? » en sont les véhiculaires. Cet attachement à la

¹⁰¹ En Nouvelle-Calédonie, 96% des entreprises emploient moins de 10 salariés (TPE) (donnée de l'ISEE, Institut de la Statistique Calédonien en 2010). Ce chiffre comptabilise l'ensemble des patentés qui pour la plupart sont des travailleurs indépendants comme dans le cas du rouleur.

valeur du métier prime sur celui à l'emploi dont il est intrinsèquement dépendant. En France métropolitaine, alors même que la protection sociale y est souvent plus favorable que dans d'autres pays développés, il n'est pas rare que la perte d'emploi, soit considérée par le travailleur comme une remise en cause de sa capacité à exercer son métier.

Sur les sites de Vale et KNS, les différences de représentations dans le rapport au travail engendrent des tensions entre les français et leurs collègues anglophones. La généralisation de l'anglais en tant que langue d'échange contribue à cette frustration : « What's your job ? » ne signifie pas la même chose que : « Quel est ton métier ? » A la première question se rattache la notion d'occupation professionnelle et de rémunération, tandis que la seconde véhicule le parcours de formation, le diplôme, la qualification.

La présentation des Curriculum Vitae est représentative de cette différence. Ceux établis en anglais par les entreprises internationales de main-d'œuvre non qualifiée indiquent à la rubrique métier : « helper », ce qui a été traduit en français du tableau d'activités des métiers par : « assistant des travaux publics et du gros œuvre », titre qui occulte les autres activités telles que « porteur de tubes de structures métalliques », « poseur de tuyaux » ou « tireur de câbles électriques », qui ne portent pas de titre de métier mais correspondent néanmoins à une occupation professionnelle donnant lieu à rémunération. En revanche, la rubrique expérience professionnelle fait état des compétences acquises en situation d'activité professionnelle sur les grands chantiers. L'accent est mis sur le fait que le salarié sait travailler en toute sécurité en suivant les consignes transmises, toutes choses attendues d'un travailleur polyvalent dans le cadre d'un grand chantier industriel.

Ainsi, la question de l'emploi local en Nouvelle-Calédonie et son entrée « métier », de par le contexte dans lequel elle s'exprime, prend valeur de démonstration formelle de l'incompatibilité fonctionnelle du modèle anglo-américain, à l'œuvre dans les grands chantiers se développant sur son territoire et le tableau d'activités des métiers qui dicte l'application des lois sur le travail en Nouvelle-Calédonie. La rencontre forcée entre ces deux visions oblige à la création d'outils de transposition.

.2.5.1.2 La nécessité d'une transposition

L'envergure des enjeux économiques (pour les compagnies minières) et politiques (pour les instances de la Nouvelle-Calédonie) et l'obligation de réussite qui en découle, forcent les protagonistes à développer des outils de transposition, des interfaces qui permettront de corréliser ces deux approches antagoniques.

Le formalisme des modèles ne pouvant être contourné, il a fallu inventer des modes de fonctionnement concertés, adaptés et adaptables aux évolutions constantes des projets et de leur environnement et qui permettent à chacune des parties d'opérer dans sa sphère selon ses principes.

C'est ainsi que, au Sud comme au Nord, la création des (CCV) s'est imposée par nécessité (voir présentation détaillée en annexe F, volume 2, p.39-43). Ces services intégrés ont en charge les demandes de visa et de permis de travail pour toute personne non-française détachée dans le cadre d'une mobilité professionnelle. Outre l'accompagnement individuel des entrepreneurs et le soutien aux administrations dans le pré-traitement des dossiers de demande, l'objet des CCV est de mettre en synergie les impératifs d'un chantier de construction : ceux des entrepreneurs internationaux avec ceux des partenaires institutionnels, administratifs et politiques de la Nouvelle-Calédonie. Charge à eux de développer des outils fonctionnels, pour partie constitués par des modes opératoires (des procédures), des mécanismes de transposition linguistique (des traductions) et pour l'essentiel de contacts permettant de comprendre et faire comprendre. Ces échanges, informels lors des conversations au téléphone ou par courriels entre les agents et leurs interlocuteurs non-français¹⁰², peuvent aussi être formels dans le cadre de rencontres de concertation entre les représentants du CCV et les administrations¹⁰³.

La mise en place des CCV démontre donc l'incapacité d'un modèle externe, aussi dominant soit-il, à fonctionner sans prise en compte du contexte et de ses

¹⁰² La contribution des agents du CCV à ces mécanismes de transposition sera traitée en deuxième partie de ce travail.

¹⁰³ C'est le cas des Commissions sur la Main d'œuvre Etrangère(CMOE) pilotées par le Cellule d'Accompagnement de l'Usine du Nord (CAUN).

dimensions spécifiques. De ce point de vue, le rattachement administratif de la Nouvelle-Calédonie à des pratiques et des référencements français offre un cadre exemplaire. De fait, le maillage entre les composantes locales et globales est d'autant plus délicat que le contexte est particulier. Le phénomène des grands chantiers est lié à la démesure de son éphémère gigantisme multi-situé tandis que la durabilité de la Nouvelle-Calédonie est dépendante du processus de décolonisation encadré par des accords négociés entre les différentes forces politiques du territoire et l'Etat français, garant de la mise en œuvre de ces accords.

En conclusion, ce premier chapitre de présentation du contexte de la Nouvelle-Calédonie au moment où de nouveaux partenaires industriels s'y implantent, a permis de rendre visible les enjeux qui pèsent sur les phases de construction des projets métallurgiques en cours de développement. Le projet de société de ce territoire *sui generis*¹⁰⁴, inscrit dans un processus de décolonisation ; les conditions économiques, sociales et politiques qui y sont rattachées génèrent de fortes tensions sociales et culturelles. Cet enjeu de destin commun qui pèse sur cette société multiculturelle est palpable dans le monde du travail, comme l'a montré Jean-Pierre Segal¹⁰⁵ dans la monographie rédigée à partir des entretiens réalisés dans plusieurs PME de la Nouvelle-Calédonie dans le courant de l'année 2007.

Les grands projets miniers de Vale et KNS s'inscrivent parfaitement dans cette dynamique multiculturelle. Les phases de construction, période éphémère à l'échelle du temps d'exploitation des sites miniers et volatile du fait de l'enchevêtrement des activités qui s'y déploient, constituent un terrain d'étude privilégié pour observer de manière empirique les interactions entre le local et le global, l'histoire coloniale et l'imaginaire d'un avenir de destin commun et les manières dont tout cela se met en mots.

¹⁰⁴ L'expression latine : « de son propre genre » rattachée à la Nouvelle-Calédonie qualifie bien la spécificité de son statut et des textes juridiques s'y référant.

¹⁰⁵ Segal, J.P., 2009, Le monde du travail au cœur du destin commun. DTE

*Une « science de l'homme » devrait commencer
par rétablir l'expérience dans ses droits.
Jean Bazin, Questions de sens pp13-34*

Chapitre 2 – Choix méthodologique : un point de vue décentré

Face à cette complexité multidimensionnelle et dans une volonté délibérée d'opter pour un point de vue décentré, la méthodologie choisie combine approche qualitative avec étroitesse du point de focale. Elle s'articule autour des notions suivantes qui sont détaillées au fil de ce chapitre :

- Focalisation point 1
- Reliance point 2
- Contextualisation point 3
- Participation-observante point 4

Toutes sont empruntées à divers courants des sciences humaines et sociales démontrant par là même la première spécificité de la méthodologie mise en œuvre : son « opportunisme méthodique » (Girin, 1989) qui combine une transdisciplinarité disciplinaire à l'observation et l'analyse des pratiques dans une approche ethnographique.

Le point 5 intitulé « la boîte à concepts » présentera les outils mis en place pour analyser ces pratiques, en particulier « les binômes notionnels » mis au point pour permettre d'articuler les diverses dimensions de la recherche.

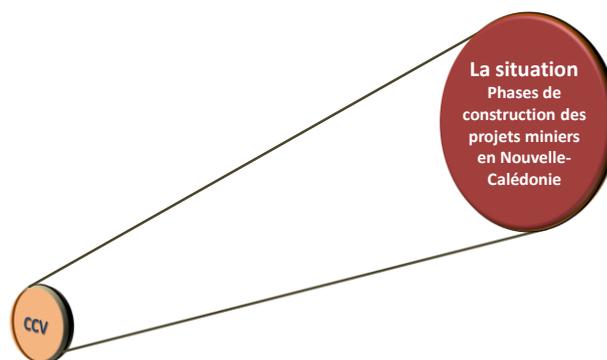
Le point 6, dernier de ce chapitre détaillera l'approche et les techniques utilisées pour la constitution d'un « corpus contextualisé », composé pour l'essentiel des biographies langagières et des cartes des rhizomes des pratiques langagières des agents du Centre de Coordination des Visas, point de focale de la recherche de terrain menée au cours de cette thèse.

.1 La focalisation

A Vale comme à KNS, mon enquête de terrain est arrimée à la petite équipe du Centre de Coordination des Visas (CCV) avec laquelle je travaille de manière quasi quotidienne soit parce que, comme sur le projet de Vale, mes activités de salariée en charge des ressources humaines m'amènent à travailler en lien avec les partenaires sociaux sur les problématiques d'emploi local, soit, comme c'est le cas sur le projet de KNS, parce que j'interviens en tant que formatrice accompagnatrice auprès de l'équipe des agents employés au traitement des dossiers de demandes de visa et de permis de travail.

De par leurs fonctions (voir détail en annexe F, volume 2, p.39-43) et leur localisation géographique à Nouméa et donc à distance des sites de construction, ces centres offrent un angle de vue tout à fait adapté à la démarche adoptée. Indéniablement raccordés aux activités des projets, ces services support non opérationnels, interfaces entre les équipes d'encadrement du projet, les représentants des entreprises sous-traitantes qui emploient de la main d'œuvre étrangère et les divers services administratifs de la Nouvelle-Calédonie en charge des questions d'emploi et d'entrée des travailleurs non-français sur le territoire, se prêtent parfaitement à la mise en œuvre d'une méthodologie focalisée sur la situation, comme le montre le schéma ci-dessous :

Figure 7- Focalisation sur la situation de recherche



Ce parti pris méthodologique qui renvoie à la microsociologie d'Erving Goffman¹⁰⁶, dont la pensée singulière a su montrer qu'une étude approfondie de microphénomènes et leur analyse qualitative pouvait faire sens et apporter un éclairage non déterministe mais cohérent, favorisant la compréhension de phénomènes plus larges que ceux observés, apparaît être la seule manière de parvenir à échapper au gigantisme de l'ensemble du projet et à l'emprise dominatrice du rapport aux données chiffrées qu'il génère.

Dans le cadre de cette recherche, les données quantitatives sont utilisées comme un indicateur de la réussite des choix fonctionnels et organisationnels élaborés au sein des CCV. Sur le projet de KNS, la base de données développée pour les besoins de l'activité du service permet de mesurer de manière très fine l'état d'avancement des dossiers de demande de visa et de permis de travail des non-français travaillant sur le site. La masse de dossiers traités (plus d'une dizaine de milliers au cours des quatre années du projet, chacun nécessitant d'être révisé et redéposé chaque année, soit un total estimé de plus de 40 000 cas) avec succès, dans des délais inférieurs aux trois mois déterminés comme étalon, est un résultat tangible pour l'entreprise. Mon postulat est que ce résultat est lié à l'organisation du service et à l'efficacité des interactions de ses agents plurilingues avec leurs interlocuteurs non-français.

L'enquête de terrain réalisée consiste à explorer de quoi est faite cette efficacité. Elle vise à mettre en lumière les compétences plurielles des agents employés dans ces services. Elle présente et analyse les savoirs expérientiels qu'ils mettent en œuvre dans leurs pratiques professionnelles pour parvenir à résoudre les malentendus liés à la complexité du contexte calédonien présenté dans le premier chapitre.

¹⁰⁶ Dans son ouvrage *Asylums* qui date de 1961, Erving Goffman, rapporte les résultats de l'étude de terrain qu'il a mené à l'hôpital psychiatrique Sainte Elizabeth à Washington entre 1955-1956 où séjournèrent 7 000 malades. A partir de l'observation quotidienne de la vie dans le cadre de cette institution, Goffman définit ce qu'il nomme "total institution" : un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus placés dans la même situation, coupés du monde extérieur mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées. Dans ce contexte, il observe et analyse les phénomènes liés à la coupure d'avec le monde familial. Parallèlement, il fait état d'une vie clandestine engendrée par ce type d'institutions qui génèrent un ensemble de coutumes, de règles, de hiérarchies, plus réelles et efficaces que l'organigramme et les règlements affichés.

.2 Reliance

Inventée par Marcel Bolle de Bal et réinvesti par Edgar Morin (2008, 249-262) la reliance qui est « *contre l'isolement des objets de connaissance mais pour une restitution de la globalité de leur contexte* » permettrait de comprendre des globalités complexes. Jean-Louis Le Moigne qualifie cette démarche de : « *paradoxe, novatrice, pour explorer plutôt que pour découvrir* ». Edgar Morin lui donne une portée multidimensionnelle en l'associant à la pensée complexe,

« Je dirais que *la pensée complexe* est tout d'abord une pensée qui relie. C'est le sens le plus proche du terme *complexus* (ce qui est tissé ensemble). Cela veut dire que par opposition au mode de penser traditionnel, qui découpe les champs de connaissances en disciplines et les compartimente, *la pensée complexe* est un mode de *reliance*. Elle est donc contre l'isolement des objets de connaissance; elle les restitue dans leur contexte et, si possible, dans la globalité dont ils font partie. »
Selon Edgar Morin

En effet, tandis que « découvrir » s'apparenterait à des démarches hypothético déductives qui cherchent à confirmer une hypothèse, « explorer » c'est accepter de prendre en considération ce qui se présente, de la manière dont cela se présente. Cette démarche d'ouverture qui, de prime abord, pourrait sembler désordonnée, requiert en fait de la rigueur dans l'analyse des situations et de leur évolution. Il s'agit en quelque sorte d'anticiper sur ce qui pourrait se produire et de s'adapter à ce qui se passe. Ces actions centrées sur le sujet, nous rapprochent de la notion « *d'opportunisme méthodique* » que Jacques Girin définit comme suit :

« À la racine du mot opportunisme, se trouve le mot portus, le port. Ce mot désigne donc une manière d'arriver au port, pas toujours par le chemin que l'on prévoyait de suivre, pas toujours dans le temps prévu, et même, quelquefois, pas dans le port où l'on pensait se rendre. C'est une question de navigation, et le bon marin est opportuniste, tenant compte de ce qui se passe, acceptant de se dérouter, faisant parfois demi-tour, saisissant aussi les occasions d'aller plus vite lorsque le vent et la mer le permettent. Le marin, comme on sait, est aussi scrupuleusement méthodique, ne laissant au hasard que strictement sa part, et contrôlant tout ce qu'il peut contrôler. La navigation, en bref, ne se fie pas purement à l'intuition: c'est une technique perfectionnée, qui met en œuvre des instruments et des savoirs élaborés. »

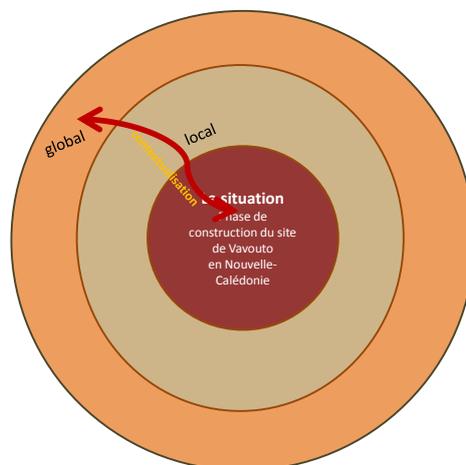
L'analogie maritime illustre l'articulation entre des dimensions multiples qui associent les savoirs à la manière de les utiliser. Cette approche dialogique génère

une circulation des connaissances ; laquelle produit une synergie dynamique et récursive qui permet d'appréhender la réalité dans sa globalité. Ceci fait écho à la pensée d'Edgar Morin qui prône l'articulation des savoirs afin de répondre à la nécessité de : « *fortifier l'aptitude interrogative et de lier le savoir au doute; l'aptitude à intégrer le savoir particulier dans un contexte global et dans sa propre vie* »¹⁰⁷ . Cette vision qui va à l'encontre d'une approche compartimentée des savoirs disciplinaires prône la transdisciplinarité. Elle tend à développer la capacité à distinguer, se situer, globaliser et contextualiser.

.3 Contexte et Contextualisation

Dans le premier chapitre, les phases de construction ont été définies comme étant le cadre général de l'étude de terrain. Son contexte englobe des dimensions spatio-temporelles plus larges. Comme le représente le schéma ci-dessous¹⁰⁸, sa contextualisation pose la question des relations qu'entretient la chercheuse avec son terrain d'étude, de la situation jusqu'à son contexte en lien avec ce que Pierre Chauveau¹⁰⁹ nomme le « hors champ ».

Figure 8- La contextualisation, du global au local



¹⁰⁷ Edgar Morin, 1998, *Pourquoi et comment articuler les savoirs*, Compte-rendu des huit journées thématiques du Conseil scientifique présidé par Edgar Morin, développant le problème de l'enseignement des savoirs dans les lycées.

¹⁰⁸ Ce schéma est inspiré par celui présenté par Philippe Blanchet à l'occasion du Colloque International *Dynamiques plurilingues : des observations de terrain aux transpositions politiques, éducatives et didactiques* qui s'est tenu à Alger les 31 mai, 1er et 2 juin 2011.

¹⁰⁹ Jean-Pierre Chauveau, 2007, *Socio-anthropologie et variation d'échelle. Ouvrir le jeu entre « rigueur du qualitatif » et « interprétation au sens large »* dans *Une anthropologie entre rigueur et engagement Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*.

.3.1 Le hors champ et la focale

En termes cinématographiques, cette expression renvoie à des procédés qui permettent la prise en compte d'éléments qui ne figurent pas dans le cadre. Elle sert ici à associer le recueil de « faits observationnels » à leur « mise en intrigue » (Chauveau, 2007). Concrètement, ces procédés cinématographiques recouvrent la matérialité des actes qui ont été accomplis pour mettre en œuvre la méthodologie. Depuis la captation d'éléments épars au fil du partage des activités professionnelles (anecdotes, témoignages, conversations...) jusqu'au recueil des biographies langagières organisé selon un protocole défini et articulé sur des données « non observationnelles».

Ce travail de réflexion qui cherche à construire du sens et non de la connaissance au sens des savoirs académiques rattachés à des champs disciplinaires, va au-delà de la simple description des interactions. C'est sa part interprétative. Philippe Blanchet ¹¹⁰ la nomme « contextualisation » ce qui revient à :

« attribuer des significations à des phénomènes sur lesquels on focalise, qu'on inscrit dans le continuum des pratiques sociales en mobilisant d'autres phénomènes qu'on choisit de faire entrer dans le champ mais qui ne sont pas au centre de la focale. »

Cette définition présente l'intérêt d'être dynamique et de ce fait adaptée à la complexité du terrain. Elle permet la prise en compte de dimensions extra temporelles, intégrant les notions de trajectoires et de parcours individuels ou collectifs, de même que les interactions entre ces parcours diversifiés et une situation spécifique, partagée par l'ensemble des individus reliés au terrain de l'enquête.

¹¹⁰ Philippe Blanchet, 2011 Colloque *Dynamiques plurilingues : des observations de terrains aux transpositions politiques, éducatives et didactiques*, Alger,

.3.2 La variation d'échelle large

Les travaux en socio-anthropologie du développement de Jean-Louis Chauveau¹¹¹ l'ont amené à replacer ceux de Pierre Olivier de Sardan sur la variation d'échelle, dans une perspective large qui puisse être utile à l'analyse du changement social en jouant sur « la rigueur du qualitatif » et « l'interprétation au sens large ». Dans l'article qu'il consacre à ce sujet il dit :

« La variation d'échelle large a pour visée concrète de documenter, en combinant les données observables et non observables, la transversalité des processus, c'est-à-dire l'enchevêtrement en tant que tel de référents spatio-temporels différents qui apparaissent au cours de la recherche comme liés par des séquences d'évènements, d'actions et pratiques individuelles et collectives »

Complémentaire de la notion de contextualisation, celle de variation d'échelle m'a servi à pouvoir analyser les processus développés par les acteurs pour résoudre les tensions induites et les changements générés par les grands projets de construction. Elle s'est montrée particulièrement adaptée à la prise en compte des dimensions non observationnelles, relevant d'aspects structurels (les éléments historiques, ceux relevant de la législation) et de pratiques personnelles (comment on parle à la maison, en famille...) utiles à l'analyse des stratégies (conscientes ou inconscientes) élaborées par les acteurs pour parvenir à créer des espaces de médiation nommés « zones frontalières » telles qu'elles sont représentées dans la Figure 20, p.203.

.4 Participation observante ou observation participante

Ces choix méthodologiques qui allient l'empirisme à la conceptualisation de notions hétérogènes mettent à l'épreuve les paradigmes de l'enquête de terrain. L'ethnographie contemporaine, marquée par les différents courants qui l'ont constituée au fil du temps, est en pleine réflexion sur les fondements méthodologiques de sa démarche. Il ne s'agirait pas à proprement parler d'un nouveau courant mais davantage d'un changement de dimension ou du moins de perspective qui ferait que l'enquête deviendrait partie prenante du travail de

¹¹¹ Jean-Louis Chauveau, 2007, Socio-anthropologie et variation d'échelle . Ouvrir le jeu entre « rigueur du qualitatif » et « interprétation au sens large » dans *Une anthropologie entre rigueur et engagement, essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*

l'enquêteur. Cette approche qui associe enquêteurs et enquêtés dans une dynamique commune transforme les modes opératoires.

Lors de la conférence d'ouverture du colloque Corail organisé en novembre 2012 sur le thème de l'enquête de terrain¹¹², Patrice Godin, anthropologue qui vit et travaille en Nouvelle-Calédonie depuis 1982 où il poursuit une recherche de longue durée dans la région de Hienghène, a fait le récit de son parcours de chercheur impliqué, affirmant que sa démarche professionnelle ne pouvait être dissociée de ses engagements personnels. Il a évoqué en quoi et comment sa recherche ethnographique était une réflexion, une quête qui l'avait transformé et l'avait amené à des processus de reformulation méthodologiques et éthiques. Ceci l'amenait à dire que le terrain était une co-construction. Mon approche se situe tout à fait dans cette lignée. Cela tient à ma démarche qui s'est construite tout au long des sept années d'immersion professionnelle dans mon terrain d'étude, au fil des interactions avec l'ensemble de mes interlocuteurs :

- « les collègues » des équipes d'encadrement de ces grands projets, pour la plupart des « expats » non-français anglophones ou français métropolitains souvent peu concernés par les problématiques de langues et de cultures,
- les représentants des administrations de la Nouvelle-Calédonie, des « locaux » qui en fonction de leur origine, de leurs appartenances culturelles et linguistiques, de leur idéologie politique également m'ont renvoyé leurs représentations des rapports de langues et de cultures dans la société calédonienne,
- les représentants des partenaires sociaux ou des autres groupes sociaux constitués en collectif qui, au travers de leurs questionnements et revendications m'ont permis d'affiner les problématiques sociétales posées par l'arrivée en Nouvelle-Calédonie des modèles anglo-américains véhiculés par les entreprises internationales,
- les entrepreneurs locaux et internationaux rencontrés soit sur le chantier de manière informelle, soit plus généralement dans le cadre de

¹¹² Colloque Corail 2012 : *L'enquête de terrain en Nouvelle-Calédonie (et dans le Pacifique) : Enjeux théoriques, méthodologiques et éthiques*- organisation Véronique Fillol CNEP, Université de la Nouvelle-Calédonie, Pierre-Yves Le Meur, IRD, UMR, GRED, Nouvelle-Calédonie

mes activités professionnelles, le plus souvent pour les aider à comprendre les logiques locales dans le cas des entreprises internationales ou bien encore dans les deux cas pour trouver des solutions aux problématiques d'emploi local, de recrutement et de démobilisation en fin de chantier,

- les agents des CCV, interlocuteurs privilégiés qui m'ont permis d'observer leurs pratiques langagières dans leurs interactions avec leurs interlocuteurs locaux ou non-français et auprès de qui j'ai peu à peu compris combien parler, échanger dans des langues différentes renvoie à un ensemble complexe de signes qui diffèrent selon les individus, les usages qu'ils ont de ces langues et les références qui les relient ou les écartent de la vision du monde telle que véhiculée par leur(s) propre(s) langues d'appartenances.

.4.1 Une démarche ethnographique renouvelée

Cette posture qui remet en question la fameuse neutralité axiologique va dans le sens d'une remise en perspective de l'approche ethnographique. Cette reformulation, plus adaptée à rendre compte de la pluralité des vérités, reconnaît aussi intrinsèquement la nécessité de développer de nouvelles pratiques de terrain. C'est le sens de l'article *L'inquiétude ethnographique* signé par Didier Fassin en introduction de l'ouvrage *Les politiques de l'enquête, épreuves ethnographiques* paru en 2008.

Dans ce texte il est question d'illusion, de désenchantement et de prise de risque. Les approches ancrées sur des modèles théoriques, quels qu'ils soient, sont remis en question par la transformation de la notion « d'objets d'étude » en « sujets d'étude ». (2008,9) :

« Pendant longtemps, les chercheurs ont pu croire ce savoir assuré, solidement ancré dans des modèles théoriques – fonctionnaliste, culturaliste, structuraliste, marxiste – qui réduisaient l'enquête ethnographique à un rôle de validation et les sociétés ethnographiées à des objets d'études (...) Toutefois, là où beaucoup tendent à voir un obstacle à la connaissance et même à se plaindre de conditions de plus en plus difficiles faites à l'ethnographie, nous considérons au contraire qu'il est utile et souhaitable que ces incertitudes théoriques et ces difficultés empiriques existent :

utile, car les problèmes rencontrés énoncent une vérité permettant d'approfondir la compréhension des individus, des groupes ou des sociétés étudiés, souhaitable, car ils ne font que traduire une forme d'attente démocratique de leur part et d'exigence scientifique des chercheurs. Les sciences sociales ont donc tout à y gagner ».

Cette démarche qui valorise l'empirisme, l'inductif, introduit la notion de relativité et de durée, composantes majeures dès lors qu'il est question d'organisations mouvantes et multidimensionnelles comme dans le cas de ma recherche.

.4.2 Un regard rapproché¹¹³

Cette ethnologie qui revendique un rapport subjectif au terrain d'étude, en partant des acteurs, permet d'opérer une objectivation des pratiques, de dépasser l'exotisme de la relation à l'autre et le prisme des stéréotypes. Elle favorise l'émergence de données nuancées qui ne sauraient se dévoiler sans ce changement de rapport (Bensa 2010, 36) :

« Il est urgent d'inverser la méthode, de partir des acteurs et de la façon dont ils conçoivent leurs propres pratiques afin d'élucider avec eux et non pas à distance, l'émergence et la légitimation des pouvoirs, les conversions religieuses, la construction des systèmes et l'art de contourner les règles, de jouer les écarts entre obligations et initiatives. Il faut donc reconstituer le tissu social dans son histoire progressive, restituer la façon dont les gens sont amenés à produire un récit, une mémoire, une règle, sélectionner avec eux dans leur histoire les éléments qu'ils considèrent comme les plus saillants, restituer leurs choix et la rhétorique à travers laquelle ils l'expriment et donc en finir avec les notions de « représentations collectives » ou de « pensée mythique. (...) En approfondissant la relation ethnographique, nous ouvrons la possibilité d'un savoir nuancé et plus objectif qui met au jour les déterminations croisées, incertaines ou déjouées... »

La démarche de terrain inscrite dans cette recherche se situe dans cette lignée. Cela tient à la complexité d'un environnement industriel globalisé et éphémère associé à un contexte océanien localisé et engagé dans un processus de décolonisation - et à la posture de la chercheuse dont le terrain d'étude est aussi celui de son activité professionnelle. L'ensemble de ces conditions se prête à la mise en œuvre d'approches adhérentes au terrain s'inscrivant dans la durée.

¹¹³ En référence à l'exergue (2010, 34) : « *Le regard rapproché que je revendique n'est pas celui du myope mais le moyen de ne pas céder aux facilités de la généralisation* » tiré de l'ouvrage *Après Lévi-Strauss pour une anthropologie à taille humaine* d'Alban Bensa.

C'est ce qui m'a fait choisir l'expression participation-observante plutôt que celle d'observation-participante. Ce renversement est de plus en plus régulièrement employé depuis que des chercheurs choisissent d'entreprendre un terrain de recherche en y occupant une fonction déterminée. C'est ce dont traite l'article « *Participer en observant. Etudier et assister les étrangers aux frontières* »¹¹⁴ de Chowra Makaremi qui témoigne de la difficulté à mener deux activités de front sans sacrifier l'une à l'autre et partage avec ses lecteurs l'oxymore méthodologique énoncé par Jeanne Favret Saada (1990, p.4) : « *Observer en participant ou participer en observant, c'est à peu près aussi évident que de déguster une glace brûlante* ». La métaphore traduit bien la difficulté d'accorder des statuts antinomiques. En d'autres termes, est-il possible d'observer sans participer ou de participer tout en observant ? Dans mon cas, le choix de privilégier l'expression « participation-observante » tient aussi au fait que la participation a précédé l'observation, laquelle a soutenu mon questionnement. Elle traduit ainsi la démarche récursive élaborée dans le cadre de la mise en perspective de l'enquête. En effet, pour mener à bien cette expérience, il ne s'agissait pas : « d'aller vers » mais plutôt de : « se décentrer », c'est-à-dire être en mesure d'observer une situation sous différents angles tout en y participant. En outre, il fallait également trouver la posture adaptée à la situation, celle qui allait permettre de combiner à l'engagement du professionnel la distanciation de la chercheuse.

L'empirisme de ma recherche m'a amenée à être dans l'action, à me frotter au concret des interactions. Observer, écouter, interviewer, questionner les acteurs sont des outils qui portent à l'analyse. Agir avec eux permet de confirmer les réponses données aux questions posées, celles posées aux autres et celles que la chercheuse se pose à elle-même. Ce processus d'adhérence au terrain permet de prendre la mesure des aspérités du réel. Au fil du temps, le degré de participation a été modulé sans que l'approche scientifique n'en soit modifiée. Intervenir pour faire valoir des approches personnelles dans la manière de traiter les sujets professionnels sans que cela altère la rigueur scientifique de la démarche de recherche s'est avéré d'autant plus productif que cela m'a donné accès à de nouvelles données démontrant la pertinence de l'adhérence au terrain. C'est ainsi que

¹¹⁴Chowra Makaremi, 2008, *Participer en observant. Etudier et assister les étrangers aux frontières* dans, *Les politiques de l'enquête*.

l'enquête, marquée par sa subjectivité, est aussi caractérisée par l'opportunisme méthodique dont il a été question plus haut.

.4.3 De récitante à narratrice

Cette approche intègre en effet la part d'intervention de la chercheuse. Celle qui m'a fait passer du statut de récitante, c'est-à-dire de celle qui relate l'histoire dont elle est la témoin mais qui ne prend pas part à l'action, n'a aucune prise sur les événements, à celui de narratrice soit celle qui raconte l'histoire dont elle est aussi actrice. Ce passage requiert d'entrer dans l'action, de s'impliquer dans le jeu des interactions tout en préservant son libre arbitre. D'où la nécessité de trouver la bonne focale, celle qui permet d'être reconnue comme partie prenante d'un ensemble sans y être assimilée.

Ma position au sein du projet de KNS correspond à cette situation. Je ne suis pas salariée. J'ai un contrat de prestation pour de l'accompagnement dans la mise en place des processus. Je ne suis pas tenue par une relation de subordination. Je suis libre d'organiser ma présence et mes disponibilités en fonction des nécessités et de mes autres obligations et engagements professionnels. Mes missions, définies au fur et à mesure des besoins en lien avec l'avancement du chantier, sont directement reliées au CCV mais compte-tenu que ce service est lui-même une interface, j'opère dans la transversalité des activités, ce qui m'amène à travailler avec d'autres « clients », services et sous-traitants du projet, partenaires institutionnels, administrations.

Au sein de l'équipe, je suis tout de même considérée comme une collègue. J'ai à disposition un bureau, un ordinateur, une adresse courriel, un téléphone. Je suis conviée à participer aux activités sociales organisées en interne au service. Mes missions m'amènent à avoir un rôle de référent ce qui n'interfère pas sur la nature de mes activités de recherche mais concrétise une forme de distance. Celle-ci est également matérialisée par ma différence de statut. En outre, personne n'ignore que parallèlement je mène une recherche dont le terrain est très directement lié au projet. D'une manière générale, les membres de l'équipe montrent une forme de sympathie à l'égard de cette démarche sans pour autant s'en mêler ou se sentir directement concernés. Ils ont tous accepté de se prêter aux jeux des entretiens qui,

pour des raisons de commodité, ont été réalisés dans les bureaux en dehors du temps de travail, principalement lors des pauses déjeuners, quelquefois en fin de journée. Les interviewés ont aussi été associée à la constitution des cartographies élaborées pour confirmer des données non observationnelles recueillies dans le cadre des entretiens. Ces indications confirment que l'enquête est une co-construction entre enquêteur et enquêtés, des faits et des actes de langage s'y rapportant.

Au-delà de l'équipe, peu de personnes sont au fait de cette recherche bien que je ne m'en sois jamais cachée. Au sein de l'encadrement du projet, personne n'a jamais marqué de curiosité à cet égard. Cela tient sans doute au fait qu'il n'y a pas d'application directe entre mes missions dans le cadre du contrat qui me lie au projet et ma démarche personnelle et que je n'ai jamais cherché à faire état de mes recherches ou à solliciter une aide, une intervention. En outre, ce travail universitaire n'est encadré par aucun accord, aucune convention, aucune clause de confidentialité. De ce fait, du point de vue de la structure, je suis un acteur social comme un autre, un personnage de l'histoire qui, à son propre niveau, contribue à sa narration. La situation avait été différente sur le projet de Vale où j'étais salariée et où j'avais fait une demande officielle pour pouvoir mener des entretiens et faire passer des questionnaires ce qui m'avait été accordée sans qu'aucun contrôle n'ait été mis en place.

En fait, ce travail personnel qui relève d'un processus très formel dans le cadre de l'institution universitaire est mené de manière quasi invisible sur le terrain. Le formalisme imposé par l'académisme de la recherche doctorale structure la démarche méthodologique tandis que sur le terrain, la progression se fait à vue au gré des obligations professionnelles et des interactions qu'elles génèrent. L'informel du terrain est une source de tension morale forte qui oblige à bien définir la limite entre ce qui relève de la confiance accordée par les acteurs et plus globalement par l'organisation et ce qui touche à la connivence. A la liberté d'actions est associée la responsabilité éthique. Ceci ramène aux questions de déontologie professionnelle. Ce questionnement se pose de manière très tangible dans le cadre d'une activité de recherche liée à l'exercice d'une autre profession. Concrètement, je ne me suis encore jamais trouvée dans une situation problématique. Mes missions

professionnelles sont suffisamment distinctes de mon projet de recherche pour qu'il n'y ait pas d'interférence.

En contrepoint à cette adhérence au terrain, je me suis attachée à croiser les données observationnelles en situation de participation observante, celles recueillies en entretiens et dans les cartographies et celles non observationnelles du hors champ de la situation. Ce maillage entre des savoirs expérientiels à d'autres, plus académiques, liés à des savoirs disciplinaires, m'a permis de tisser une grille d'analyse pertinente et cohérente à même de satisfaire les conditions de ma recherche exploratoire. Ce choix dynamique s'est avéré adapté à la complexité du terrain. Il m'a permis de mettre en lumière mon sujet qui mêle des aspects très concrets portant sur les pratiques dans leurs dimensions fonctionnelles et actionnelles à des notions sophistiquées relevant des logiques de réseaux. Les résultats obtenus s'avèrent fructueux et cohérents avec la démarche engagée. Je pense ainsi montrer comment une approche souple et dialogique, basée sur des méthodes qualitatives et transdisciplinaires n'en est pas moins rigoureuse sur le plan scientifique dès lors qu'elle intègre les contraintes du terrain.

Parallèlement, cette posture montre combien se détourner des raisonnements hypothético-déductifs problématise avec force les questions de forme, de déontologie et d'éthique. Elle questionne de manière très tangible la mise au diapason des choix méthodologiques de la recherche avec son terrain d'étude.

De fait, plus j'avais dans la recherche et plus je mesurais combien les choix méthodologiques influent sur les résultats. En effet, si sa finalité objective est le recueil de données dans le cadre d'un projet de recherche personnel, celle-ci ne s'inscrit pas dans une perspective définie d'autant que sa nature très polymorphe la raccroche difficilement à une discipline. En outre, la volatilité du terrain s'oppose à tout dogmatisme scientifique, ce qui est vrai un jour ne l'est plus nécessairement le lendemain.

L'approche transdisciplinaire choisie pour répondre aux exigences du terrain, crée une synergie dont la spirale dynamique est sans fin. Elle contribue à la mise en œuvre de logiques de réseaux - telle donnée se connecte sur telle autre qui fait sens dans telle dimension etc. Les perspectives de recherches ne se situent plus sur un plan bidimensionnel dans un rapport entre le diachronique et le

synchronique, elles s'articulent dans une spatialisation multidimensionnelle qui demande de pouvoir trouver les outils pour se recentrer.

Ces constats ont conduit à privilégier une épistémologie qui ne se coupe pas des apports potentiels de l'une ou l'autre des disciplines des sciences sociales tout en veillant à ne pas se soumettre à l'une plutôt qu'à l'autre. C'est ainsi que mon travail puise ses fondements théoriques et épistémologiques dans plusieurs disciplines au nombre desquelles je citerai l'anthropologie, l'ethnographie, la sociologie, la sociolinguistique, la sociodidactique, l'ergologie, la communication, la littérature, les sciences de gestions. Sa transdisciplinarité la rend transversale à ces nombreux domaines. Sa nature polymorphe a requis de réfléchir à des méthodes et outils qui permettent cette circulation disciplinaire.

En termes de conceptualisation, l'écueil du rattachement disciplinaire d'une définition au détriment d'une autre a été contourné par la constitution d'une « boîte à concepts » et la mise au point d'un procédé intitulé : « procédé binôme notionnel » à même de décliner les apports théoriques des disciplines sollicitées.

.5 La boîte à concepts

Il ne s'agit pas de monter un catalogue de références mais de proposer une série adaptée des outils conceptuels existants qui ont servi à forger la réflexion menée au cours de ce travail de recherche. Ce « bricolage » prend la forme de binômes qui renvoient à des notions qui vont permettre de décrire et d'analyser la réalité de mon terrain d'étude selon des axes multidirectionnels. Cette approche vise à se doter des moyens les plus pertinents pour répondre aux défis de la complexité

.5.1 Procédé binôme notionnel

Ce parti pris d'associer deux notions, indépendamment du champ disciplinaire auxquelles elles sont rattachées, se prête à la constitution de binômes notionnels traités comme autant d'unités qui portent à l'analyse interprétative. Les deux éléments qui les composent peuvent alors être abordés sur un plan comparatif

en qualifiant ce qui les oppose ou au contraire les rassemble.¹¹⁵ Cela permet aussi et surtout de les examiner du point de vue des interactions et d'analyser les flux, leur nature, leur intensité et de porter une valeur (non pas positive ou négative) mais une appréciation qualitative, voire subjective, à la dynamique générée par les échanges entre et à partir de chacun des éléments. Il n'est donc pas question de rentrer dans un système binaire qui opposerait le plus au moins, le oui au non ou qui se définirait selon le principe mathématique appliqué à l'informatique codifié sous la forme 0, 1. L'idée est de pouvoir traiter chaque binôme comme une matière malléable, dotée de propriétés physiques propres : densité, poids, élasticité, résistance. Il devient ainsi concevable de les décentrer, de les exposer sous des éclairages différents, de les déplacer dans un contexte ou un autre, de les traverser de part en part selon des axes choisis pour favoriser des approches, des angles de vue, des perspectives variables.

Ainsi, la constitution de ces binômes vise à composer une sorte de grille de lecture et d'analyse, un kit adaptable à la variabilité des situations observées sur le terrain.

.5.2 Les dichotomies irréductibles

Les trois premiers binômes sont des contributions tirées de l'ouvrage *Mille Plateaux* de Gilles Deleuze et Félix Guattari dont la lecture m'a permis de mettre en perspective quelques unes des intuitions perçues lors de la première phase exploratoire de mon terrain d'étude. En effet, si sa complexité m'a amené à privilégier une approche systémique, sa compréhension a nécessité de trouver des concepts adaptés à sa multidimensionnalité laquelle rejoint la notion de rhizome, capable de se déployer dans toutes les directions.

¹¹⁵ En référence à l'approche développée par Edgar Morin (2005, p.29): « *Ainsi, au paradigme de disjonction/réduction/unidimensionnalisation, il faudrait substituer un paradigme de distinction/conjonction qui permette de distinguer sans disjoindre, d'associer sans identifier ou réduire. Ce paradigme comporterait un principe dialogique et translogique, qui intégrerait la logique classique tout en tenant compte de ses limites de facto (problèmes de contradictions) et de jure (limites du formalisme). Il porterait en lui le principe de l'Unitas multiplex, qui échappe à l'unité abstraite du haut (holisme) ou du bas (réductionnisme).* »

Rhizome/racine

L'exposition de la pensée du rhizome¹¹⁶ développée par Gilles Deleuze et Félix Guattari commence par la présentation d'aspects très concrets. Il est pour cela fait référence (note de bas de page n°15) aux travaux de botanique qu'André-Georges Haudricourt¹¹⁷ réalisa au cours de son séjour en Nouvelle-Calédonie. (1980, 28) :

«Sur l'agriculture occidentale des plantes à graine et l'horticulture orientale des tubercules, sur l'opposition semer-piquer, sur les différences par rapport à l'élevage animal, cf. Haudricourt, "Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui", (*L'Homme*, 1962) et "L'origine des clones et des clans" (*L'Homme*, janvier 1964). Le maïs et le riz ne sont pas des objections : ce sont des céréales "adoptées tardivement par des cultivateurs de tubercules" et traitées de manière correspondante ; il est probable que le riz "apparut comme une mauvaise herbe des fossés à taro".

Cette note apparaît dans le paragraphe qui fait état des écarts entre Occident et Orient (2006, 28) :

« Occident, agriculture d'une lignée choisie avec beaucoup d'individus variables ; Orient, horticulture d'un petit nombre d'individus renvoyant à une grande gamme de "clones". N'y a-t-il pas en Orient, notamment en Océanie, comme un modèle rhizomatique qui s'oppose à tous égards au modèle occidental de l'arbre ? Haudricourt y voit même une raison de l'opposition entre les morales ou les philosophies de la transcendance, chères à l'Occident, celles de l'immanence en Orient : le Dieu qui sème et qui fauche, par opposition au Dieu qui pique et déterre (la piqûre contre la semaille [15]).»

Partant de cette analyse Gilles Deleuze et Félix Guattari connectent le rhizome à une pensée de type océanienne qu'ils opposent à la pensée occidentale de type arborescent (2006, 31 et 27,28) :

¹¹⁶ Rhizome est le titre du texte initialement paru aux éditions de Minit en 1976, qui figure désormais en ouverture de *Milles plateaux* deuxième opus de *Capitalisme et Schizophrénie* sous le titre *Introduction : Rhizome*. Ce titre s'adapte à la forme du texte qui se déploie selon des agencements multidimensionnels en opposition à une forme plus conventionnellement admise, organisée en chapitres et sous-chapitres qui découlent les uns des autres, dans une exposition de la pensée selon le modèle de l'arbre que Deleuze rattache à la construction de la pensée occidentale.

¹¹⁷ Cet ingénieur agronome, élève et ami de Marcel Mauss, a largement contribué au développement des ethnosciences et de l'ethnolinguistique. Outre les ouvrages auxquels il est fait référence dans *Rhizome*, il a notamment co-écrit un *Dictionnaire thématique des langues de la région de Hienghène* (Société pour l'étude des langues africaines, Paris, 1982) avec Françoise Oranne-Rivière, une des grandes spécialistes des vernaculaires de la Nouvelle-Calédonie. C'est d'ailleurs sur la base de ce rapprochement qu'Hamid Mokaddem considère que la pensée du rhizome est liée à la Nouvelle-Calédonie. Au-delà ou indépendamment de cette référence, la valeur symbolique des plantes à rhizome, au premier rang desquels figure l'igname, est fondatrice de la culture kanak.

« A la différence des arbres ou de leurs racines, le rhizome connecte un point quelconque à un autre point, et chacun de ces traits ne renvoie pas nécessairement à des traits de même nature, il met en jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes. Le rhizome ne se laisse ramener ni à l'Un ni au multiple. Il n'est pas l'Un qui devient deux, ni même qui deviendrait directement trois, quatre ou cinq, etc. Il n'est pas un multiple qui dérive de l'Un, ni auquel l'Un s'ajouterait (n+1). Il n'est pas fait d'unités mais de dimensions, ou plutôt de directions mouvantes. Il n'a pas de commencement ni de fin mais toujours un milieu, par lequel il pousse et déborde. Il constitue des multiplicités linéaires à n dimensions, sans sujet ni objet, étalables sur un plan de consistance, et dont l'Un est toujours soustrait (n-1). Une telle multiplicité ne varie pas ses dimensions sans changer de nature en elle-même et se métamorphoser. »

« C'est curieux, comme l'arbre a dominé la réalité occidentale et toute la pensée occidentale, de la botanique à la biologie, l'anatomie, mais aussi la gnoseologie, la théologie, l'ontologie, toute la philosophie... : le fondement-racine, *Grund, roots et foundations*. L'Occident a un rapport privilégié avec la forêt, et avec le déboisement ; les champs conquis sur la forêt sont peuplés de plantes à graines, objet d'une culture de lignées, portant sur l'espèce et de type arborescent; l'élevage à son tour, déployé sur jachère, sélectionne des lignées qui forment toute une arborescence animale. »

Cette dichotomie irréductible entre la pensée de la racine et celle du rhizome a été réinterprétée par Edouard Glissant¹¹⁸ dans une optique plus identitaire (2006, 59-64) :

« Quand j'ai abordé la question [de l'identité], je suis parti de la distinction opérée par Deleuze et Guattari, entre la notion de racine unique et la notion de rhizome. Deleuze et Guattari, dans un des chapitres de *Mille Plateaux* (qui a été publié d'abord en petit volume sous le titre le *Rhizomes*), soulignent cette différence. Ils l'établissent du point de vue du fonctionnement de la pensée, la pensée de la racine et la pensée du rhizome. La racine unique est celle qui tue autour d'elle alors que le rhizome est la racine qui s'étend à la rencontre d'autres racines. J'ai appliqué cette image au principe d'identité. (...) L'ancienne pensée de l'identité comme racine conduit imparablement, là où elle se révèle difficile à définir ou impossible à maintenir, aux refuges généralisants de l'universel comme valeur (...) L'identité comme système de relation, comme aptitude à « donner avec » est à l'opposé une forme de violence qui conteste l'universel généralisant et requiert d'autant plus la sévère exigence des spécificités. »

La vision « archipelagique » d'Edouard Glissant qui privilégie le spécifique versus l'universel et assied l'identité dans un système de relation avec toute l'ambivalence que cela peut engendrer, rejoint le paradigme du don développé par

¹¹⁸ Edouard Glissant, 1996 : *Introduction à une poétique du divers*.

Marcel Mauss. Sylvain Dzimira¹¹⁹, directeur de la revue du M.A.U.S.S. (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales) le rappelle dans ces termes (2006) :

« Enfin, le don est à la fois discorde et concorde. On l'a vu, Mauss nous montre des sociétés qui s'allient en rivalisant de générosité : c'est à celle qui se montrera la plus généreuse. Le don témoigne donc d'un esprit de concorde qui opère plus ou moins sur le mode de la discorde (et réciproquement), qui sait éviter tout autant le danger de la fusion (l'implosion) que celui de la division (l'explosion). (...). Donner, c'est « sortir de soi », comme le dit Mauss. »

Par extension de cette pensée, « sortir de soi », c'est sortir de la pensée de la racine pour rejoindre la pensée du rhizome. C'est aussi expérimenter l'altérité (Rigo, 2003) :

« En définitive, il s'agit moins de dire comment l'Autre voit les choses — comment le pourrait-on ? —, mais comment il ne les voit pas, comment il ne les pense pas, et d'en déduire toutes les conséquences. Pour s'interroger sur l'Autre, encore faudrait-il rendre pensable l'identité de l'Autre, c'est-à-dire envisager l'altérité. »

La carte du passeur de langues (voir deuxième partie, chapitre 2 p. 161) élaborée à partir des biographiques langagières réalisées dans le cadre du projet de Vale est une « mise en intrigue » (Chauveau, 2007) de ce binôme conceptuel. Elle permet de donner une représentation de l'ensemble des composantes rattachées à ce premier binôme, des plus concrètes en lien avec la culture des tubercules et le rapport à la Terre au plus philosophiques qui relient la pensée, l'identité et l'altérité. Elle matérialise la dichotomie entre la pensée universaliste de type racine des identités rhizomes qui tissent une relation au monde établie en fonction des appartenances et des situations.

Carte/Calque

En prolongement à la pensée du rhizome, Gilles Deleuze et Félix Guattari établissent une distinction entre la carte et le calque (1980, 20) : « *Tout autre est le rhizome, carte et non pas calque. Faire la carte, et pas le calque* » qui introduit l'idée que la réalité sociale ne se prête pas à l'application de concepts universalistes et que la compréhension du monde ne peut faire l'économie d'une observation fine des

¹¹⁹ Sylvain Dzimira, 2006., *Une vision du paradigme du don : Don, juste milieu et prudence*. Texte d'une communication donnée dans le cadre de la formation permanente dans un hôpital.

situations dans un processus de déconstruction-reconstruction afin de cartographier des éléments du réel. Cette approche s'écarte des techniques de modélisation. De fait, le décalcomanie de concepts qui a pu servir à défricher le champ des sciences sociales ne s'avère plus adapté à la compréhension de la complexité. Tout comme l'exercice forcé auquel on assignait les élèves des écoles primaires en leur faisant décalquer les cartes de géographie du livre vers le cahier à l'aide d'une feuille de cristal transparent, ne leur donnait pas les moyens d'être en prise avec le réel, la reproduction de modèles conceptuels appliqués à des réalités diverses ne donne pas de prise sur ces réalités. (2006, 20) :

« Si la carte s'oppose au calque, c'est qu'elle est tout entière tournée vers une expérimentation en prise sur le réel. La carte ne reproduit pas un inconscient fermé sur lui-même, elle le construit. Elle concourt à la connexion des champs, au déblocage des corps sans organes, à leur ouverture maximum sur un plan de consistance. Elle fait elle-même partie du rhizome. La carte est ouverte, elle est connectable dans toutes ses dimensions, démontable, renversable, susceptible de recevoir constamment des modifications. Elle peut être déchirée, renversée, s'adapter à des montages de toute nature, être mise en chantier par un individu, un groupe, une formation sociale. On peut la dessiner sur un mur, la concevoir comme une œuvre d'art, la construire comme une action politique ou comme une méditation. »

La carte est donc un outil souple parce qu'adaptable à toute situation, y compris les plus complexes, et rigoureux parce qu'en prise avec le réel qui ne se laisse pas enfermer dans des modèles normés. C'est aussi un outil performatif et créatif qui requiert une réflexion sur son utilisation propre tandis que le calque qui grossit le trait, atténue les aspérités, lisse les formes, porte à la reproduction. En outre, sa nécessaire schématisation ne se prête pas à la représentation de situations mouvantes et complexes tandis que la carte confrontée à la réalité peut être retravaillée, modifiée, redessinée (Deleuze, Guattari, 1980, 20) en conséquence : « Une carte est affaire de performance, tandis que le calque renvoie toujours à une « compétence » prétendue ». Enfin, « faire la carte » c'est aussi y projeter la subjectivité de sa vision tout en veillant à ce ne pas la dévoyer. C'est d'ailleurs là le plus grand intérêt de la carte qui, à l'inverse du calque, incite à la vigilance tout en autorisant des approches moins conventionnelles.

Il ne s'agit pas pour autant d'opposer ces deux approches qui peuvent s'avérer non seulement compatibles mais complémentaires sans être symétriques l'une par rapport à l'autre (2006, 21) :

« L'inverse est vrai aussi, c'est une question de méthode : *il faut toujours reporter le calque sur la carte*. Et cette opération n'est pas du tout symétrique de la précédente. Car en toute rigueur, il n'est pas exact qu'un calque reproduise la carte. Il est plutôt comme une photo, une radio qui commencerait par élire ou isoler ce qu'il a l'intention de reproduire, à l'aide de moyens artificiels, à l'aide de colorants ou d'autres procédés de contrainte. C'est toujours l'imitant qui crée son modèle, et l'attire. Le calque a déjà traduit la carte en image, il a déjà transformé le rhizome en racines et radicelles. Il a organisé, stabilisé, neutralisé les multiplicités suivant des axes de signifiante et de subjectivation qui sont les siens. Il a généré, structuralisé le rhizome, et le calque ne reproduit déjà que lui-même quand il croit reproduire autre chose. C'est pourquoi il est si dangereux. Il injecte des redondances, et les propage. Ce que le calque reproduit de la carte ou du rhizome, c'en sont seulement les impasses, les blocages, les germes de pivot ou les points de structuration. »

Les concepts de carte et de calque m'ont tout d'abord permis de visualiser la complexité de mon terrain d'étude. Ils m'ont ensuite servi à la rendre visible en permettant à ce que chaque agent puisse dessiner sa propre carte des rhizomes de ses pratiques langagières de manière à pouvoir dessiner les axes qui croisent les généalogies et les phénomènes de territorialisation, déterritorialisation.

Territorialisation/déterritorialisation

La notion de territoire rythme l'œuvre de Gilles Deleuze. Dans *L'Abécédaire de Deleuze*, documentaire d'entretiens réalisé en 1988 par Pierre-André Boutang, il en est question dès la lettre A comme Animal. Cet abord très concret :

« Quand ils sortent de leur territoire ou quand ils reviennent dans leur territoire, leurs comportements changent. Les territoires, c'est du domaine de l'avoir. Sortir du territoire, c'est s'aventurer. »

s'étire ensuite vers une approche beaucoup plus théorique qui transcende le mot pour créer le concept de déterritorialisation (Guattari F., Deleuze G., 2006,168) :

« C'est comme s'il fallait distinguer trois types de déterritorialisation : les unes relatives, propres aux strates et qui culminent avec la signifiante, les autres, absolues, mais encore négatives et stratégiques qui apparaissent dans la subjectivation (Ratio et Passio); enfin l'éventualité d'une déterritorialisation positive absolue sur le plan de consistance ou le corps sans organe. »

Le néologisme a fait date puisqu'il est depuis utilisé dans des contextes très divers qui débordent largement l'approche artistique, politique ou sociale de ses concepteurs, pour traiter de problèmes parfois très terre à terre, qu'il s'agisse du déplacement de populations ou encore d'économie avec la déterritorialisation des unités de production. En outre, « territoire » s'inscrit dans la même chaîne sémantique que « frontière » et « passeur ». Les territoires sont délimités par des frontières tangibles (une ligne de démarcation), virtuelles (comme l'explique Philippe Bonditti à propos du biométrique) symboliques (comme dans le cas des appartenances) Les passeurs de langues représentés dans la carte du passeur sont les acteurs d'une territorialisation (la leur et celle de ceux qu'ils accompagnent) faisant suite à des processus de déterritorialisation (l'expérience de la diglossie¹²⁰ et du colonialisme pour les individus passeurs, celle de l'expatriation pour les travailleurs non-locaux).

Dans son ouvrage *Poétique de la Relation*, Edouard Glissant porte la notion de territoire dans une dimension qui lui est propre, reliée à son histoire personnelle et à sa vision de ce qu'il a nommé le Tout-Monde (Glissant 2007, p.166) :

« Le territoire exige qu'on y plante et légitime la filiation. Le territoire se définit par ses limites, qu'il faut étendre. Une terre est sans limites, désormais. C'est pour cela qu'il faut qu'on la défende contre toute aliénation. »

Ces propos répondraient en quelque sorte à (G. Deleuze, *Animal*):

« Constituer un territoire, c'est presque la naissance de l'art (...), ce qui intervient dans le marquage d'un territoire, c'est aussi une série de postures, par exemple se baisser, se lever, une série de couleurs, chants. Couleurs, chant, posture, ce sont les trois déterminations de l'art. »

Par ailleurs, le mouvement de territorialisation, déterritorialisation tel qu'il est décrit par G. Deleuze et F. Guattari dans *Mille Plateaux* et la valeur positive d'une déterritorialisation absolue par rapport à celle qualifiée de négative parce que

¹²⁰ La diglossie (du grec glossa : langue) signifie la co-présence de deux langues. La principale caractéristique de la situation diglossique reste la spécialisation des fonctions qui peut varier selon les sociétés. En Nouvelle-Calédonie, les phénomènes diglossiques sont liés à ceux de la colonisation. Voir Vernaudon J. et Fillol. V., 2009 *Vers une école plurilingue dans les Collectivités Françaises d'Océanie et de Guyane*, l'Harmattan,

stratégique, renvoient à la vision qu'Edouard Glissant livre du nomadisme (2007 24) :

« Mais le nomade ne serait-il pas surdéterminé par ses conditions d'existence ? Et le nomadisme, non pas une jouissance de liberté mais une obéissance à des contingences contraignantes ? Ainsi du nomadisme circulaire : il vire à mesure que des parts de territoire sont épuisées, sa fonction de garantir par cette circularité la survie d'un groupe. Nomadisme des peuples qui se déplacent dans les forêts, des communautés arawaks qui naviguaient d'île en île dans la Caraïbe, des engagés agricoles qui pérégrinent de ferme en ferme, des gens du Cirque tournant de village en village, tous mûs par un mouvement déterminé où ni l'audace, ni l'agression n'ont de part. Le nomadisme circulaire est une forme non-intolérante de la sédentarité impossible.

Opposons-lui le nomadisme envahisseur, celui des Huns par exemple ou des Conquistadores, qui a pour but de conquérir des terres, par extermination de leurs occupants. Ce nomadisme n'est ni prudent ni circulaire, il ne ménage pas ses effets, c'est une projection absolue vers l'avant : un nomadisme en flèche (...). Le nomadisme en flèche est un désir dévastateur de sédentarité. Dans ni l'un ni l'autre cas, nomadisme circulaire ou nomadisme en flèche, la racine n'exerce. »

Cette opposition « nomadisme en flèche » (envahisseur), « nomadisme circulaire » recoupe les notions de déterritorialisation absolue versus une déterritorialisation stratégique énoncées par G. Deleuze. En outre, elle y instille une dimension supplémentaire propre à la relation et au rapport de domination exercée par l'envahisseur.

Ce rapport de domination entre nomadisme en flèche et nomadisme circulaire, c'est celui du colonisateur sur le colonisé. L'histoire de l'extinction des peuples nomades et par voie de conséquence de leurs langues à la suite de leur sédentarisation, telle qu'elle a été bien racontée par Anne Chapman¹²¹ ou encore Lucas Bridges¹²² à propos des nomades de la Terre de Feu, témoigne de cette suprématie du nomadisme en flèche sur le nomadisme circulaire (2007, 25) :

¹²¹ Cette américaine, docteur en anthropologie, a passé beaucoup de temps en Terre de Feu où elle a notamment collecté les chants et les récits de la culture Onas qui lui ont été offerts par son amie Lola Keipja, dernière descendante directe de ce peuple fuégien.

¹²² Lucas Bridges est le fils du pasteur Thomas Bridge, premier colon anglais à avoir débarqué à Ushuaia pour y fonder une mission. Son livre: *The uttermost part of the world* paru en 1948 raconte son enfance et sa vie d'adulte au contact des fuégiens indiens qui nomadisaient en Terre de Feu avant l'arrivée des premiers Européens. L'ouvrage a été traduit en français en 2009 sous le titre *Aux confins de la Terre* aux éditions Nevicata

« Ce qui « tient » l’envahisseur, avant que sa conquête le gagne, c’est l’en avant ; et à peine pourrait-on dire par ailleurs que la sédentarité forcée constituerait le vrai déracinement du nomade circulaire ».

Cet énoncé établit une sorte de rupture entre la vision d’E. Glissant et celle de G. Deleuze. Comme si, du fait de sa trajectoire, E. Glissant avait développé une sensibilité et donc des émotions au regard d’une situation que G. Deleuze percevait dans une abstraction théorique de la pensée (2007, 24) :

« Ces auteurs font un éloge du nomadisme libérateur supposé de l’être, par opposition peut-être à la sédentarité, dont la racine intolérante fonderait la loi. Kant, tout au début de la *Critique de la raison pure*, apparente déjà les sceptiques aux nomades, et dit aussi que de temps en temps, « ils rompent le lien social » »

Edouard Glissant, le poète répond avec les mots de celui qui a été marqué par l’expérience de la souffrance vécue par tous ceux qui, victimes de l’exil ou de l’errance, vivent un nomadisme forcé. Il déconnecte ce nomadisme de la fonction rhizomatique que lui prête Deleuze (Glissant E., 2007, 24) :

« Ainsi, semble-t-il établir corrélation entre sédentarité, vérité, société d’une part, nomadisme, scepticisme, anarchisme d’autre part. Ce rapprochement à Kant nous suggère que l’intérêt du concept rhizome paraît venir de son anticonformisme, mais qu’on ne saurait en inférer une fonction de subversion, une capacité de la pensée rhizomatique à bouleverser l’ordre du monde. »

De fait, E. Glissant préfère la notion de mobilité plus ancrée dans la réalité tangible des modes de vie actuels comme cela a été montré plus haut à propos de la diversité des conditions d’expatriation des travailleurs non-français détachés sur les chantiers de construction, en mobilité spatio-temporelle¹²³.

Parlant de cette population de travailleurs, Nathalie Thamin qui a consacré son travail de recherche pour sa thèse à la notion de mobilité en lien avec les langues parle de « nouvelles mobilités » (2007, 56-58) :

« Les nouvelles mobilités se caractérisent ensuite par une extrême diversité du profil des migrants, ceux-ci appartiennent aujourd’hui à toutes les catégories sociales et

¹²³ Selon la définition de Levy et Lussaut citée par N. Thamin (2007,64) les mobilités spatio-temporelles se définiraient à partir de la notion de résidence : « *Le déplacement d’un individu ou d’un groupe d’individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d’habitat, et impliquant une modification significative de l’existence sociale quotidienne du (des) migrants.* ». Dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, les changements de résidence sont bien réels mais ils sont toutefois temporaires et encadrés par la loi PSI. Ces mobilités spatio-temporelles ne donnent donc pas lieu à la création du statut de migrant.

professionnelles, et de plus en plus originaires de villes. (...) Dans ce contexte et dans le même temps, la notion de mobilité a pris peu à peu de la consistance pour devenir un enjeu de poids dans les discours ambiants, qu'ils soient politiques, officiels, médiatiques ou scientifiques. La mobilité géographique est vantée comme vecteur d'intégration et d'insertion socio-professionnelle. »

Comme cela a été développé dans la première partie, la valorisation de ces nouvelles mobilités concerne plus particulièrement les catégories socioprofessionnelles les plus élevées, celles des « expats » tandis que celles de la main d'œuvre de masse seraient plus proches de la figure de l'immigré¹²⁴ qui, indépendamment de sa nationalité, ne bénéficie pas du même statut ni du même prestige que « l'expat » qui a trop souvent tendance à le considérer comme un prolongement affaibli de lui-même. La figure du *multilingue carriériste*¹²⁵ décline ce type de mobilité de la part de celui qui prenant appui sur sa fluidité linguistique fait usage d'une proximité (autorité) naturelle sur ceux avec qui il interagit (Morel-lab, 2009, 62):

« Sa maîtrise de plusieurs langues lui sert de visa d'entrée dans toutes les sphères professionnelles à l'échelle de la planète. Où qu'il aille, quelle que soit la situation à laquelle il ait à faire face, la valeur de ses diplômes, son statut professionnel appuyé sur son expérience du travail à l'international lui permettent de rester campé dans son mode de pensée. Il est le conquérant, celui qui considère que ceux qui ne sont pas identiques à lui sont forcément des inférieurs. Il est le nouveau mercenaire de la mobilité professionnelle. A l'aise dans le monde entier parce que partout où il se déplace, il transporte avec lui ses codes, ses principes, son mode de vie et ne se départ jamais de l'extrême confiance qu'il a en sa supériorité. Cette sorte de naïveté peut l'amener à commettre des impairs qu'il a l'intelligence d'identifier rapidement et qu'il s'efforce de corriger, en maîtrisant les usages les plus courants dans les degrés de politesse. Dans tous les cas, qu'il s'exprime en anglais ou en français, son propos est toujours dénué d'affect construit sur un lexique technique, précis, clair. Il est le parfait artisan de la mondialisation des multinationales. »

Il est alors question de mobilités figées c'est-à-dire de mobilités qui reproduisent les calques des modèles éprouvés ailleurs sans qu'il y ait prise en compte du contexte ou contextualisation. Dans ces cas, il y aurait re-territorialisation sans qu'il y ait eu au préalable de déterritorialisation.

¹²⁴ Voir la définition donnée par IINED et reprise par Nathalie Thamin (2007, 58) : « Immigré, personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. En France, la qualité d'immigré est permanente. »

¹²⁵ Anne Morel-lab, 2009 *L'impalpable au travail* p. 62.

- Mobilités figées et mobilités aléatoires

Dans le monde du travail, le terme de mobilité utilisé pour qualifier des déplacements géographiques est par ailleurs associé à adaptabilité, flexibilité, des composantes hautement valorisées dans les entreprises. Il est alors question de mobilité interne, de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Ces montages sont conçus pour accompagner l'évolution professionnelle des salariés tout en servant la logique de développement de l'entreprise dans une économie mondialisée.

Edouard Glissant propose une vision toute différente de la notion (2007, 140):

« C'est là qu'il faut en revenir : aux sources de nos cultures, à la mobilité de leur contenu relationnel, pour mieux apprécier ce désordre et moduler sur lui toute action. Adapter l'action aux possibles de ce qui serait tour à tour économie de subsistance, comme elle existait en marge des Plantations, économie de marché, comme le monde actuel nous l'impose, économie régionale, pour rejoindre la réalité de l'entour caraïbe, économie planifiée ainsi que les enseignements des sciences nous en suggèrent les modalités ».

Ces mobilités aléatoires font partie du paysage océanien. Elles rejoignent le nomadisme et la question de l'errance et des migrations. (Glissant, 2007) :

« L'errance est la dérive, disons que c'est l'appétit du monde. La dérive, c'est aussi une disponibilité de l'étant pour toutes sortes de migrations possibles. (...) Et l'errance, c'est ce qui incline l'étant à abandonner les pensées de système pour les pensées, non pas d'exploration, parce que ce terme a une connotation colonialiste, mais d'investigation du réel, les pensées de déplacement, qui sont aussi des pensées d'ambiguïté et de non-certitude qui nous préservent des pensées de système, de leur intolérance et de leur sectarisme. Par conséquent, l'errance a des vertus que je dirais de totalité : c'est la volonté, le désir, la passion de connaître la totalité, de connaître le Tout-monde, mais aussi des vertus de préservation dans le sens où on ne veut pas connaître le Tout-monde pour le dominer, pour lui donner un sens unique. La pensée de l'errance nous préserve des pensées de système. »

- Mobilité territoriale et altérité

L'histoire du peuplement de la Nouvelle-Calédonie est liée, pour grande partie, à des mobilités territoriales de travail comme cela a été développé dans la première partie. Certaines sont des mobilités imposées. La majorité d'entre elles sont liées à la mine. Au cours du XX^{ème} siècle, les vagues de migration indonésienne, japonaise, vietnamienne sont celles qui ont le plus marqué la

Nouvelle-Calédonie dans la mesure où ces mobilités, de temporaires, sont fréquemment devenues permanentes avec l'installation de familles. Néanmoins celles des océaniens, Vanuatais, Wallisiens, Futuniens, Tongiens, relèveraient davantage du nomadisme insulaire¹²⁶, dont traite Edouard Glissant qui y associe la pensée de la Relation et fait de l'altérité une richesse immatérielle et intemporelle, impossible à exploiter, délicate à mettre en œuvre¹²⁷ mais nécessaire à la construction du Tout Monde¹²⁸.

L'ensemble de ces trois binômes : Racine/rhizome, Calque/carte, Territorialisation/déterritorialisation m'a permis de poser le cadre épistémologique de ma réflexion. Ces dichotomies irréductibles en sont les fondations sur lesquelles, j'ai peu à peu pu élaborer les axes d'une analyse personnelle qui mêle l'intangible de l'invisible à l'œuvre et le réel des actes de langage observés.

.5.3 Les écarts déterminants¹²⁹

D'autres notions, moins abstraites, rattachées à des réalités plus concrètes ont été également mises à contribution dans cette recherche. Cette série traite de colonisation et de décolonisation, de formel et d'informel, de l'Occident et de l'Océanie qui sont si différents tant dans leur histoire que dans leurs visions du monde.

Colonisation/décolonisation

Commençons tout d'abord par le binôme : colonisation-décolonisation ou plus exactement son renversement : décolonisation-colonisation. En effet, l'époque

¹²⁶ Voir aussi dans le *Traité du Tout-Monde*, le fragment intitulé «Le nom de Mathieu» qui donne un exemple de nomadisme insulaire.

¹²⁷ Les conflits entre les communautés tel que cela se produit en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs dans le monde en sont des manifestations très tangibles.

¹²⁸ Edouard Glissant a créé l'Institut du Tout-monde. La page d'accueil du site <http://www.edouardglissant.fr/toutmonde.html> présente la définition qu'il en donnait : « *J'appelle Tout-monde notre univers tel qu'il change et perdure en échangeant et, en même temps, la "vision" que nous en avons. La totalité-monde dans sa diversité physique et dans les représentations qu'elle nous inspire : que nous ne saurions plus chanter, dire ni travailler à souffrance à partir de notre seul lieu, sans plonger à l'imaginaire de cette totalité.* »

¹²⁹ Tiré d'Edouard Glissant, 1990 *Poétique de la Relation*, Gallimard, p. 171 et suivantes: **Les écarts déterminants** : « *Nous n'avons pas encore commencé d'imaginer ni de calculer les résultantes de tous les écarts déterminants, apparus de partout, porteurs de toutes les traditions et de tous leurs dépassements et dont la confluence abolit les trajets (les itinéraires) tout en les réalisant à la fin. Les écarts sont nécessaires à la Relation, et ils en sont tributaires – comme l'olivier de mer pour le mancenillier.* »

historique de la colonisation au sens de la mise en tutelle de la Nouvelle-Calédonie par l'état métropole est close tandis que la décolonisation et les divers processus (transferts de compétences, représentations diplomatiques régionales...) qui s'y rattachent sont toujours en cours de déroulement confirmant que la fonction réparatrice des accords est mise en œuvre. Cependant, il n'est pas dit que cela suffise à panser les effets de la colonisation comme énoncé dans la première partie (voir paragraphe 1.7., les scories de la colonisation, p.43).

E. Glissant ne dit pas autre chose en 1962 dans l'article *Culture et colonisation* qui paraît dans la revue *Esprit* ou plus récemment en 2009 dans un article paru en ligne¹³⁰ *Culture et colonisation : l'équilibre antillais* :

« Quand une collectivité renie une partie de son être, il ne peut en résulter que déséquilibre et vanité. »

Dans ce court texte engagé, l'auteur renoue les fils de l'histoire de son île et au-delà, d'une part de la Caraïbe. Il y déconstruit les processus d'assimilations¹³¹ opérés par le phénomène colonial. Les traits qu'il relève croisent les grands énoncés développés par Louis-Jean Calvet dans son ouvrage *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie* (voir la présentation du modèle glottophage et sa contextualisation en annexe H, volume 2, p.47-55) dont la parution en 1974, eut un fort écho dans les mouvements indépendantistes de l'hexagone. L'auteur revient sur ces épisodes dans la préface de l'édition de 2002 qu'il conclut ainsi (Calvet, 2002): « *Les langues sont faites pour servir les êtres humains et non pas l'inverse* ». Faisant part au lecteur de son « *sentiment d'avoir fait à l'époque de la politique linguistique sans le savoir* », ce linguiste engagé justifie la création de la "glottophagie", soit la capacité d'une langue à en ingérer une autre, comme faisant partie du processus d'assimilation développé par le projet colonial.

En Nouvelle-Calédonie, l'école républicaine de Jules Ferry était le bras armé de ce processus glottophage (Salaün, 2005, 2013, Vernaudon, 2013, Fillo, 2013). Les séquelles de cette politique linguistique sont encore particulièrement sensibles aujourd'hui. En témoignent les travaux sur l'école plurilingue de Jacques

¹³⁰ Voir rubrique changement de société sur le site www.socio13.worldpresse.com repris également sur cet autre site : www.foebus.centerblog.net

¹³¹ Lors de la conférence qu'elle a donnée à l'IRD le 19 novembre 2013 : « *Orientations de la politique de la France en Océanie sous la Vème République* », l'historienne Sarah Mohamed-Gaillard a montré comment pour des raisons politiques, notamment liées aux essais nucléaires, la métropole a maintenu tout au long de la Vème République, au-delà des clivages idéologiques de ses dirigeants, une politique assimilationniste vis-à-vis de ses territoires ultramarins du Pacifique.

Vernaudon, Véronique Fillol et Claire Colombel et de manière plus circonstancielle, les propos des océaniens interviewés dans le cadre de cette recherche.

Néanmoins, comme l'énonce Louis Jean Calvet tout processus d'assimilation engendre des forces de résistance (2002, p 113):

« La description du processus de glottophagie est donc nécessairement liée à celle des forces de résistance à la glottophagie : du rapport entre celles-ci et celle-là dépend l'issue du combat ».

La présentation de ces forces de résistance aux phénomènes d'assimilation sera l'objet de la deuxième partie de cette thèse. En effet, mon terrain d'étude n'offre pas seulement la possibilité d'examiner les trois étapes du processus tels que décrit par Louis-Jean Calvet en lien avec le phénomène colonial, il donne aussi accès à des formes renouvelées de ce processus dans un contexte qui lie un accord de décolonisation à un développement économique ancré dans la mondialisation. Il est alors question de langues normées versus des pratiques langagières exploitant des formes moins conventionnelles (langue familière, usage de lexiques allochtones...) et du rapport entre (Cousin, 2008) « *le travail prescrit* »¹³² et les *pratiques professionnelles qui visent à le contourner ou à le modaliser pour le rendre acceptable.* »

Formel/informel

Je commencerai par relater une anecdote qui illustrera toute l'ambiguïté de la relation entre le formel et l'informel en Nouvelle-Calédonie. A l'occasion d'une cérémonie organisée par les représentants de l'Etat français en Nouvelle-Calédonie, une invitation officielle était arrivée sur le bureau d'un « expat » occupant un poste de représentation. Le carton, particulièrement luxueux ne dérogeait en rien aux conventions liées à ce type de documents, typographies, symboles, titres, mise en page, tout y était. La personne l'ayant reçu, elle-même très au fait du protocole diplomatique, fut tout de même décontenancée par l'expression : « tenue aérée ¹³³ » qui figurait en bas à gauche du carton. Il n'en connaissait pas le sens et l'ayant

¹³² En référence à la définition donnée par Olivier Cousin: « *Le travail prescrit, c'est tout ce qui est défini par avance dans l'entreprise et donné au salarié pour organiser, réaliser et régler son travail. C'est ce qui précise les dimensions institutionnelles dans lesquelles le travail réel s'inscrit.* ». dans un article paru dans *La Gazette* en 2008

¹³³ L'expression figure dans les guides de l'armée. Il s'agit de la tenue réservée aux pays tropicaux qui n'oblige pas au port de la cravate sur une chemise à manches longues avec un col fermé.

cherché sur un traducteur, restait perplexe sur la tenue qu'il lui faudrait porter pour l'occasion.

Au-delà de son aspect anecdotique, cette situation particulière témoigne des mécanismes d'ajustements qui sont à l'œuvre dans les usages en Nouvelle-Calédonie. En l'occurrence, l'expression « tenue aérée » reconnaît l'incongruité du port d'un vêtement inadapté à la chaleur tropicale. Elle illustre les pratiques mises en œuvre pour parvenir à adapter les formes du prescrit aux conditions de la situation. L'impossibilité de faire entrer dans le cadre normé certaines particularités contextualisées amène les acteurs à « bricoler » des ajustements fonctionnels permettant de ne pas avoir à rejeter ce qui se présente et qui n'est pas conforme.

Dans le cadre des grands chantiers, cette adaptation est illustrée par le cas des « helper » dont il a été question plus haut. Sa traduction par un intitulé ROME qui le réduit à une seule des activités de la construction : « assistant des travaux publics et du gros œuvre » a permis la prise en compte du pré-requis local sans exclure celui des grands chantiers en matière de santé sécurité au travail. Cet exercice de bricolage n'a été envisageable que dans la mesure où l'ensemble des parties prenantes s'est mis d'accord sur le fond et s'est montré disposé à utiliser le vocabulaire normé pour la forme. Par ailleurs, l'approche constructive des acteurs qui en l'occurrence sont prêts à bricoler des solutions, démontre la motivation qui les pousse à agir. Bien souvent, l'acte n'est pas totalement généreux ou gratuit. Il est davantage rattaché à une envie « d'en être » (contribuer) au sens de faire partie de ce qui est en train de se passer en Nouvelle-Calédonie autour de ces grands projets. Les actes ne sont pas liés à un rapport à l'autorité ou à des enjeux de pouvoir. Ils sont davantage liés à des stratégies (inconscientes) d'acquisition de prestige social. En effet, il ne s'agit pas d'une relation négociée donnant donnant mais plutôt d'une circulation qui va permettre de construire la Relation dans le temps et dans l'espace et par là même de faire croître son prestige, rejoignant ainsi les théories de Mauss sur le don et le contre don.

C'est là toute la dynamique et la difficulté d'un mode de gestion consensuelle comme cela est inscrit dans les institutions de la Nouvelle-Calédonie. Cette dynamique oblige à des aller-retours permanents entre le formel et l'informel. Elle

est intrinsèquement dépendante de la qualité de la relation des interlocuteurs en présence et ne saurait se développer sans la prise en compte des particularismes locaux et de l'hétérogénéité des référents. Enfin, elle dépend de la confiance et du respect entretenus par les acteurs sur le terrain. C'est ce que nous étudierons dans la deuxième partie qui traite de l'analyse des pratiques.

Océanie/Occident

Dans son ouvrage *Faa-Samoa une identité polynésienne (économie, politique, sexualité) l'anthropologie comme dialogue culturel*, Serge Tcherkézoff témoigne de sa difficulté à mettre en mot ce qui fait Océanie, (2003, p. 6) :

« Mais je ne parvenais pas à décrire ce dont je voulais parler : la manière de penser et d'agir entre parents et enfants, entre voisins, entre supérieurs et inférieurs statutaires, etc. Une manière qui me semblait si différente de ce qu'on connaît en Occident, mais dont je n'avais rien à dire car rien n'y était exotique de façon virtuelle »

Ses propos témoignent d'une forme d'incapacité de la pensée occidentale universaliste et ethnocentrée à appréhender une des principales composantes de l'Océanie, sa mouvance dynamique qu'à la suite de Gilles Deleuze, j'associe au concept de rhizome.

Au delà de la dichotomie proposée par l'auteur de *Mille plateaux* qui affilie le rhizome à l'Océanie et la racine à l'Occident, je vais m'attacher à examiner les dynamiques de ce binôme du point de vue de la géographie et plus particulièrement des représentations qui s'y rattachent. Nous verrons ainsi comment l'ethnocentrisme occidental appréhende le renversement dialectique imposé par l'Océanie¹³⁴.

Pour ne parler que de géographie physique, il est difficile, vu depuis l'Europe continentale, de matérialiser ce continent de têtes d'épingles de terres éparpillées au milieu du plus vaste océan de la planète. Les planisphères peinent à les représenter

¹³⁴ Serge Tcherkézoff conteste l'existence d'une « aire océanienne » qui selon lui est : « un artefact de la géographie occidentale ». Selon lui, l'approche maritime de cette zone du Pacifique Sud a fait adopter le mot Océanie pour nommer un ensemble de micros milieux insulaires qui partagent une grande vulnérabilité de leurs écosystèmes. Cette problématique était au cœur du colloque qui s'est tenu les 24, 25 et 26 avril 2013 à Koné en Nouvelle-Calédonie. Son titre : *Le développement durable en Océanie, vers une éthique nouvelle ?* traduit bien la nécessité d'une prise en compte spécifique et contextualisée de ces milieux insulaires.

et à moins de connaître leur position exacte, il est quasi impossible de les trouver sur « Google earth ».

- Les représentations occidentales des îles du Pacifique

Je commencerai par préciser ce que j'entends par les représentations de l'insularité océanienne. Dans son ouvrage *L'imaginaire marin des français –mythe et géographie de la mer*, Michel Roux, intitule son chapitre III : Les Mers, des espaces géographiques. Il y étaye l'hypothèse d'une géographie à vision continentale. Selon lui, les représentations cartographiques du monde dans les manuels et ouvrages de géographie traiteraient les océans non pas comme des espaces mais comme des vides entre les continents. :

« En effet, la mer ne trouve pas sa place, à part entière, dans le discours des géographes (...) Et sur les cartes, les espaces marins constituent bien souvent une simple toile de fond unicolore. »

Il cite en particulier Vidal de la Blache¹³⁵ (1997, 89) :

« La substance même de notre civilisation est de provenance toute continentale. La période organique où s'élabore la personnalité de la France embrasse une série de siècles d'influences terriennes accumulées. L'arbre de nos origines étend au loin ses racines sur le continent. »

Cette même hypothèse est questionnée lors du colloque organisé par le Sénat le 14 décembre 2010 sous le titre : « *L'Océanie, continent invisible ?* ». Notons, que JMG Le Clezio avait déjà répondu par l'affirmative à cette question dans le titre et les premières lignes de l'ouvrage qu'il consacrait en 2006 à l'île Pentecôte au Vanuatu: *Raga, approche du continent invisible* :

« On dit de l'Afrique que c'est le continent oublié. L'Océanie, c'est le continent invisible. Invisible, parce que les voyageurs qui s'y sont aventurés la première fois ne l'ont pas aperçue, et parce que aujourd'hui elle reste un lieu sans reconnaissance internationale, un passage, une absence en quelque sorte ».

L'ensemble de ces propos qu'ils soient scientifiques, tels ceux du géographe Michel Roux, ou plus littéraires, témoigne des difficultés qu'ont les Occidentaux à prendre la mesure de l'Océanie, un continent fait de mer plutôt que de terre. Ces

¹³⁵ Vidal de la Blache (1845-1918) est le co-fondateur des Annales de géographie, bases de l'école française de géographie.

diverses représentations qui mettent en scène une sorte de vide maritime ne laissent pas de place à la prise en compte des milieux insulaires.

Parallèlement, comme en témoigne les actes du IX^{ème} colloque Corail intitulé: *La mer, espace perception et imaginaire dans le Pacifique Sud*, l'océan Pacifique nourrit l'imaginaire occidental. Ceci a commencé avec les récits des navigateurs découvreurs du XVIII^{ème} siècle pour se poursuivre dans la littérature romanesque et se perpétuer au travers des visions paradisiaques véhiculées par les médias.

Ces deux visions, celle qui lie l'Océanie à un territoire a-géographique parce qu'il est maritime et celle qui assimile les îles du Pacifique à des lieux de plaisirs exotiques ne contribuent pas à la prise en compte des réalités océaniques. Elles occultent spécialement la particularité et l'ambivalence du lien entretenu par ses habitants avec cette « *mer d'îles* »¹³⁶. Les travaux des archéologues, historiens et anthropologues, permettent peu à peu de retracer les routes parcourues par tous ces « *enfants de la terre* » (Tcherkézoff, 2003)¹³⁷ pour qui la mer est un lien, un espace de circulation qui favorise les échanges et la transmission de savoirs et de pratiques. C'est ce qui rapproche, au delà des distances maritimes considérables¹³⁸, un polynésien hispanophone de nationalité chilienne de l'île de Pâques d'un maori de nationalité tongienne vivant en Nouvelle-Zélande, un mélanésien anglophone natif des Highlands en Papouasie Nouvelle-Guinée, d'un kanak francophone de la Nouvelle-Calédonie. Tous partagent une cartographie océanique commune mais tous vivent une insularité complexe et contextualisée.

La cartographie océanique est différente de la représentation occidentale d'une mer qui sépare. Aussi, semblerait-il plus juste de parler de territoire maritime ou « *maritoire* » plutôt que de territoire au sens terrestre du terme. Cette première distinction en amène d'autres. Un océan-lien appelle au mouvement tandis qu'une

¹³⁶ L'expression de l'écrivain tongien Epli Hau'ofa (1993) est citée par S. Tcherkézoff p.27

¹³⁷ En référence au point 4 du premier chapitre : « *Océanie, Polynésie : la mer, la terre et la « lumière »* dans lequel, l'auteur développe le lien entre la terre et le rapport aux ancêtres. Il rappelle que : « *l'unité sociale fondamentale est donc définie par la descendance en référence à l'ancêtre (...), au lieu de faire référence à des marins aventureux passagers d'une pirogue qui découvrit une île, l'histoire commence lorsqu'un nombre de ces marins vécurent et moururent sur une nouvelle terre, leur site funéraire constituant dans chaque cas ce qui devint le terroir de la famille issue de cet ancêtre.* ».

mer hostile, comme cela est représenté dans la culture occidentale, est une rupture de zone continentale qui requiert un barrage¹³⁹.

Cette vision d'un monde organisé autour du lien se retrouve dans l'œuvre de Bernard Rigo¹⁴⁰ dont l'écriture devient épique pour parler des navigations des Océaniens (1997, 24) :

« Dans sa course héroïque à travers le Pacifique, le pilote ma'ohi laisse dans son sillage un chapelet d'îles où s'égrène toujours le même nom : Savaii, Hava'i , Hawaii, Havaiki ... quête nostalgique, inlassable, de l'Havaiki nui, terre promise mythique ».

Ainsi, là où l'Occident continental construirait des digues, pour se protéger de l'invasion des dangers de la mer¹⁴¹, l'Océanie vivrait la mer comme un espace, qui relie les diverses communautés insulaires, elles même ancrées dans une relation à la Terre. Cette double appartenance, celle qui relie les communautés les unes aux autres tout en les rattachant à un territoire, donne la mesure de la complexité du contexte océanien de mon terrain d'étude, qui mêle les dimensions locales à la mondialisation des phénomènes de mobilités.

.5.4 A côté et à la suite de : « *Quand dire c'est faire* »¹⁴²

Cette dernière série de binômes relève principalement de la sociolinguistique et plus particulièrement du domaine des langues et des cultures. Il ne s'agit pas de faire une revue de la littérature scientifique dans ces domaines mais de confronter les usages d'une terminologie « à la mode » aux représentations qui en sont véhiculées principalement par les médias qui détournent souvent les mots de leur définition scientifique pour leur donner une valeur performative, particulièrement dans les cas où ceux-ci touchent des domaines sensibles d'un point de vue sociétal. Ainsi, le sens des préfixes multi- et pluri- fluctuent en fonction des radicaux auxquels ils se rattachent. En revanche, tous deux sont antinomiques à uni- ou mono- considérés comme synonymes et dont l'usage est moins sujet à caution.

¹³⁹ En référence au roman de Marguerite Duras *Un barrage contre le Pacifique*

¹⁴⁰ Bernard Rigo, 1997, *Lieux dits d'un malentendu culturel*, Au vent des îles

¹⁴¹ Voir les mesures prises par les Etats de la Communauté Européenne pour limiter l'accès à leurs côtes des migrants venus des autres continents.

¹⁴² En référence à l'ouvrage de John L. Austin et à la notion d'actes de langages qui a modifié le rapport aux langues.

Plurilingue/Multilingue

Il est communément admis qu'un individu monolingue est de facto un unilingue. En revanche, le qualificatif de plurilingue est distinct de multilingue. La différence subtile est dépendante des pratiques langagières. Cette notion de plurilingue ne cesse d'ailleurs d'être revisitée par la communauté scientifique des linguistes qui, ce faisant, s'adapte à la variabilité des situations de contacts des langues dans un monde mondialisé. Ainsi, tandis qu'en 1981, le sens retenu à la suite de Juliette Garmadi¹⁴³ mettait l'accent sur la particularité du plurilingue à utiliser plusieurs langues selon le type de communication (relations avec la famille, avec l'administration, relations sociales, etc.), les derniers travaux de Georg Lüdi¹⁴⁴ de l'Institut d'Etudes françaises et francophones de l'université de Bâle, développent une approche novatrice prenant appui sur la notion de *ressources plurilingues* (2011, 44):

« Troisièmement, ces répertoires plurilingues représentent bien plutôt, dans la pratique, un ensemble de ressources - verbales et non verbales -mobilisées par les locuteurs pour trouver des réponses locales à des problèmes pratiques, un ensemble indéfini et ouvert de microsystemes grammaticaux et syntaxiques (et bien sûr aussi mimogestuels), partiellement stabilisés et disponibles aussi bien pour le locuteur que pour son interlocuteur. »

Les définitions varient tout autant dès lors que les termes sont associés à une collectivité. Ainsi, tandis qu'une société multilingue utilise plusieurs langues sans faire état d'une quelconque hiérarchie entre elles, une société plurilingue serait une société qui hiérarchiserait son usage des langues avec une priorité absolue donnée à la langue officielle au détriment des autres langues présentes au sein de la société, lesquelles seraient purement et simplement ignorées sur le plan institutionnel. Ainsi, le Vanuatu serait un état multilingue avec la reconnaissance officielle de trois langues, le français, l'anglais et le bichlamar tandis que la société vanuataise est indéniablement plurilingue¹⁴⁵ De même, personne ne remettra en question l'aspect plurilingue des Etats-Unis, état monolingue puisque seul l'anglais y est reconnu

¹⁴³ Juliette Garmadi, 1981, *La Sociolinguistique*.

¹⁴⁴ Georg Lüdi, 2011, *Vers de nouvelles approches du langage et du plurilinguisme*.

¹⁴⁵ A l'occasion d'une visite à Port-Vila, la coiffeuse qui s'occupait de moi me parlait en français, s'adressait en bichlamar à la patronne chinoise du salon, en anglais à une autre cliente et engageait une conversation familiale avec sa sœur passée lui dire bonjour dans la langue de l'île de Malicolo, le tout avec la plus grande aisance, contribuant même à ce qu'une conversation se développe entre toutes ces personnes.

comme langue officielle et ce malgré la présence massive d'hispanophones qui représentent plus de 15% de la population nationale.

Les différences sont subtiles et ce d'autant plus qu'elles peuvent ne pas croiser la réalité. Ainsi, les phases de construction de Vale et KNS toutes deux officiellement multilingues puisque les deux langues affichées y sont le français et l'anglais, avec pour preuve le fait que toutes les communications officielles (internes en direction des salariés et des chefs d'entreprises sous-traitantes du projet et externes) doivent être rédigées dans les deux langues¹⁴⁶. Cependant, à y regarder de plus près, il serait sans doute plus exact de les qualifier de plurilingues, compte-tenu de l'usage quasi généralisé de l'anglais dans les communications exolingues, (réunions de travail, réunions de chantier...) au détriment du français qui, même quand il est utilisé officiellement, ne l'est assez souvent que dans sa traduction faite à partir de l'anglais, d'où un nombre assez conséquent d'anglicismes dans les communications (écrites et orales) et d'emprunts¹⁴⁷. A titre d'exemple l'expression « mise en service » en traduction de « commissioning » n'est pas utilisée en dehors des réunions avec les institutions calédoniennes dont les représentants eux-mêmes ont intégré la définition. C'est ainsi que lors d'une rencontre entre partenaires, l'agent d'une administration a interrompu un des présentateurs du projet qui, suivant les consignes de francisation avait utilisé l'expression « mise en service », en lui demandant : « *Vous voulez parler du Commissioning ?* ». Cet état de fait se vérifie dans la nécessité d'avoir des individus plurilingues pour pouvoir évoluer dans un univers qualifié de multilingue.

Tout devient plus complexe encore dès lors que le sème « culture » est rattaché aux préfixes cités précédemment. Le postulat selon lequel une langue est une vision du monde, continue d'être l'objet de nombreux débats parmi les

¹⁴⁶ Cependant, des entrepreneurs locaux ont fait état de courriers qui leur parviennent en anglais uniquement, ce qui nécessite de leur part des efforts de compréhension et peut, le cas échéant, conduire à des interprétations fausses.

¹⁴⁷ Dans l'étude réalisée sur le site de Vale entre 2006 et 2009, j'avais identifié deux types d'emprunts : « *Le lexique de l'anglais est devenu une norme pour des usages spécifiques, qu'il existe ou non des équivalents français. Certains de ces mots sont francisés dans leur prononciation d'autres sont tels qu'en anglais. Ainsi, pourrait-on parler de systèmes d'emprunts pour les mots et expressions francisés soit dans leur prononciation soit dans leur usage et de taxinomie au sens où Louis-Jean Calvet en parle dans la phase pré-glottophage dans les cas où le terme anglais est repris tel quel dans la langue française.* » (Voir exemples en annexe H, volume 2, p.47-55).

linguistes qui, régulièrement, réexaminent l'hypothèse dite de Sapir-Whorf¹⁴⁸. Je m'en tiendrai à l'hypothèse même, puisque celle-ci est admise par les instances de l'Unesco dès lors qu'il est question de langues en danger¹⁴⁹. C'est d'ailleurs sur cette base qu'a été créée l'Académie des langues Kanak à propos de laquelle je renvoie au communiqué de presse du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie lors de sa création en 2006 qui entérine le lien entre les langues et les cultures :

"Les langues sont une composante essentielle mais souvent oubliée du patrimoine culturel de l'humanité en ce qu'elles constituent un moyen de communication mais aussi une vision du monde unique. »

Cette assertion demande toutefois de s'entendre sur le sens des mots et en particulier sur les déclinaisons du mot « culture ».

Multiculturalisme/interculturel

Les deux termes sont désormais passés dans le langage courant, honnis par certains qui les agitent comme un ferment idéologique tandis que d'autres les portent au pinacle comme porteurs d'un nouvel espoir mondial. Que penser par exemple de l'usage que fit Anders Behring Breivik du terme multiculturalisme dans son manifeste : *2083–Une Déclaration d'indépendance européenne* envoyé par courrier électronique à plus de mille personnes peu avant le premier des attentats qui ont secoué la Norvège en juillet 2011 ? Le multiculturalisme y est présenté comme une atteinte à l'identité nationale. Pour preuve¹⁵⁰, l'illustration réalisée par Quentin Girard et Hervé Marchon à partir des principaux mots utilisés dans le pamphlet rédigé par cet extrémiste¹⁵¹.

¹⁴⁸ Pour un éclairage complet sur la question, se référer à la thèse de Geneviève Tréguer-Felten *Le leurre de l'anglais lingua franca. Une étude comparative de documents professionnels produits en anglais par des locuteurs chinois, français et nord-américains.*(2009 p.63-82).

¹⁴⁹ Selon l'Atlas Unesco des langues en danger www.unesco.org/culture/languages-atlas : 5 des langues de la Nouvelle-Calédonie sont vulnérable, 5 sont en danger, 4 sont sérieusement en danger, 1 est en situation critique, 1 est éteinte soit un total de 16 sur les 28 langues répertoriées par l'Académie des Langues Kanak (ALK)

¹⁵⁰ Voir article intitulé : *La Norvège sous le choc* paru dans le Monde en date du 26 juillet 2011.

¹⁵¹ Cette image est prise comme un bel exemple des dérives de sens et des pertes de repères notionnels. Elle donne à voir la portée destructrice de l'assemblage d'une extrême confusion sémantique à des amalgames idéologiques.

« Le multiculturalisme est un mot doté de nombreuses acceptions, selon qu'on l'utilise au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Europe ou ailleurs. Pour une définition du terme dans le contexte canadien, voir Wayne Norman, «Justice and Political Stability in the Multicultural State», dans *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Il rappelle que c'est Pierre Elliott Trudeau qui, en 1971, a approuvé une première politique destinée à refléter la réalité d'une contrée qui allait continuer d'attirer des immigrants venant de partout à travers le monde. Les gardiens officiels de cette politique d'ouverture seront la Charte canadienne des droits et libertés (1982) et la Loi sur le Multiculturalisme canadien (1988). »

- Le site français *Multiculturalisme*¹⁵⁴ qui se présente comme : « *un site dédié à la question du pluralisme culturel en France* », ne s'embarrasse pas de tels préliminaires. Il saute le pas du multi au pluri sans entrer plus avant dans les problèmes de définition.

Francesco Fistetti qui consacre un ouvrage aux théories du multiculturalisme estime (2009, p.13) :

« qu'il est préférable de décliner le multiculturalisme au pluriel. Sa signification varie en effet selon les contextes et ne peut être comprise qu'en mettant en lumière les multiples facteurs qui déterminent notre expérience vécue de la mondialisation. Expérience à laquelle aucune société de la planète ne peut désormais échapper»

En contexte occidental, le mot est associé aux phénomènes migratoires qui amènent divers individus à se déplacer, pour des raisons diverses, vers les pays industrialisés. C'est ainsi que la figure de l'immigré¹⁵⁵, cet autre venu de l'extérieur, cristallise l'ensemble des représentations qui circulent autour de cette notion aux contours si dangereusement flous que paradoxalement chacun cherche à la rattacher à sa propre culture nationale¹⁵⁶.

En Nouvelle-Calédonie, le mot est à tiroir. D'une part il est associé aux représentations occidentales qui correspondent historiquement aux travailleurs asiatiques venus travailler sur mine mais, en contrepoint à cette figure de l'immigré et dans une sorte de jeu de miroir renversé, le travail d'enquête réalisé dans le cadre

¹⁵⁴ <http://www.multiculturalisme.fr>.

¹⁵⁵ Voir la thèse de Nathalie Thamin dans: *Dynamiques des répertoires langagières et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité* (2007, 57) : « *Le champ sémantique lié aux phénomènes migratoires (migrant, immigré, émigrer, immigrer, migrer, migration) est particulièrement sujet à ambiguïté et à polémique. Il est le lieu de représentations le plus souvent négatives et véhicule une image péjorative, réductrice, dépréciative de la migration dans son ensemble* »

¹⁵⁶ Voir l'ouvrage de Jean-Loup Amselle, 1997 : *Vers un multiculturalisme français ?*

du chantier de Vale a révélé une autre représentation, celle de l'immigré de l'intérieur (Morel-lab, 2009) :

« Sa citoyenneté calédonienne marquée par l'insularité et un passé colonial engendre une méfiance à l'égard de tout ce qui cherche à se territorialiser chez lui. Par ailleurs, son (r)attachement à la métropole, qu'il soit loyaliste ou indépendantiste, engendre la mise en œuvre de référentiels français, qu'ils soient tangibles comme le référentiel des métiers ou plus intangibles comme le rapport au travail. L'ensemble de ces facteurs, non explicites et souvent non maîtrisés, suscite une perception dévalorisée de lui-même qui se retrouve notamment dans ce que nous avons qualifié de « complexe de l'insulaire ».

En situation de travail, sa crainte de l'étranger entre en compétition avec celle de valeur. En effet, l'image de l'étranger qualifié, compétent, spécialiste, expert et surtout adapté au monde du travail à l'international représentant le modèle dominant, télescope sa propre représentation, celle qui est véhiculée par les médias qui exploitent les états statistiques sur les niveaux de formation des calédoniens. De ce fait, l'emploi local se trouve « réservé » aux emplois peu ou non qualifiés, rejoignant en cela la figure de l'immigré des années 50 et 60. Le paradoxe de cette formule tient dans le fait que l'immigré était l'étranger, celui qui venait d'ailleurs tandis que lui est le citoyen. Ainsi, cette figure de l'immigré de l'intérieur correspond à une double dramatisation dont le potentiel négatif sur l'estime de soi n'est pas sans incidence sur les comportements et les attitudes. De plus, cette vision déstabilisante devient la dynamique d'un processus qui s'autoalimente et prend la forme d'une spirale négative qui repousse toujours à la marge ce qui n'est pas conforme au modèle dominant. Le principe de ce phénomène d'exclusion déjà identifié dans les pays fortement industrialisés, contribue au creusement des écarts qui participent au malentendu interculturel. »

Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, il serait question de plusieurs multiculturalismes du fait de la combinaison de deux phénomènes historiques déterminants : la colonisation et l'exploitation minière, et de leurs réagencements : la décolonisation et la mondialisation. De ce fait, en Nouvelle-Calédonie, plus qu'ailleurs sur le territoire national, les débats qu'ils soient politiques ou au sein de la société civile¹⁵⁷ contribuent à une redéfinition de la notion de multiculturalisme en y associant celles de citoyenneté, identité, culture, souveraineté, autant de dimensions qui remettent en question l'idée de l'Etat Nation et ouvrent la voie à celle de destin commun.

¹⁵⁷ En particulier ceux organisés par La ligue des droits de l'homme et du citoyen Nouvelle-Calédonie qui en 2010 a organisé un cycle de conférences-débats intitulé : « Le sens des mots »

- L'interculturel, nouvel avenir de l'homme

Les restrictions énoncées par Philippe Blanchet¹⁵⁸ à propos de l'interculturel, terme souvent convoqué comme une sorte de pansement aux méfaits du multiculturalisme, ne contreviennent pas à l'extension de son usage. Au contraire, l'interculturel est en passe de devenir un quasi-incontournable des relations sociales y compris dans le monde du travail avec l'usage de l'expression «management interculturel», très en vogue dans les écoles de gestion et les catalogues de formation professionnelle proposés aux entreprises. L'expression, mise en alerte Google au cours du mois de mars 2012, est sortie 151 fois, soit une moyenne de 5,3 citations par jour avec un pic de 10 occurrences les 2 et 7 mars correspondant à une actualité particulièrement riche. Il s'agit pour l'essentiel d'annonces relatives à des formations universitaires ou professionnelles. Quelques annonces correspondent aussi à des offres de coaching/consulting sans qu'il soit toujours très simple de distinguer ce qui relève de la simple prestation de services et de l'accompagnement. Notons à la suite de Sylvie Chevrier¹⁵⁹ que ces engouements sont souvent liés à des visées instrumentales du management qui par ailleurs, ne se préoccupe pas de sciences sociales au sens large mais se satisfait de les mobiliser (Chevrier, 2010, p.33): « *de façon sélective ne retenant que ce qui servait ses desseins.* »

Ainsi, la notion d'«interculturel» serait désormais convoquée dans les entreprises et sommée (2010, 35): «...*de proposer des réponses aux défis de la concurrence mondiale et de l'intégration sociale des minorités.* ». Les réponses prennent le plus souvent la forme de chartes de bonne conduite du type de celles qui sont proposées par l'International Council on Mining and Metals (ICMM)¹⁶⁰. Ces outils, de communication à vocation performative (voir annexe I, volume 2, p.55 - les 10 principes de l'ICMM) ont tout de même le mérite d'avoir fait prendre conscience d'un écart possible entre différentes visions du monde y compris au sein du monde du travail. Cependant, les documents produits par les services mobilités des groupes

¹⁵⁸ Voir Philippe Blanchet, 2010, *Regards critiques sur la notion d'interculturalité*, l'Harmattan.

¹⁵⁹ Voir Sylvie Chevrier 2010, *Le management interculturel*, Que sais-je.

¹⁶⁰ L'ICMM est une organisation internationale professionnelle basée à Londres, créée en 2001 pour permettre aux dirigeants des principales entreprises internationales du secteur mines et métallurgiques, de réagir de manière globale aux fortes pressions exercées par les environnementalistes lors et à la suite du premier sommet de Rio en 1992. Il s'agissait donc, dans un premier temps, d'une contre offensive des leaders du marché des ressources naturelles qui se réunissent pour développer des approches communes avec pour objectif de parvenir à modifier leur image de marque - la dégradation rapide et constante de leur réputation influait sur la confiance que leur actionnariat et leur personnel voulaient bien leur accorder. C'est pourquoi ces leaders mondiaux décidèrent ensemble d'engager un revirement moral au travers d'actions relevant des composantes sociales et environnementales du développement durable telles que définies par les instances internationales.

industriels internationaux ressemblent trop souvent à des pseudo guides touristiques des pays offrant des postes à l'international. Leur contenu se résume à une présentation très engageante des attraits de la localité d'accueil en jouant sur toutes les ficelles de l'industrie du voyage. Les conseils pratiques qui y sont donnés visent à prémunir l'entreprise de toutes les critiques qui pourraient lui être adressées à posteriori. Ceci est plus particulièrement vrai dans le cadre des projets de construction pour lesquels la préoccupation majeure est de parvenir à motiver le personnel à vivre une expérience à l'étranger¹⁶¹.

L'exploitation par les services de communication des entreprises internationales du vocabulaire de « l'interculturel » s'avère donc être éloignée des axes de réflexion développés par la sociolinguistique qui explore cette notion sous différents angles comme en font état les travaux autour de la mise en place du CECRL.

Dans sa vision critique, Philippe Blanchet (2010,8) précise la nature évolutive de cette notion en plein développement :

« Elle couvrirait au départ, un empan très large issu d'un point de vue anthropologique et sociopsychologique lié à la contextualisation sociale de son émergence (...) Le croisement avec la notion de *compétence de communication* (Hymes, 1984, pour la traduction française) issue des recherches en ethnographie de la communication (autrement appelée « sociolinguistique interactionnelle », cf la traduction de Gumperz, 1989) et des recherches sur les interactions verbales (Kerbrat-Orecchioni, 1994) a centré la question interculturelle sur une approche dite pragmatique ou interactionniste (Collès, 2003 177-178 ; De Salins 1992) visant l'appropriation d'une compétence (*de communication*) interculturelle. »

L'emploi de la notion dans le titre de ce travail de recherche rejoint cette vision dynamique marquée par l'interactionnisme¹⁶². Loin de son usage dans les domaines de la communication d'entreprise tel que décrit plus haut ou dans la sphère scolaire qui le réfère encore trop souvent à ce qui précédemment entrait dans la catégorie « civilisation » des manuels de langues, l'approche interactionniste induit que la compétence interculturelle est liée à la mise en acte de savoirs

¹⁶¹ Le *Bougainville Copper Induction*, un reportage vidéo de 25 minutes, réalisé à l'intention des recruteurs pour la mine de cuivre en Papouasie Nouvelle-Guinée en est un exemple caricatural.

¹⁶² Voir également l'article de Josiane Boutet et Monica Heller: *Enjeux sociaux de la sociolinguistique: pour une sociologie critique* (2007/3 - n° 121-122 pages 305 à 318) dans lequel elles rappellent l'émergence de cette nouvelle approche « Ce n'est que vers les années soixante-dix, sous l'influence de J. Gumperz, que l'on voit émerger une sociolinguistique interactionniste, qui cherche surtout à explorer les problèmes de l'inégalité sociale ; située davantage dans le domaine de la linguistique appliquée, ce courant cherche à se donner un profil disciplinaire indépendant, sous le nom d'ethnographie linguistique. ».

expérientiels, lesquels sont liés à des actes de langages. L'apport des connaissances peut venir conforter une situation, mais pour l'essentiel, l'interculturel relève d'un processus de prise de conscience dont Gérard Vergnaud¹⁶³ dit « *qu'il fait intégralement partie des processus didactiques nécessaires aux apprentissages.* ».

Il s'agit donc d'une expérience humaine qui, de ce fait, n'est pas angélique. Elle peut générer des conflits, des tensions et au minimum des frottements qui, comme le montre Francesco Fistetti, peuvent alimenter une dynamique vertueuse, à l'image de la spirale du Tout Monde d'Edouard Glissant. Dans tous les cas et par essence, il n'existe pas de solution toute prête, comme le laissent souvent entendre ou croire les séminaires de formation à l'interculturel proposés aux futurs managers qui se préparent à entrer dans le vaste réseau des mobilités internationales. La conception d'un interculturel paternaliste imprégné des théories évolutionnistes rejoindrait celle du personnage du missionnaire industriel, autre figure archétype élaborée suite à l'étude de terrain réalisée sur le site de Vale ¹⁶⁴ (Morel-lab, 2009,62):

« Son statut de travailleur à l'international le porte à penser que son séjour sur la terre est lié à une mission d'humanité. Il admet et reconnaît le caractère profondément différent de son univers culturel par rapport à celui qu'il côtoie. A bien des égards, il rêverait de pouvoir se fondre dans ce monde nouveau qu'il méconnaît mais dont l'exotisme le fascine. Cependant, il reconnaît aisément que cela n'est ni possible de par la différence de vision du monde ni même souhaitable car cela bouleverserait trop l'ordre des choses. Il ne ménage cependant pas son énergie pour s'engager auprès des populations locales qu'il espère pouvoir amener au même degré d'évolution que celui auquel il pense être. Ce penchant évolutionniste fait de lui une sorte de nouveau missionnaire. Son multilinguisme, qu'il n'a de cesse de vouloir développer, s'intéressant aux différents vernaculaires qui se présentent sur sa route, est le fer de lance de son projet personnel, sorte d'évangélisation laïque et industrielle avec l'ambition de transmettre des savoir-faire, des compétences mais aussi des comportements et des attitudes propres à son univers culturel, à des populations de travailleurs qu'il considère être « en retard » dans le processus de développement. »

Loin de cette vision « évangélique » de l'interculturel, la vision interactionniste est plus ancrée dans des réalités quotidiennes, en partant des (P. Blanchet 2010, 11) : « *...modalités, des effets concrets des rencontres interindividuelles de et*

¹⁶³ Propos relevés lors de la conférence débat : *Didactique professionnelle et formation des formateurs/ Apprentissage chez l'adulte en formation* qui s'est tenue le 12 novembre 2012 à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

¹⁶⁴ A. Morel-lab *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ?*

dans l'altérité, altérité irréductible dans sa totalité à cause de la pluralité infinie des phénomènes humains et sociaux. ».

Ce constat renvoie indirectement aux questions d'acquisition et d'évaluation. Comment en effet, mesurer la compétence interculturelle ? L'échelle des connaissances peut-elle y suffire ?¹⁶⁵ Nous verrons dans la deuxième partie en quels termes la question est posée en milieu professionnel multiculturel.

Plurilingue/pluriculturelle

La notion de compétence plurilingue et pluriculturelle est devenue l'un des thèmes majeurs de la didactique des langues, en particulier dans le cadre de la construction d'un référentiel commun aux pays de la communauté européenne. Fortement associées à une réflexion sur la politique linguistique européenne, ces notions prennent forme sous la plume de Daniel Coste (Coste, 1991 : 174) dans un numéro du *Français dans le monde – recherches et applications* intitulé *Vers le plurilinguisme ? École et politique linguistique*. Elles se stabilisent dans le courant des années 2000 suite à la publication du *CECRL* qui y fait directement référence :

« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser. »

Dans l'article intitulé : *La compétence plurilingue et pluriculturelle : genèse et évolutions d'une notion-concept*¹⁶⁶, (2011, 241 et suivantes) Véronique Castelloti et Danielle Moore rappellent que cette « reconnaissance » constitue pour nombre de chercheurs une révolution : « un coup de force didactique » selon Coste (2008), « un coup de force interventionniste » selon Castellotti, Cavalli, Coste et Moore (2009), un « renversement copernicien » selon Blanchet (2007)

¹⁶⁵ Dans son ouvrage *Théories du multiculturalisme un parcours entre philosophie et sciences sociales*, Francesco Fistetti fait référence aux écrits de Nestor Canclini, un anthropologue argentin qui a travaillé sur l'articulation de ces deux notions et défend l'idée selon laquelle des conceptions interculturelles centrées « sur les confrontations et les mélanges entre cultures qui s'opèrent, se manifestent lorsque les groupes entrent dans des rapports d'échange mutuels » tandis qu'un monde multiculturel serait caractérisé par la « juxtaposition d'ethnies et de groupes au sein des villes et des nations ».

¹⁶⁶ Voir *Guide pour la recherche en didactique des langues et cultures – approches conceptualisées*.

Remarquons tout de même que, ce qui d'un point de vue occidental, peut paraître révolutionnaire, n'est en fait que l'expression d'une réalité bien tangible pour les millions d'individus qui vivent quotidiennement l'expérience des usages plurilingues et pluriculturels, particulièrement celles et ceux qui sont soumis à des situations de diglossie, comme cela est le cas en contexte post colonial.

Sur un autre plan, les usages conversationnels courants associent multi- à inter- comme dans le binôme multiculturalisme/interculturel examiné plus haut tandis que pluri- sert de préfixe aux rapports des langues et des cultures. Véronique Castelloti et Danielle Moore, remarquent à ce propos (2001, 244) que :

« La compétence plurilingue et pluriculturelle introduit un néologisme (pluri- plutôt que multi-) qui tandis que les deux préfixes signifient *plusieurs* [plures] et *nombreux* [multi] en latin, permet de ne plus confondre en une même notion ce qui relève du social (au sens de société ou communauté) et de l'individuel (le locuteur/acteur/médiateur/apprenant de langue). La disjonction terminologique introduit un écart sémantique important qui porte la prise en compte d'une vision plus sociologique et écologique, au sens d'un effort de mieux saisir la compétence dans ses usages situés, à la fois ordinaires et complexes, et dont la conceptualisation conduit à une appropriation positive du déséquilibre et du partiel ».

Cette présentation introduit l'idée que *pluri* correspondrait davantage à une synthèse et donc en quelque sorte à la création d'un nouvel ordre qui aurait à agencer ses tensions internes pour trouver un équilibre tandis que multi- serait plutôt associé à une coexistence, c'est-à-dire une juxtaposition comme dans la définition de multilinguisme donnée dans le *CECRL* (p.11) :

« La connaissance d'un certain nombre de langues ou la coexistence de langues différentes dans une société donnée ».

Cette distinction opérée en sociolinguistique ne se retrouve pas nécessairement dans le monde du travail où les deux préfixes sont employés indistinctement pour désigner des situations mettant en présence des acteurs d'origines linguistiques et culturelles hétérogènes. En conséquence, il est difficile dans le monde de l'entreprise d'avoir une conceptualisation précise des tensions générées par la rencontre interculturelle.

Compétences/connaissances

La notion de compétence, associée à celle de l'apprentissage des langues telle que présentée dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), renvoie à une didactique d'enseignement dont les fondamentaux ont considérablement évolué depuis l'époque des premiers cours de langues¹⁶⁷. En effet, la notion de compétence n'est pas une simple remise en question des référentiels d'évaluation de la maîtrise des savoirs linguistiques avec notamment la mise en place des niveaux A1, A2, B1, B2 et C1, C2. (voir annexe J, volume 2, p.59). Elle correspond à un décentrage des modalités d'acquisition de ces savoirs.

Dans le CECRL, il est régulièrement question de : « apprendre à apprendre ». Il y serait donc plutôt question de méthode que d'acquis, ce qui reviendrait à dire qu'il ne suffit pas d'emmagasiner des connaissances pour savoir¹⁶⁸. Il y aurait donc une composante pragmatique dans compétence. Le psychologue G. Vergnaud, chercheur spécialiste en didactique des mathématiques en donne la définition suivante : « *A est plus compétent s'il est moins démuné devant une situation nouvelle* ». Ainsi, « compétence » allierait apprentissage à expérience, savoir-faire à prise de conscience¹⁶⁹.

« Connaissance » conserverait à l'inverse un rapport à l'académisme, aux principes d'accumulation en vue de la constitution d'acquis théoriques stables, à même de développer des systèmes d'analyse performants.

De fait, les connaissances seraient du côté des modèles d'enseignement à forte dominante théorique, attachés aux fondements de l'analyse déductive, allant jusqu'à ne pouvoir envisager la mise en situation sur le terrain d'un jeune en formation sans qu'il ait au préalable suivi (subi)¹⁷⁰ de nombreuses heures dans une salle de cours,

¹⁶⁷ Voir Christian Puren, 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Nathan- Clé international

¹⁶⁸ Voir Edgar Morin « Les principes d'une connaissance pertinente », chapitre 2 de l'ouvrage *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur* (2000, p35-).

¹⁶⁹ Notes relevés lors de la conférence débat du 12 novembre 2012 *Didactique professionnelle et formation de formateurs. Apprentissage chez l'adulte en formation* présentée par la Fédération des Organismes de Formation Professionnelle Continue de la Nouvelle Calédonie (FOFPNC).

¹⁷⁰ A l'occasion de l'édition 2013 du Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA), Andreas Schleicher, le conseiller éducation de l'OCDE a confié au Guardian dans un article daté du 26 novembre que la France avait un système éducatif « rétrograde » dans lequel on fait des « apprentissage par cœur ». Son commentaire éclairerait le mauvais classement de la France dégradée à la 25^{ème} place sur 65 participants. Le rapport précédent datant de 2010 avait pointé que les jeunes français, plus à l'aise dans la restitution des savoirs manquaient de la « *la capacité à prendre des initiatives sans se référer à un schéma connu* ». Les

tandis que les compétences seraient davantage du côté de systèmes de formation plus en prise avec l'expérimentation, la confrontation à des pratiques, l'analyse inductive, l'apprentissage par l'erreur et le développement de ce que G. Vergnaud appelle le théorème en acte qui désigne :

« les propriétés des relations saisies ou utilisées par l'élève en situation de résolution de problème, étant entendu que cela ne signifie pas qu'il est capable pour autant de les expliciter ou de les justifier ».

Les biographies langagières recueillies auprès des agent-visas¹⁷¹ confirment cette analyse. Leurs propos témoignent largement de leur difficulté à expliciter le schème complexe de l'ensemble des dimensions, pragmatiques, symboliques et relationnelles qu'ils mettent en œuvre pour résoudre les problèmes qui se posent à eux dans le cadre de leurs activités professionnelles, nonobstant le fait qu'ils y parviennent. Le fait qu'ils ne réussissent pas à mettre en mots leurs actes n'est pas la manifestation d'une incapacité à verbaliser. Il s'agit plutôt d'une manifestation de ce que je nomme : « didactique de l'action »¹⁷² (voir 2^{ème} partie, chapitre 2, paragraphe 5, p.192), laquelle se développe à partir de leurs savoirs expérimentiels et de leur prise de conscience des modalités d'acquisition de ces savoirs.

- Le système des certifications

Les nouvelles modalités d'évaluation en langues tendent à adopter le système des certifications (voir Annexe J, volume 2, p.59 - le tableau des niveaux du CECRL) qui étalonne les étapes d'un processus d'acquisitions à partir de critères d'évaluation définis en fonction des situations, tel que cela se pratique dans la

commentateurs du rapport de 2013 notent surtout que l'école républicaine française est injuste en renforçant les inégalités entre les élèves issus des milieux favorisés et ceux qui ne peuvent se prévaloir de conditions de vie aussi favorables. Le système y est décrit comme particulièrement discriminant envers les enfants issus de l'immigration qui sont « *au moins deux fois plus susceptibles de compter parmi les élèves en difficulté* ». Ce rapport (www.oecd.org) qui participe au mouvement des notations établis par des instances internationales est basé sur des indicateurs normés en soumettant un même questionnaire à l'ensemble des enfants d'une même classe d'âge (15 ans). Les critiques françaises à l'égard des questions du questionnaire ont été balayées en 2009 par les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet (*L'élitisme républicain*, Seuil 2009) : « *les statisticiens qui ont mis au point ces enquêtes ont fait preuve d'une prudence et d'une rigueur remarquable* » (citation d'un article du Monde en date du 03 12 2013). Les questions se limitent à 3 disciplines récurrentes dont celle de « compréhension écrite » en « langue maternelle » dont rien ne précise s'il s'agit de la langue d'appartenance ou, sans doute plus raisonnablement, de la langue d'enseignement démontrant par la même la nécessité de la prise en compte des problèmes soulevés par les chercheurs en sociodidactique des langues. (Voir Véronique Fillo, Marielle Rispail).

¹⁷¹ Voir descriptif de poste en annexe G, volume 2, p.43.

¹⁷² La didactique de l'action consiste en la capacité à pouvoir apprendre de ses actes (actes de langage, activation de modes opération) par des mécanismes qui associent la prise de conscience, la pratique et l'acquisition de connaissances.

formation professionnelle continue, particulièrement en milieu industriel.¹⁷³ Les certifications favorisent la prise en compte de l'hétérogénéité et de la variabilité des rapports aux savoirs. Elles ouvrent des perspectives pour des individus sortis du système scolaire sans avoir acquis le niveau de connaissances requis pour valider une qualification.

A titre d'exemple, sur le site de Vavouto, l'entreprise internationale Kaefer en charge du montage et démontage des échafaudages industriels recrute son personnel sur des critères de motivation et d'aptitudes au travail, en particulier le fait d'être attentif aux consignes de santé et sécurité. Parallèlement, elle met en place des formations qui permettent de présenter des certificats professionnels. Les candidats recrutés commencent sur des postes « assistant monteur ». En fonction de leur évolution professionnelle, ils peuvent ensuite devenir « échafaudeur expérimenté » ou « échafaudeur spécialisé ». Ce système permet à ce que des personnes non-qualifiées acquièrent une certification reconnue par le milieu professionnel. Il offre des passerelles leur permettant de valoriser leurs compétences y compris par la validation des acquis en situation.

Les parcours scolaires et professionnels des agent-visas océaniques s'apparentent tout à fait à ce schéma. Nous verrons dans la deuxième partie comment leur réussite dans l'exécution de leurs tâches professionnelles participe à des dynamiques de transformations individuelles et sociales.

Opacité/transparence¹⁷⁴

Dans le chapitre qu'il consacre à ce binôme notionnel, Edouard Glissant parle des langues et de leurs contacts (1990, 126) :

« Véhiculaire ou non, une langue qui ne se hasarde pas au trouble du contact des cultures, qui ne s'engage pas à l'ardente réflexivité d'une relation paritaire aux autres langues, me paraît, peut-être à long terme, condamnée à l'appauvrissement réel. »

¹⁷³ Ces principes sont notamment développés dans le cadre de la formation des futurs opérateurs des installations industrielles du site de Vavouto.

¹⁷⁴ En référence au chapitre intitulé *Transparence et Opacité* dans Edouard Glissant, 1990 *Poétique de la Relation* p.125 et suivantes

Ces propos font surtout référence à l'universalisme linguistique affiché par l'anglo-américain qui fait usage de transparence pour être compréhensible par tous (2010, 131) :

« L'universel généralisant est toujours ethnocentrique. C'est là un mouvement (centripède) contraire de l'expansion élémentaire et sauvage de l'anglo-américain, lequel ne s'embarrasse pas de valeurs et se préoccupe peu du devenir de la langue anglaise, pourvu que le sabir obtenu dans et par cette expansion convienne à maintenir une réelle domination »

Or, comme l'inscrit Geneviève Treguer-Felten en titre de sa recherche en doctorat cette transparence est fausse : *Le leurre de l'anglais lingua franca.* (2009, 9)

« Se pourrait-il que l'usage de plus en plus fréquent de l'anglais dans les situations de communication professionnelle internationales agisse comme un **leurre** : offrant à des êtres disposant chacun d'une langue maternelle inconnue des autres le moyen d'échanger, d'entrer en communication, sans aucunement garantir la compréhension mutuelle, mais en donnant l'illusion? »

Ce leurre est entretenu par l'emploi d'une terminologie largement répandue qui associe transparence à honnêteté, droiture, probité. Cette présentation fait cependant totalement abstraction de l'œuvre de détournement qui peut être appliquée aux mots, particulièrement quand ceux-ci deviennent des outils de communication qui, sous couvert de discours affichant une transparence de sens, sont réduits à la plus simple expression d'une pensée englobante. En outre, ces messages univoques sont vidés du substrat qui leur donnerait la possibilité de trouver un écho dans d'autres pensées. La vision quasi-hygiéniste d'une langue dans laquelle aucun mot ne déborde, ne laisse plus aucune place à l'interprétation poétique. En d'autres termes, à force de vouloir dire de manière à être compris tout de suite, le risque est de ne plus rien dire ou du moins de plus laisser l'autre « *faire sa tambouille* »¹⁷⁵ avec ses propres mots et lui donner la possibilité de reconstruire une cohérence. En définitive, en matière de langues, l'opacité peut s'avérer productrice de sens (Glissant, 2010, 25) :

¹⁷⁵ En référence à une interview le 16 mars 2009 d'Alain Bashung sur France Inter à propos des textes de ces chansons : « *On me bassinait avec le fait qu'il fallait dire quelque chose et être compris tout de suite. Moi, je me disais qu'il y avait d'autres manières d'échanger des sentiments, par exemple la suggestion. Suggérer, parfois quand j'écrivais avec mes potes, je disais, il faudrait qu'on puisse faire un texte où on comprend juste un mot par ligne. Ça fait qu'on écoute trois mots, qu'on chante les trois lignes et si on chante les trois lignes, on entend la résonance des trois mots qui signifient quelque chose et on n'a pas besoin d'autre chose. (...) Par contre, on n'a pas donné une seule direction à l'auditeur pour qu'il fasse sa tambouille.* »

« La transparence n'apparaît plus comme le fond du miroir où l'humanité occidentale reflétait le monde à son image ; au fond du miroir, il y a maintenant de l'opacité, tout un limon déposé par des peuples, limon fertile mais à vrai dire incertain, inexploré, encore aujourd'hui et le plus souvent nié ou offusqué, dont nous ne pouvons pas ne pas vivre la présence insistante. »

Elle permettrait d'aborder le rapport aux langues en prenant en compte leur dimension poétique.

« Il y aurait avantage pour le praticien des langues à renverser l'ordre des questions et à inaugurer son approche par l'éclairage des rapports langue-culture-situation au monde. C'est-à-dire par la méditation d'une poétique. Il risque autrement de se retrouver à tourner en rond dans un code dont il s'obstinerait à légitimer les fragiles prémices, à fonder la scientificité illusoire, là où les langues, dans le concert, se seraient déjà échappées vers d'autres fructueuses polémiques, imprévisibles. »

Nous verrons dans la deuxième partie, comment en agissant dans l'informel, en faisant usage de registres familiers, des emprunts, de l'alternance codique, les passeurs de langues sont producteurs de sens dans une opacité du discours.

Rites/routines

La notion de rituel au sens où elle est employée dans ce travail est rattachée aux travaux d'Erwin Goffman, qui le premier s'est intéressé et a observé des phénomènes sociaux microscopiques, d'où la qualification de micro-sociologie, pour en tirer des concepts particulièrement efficaces dans l'analyse des interactions, qu'elles soient verbales ou non verbales :

- la notion de « face », essentielle dans l'analyse des relations interpersonnelles,
- la notion de « mise-en-scène », avec la métaphore de la représentation dramaturgique qui conduit chaque individu à adapter son personnage aux attendus de la situation dans laquelle il se trouve.

Les deux notions sont liées, l'idée étant tout d'abord de faire bonne figure de manière à pouvoir faire face à la situation qui se présente et de créer les conditions qui permettront à l'interaction de se dérouler dans de bonnes conditions pour les

individus en présence. Les rituels serviraient donc à encadrer ces interactions pour permettre à chacun de ménager sa face tout en préservant celle de l'autre.

A la suite des travaux d'Erwin Goffman, la linguistique interactionniste s'est intéressée à la construction des interactions :

Sacks, Schegloff et Jefferson ont défini les trois étapes qui se succèdent dans ce rituel conversationnel :

- *L'ouverture* ou la mise en contact des participants avec les séquences de salutations qui va permettre d'établir la situation de l'interaction,
- *Le corps* de l'interaction qui se décline en un nombre plus ou moins défini de sujets dont la durée est variable en fonction de la situation
- *La clôture* qui est souvent une étape délicate, puisqu'elle pose le problème de la séparation des participants liée à la fin de l'interaction. Les conversationnalistes ont remarqué que cette fin était généralement précédée de toute une série d'actes visant à préparer la sortie.

Ils se sont aussi penchés sur ce que Goffman appelle *le travail de figuration* avec en particulier les notions de politesse linguistique et d'actes de langage :

Brown et Levinson, quant à eux, ont introduit :

- La notion de *territoire* à côté de celle de *face*, c'est-à-dire l'espace personnel à l'intérieur duquel les individus ont le droit d'agir sans avoir de compte à rendre. Il peut donc s'agir d'un territoire matériel, corporel mais aussi d'un territoire affectif ou cognitif.
- *d'actes menaçants* (Face Threatening Acts) qui sont porteurs d'une menace soit pour la face au sens de Goffman soit pour le territoire tel que défini plus haut.

Certains actes peuvent donc être perçus comme menaçants par l'un ou l'autre des interlocuteurs sans qu'ils le soient systématiquement par l'autre ou d'autres.

En contrepoint de ces actes qualifiés de menaçants, Catherine Kerbrat-Orecchioni a développé la notion *d'actes flatteurs* (Face Flattering Acts) qui viseraient à avoir un effet positif sur la *face* et ou le *territoire* de l'un ou l'autre des interlocuteurs.

L'articulation de ces différents actes et le ressenti qui s'y rattachent sont étudiés dans ce qui relève des *rituels de politesse*, ceux rencontrés dans les séquences d'ouverture ou de clôture des interactions. Ces rituels prennent généralement la forme de ce que Véronique Traverso, citant Coulmas a défini sous l'intitulé « routine conversationnelle »¹⁷⁶ qui : « met l'accent, non sur la valeur symbolique d'un comportement, mais sur son caractère récurrent et stéréotypé »

Le virage sémantique entre rituel et routine en traduit un autre dont les conséquences sont d'une tout autre portée, en particulier dans le cadre des relations interculturelles. En effet, (Coulmas, 1981 cité par Traverso, 2009) la désémantisation qui le plus souvent vise une économie de moyen ou a une valeur intégrative, n'engendre pas de malentendus tant que le lien entre le rituel initial et son usage routinier est maintenu.

Ceci n'est généralement pas le cas dans les usages et pratiques multiculturels transitant par un véhiculaire mal maîtrisé, comme cela se rencontre dans les grands projets internationaux, créant par là-même des malentendus linguisto-culturels¹⁷⁷.

C'est le terrain exploré par Christine Beal qui souligne (2010,184):

« Pour qu'elles se déroulent harmonieusement au niveau linguistique, ces routines conversationnelles élaborées impliquent d'autres types de connaissances préalables : notamment, des connaissances extra-linguistiques sur les us et coutumes ainsi que sur les attentes des participants et la façon dont ils définissent la relation interpersonnelle dans le type d'échange en cours ». (...) D'un point de vue interculturel, ces « routines conversationnelles élaborées » risquent davantage de déboucher sur des conflits sociopragmatiques. Les tensions et malentendus qui en résultent ne peuvent pas se ramener à des problèmes d'interprétation au niveau

¹⁷⁶ Pu Zhihong de l'Université Sun Yat-sen de Chine dans son article *L'implicite culturel et sa place dans l'enseignement d'une langue étrangère* rattache ces routines conversationnelles à de l'implicite inconscient qu'il définit à l'aide de la notion d'*habitus* dans la sociologie de Pierre Bourdieu : « *L'implicite inconscient déroule surtout des habitus construits dans un environnement social et culturel défini* »

¹⁷⁷ Qui combine des aspects linguistiques à d'autres extra-linguistiques en lien avec des pratiques.

linguistique. Il faut faire intervenir d'autres variables relevant de l'éthos communicatif ou des valeurs culturelles pour les expliquer. »

Anna Wierzbicka et Clif Goddard¹⁷⁸, au travers de ce qu'ils ont défini comme relevant de l'ethnopragmatique, cherchent activement à répondre à cette problématique avec les *cultural scripts*, qui visent à réduire les écarts conceptuels par l'emploi de ces « mots-clefs » dont l'universalité ne pourrait porter à interprétation. Déclinés à partir du Natural Semantic Metalanguage (NSM) élaboré par Anna Wierzbicka dans le courant des années 70, ces *cultural scripts* sont fondés sur l'usage de *primitives sémantiques*.

Indépendamment de la portée scientifique de tous les travaux réalisés sur le sujet, force est de constater que sur le terrain, les malentendus perdurent et tendent à complexifier des situations qui par essence le sont déjà (techniquement, linguistiquement et humainement parlant). La routinisation des échanges qui, a priori, peut paraître une manière commode de résoudre l'écart constaté, agit comme un leurre¹⁷⁹ qui donne à croire aux uns et aux autres qu'ils se comprennent et qu'ils vont dans la même direction. Or, une routine déconnectée du rituel ayant prévalu à sa mise en place, est vidée de sens et d'intention. Vouloir croire que parce que tout le monde joue le rôle qui lui est assigné sur la scène telle qu'elle a été imaginée par les concepteurs du projet est un gage de bonne entente (compréhension) et d'efficacité, est doublement naïf dans le sens où cette vision qui se voudrait pragmatique, fait totalement abstraction de la notion d'implicite telle que développée par Catherine Kerbrat-Orecchioni¹⁸⁰.

Autorité/crédibilité

L'implicite, quand il est conversationnel, permet à des interlocuteurs ayant un bon degré de proximité de se comprendre à demi-mot. Cette proximité n'est pas nécessairement linguistique. Comme y fait référence, à la suite de Catherine Kerbrat-Orecchioni, Christine Beal¹⁸¹ dans ses travaux sur le malentendu interculturel, l'implicite est souvent lié à des présupposés et des préjugés qui

¹⁷⁸Cliff Goddard, 2006, chapter 1 : *Ethnopragmatics : a new paradigm*

¹⁷⁹ Pour reprendre le titre de la thèse de Geneviève Tréguer-Felten

¹⁸⁰ Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1986 *L'implicite* – Armand Colin

¹⁸¹ Voir article : Comment *prendre en compte le rôle des préjugés dans les malentendus interculturels*, 2002 dans Marges linguistiques

peuvent soit sous-estimer, soit surestimer le niveau de connaissances d'un interlocuteur dans un domaine donné, soit plus simplement, s'exprimer dans un autre registre. Ces décalages peuvent avoir pour première conséquence, outre la formulation d'un malentendu, un questionnement sur la crédibilité des propos, voire de l'individu les proférant. Ce questionnement, qui va irrémédiablement semer un doute, risque fort de remettre en cause l'autorité de cet interlocuteur. Cette remise en cause peut mettre en danger la face de l'individu comme vu précédemment en référence à E. Goffman ou bien conduire à la remise en question des règlements, des procédures établies, des normes. C'est ce à quoi font référence les auteurs de *Culture et mondialisation-Gérer par delà les frontières*¹⁸²:

« Une norme, une valeur étrangère ne peut être acceptée et appliquée par un pays que si elle est interprétée par le personnel de l'entreprise, dans les catégories de la culture locale, comme quelque chose de respectable. Il faut qu'elle soit crédible selon les canons locaux, qu'elle symbolise une nouvelle incarnation du canon local »

Ainsi, crédibilité et autorité ne peuvent être dissociées de la notion de sens. En contexte multiculturel, du fait des écarts linguistiques et culturels, l'équilibre entre autorité et crédibilité devient très difficile à établir et plus encore à maintenir. Dans la deuxième partie, les stratégies mises en place par les différents acteurs en présence pour leur permettre d'asseoir une autorité professionnelle, seront rendues visibles, elles permettront de montrer comment elles peuvent, en fonction des procédés élaborés, aboutir à un gain, ou bien à l'inverse, à une perte de crédibilité.

Ponctualité/temporalité

Les travaux de Edward Hall¹⁸³ continuent encore aujourd'hui de marquer les esprits dès lors qu'il est question du rapport au temps, en particulier dans le monde du travail. Son analyse qui oppose les sociétés monochromes et polychromes sert souvent d'alibi pour éviter d'avoir à traiter la question délicate de la présence au travail. Selon sa théorie, le temps quantifiable des monochromes s'opposerait à un

¹⁸² Cet ouvrage collectif sous la direction de P. D'Iribarne, paru en 1998 fait référence dans les approches interprétatives en management interculturel.

¹⁸³ L'introduction par Edward Hall des notions de polychromie et monochromie dans les rapports au temps en fait l'un des précurseurs de l'interculturel. Son ouvrage de référence : *Le langage silencieux* paru au Seuil en 1971, a lancé un mouvement d'intérêt pour les relations interculturelles. Ses travaux auprès des Indiens d'Amérique du Nord (Navajo et Hopi) lui ont permis de proposer des grilles d'analyse qui font date. Notons toutefois que sa théorie est désormais dépassée et que d'autres approches plus fines sont désormais préférées à son modèle.

temps plus élastique parce que plus en prise avec les relations sociales des polychromes, qui de ce fait, auraient de vraies difficultés avec la ponctualité.

Dans le Pacifique, un des grands stéréotypes culturels circulant sur les Océaniens s'entend ainsi : « *De toute façon, ils ne vivent que dans l'instant présent, ils sont incapables de se projeter dans l'avenir* » comme le rappelle Bernard Rigo dans son analyse de : *Extrait de la relation de voyage fait autour du monde dans les années 1769, 1770 et 1771* du navigateur britannique James Cook, premier à avoir décrit les Océaniens¹⁸⁴. Ce stéréotype priverait les Océaniens de la capacité « gestion du temps » et de sa fonction anticipation indispensable à une certaine ponctualité. En Nouvelle-Calédonie la vox populi prend comme un fait établi l'impossibilité d'être ponctuel. Cela sert d'alibi communément admis par tous pour justifier non seulement le retard mais aussi l'absence. Au-delà de ces considérations, le plus frappant est sans doute que la chose est présentée comme une sorte de fatalité, un incontournable lié à un atavisme quasi-maladif des Océaniens. Ceci n'est pas, par ailleurs, sans causer des difficultés dans les relations de travail en particulier, entre employés et employeurs. L'absentéisme est un sujet de conversation récurrent sur le site de Vavouto. Il atteint des sommets particulièrement importants (+ de 10%) dans les entreprises employant du personnel local peu qualifié¹⁸⁵. De plus, les employeurs déclarent que les mesures disciplinaires prises pour tenter d'endiguer le phénomène sont peu effectives.

Bernard Rigo présente une autre explication à ce malentendu culturel dans le rapport au temps (1997, 33-34) :

Quand les premiers Occidentaux mouillent enfin leurs vaisseaux dans les baies polynésiennes, ils n'ont pas seulement triomphé de l'espace. Leur traversée s'inscrit dans une conquête du temps. Ce qui triomphe, c'est le progrès sur la tradition, la durée sur l'instant, les lumières sur l'obscurantisme. Avec la révolution industrielle, la conception monochronique et linéaire de l'histoire double son assise métaphysique par une rationalité économique et scientiste. Le temps n'est pas seulement celui d'un ordre transcendant, d'une providence divine ou la condition *sine qua non* d'un pur libre arbitre, il devient la dimension nécessaire au progrès, au libéralisme économique, à l'expansion universaliste. Le futur n'est que la forme verbale du *progrès* entendu comme *projet*. Vivre sans projet, c'est vivre en dehors du

¹⁸⁴ Voir Bernard Rigo, 1997, *Etat des lieux communs* dans *Lieux dits d'un malentendu culturel*

¹⁸⁵ Données collectées auprès des entreprises sous-traitantes sur le site de Vavouto dans le cadre d'une enquête réalisée en partenariat avec le CAUN.

temps et de la civilisation. C'est ignorer la *tekhne*, cadeau prométhéen, *par là refuser l'histoire*.

Il renvoie cette vision à celle qu'aurait pu être celle de Ma'i, ce Polynésien ramené en Angleterre qui vécut le temps psychologique des Occidentaux (1997, 41) :

« Aurait-il pu dire comme Pascal que « nous ne tenons jamais au temps présent, (...) que nous vivons dans des temps qui ne sont pas nôtres, et ne pensons point au seul qui nous appartient, (...) que le présent, d'ordinaire, nous blesse (...) et (que) nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne soyons jamais » ? Sans doute pas. Et c'est bien là le problème : il faut vivre le temps comme un Occidental pour faire cette analyse là. Ma'i n'aurait pas pu dire cela – parce que, précisément, cette analyse là, outre qu'elle lui était impensable, n'aurait eu aucun sens pour lui. »

Cette approche lui permet de conclure (1997, 47-48) :

« Dire de l'Océanien en général, du Polynésien en particulier, qu'il ne vit que dans le présent, c'est aller contre le bon sens et les données objectives. Comment une société dont les ancêtres sont l'objet d'un culte, qui punit de mort les défaillances de ses *haere pō* pouvait-elle ignorer le passé ? Comment une société où rien ne peut se faire sans consulter les *tahu'a*, sans se concilier les dieux, où toute opération politique suppose stratégie, alliance matrimoniale, où le *rahui* se fait en prévision des besoins des célébrations à venir... pourrait-elle ignorer le futur, être imprévoyante ? »

Nous verrons dans la deuxième partie de cette thèse comment les agents-océaniens prennent en compte la temporalité de leurs actions pour accompagner leurs interlocuteurs et leur permettre d'être ponctuels dans la production des documents nécessaires à la constitution de leur dossier de demande de visa et de permis de travail. Cette gestion du temps n'est pas nécessairement calquée sur les modèles développés par les sciences occidentales qui tendent à organiser le temps comme s'il s'agissait d'une matière qui se plie aux usages humains.

La linguistique, avec l'apport de Ferdinand de Saussure, a introduit ses propres références à la notion de rapport au temps en distinguant la diachronie et la synchronie, ce qui rejoint partiellement la vision monochrome de Hall, celle d'un temps linéaire fait d'un passé, d'un présent et d'un futur tel qu'aiment à le représenter les frises ou les plannings qui permettent aussi d'insérer la ligne

verticale de la synchronie, ouvrant une vision sur la multiplicité d'évènements divers se produisant au même moment.

Par ailleurs, ce temps quantifiable devient de plus en plus sécable au fil de l'évolution des techniques de mesure. Il est indéniable que la représentation du temps a changé entre sa mesure à l'aide d'un cadran solaire et celle donnée par une montre digitale affichant les millièmes de seconde. Or, la notion de ponctualité est indissociable de cette variabilité de la mesure du temps. Etre ponctuel, est-ce être à l'heure du rendez-vous qui permettra la rencontre avec l'autre ou à l'heure donnée par la pendule qui compte le temps de présence ? L'acte ne saurait être coupé de l'intention qui le dirige.

La notion de temps serait donc indissociable de certaines pratiques sociales ou culturelles. Des salariés d'une entreprise calédonienne racontaient à l'occasion d'une formation comment ils se donnaient rendez-vous sur leur lieu de travail bien avant la prise de poste pour pouvoir prendre un café ensemble à bavarder de choses et d'autres avant de pointer. Sans doute ceux-ci avaient ils moins de problèmes avec la ponctualité professionnelle.

Ces pratiques se mettent également en mots dans les usages linguistiques. Une jeune femme australienne, installée de longue date en Nouvelle-Calédonie faisait récemment remarquer que l'expression « La rentrée » était intraduisible en anglais et que ses équivalents tels « back to school » ne correspondaient en aucun cas avec cet événement très français qui lancerait cette espèce de regain d'activités en tous genres sans lien direct avec l'école mais lié tout de même au calendrier de la reprise des cours. De même, au fil des interactions avec leurs interlocuteurs, les agent-visas ont pu réaliser ce que représentait le temps du Nouvel an chinois qui n'a rien à voir avec l'évènement de la Nouvelle année dans le calendrier judéo-chrétien.

De fait, l'expérience des grands chantiers permet d'avancer que le rapport au temps n'est pas qu'une simple question de monochrome ou polychrome, de diachronie ou synchronie, de cycle ou de découpage, de ponctualité ou d'absentéisme. De par leur activité, les CCV et les agents qui y travaillent ont dû s'adapter à des représentations différenciées des diverses temporalités : celle des

demandeurs, référencées à leur organisation personnelle, celle du chantier en lien avec la planification, celle de l'administration dépendante des circuits d'instruction et d'approbation. D'une manière plus générale, nous examinerons les pratiques développées pour permettre d'accorder ces différentes temporalités liées au travail sans que celles-ci n'empiètent sur celles de la vie en dehors de la sphère du travail.

Culture/cultures

- Culture et arts

Depuis la création par André Malraux des Maisons de la Culture, le mot s'est institutionnalisé dans le champ artistique français. « Culture » s'y trouve associé aux œuvres d'art, aux œuvres de l'esprit et indirectement à une certaine élite éduquée à même de percevoir, d'analyser et mettre en perspective différents courants artistiques et intellectuels marquants, en lien avec une époque ou une civilisation. Cette vision de la culture participe aux processus de domination décrits par Pierre Bourdieu alors même que de manière quasi paradoxale, la volonté politique prévalant à la création des Maisons de la Culture, visait à donner à tous l'accès à cette culture, suivant en cela le modèle de l'école républicaine de Jules Ferry. En témoigne, à titre d'exemple, les propos de François Hollande, alors candidat à la Présidence de la République pour l'élection de 2012 qui, à l'occasion de sa visite au Salon du Livre le 18 mars, dit vouloir lancer *"l'acte II de l'exception culturelle"*, permettant *"l'accès de tous aux biens, aux œuvres, aux manifestations de l'esprit, à l'émotion"*. Rajoutant *"Je reprendrai, si les Français m'en donnent mandat, la grande aventure culturelle de la France"*, il promet de rétablir *"l'autorité du Ministre de la Culture, qui a deux vocations : promouvoir la création et la démocratisation culturelle"*

Ce faisant, le candidat Hollande ne fait que reprendre le flambeau d'une tradition républicaine qui dépasse les clivages idéologiques. L'esprit de cette volonté se retrouve au sein des divers institutions et organismes culturels tel le réseau des Maisons des Jeunes et de la Culture, celui des scènes régionales, le réseau des bibliothèques publiques. Il est aussi présent dans le domaine commercial, au travers, par exemple, de la création de la « FNAC », devenue entreprise internationale et plus récemment de l'ouverture de la grande surface « Cultura » qui fait commerce de tous les produits dits culturels au sens large, du petit outillage nécessaire à la

création d'objets au modèle dernier cri en matière de projection vidéo, en passant, presque accessoirement, par les livres et les disques.

Aussi, pouvons-nous considérer qu'en français, la notion de culture a, au-delà de son étymologie qui l'opposait à l'état de nature, une connotation artistique, rattachée à la notion « d'exception culturelle ».

- Culture et civilisation

La vision française qui mêle culture artistique à civilisation n'est pas universelle. Sylvie Chevrier, dans son ouvrage *Le Management interculturel*, rappelle que (2010, 11) : « *Le concept de culture renvoie à une multitude de sens* » Elle fait mention du mot allemand Kultur qui, au contraire de la France, prend son sens en s'opposant à civilisation (2010, 12) :

« Progressivement, la culture y renvoie moins à une production sociale caractérisant un soi-disant progrès des mœurs qu'à « l'esprit d'un peuple », une marque distinctive, un héritage que les membres d'une société toute entière reçoivent. »

- Culture et entreprises

Dans le monde du travail, la notion de « culture d'entreprise » a également eu ses heures de gloire au début des années 1980. Sylvie Chevrier considère que son développement (2010, 34)

«... s'est le plus souvent inspiré d'approches déterministes et comportementales de la culture, approches abandonnées par les anthropologues eux-mêmes ».

Ainsi, tout comme pour la notion d'interculturel, le monde du travail manquerait d'outillage approprié non seulement à la compréhension de ce qui se passe au sein des entreprises mais à la résolution des écarts constatés. Sylvie Chevrier remarque d'ailleurs (2010, 34) :

« Après avoir connu un succès spectaculaire, le concept de culture d'entreprise subsiste, mais disparaît du devant de la scène ».

Il devient en effet, de plus en plus intenable, d'afficher l'entreprise comme une communauté d'appartenance qui véhiculerait « l'esprit d'un peuple » tandis que le

nombre des regroupements, rachats, ventes des entreprises a littéralement explosé au cours de la première décennie du XXI^{ème} siècle, conduisant au phénomène de mondialisation. Des salariés changeant d'encadrement, de manières et conduites de travail au gré des mouvements financiers de la Bourse et du choix des conseils d'administration composés d'actionnaires physiquement absents, ont des difficultés à adhérer à une communauté qui leur semble sans arrêt remise en cause ou sur le point d'être remaniée. C'est ce qui transparaît dans les propos recueillis lors des entretiens avec des personnels expatriés des grandes entreprises d'ingénieries industrielles. La génération ayant commencé sa carrière dans des entreprises nationales et qui se retrouve trente à quarante plus tard employée d'une multinationale cotée en Bourse a du mal à continuer à cultiver la fierté d'une appartenance à son entreprise qui s'est, à leurs dires, déshumanisée (voir en annexe 8, volume 2, p.165-173, les extraits de l'entretien de S)

- Cultures et mondialisation

Les travaux de Geert Hofstede, dont la notoriété en fait la référence au sein des entreprises internationales, ne semblent pas non plus totalement adaptés à traiter les nouvelles dimensions de la mondialisation. Basé sur les résultats d'une grande enquête quantitative et internationale démarrée dans le courant des années 1960, son modèle repose sur la catégorisation (par un système de note) de (initialement quatre) cinq dimensions qui permettraient de distinguer :

- les sociétés individualistes, d'autres définies comme collectivistes¹⁸⁶,
- la distance hiérarchique (forte ou faible) en fonction des rapports au pouvoir,
- le contrôle de l'incertitude qui mesurerait le degré de tolérance face aux inconnues que réserve l'avenir,
- le féminin du masculin qui correspondrait à la répartition des rôles au sein des collectivités et communautés humaines,
- l'orientation vers le court ou le long terme.

¹⁸⁶ En Nouvelle-Calédonie l'extrapolation de cette dimension entre les blancs urbains et les kanaks vivants en tribu est très aisée et fréquemment pratiquée.

Cette dernière dimension (rajoutée plus tardivement dans le courant des années 1980) est liée à des travaux réalisés par des chercheurs de Hong Kong qui ont révélé que les valeurs considérées comme universelles d'un point de vue occidental ne l'étaient pas forcément dans le cadre de la culture chinoise ayant servi de terrain d'enquête. Remarquons que cette dimension introduit la notion de « face » développée par E. Goffman

L'ensemble de ces travaux a ouvert une nouvelle voie dans le monde du travail mais ce modèle théorique apparaît bien rigide au vu de la diversité des cas de figures qui composent désormais la réalité des entreprises.

Dans certains cas, le modèle de Geert Hofstede devient même contreproductif, ne servant qu'à renforcer les stéréotypes culturels chez des individus qui, de bonne foi, croient avoir trouvé la méthode qui va leur permettre de régler l'ensemble des difficultés de management auxquelles ils ont à faire face. Ils s'y conforment d'autant plus aisément que cette méthode entre souvent en résonance avec leur propre système de valeurs basé sur un ethnocentrisme occidental. Le cas s'est rencontré dans des entreprises en Nouvelle-Calédonie qui, inscrivant leur personnel d'encadrement intermédiaire à des sessions de formation où le modèle de Geert Hofstede est largement développé, contribuent au renforcement des a priori culturels envers les Océaniens placés sous l'autorité de ces chefs d'équipes et autres superviseurs. Ainsi, comme le mentionne Sylvie Chevrier (2010, 102) :

« Loin d'éclairer le sens des actions, il n'est pas rare que les formations préalables renforcent les clichés dont les participants ont ensuite du mal à se départir. »

D'autres approches voient le jour depuis une vingtaine d'années. Elles se situent dans le courant des approches interprétatives, rejoignant en cela les méthodologies propres à l'ethnographie. L'équipe du laboratoire Gestion & Société du CNRS et des chercheurs associés aux travaux de Philippe d'Iribarne, exploite cette composante ethnographique qui privilégie l'utilisation de méthodes inductives à l'application de modèles de types déductifs. Cette approche, plus souple, s'adapte mieux à des terrains dont la variabilité, voire dans certains cas l'extrême volatilité, ne se prête pas à la modélisation.

Dans cet esprit, la culture est considérée en tant que grille de lecture, à la suite des travaux de Clifford Geertz et de sa notion de « culture comme texte ». La visée de ce relativisme est de parvenir à recomposer un univers de sens qui soit cohérent et acceptable par les acteurs eux-mêmes. La valeur interprétative des données repose sur la fiabilité des recueils effectués dans le cadre d'entretiens individuels, menant à la rédaction de monographies détaillées basées sur la transcription des propos des acteurs rencontrés en entretiens non-directifs.

Ces démarches rejoignent celles décrites par les auteurs de l'ouvrage *Les politiques de l'enquête Epreuves ethnographiques*, dont il a déjà été question plus haut et qui ont servi de base à la collecte des données dont l'analyse interprétative fera l'objet de la deuxième partie.

Cette troisième série de binômes constitue donc l'appareillage qui m'a servi à mettre au point les techniques d'analyse de mon corpus et en particulier les outils pour les entretiens menés auprès des agent-visas du CCV.

.6 Les entretiens : un corpus contextualisé

A côté de ma participation-observante qui m'a amenée à échanger de manière quasi quotidienne avec les différents interlocuteurs de ces grands projets, soit dans le cadre d'entretiens formels, lors de réunions professionnelles, ou de manière plus informelle, lors de conversations à l'occasion de déplacements sur le site, dans les bureaux des entrepreneurs, de l'équipe projet ou des administrations, j'ai réalisé deux série d'entretiens formels. La première sur le projet de Vale entre 2007 et 2008 avait pour objet la réalisation d'une typologie d'attitudes vis-à-vis du plurilinguisme rencontré sur ces grands projets. La petite dizaine d'entretiens réalisés alors, m'avait permis de faire la distinction entre des individus plurilingues par apprentissages scolaires et ceux qui sont plurilingues du fait de leur vécu. Ces entretiens, tous réalisés sur le lieu de travail - un bureau fermé, n'avaient pas un caractère particulièrement professionnel. Il s'agissait davantage d'amener les individus interviewés à parler d'eux-mêmes, de leur vie et plus particulièrement de la manière dont ils avaient grandi avec une, plusieurs, ou

entre plusieurs langues et comment celles-ci les avaient ou non amenés à recomposer leur identité. Le projet de recherche de ma thèse appuyée sur cette première expérience en a développé le principe en choisissant de mener une série d'entretiens de type biographies langagières avec les huit agents du Centre de Coordination des Visas du projet de KNS.

.6.1 Les biographies langagières¹⁸⁷

Une partie des entretiens réalisés sur le projet de Vale avait été menée avec les membres du CCV dans des conditions très similaires à ceux réalisés avec les membres de l'équipe du CCV de KNS. La première série de biographies langagières¹⁸⁸ réalisée sur Vale a servi à la rédaction du mémoire : *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ?* Les données n'ont donc pas été exploitées dans la même optique que celles collectées dans la série d'entretiens réalisés sur KNS.¹⁸⁹ Leur transcription ne figure pas en annexe à cette thèse, contrairement à celle des entretiens réalisés entre 2010 et 2012 sur KNS (voir Volume 2, pages 61 et suivantes, le tableau des entretiens, la présentation des conditions d'entretiens et les transcriptions). Ces premières biographies langagières constituent néanmoins une toile de fond qui m'a servi de guide pour la constitution de ma grille d'entretien dans une approche semi-directive.

Les entretiens réalisés sur KNS constituent le recueil des biographies langagières qui a servi à documenter l'observation des pratiques langagières et à établir des liens entre la perception que les acteurs ont de leur propre situation et la réalité de leurs actions.

¹⁸⁷ Voir définition donnée en introduction p.19

¹⁸⁸ La particularité de ces biographies est de faire parler les individus sur leurs pratiques linguistiques en lien avec leurs mobilités (géographique, sociale, professionnelle...) pour parvenir à établir une cartographie de leurs pratiques et au-delà celles de leur famille.

¹⁸⁹ Cette première série d'entretiens constitue néanmoins un corpus ayant nourri la réflexion dans la construction et l'analyse du présent travail. Ils ont notamment permis d'établir une distinction entre un plurilinguisme « international » lié à des mobilités de type « expat » qui vont dans le sens du (Glissant, 2007, p.24) « nomadisme envahisseur » et un plurilinguisme ancré dans des langues d'appartenances de types vernaculaires soumis à des phénomènes diglossiques.

Cet ensemble est avant tout marqué par sa *significativité*, pour reprendre le néologisme de Philippe Blanchet (2011, p.449) : «... *c'est-à-dire qu'il rend compte d'interprétations sociales par certains de ces acteurs.* » Cette citation particulièrement adaptée au terrain rend compte des choix qui ont dû être faits. Cela tient en premier lieu à la constitution de l'équipe du CCV et au turn-over des agents au moment des entretiens :

- La responsable du service n'a pas été entretenue.
- deux entretiens ont été réalisés de manière assez rapprochée avec un des agents avant son départ.
- l'entretien d'un agent resté trop peu de temps dans le service et dont les propos n'avaient pas d'ancrages dans une réalité éprouvée a été écarté.

De ce fait les entretiens sont peu nombreux. Leur contenu est cependant suffisamment conséquent pour permettre d'établir une typologie dans l'analyse des biographies langagières. Réalisés à une période où l'interconnaissance entre les membres de l'équipe était déjà bien établie, ils constituent un ensemble cohérent. De nombreuses références à des situations ou des échanges conversationnels antérieurs à l'entretien y sont faites. Ceci explique que certains passages n'ont pas été conservés dans les transcriptions, soit par déontologie professionnelle ou pour des raisons de confidentialité et de respect, soit parce que leurs propos trop référencés n'étaient pas exploitables dans le cadre de cette recherche. En outre, ces séances ont constitué une nouvelle base de référence qui a permis de perpétuer un processus d'échanges selon des formes plus ou moins formelles en fonction des situations au cours des mois qui ont suivi. Ils ont contribué à renforcer les liens de confiance et de respect mutuel.

L'ensemble de ces considérations m'a poussée à adapter la méthode. Initialement, il avait été prévu de faire trois entretiens avec chaque agent à plusieurs mois d'écart, pour pouvoir recueillir différents points de vue qui auraient ensuite pu être confrontés. En définitive, il m'a semblé plus pertinent de croiser les observables avec les données observées en situation. Les derniers entretiens se sont déroulés fin

2011 selon le principe de *saturation significative* tel que le définit Philippe Blanchet (2011, 449) :

«... les divers comportements et interprétations ont été pour la plupart observés et l'investigation ne permet plus d'en rencontrer de nouveaux sur ce terrain pour l'instant. »

En revanche, ces entretiens ont été complétés par une conversation de groupe de type informel en début d'année 2013. Cette conversation s'est déroulée dans le grand bureau que je partage avec deux des agents quand je travaille sur place. Ce moment passé ensemble à l'heure du déjeuner pendant que chacun mange le contenu de sa « barquette »¹⁹⁰ a permis de discuter à bâtons rompus des difficultés rencontrées par les agents au cours des mois écoulés depuis leur entrée dans le service. Cet échange collectif s'est avéré très productif dans l'identification des stratégies développées par le groupe pour résoudre les situations les plus délicates.

D'un point de vue plus technique, la conduite des entretiens, qu'ils soient individuels ou collectifs, menés sur le ton de la conversation informelle en suivant un guide préalablement établi, a été facilitée par la connaissance rapprochée des acteurs.

.6.2 Les transcriptions

L'ensemble des entretiens a fait l'objet d'une transcription (voir volume 2- les entretiens p.61 et suivantes) avec le choix d'un système de conventions¹⁹¹ permettant de faire état des tours de parole, des silences et pauses, des rythmes, des mimiques et gestes tels que le préconise Véronique Traverso dans son ouvrage *L'analyse des conversations* ¹⁹².

¹⁹⁰ Mot calédonien générique pour des plats préparés le plus souvent achetés dans les commerces de proximité.

¹⁹¹ Les conventions sont présentées en annexe à la page 63 du volume 2.

¹⁹² Véronique Traverso, 2009 *L'analyse des conversations*, Armand Colin

Ces transcriptions posent la question de l'anonymisation des contenus. En effet, la nature de la relation préexistante aux entretiens entre la chercheuse et les enquêtés conduit indéniablement à une certaine familiarité liée à des pratiques communes qu'elles soient d'ordre purement linguistique, usage de jargon professionnel, ou plus situationnelles, références à des cas particuliers, des anecdotes. Cet ensemble induit une dose non négligeable d'implicite qui, vu de l'extérieur, n'est pas forcément perceptible mais qui est totalement identifiable en interne. De ce fait, les propos tenus par les uns et les autres permettent de reconnaître l'énonciateur. En conséquence, toute tentative de les anonymiser est illusoire.¹⁹³

Ce sont ces mêmes interrogations qui alimentent la réflexion menée à ce sujet dans : *Au-delà de la déontologie, anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique*, de Aude Béliard et Jean-Sébastien Eideliman¹⁹⁴

Au vu de ces différentes considérations, le choix a été fait de référencer les personnes sur la base de leurs initiales. En revanche, rien n'est fait pour masquer ou taire les indices qui permettraient d'identifier la personne derrière ces initiales.

¹⁹³ Véronique Fillol a expérimenté ce délicat problème lié au terrain de la Nouvelle-Calédonie où la faiblesse numérique de la population génère un fort degré d'interconnaissance entre les individus.

¹⁹⁴ Voir *Les politiques de l'enquête – Epreuves ethnographiques* La découverte 2011

Figure 10- La typologie des entretiens

Initiales	Poste occupé	Pays de naissance	Pays de naissance des parents	Lieu de résidence principale	Durée de l'entretien	Référence Annexe
C	Agent-visas	Nouvelle-Calédonie	Indonésie	Nouméa	85 minutes 58 minutes	A1
LI	Agent-visas	Nouvelle-Calédonie	Futuna	Mont Dore	95 minutes	A2
L	Traductrice - Agent-visas	France métropolitaine	Espagne	Nouméa au moment de l'entretien. Installée à la Réunion depuis 2012	63 minutes	A3
N	Agent-visas	Nouvelle-Calédonie	Maré Grande-Terre	Nouméa	76 minutes	A4
LO	Agent de saisie	Nouvelle-Calédonie	Wallis	Nouméa	67 minutes	A5
MI	Agent de saisie - Agent-visas	Lifou (Nouvelle-Calédonie)	Lifou	Nouméa	82 minutes	A6
J	Agent-visas	Vanuatu	Tonga Vanuatu	Mont Dore	55 minutes	A7

Sur un plan plus pratique, les transcriptions sont référencées de manière à pouvoir les retrouver dans le volume 2 des annexes. Ce référencement adopte le principe suivant : A + chiffre de référence annexe, + l. XXXX – YYYY pour désigner les numéros de lignes notés en marge gauche des transcriptions. Au final, chaque extrait de transcription est donc référencé comme dans l'exemple ci-dessous : A6, l. 316-323 où AML reprend mes initiales tandis que M figure celle de l'agent-visas dont l'entretien biographique est référencé A6 :

AML Et en même temps, tu disais que l'anglais c'était une matière scolaire mais y'a bien un moment où c'est devenu autre chose.

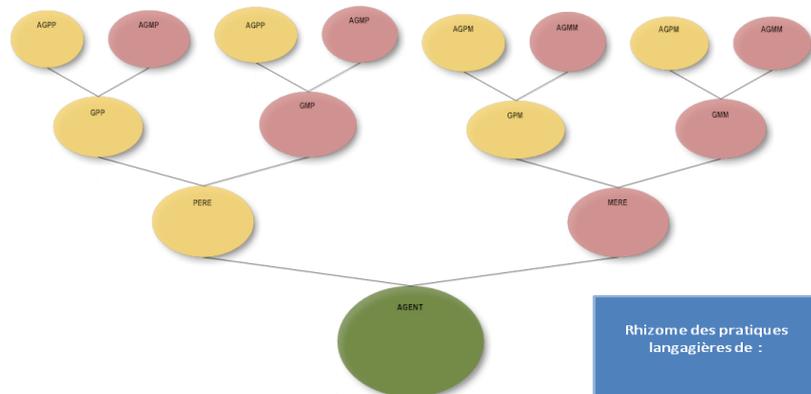
M Ben oui, c'est devenu quelque chose d'**utile** pour moi à partir du moment. Ah, hein. Je suis arrivée à un point où j'ai réalisé que en maths, j'avais de mauvaises moyennes et en anglais j'avais les bonnes moyennes donc fallait à tout prix que je travaille l'anglais que j'avais pas vraiment besoin de me mettre deux heures comme pour les **maths** pour comprendre quelque chose alors que pour l'anglais, j'avais besoin de moins de temps pour assimiler autant de choses. Par contre en maths, je pouvais passer deux heures sur un truc et puis ça sortait toujours pas (elle tape la table).

.6.3 La cartographie des rhizomes des pratiques langagières

Le recueil de ces biographies langagières a été complété par une cartographie individuelle des pratiques langagières au sein des familles. L'objet n'est pas de rentrer dans le détail individuel de ces pratiques mais davantage de montrer comment celles-ci sont marquées par la mobilité et la fluidité.

Le choix de partir de la perception de ces pratiques par l'interviewé en donne une représentation graphique sur un maximum de cinq générations. Chaque agent a réalisé sa propre carte à partir du schéma générique qui lui avait été remis :

Figure 11 - Fond de carte des rhizomes des pratiques langagières



Les consignes transmises pour compléter ces cartes furent identiques pour tous. Il leur a été demandé d'indiquer les langues pratiquées par eux-mêmes, leurs parents, grands-parents, et arrière-grands-parents, éventuellement leur conjoint et leur enfant. L'ordonnancement des langues dans les bulles correspond à leur degré de proximité à ces langues. Il ne s'agissait donc pas d'établir un niveau de connaissance ou une auto-évaluation des compétences linguistiques de chacun (comme cela se pratique dans le cadre du Portfolio du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) mais bien d'étalonner le lien qu'ils entretiennent avec les différentes langues qu'ils côtoient. En outre, il leur a été également demandé de définir la (les) langue(s) de communication utilisées au sein de ces réseaux familiaux. Dernière consigne : cerner et définir les zones de résidence des individus composant ces réseaux. Ces cartes individuelles intitulées *rhizomes des*

pratiques langagières figurent à la fin de chaque transcription de la biographie langagière. Elles sont référencées dans la table des matières des annexes. Tous les agents¹⁹⁵ ont pu prendre le temps de représenter avec le plus de précision possible leur vision de ce réseau de pratiques langagières familiales. Ils ont ainsi formalisé un ensemble de perceptions plus ou moins diffuses qui a servi à identifier leur lien d'appartenance aux langues qui constituent leur environnement plus ou moins direct et familier. Ces cartes de leur généalogie linguistique mettent en évidence leur plurilinguisme symbolique. Ce point sera développé dans la deuxième partie.

L'ensemble de ces différentes techniques privilégie l'utilisation d'outillages souples, adaptables aux situations et aux individus, qui de ce fait participent à la co-construction des données. La réalisation des cartographies s'est avérée être très productive, source de nouveaux échanges, elle a favorisé la prise de conscience par les acteurs de leur potentiel plurilingue. La mise en relation des différentes données: les entretiens, les cartes, la conversation de groupe auxquelles viennent encore s'ajouter, les réunions de service, les séances de formation, constitue un ensemble cohérent pour une approche de type systémique favorisant la notion de reliance, présentée plus haut. Cet ensemble cohérent constitue un corpus contextualisé de données non-observationnelles qui se corrént à l'empirisme de la démarche.

En conclusion de cette première partie, je retiendrai que mon expérience de participation observante en terrain minier est marquée du sceau de la complexité laquelle ne peut être dissociée du concept de reliance. Ceci m'a amenée à développer une méthodologie contextualisée à même d'appréhender la globalité de la situation dans toutes ses dimensions. Mon immersion dans mon terrain d'étude est contrebalancée par l'adoption d'une posture décentrée et focalisée qui de ce fait s'avère être transdisciplinaire. Sur le plan épistémologique, j'ai opté pour une approche dynamique faite d'opportunisme méthodique adapté à la multipolarité de mon terrain d'étude. Dans cet esprit, j'ai élaboré une boîte à concepts faite de binômes notionnels relevant des différents champs disciplinaires sollicités pour l'analyse interprétative de la situation.

¹⁹⁵ A l'exception de C qui avait quitté le service au moment où elles ont été réalisées.

Deuxième partie – **Les passeurs de langues**

œuvre de parole et parole d'œuvre

« Les coutumes mélanésiennes recouvrent tout un univers de rites, d'interactions entre les hommes qui sont comme le jeu dans les rouages d'une machine et permettent à toutes les sociétés de survivre et d'éviter que le moindre heurt soit irréversible. »
Jean-Marie Tjibaou Kanaké- Mélanésien de Nouvelle-Calédonie

Les sites industriels de Vale et KNS sont régulièrement qualifiés de tour de Babel. Cela tient à la situation qui rassemble en un espace circonscrit une masse considérable d'individus en provenance de la planète entière représentant un ensemble hétéroclite de langues et cultures (voir chapitre 1, 2.2., p.47). A titre indicatif, le CCV de KNS a eu à accompagner la mise en place de visas et de permis de travail pour des milliers de travailleurs chinois et philippins, plusieurs centaines de travailleurs indonésiens, thaïs, indiens mais aussi pour un ingénieur yéménite, une ressortissante slovène, plusieurs nationaux venus des états africains, des centaines d'européens, plusieurs dizaines de dominicains. Tous ces individus en mobilité professionnelle, expérimentent une déterritorialisation plus ou moins choisie matérialisée par leur titre de séjour et de permis de travail.

Dans la première partie de ce travail, nous avons exposé la complexité de notre terrain d'étude et la nécessité contextuelle de disposer d'interfaces linguistico-culturelles à même d'absorber les tensions entre les dynamiques locales, l'application du prescrit s'y rattachant, et les contraintes internationales, dont la gestion des plannings.

Dans cette deuxième partie, je m'attacherai à rendre tangible l'imbrication de l'ensemble de ces composantes et visible l'apport des compétences interculturelles des agent-visas océaniens¹⁹⁶ – passeurs de langues dont les traits caractéristiques seront développés dans le deuxième chapitre. Pour ce faire, j'ai opté pour la recomposition d'un cas établi sur la base de :

- l'observation des pratiques langagières des agents employés au sein du Centre de Coordination des Visas de KNS et de leur évolution au cours des quatre années d'activité professionnelle,

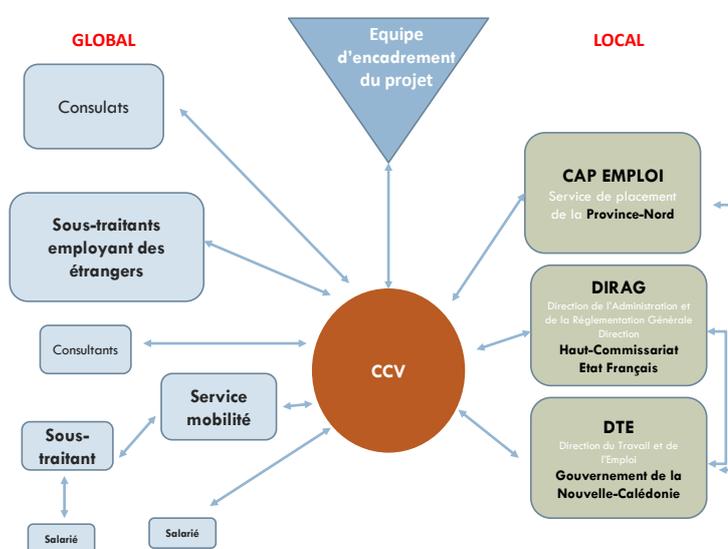
¹⁹⁶ Le poste d'agent-visas est présenté en 1.2 p.143, Voir profil de poste en annexe G, volume 2, p.43

- l'analyse des biographies langagières de ces agents, collectées en entretiens apportera un éclairage interprétatif à l'observation des pratiques,
- la cartographie des rhizomes de leurs pratiques langagières réalisées à l'issue des entretiens mettront en relation leurs appartenances linguistiques et identitaires avec leurs savoirs expérientiels.

La scénarisation¹⁹⁷ qui en découle prend également en compte la temporalité du projet. En outre, elle s'appuie sur les notions présentées dans la boîte à concepts.

Le premier chapitre présentera « l'œuvre de parole » du Centre de Coordination des Visas et de ses agents. Le deuxième chapitre analysera le jeu des acteurs du service, de manière à mettre en lumière leurs compétences interculturelles de passeurs de langues. Enfin le troisième chapitre, s'attachera à montrer comment ces nouvelles compétences, associées à la parole d'œuvre¹⁹⁸, contribuent aux transformations sociales dans le monde du travail sans que ceci soit visible.

Figure 12 - Le Centre de Coordination des Visas, un service interface



¹⁹⁷ Le cheminement de cette scénarisation ne sera pas linéaire, ceci afin de mieux rendre compte de l'ensemble des interactions ayant trait à la situation.

¹⁹⁸ Voir Alexandre Duchêne, 2011, *Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs*.

Chapitre 1 - Œuvre de parole

.1 Une œuvre de parole organisationnelle et fonctionnelle

.1.1 Un service interface entre l'interne et l'externe

Service interne du projet, le Centre de Coordination des Visas est une interface organisationnelle installée à 350 km et 4 heures de route du site, il est hébergé dans les locaux de l'opérateur KNS. Le choix de l'implanter à Nouméa est dépendant de son activité et de la nécessité d'être à proximité des services instructeurs dans lesquels les dossiers doivent être déposés physiquement¹⁹⁹. L'ensemble de ces activités est mal maîtrisé par les responsables du projet pour la plupart, qu'ils soient français ou non-français, peu au fait de la réglementation applicable sur les grands projets de la Nouvelle-Calédonie en matière d'immigration et de travail. En outre, les services instructeurs ne disposent à priori pas des connaissances techniques spécifiques aux grands chantiers.

Le schéma ci-dessus présente les diverses entités avec lesquelles le CCV travaille. Les entités locales de même que les consulats de France des pays sources ont un pouvoir décisionnel dans le processus de traitement des demandes de visa²⁰⁰ et de permis de travail pour les travailleurs non-français détachés vers les chantiers de construction. Le rôle du CCV est celui d'un intercesseur qui relaie les informations, passe les messages et veille à ce que l'ensemble des parties concernées par le dispositif mis en place réunisse les conditions de son accord pour permettre le

¹⁹⁹ Au cours des quatre années du projet de KNS, le CCV a appuyé et participé à la mise en place de la dématérialisation des dossiers. A titre indicatif, en 2006 pour Vale, chaque dossier était photocopié en trois exemplaires ce qui, au vu du nombre des pièces, constituaient un total de 120 pages par personnes. En 2013, chaque dossier est physiquement déposé avec les pièces permettant sa traçabilité dans chaque administration (2 à 3 feuilles et le passeport). Le fond de dossier commun à l'ensemble des services est fourni sous format électronique.

²⁰⁰ Le terme de visa, au départ une « *Formule, sceau ou paraphe apposé(e) sur un document pour le rendre régulier ou valable ou attester le paiement d'un droit; acte sur lequel cette mention est apposée.* » (définition du CNRTL) est désormais indissociable de la circulation des personnes au-delà des frontières nationales de leur pays de nationalité ou de résidence principale. Ces visas sont de différentes formes : de circulation, de transit, de court ou de longs séjours. Les demandes sont examinées par le consulat du pays dans lequel le demandeur souhaite se rendre pour une durée variable en fonction de la motivation de son séjour (tourisme, études, visites à la famille, travail...). Tous les nationaux ne sont pas égaux vis-à-vis de la politique internationale de circulation des individus. En conséquence, tandis que globalement les Occidentaux ont une grande facilité à obtenir un visa quand cela est nécessaire, d'autres nationaux ont les plus grandes difficultés à obtenir le sésame qui leur permettra de se rendre dans le pays de leur choix. Dans certains cas, la démarche relève d'un véritable parcours du combattant. Les difficultés se sont largement aggravées depuis la mise en place du biométrique comme présenté dans la première partie à propos de la circulation de la main d'œuvre (voir 1^{ère} partie, chap.1, 2.2.3., p.54).

traitement des demandes de visa et de permis de travail au mieux des intérêts de chacun.

En Nouvelle-Calédonie, les trois services instructeurs concernés par le processus relèvent de trois administrations différentes : une provinciale, une nationale (Etat français) et une territoriale (Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) qui n'ont pas de liens structurels ou hiérarchiques.

- CAP- EMPLOI **Service de placement pour les demandeurs d'emploi
Province-Nord**
 - en charge de l'examen des offres d'emploi,
 - accorde un avis favorable pour l'ouverture d'un poste à l'international en absence de candidature locale.

- DIRAG **Direction de la Réglementation et de l'Administration
Générale
Etat français**
 - en charge de l'instruction des demandes de résidence temporaire et des visas de séjour,
 - vérifie la conformité des demandes,
 - accorde un avis favorable à l'attribution d'un permis de séjour (saisine²⁰¹)

- DTE** **Direction du Travail et de l'Emploi
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie**
 - En charge de l'instruction des demandes de permis de travail
 - Vérifie la conformité des dossiers avec la législation en matière de travail applicable en Nouvelle-Calédonie dans le cadre des grands chantiers (code du travail, loi PSI)
 - Prépare les listes nominatives qui seront présentées à l'approbation du Gouvernement lors des réunions hebdomadaires.

Chaque dossier doit recevoir un avis favorable de chacun de ces services avant d'être présenté à l'approbation des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui statuent lors de la séance plénière hebdomadaire. Le cadre général de cette situation est très sensible aux aléas organisationnels et politiques compte-tenu des enjeux sociaux, économiques et politiques liés au processus de décolonisation en cours et au transfert entre l'État français et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie comme cela a été présenté dans la première partie. A cette complexité historique vient s'ajouter le fait que la lecture de la notion de consensus inscrite au cœur de l'accord de Nouméa, feuille de route commune à l'ensemble des parties

²⁰¹ La saisine est le nom administratif donné au document officiel établi par la DIRAG et adressé à la DTE pour confirmer la conformité et l'accord pour le séjour d'un étranger en Nouvelle-Calédonie.

prenantes impliquées dans le fonctionnement des institutions calédoniennes rend l'exercice de l'autorité politique délicat, particulièrement en ce qui concerne l'application d'une réglementation très inspirée des modèles jacobins et des principes démocratiques majoritaires. Le rôle du CCV est rendu d'autant plus critique que sa fonctionnalité, imposée par les processus légaux mis en place par les institutions, est indispensable à l'avancement du projet. Cet état de fait a d'ailleurs été à l'origine de sa mise en place. Conçu comme un guichet unique pour l'ensemble des personnels non-français détachés²⁰² sur le site de Vavouto, le CCV n'était pas prévu dans la configuration initiale des services du projet de construction. Dans les entreprises internationales, la responsabilité des visas et des permis de travail des personnels détachés relève plus généralement des services mobilités des départements des ressources humaines. Le CCV est donc atypique. Son existence s'est imposée par nécessité mais son positionnement dans l'organigramme a été l'objet de plusieurs modifications. Initialement placé directement sous la responsabilité de l'administration générale du site, il est ensuite passé sous celle des Ressources Humaines tout en gardant une grande autonomie dans son organisation interne. Plus globalement il est assimilé à la catégorie des services supports internes qui viennent en appui aux équipes de construction. Or, le rôle du CCV ne se limite pas à collecter des documents en vue de leur présentation aux autorités instructrices.

Interface entre l'interne et l'externe, il est aussi une sorte de garant du prescrit calédonien²⁰³. En conséquence, une des tâches des agents attachés au service est de vérifier que les dossiers sont conformes à la réglementation calédonienne avant leur dépôt, ceci dans le but d'alléger le volume de travail transmis aux administrations²⁰⁴ et par voie de conséquence de gagner du temps dans la durée de leur traitement pour permettre d'adapter la mobilisation des personnels non-français à l'avancement du chantier. Précisons que les interlocuteurs de ces agents peuvent être soit l'individu demandeur soit, le plus souvent, son représentant (lui-même non-français). Dans les deux cas, ces personnes n'ont pas la

²⁰² La loi PSI n'est applicable qu'au personnel détaché par leur entreprise, située hors de la Nouvelle-Calédonie, pour venir travailler sur le site de Vavouto.

²⁰³ Ce prescrit combine des dimensions relatives à la loi sur l'emploi local, la législation française en matière d'immigration et la réglementation applicable dans le cadre de la loi PSI.

²⁰⁴ Compte-tenu du nombre de dossiers à traiter, les grands projets occasionnent une surcharge importante de travail pour les services instructeurs sans commune mesure avec les moyens qu'ils peuvent y consacrer tant sur le plan humain (vérification) et technique (édition des titres).

connaissance de la législation, liée au processus de décolonisation en cours en Nouvelle-Calédonie. De ce fait, les quelques informations que certains des individus, plus habitués aux mobilités professionnelles, ont pu trouver sur le site du consulat de France de leur pays de résidence permanente sont le plus souvent erronées. L'ensemble de ces conditions contribue à établir une asymétrie d'information entre les interlocuteurs en présence. Le processus, parfaitement connu et maîtrisé par les agents du CCV ne peut cependant aboutir sans la participation active des individus demandeurs, qui doivent produire les bons documents au bon moment pour leur permettre de mobiliser²⁰⁵ dans les délais impartis par le calendrier des travaux. Il est en particulier difficile de rationaliser la manière et la rapidité à laquelle les individus demandeurs vont se conformer au prescrit de la procédure d'obtention des visas et des permis de travail²⁰⁶. La compréhension du processus n'est pas identique selon les interlocuteurs. Il arrive aussi que certains n'acceptent pas d'avoir à faire des démarches personnelles pour obtenir une autorisation de travail. Dans ces conditions, il leur est difficile de concevoir que le service support d'une entreprise internationale puisse jouer un rôle de prescripteur des règles locales. Ce refus ou ces incompréhensions se traduisent par des oublis, des erreurs dans l'envoi des documents requis, de la mauvaise volonté à les produire, des remises en cause des procédures. Le rôle du CCV est donc stratégique. La direction et les équipes de planification ont d'ailleurs rapidement mesuré l'importance de ce rôle sans nécessairement réaliser la complexité des interactions que sa mise en œuvre opérationnelle nécessite.

La situation concourt donc au développement de malentendus : le demandeur se perçoit comme un hôte, le projet met en avant les impératifs de la planification pour mobiliser le personnel recruté dans les délais tandis que les agents du CCV, employés locaux investis de leur mission, sont les garants de l'application de la loi sur l'emploi local et des réglementations s'y rattachant dans le cadre des grands chantiers (loi PSI). Le télescopage entre ces trois impératifs est aggravé par le fait qu'en matière de grands chantiers, comme cité précédemment, le personnel administratif des services supports est le plus souvent considéré comme

²⁰⁵ Le terme « mobiliser » est un anglicisme passé dans le vocabulaire courant des grands chantiers. Il est associé à mobilisation, mobilités professionnelle. Sa traduction en droit du travail français du travail correspond à la « prise de poste ».

²⁰⁶ Le processus a été séquencé. La base de données élaborée pour en suivre le déroulement permet d'assurer un suivi personnalisé de chaque dossier et de faire des relances pour parvenir à tenir le calendrier de mobilisation.

subordonné aux activités de construction. L'inversion des rôles générée par le cadre légal et le primat donné à l'administratif sur le productif provoquent un déséquilibre relationnel qui constitue une des composantes majeures du mode de fonctionnement du CCV. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place par l'encadrement pour pallier à ce malentendu d'ordre organisationnel :

- La responsable du CCV, une des très rares « locales »²⁰⁷ parmi les responsables de service de l'équipe d'encadrement du projet de construction, est en lien direct avec la haute direction du projet,
- des présentations sont faites aux responsables des différentes directions du projet pour qu'ils puissent relayer auprès de leurs équipes l'importance et la nécessité de suivre le prescrit,
- un suivi de terrain avec des rencontres régulières avec les responsables des entreprises sous-traitantes a été instauré,
- Les rapports mis en place permettent d'assurer un suivi précis et permanent de l'évolution de chaque dossier.

L'ensemble de ces mesures ont donné de la visibilité au service. Au fil des mois, son utilité a été reconnue en interne. Le fait que l'équipe soit régulièrement félicitée²⁰⁸ pour sa contribution positive à la réussite du projet en est une confirmation qui conforte l'importance du rôle d'interface du CCV. Son existence dans l'organisation permet de concilier des exigences internationales, en particulier en termes de gestion de planning, et des contraintes locales relevant d'une législation restrictive.

.1.2 Les agent-visas, passeurs de frontières virtuelles

La fonction première de ce service et de son personnel est administrative. L'intitulé du poste « agent-visas »²⁰⁹ recouvre des activités de traitement de dossiers, de saisies dans une base de données spécifiques développées pour les besoins du projet. Ces tâches principales les amènent à être en relation, par courriel

²⁰⁷ Sur le site de Vavouto, le critère retenu pour distinguer les locaux est le n° CAFAT qui confirme que le statut professionnel n'est pas lié à un détachement.

²⁰⁸ Ces félicitations sont le plus souvent adressées sous une forme écrite à l'attention de la responsable qui les relaie à l'ensemble de l'équipe.

²⁰⁹ Voir les commentaires de N sur sa compréhension du profil de poste lors de son recrutement.

ou au téléphone avec les correspondants des entreprises qui, dans le cadre de contrats commerciaux passés par le projet, mobilisent des personnels non-français sur le site de Vavouto. L'objectif de ces agents est donc de parvenir, dès lors que les conditions de venue des personnels de ces entreprises sont définies, et que celles-ci sont conformes au pré-requis établis par les autorités²¹⁰ de l'Etat français, pour la partie visa, et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, pour la partie travail, à ce que chaque individu monte le dossier ad-hoc qui sera présenté aux services instructeurs des administrations dans les meilleurs délais, pour permettre son approbation par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Ces agents se trouvent donc investis d'une mission de passeurs de frontières virtuelles au sens où l'a défini Philippe Bonditti²¹¹ dans son article qui traite de la mise en place du biométrique. La rigidité de ces frontières virtuelles vise à n'autoriser la sortie de leur pays d'origine qu'aux individus assurés de pouvoir :

- circuler dans les différentes zones de transit,
- entrer dans le pays de destination,²¹²
- séjourner en Nouvelle-Calédonie pour la durée de leur engagement professionnel,

L'existence de ces frontières virtuelles requiert une vigilance toute particulière de la part des agent-visas du CCV. Les dossiers nominatifs sont constitués d'un nombre conséquent de pièces pouvant (en fonction des nationalités) comprendre les copies des certificats de naissance, de mariage. Ils sont nommés selon un protocole déterminé, vérifiés et classés, avant d'être déposés dans les services instructeurs qui s'assurent de leur conformité avant leur soumission pour approbation au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Chaque dossier individuel donne en effet lieu à l'émission d'un arrêté nominatif qui est ensuite adressé à chaque individu pour lui permettre de programmer son voyage. L'agent-visas a la

²¹⁰ Pour les grands projets miniers, les conditions d'entrée en Nouvelle-Calédonie et de séjour de travail varient en fonction de la nationalité des individus, de leur métier et de la nature des travaux qu'ils auront à réaliser sur le chantier.

²¹¹ Dans son article : *Biométrie et maîtrise des flux : vers une « géo-technopolis du vivant-en mobilité » ?* Philippe Bonditti fait valoir que les frontières nationales sont devenues virtuelles avec la mise en place du biométrique qui limite la sortie de leur territoire national aux individus que la communauté internationale ne souhaite pas voir circuler.

²¹² La responsabilité de ce contrôle a été reporté sur les compagnies aériennes qui ont la charge de vérifier que toute personne embarquant sur un vol présente bien les conditions l'autorisant à transiter et à séjourner dans le pays de destination. En cas de défaillance à ce contrôle, les compagnies sont assujetties à des amendes très lourdes.

charge de l'ensemble du processus, depuis l'identification de chaque individu jusqu'à l'émission du titre de séjour apposé dans son passeport après son arrivée sur le chantier. Ces démarches purement administratives demandent que l'agent-visas ait :

- une connaissance des procédures et de la législation,
- une bonne organisation et gestion du temps afin d'anticiper sur les différentes étapes à suivre,
- de la rigueur dans la vérification des pièces,
- une grande vigilance dans la manière d'aborder les spécificités propres à chaque dossier.

En outre, l'agent-visas a aussi la charge de :

- programmer le renouvellement des titres de séjour en temps voulu,
- prévenir la police de l'air et des frontières des arrivées et départs des personnels,
- procéder à la notification de tout changement relatif à la situation de chaque individu.

L'ensemble de ces opérations administratives font de l'agent-visas un passeur au sens de celui qui permet le passage des frontières virtuelles. Il est celui qui connaît les chemins à suivre pour que chacun puisse circuler de et vers son pays d'origine en toute légalité.

En revanche l'intitulé du poste « agent-visas » ne permet pas d'apprécier l'importance des dimensions relationnelles et linguistiques attachées à la réalisation de ces tâches administratives.

.2 La prise en compte des malentendus

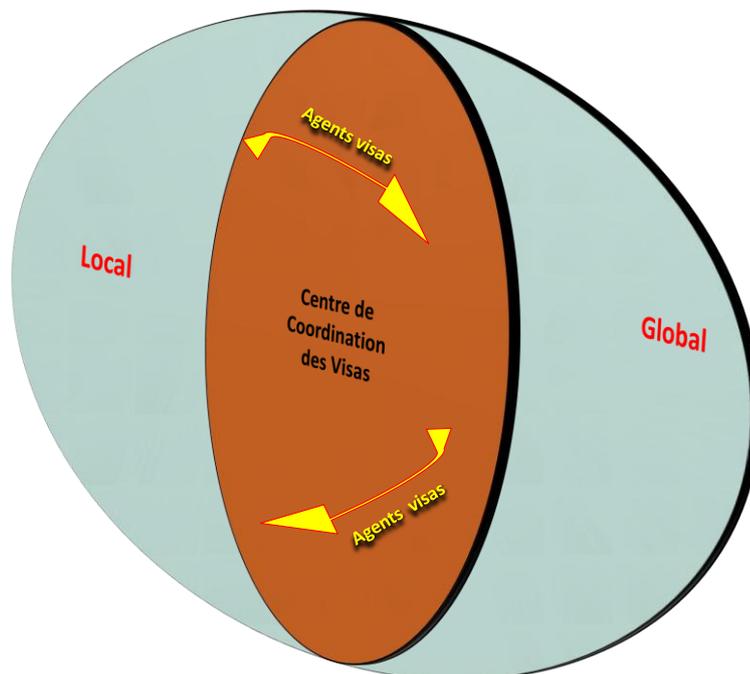
Nous avons vu dans la première partie de ce travail, avec les travaux de Christine Beal, comment les malentendus sont pour les linguistes des clefs de lecture qui permettent de décoder des pratiques en lien avec des stéréotypes

culturels. Sibylle de Pury, spécialiste des langues indigènes d'Amérique en propose la définition suivante (De Pury, 2005)²¹³ :

« Si on appelle « malentendu » une situation interlocutive qui pose une exigence, incontournable, celle de s'interroger sur la construction de l'énoncé qui vient d'être émis, on peut alors prétendre que le malentendu est à l'origine de la compréhension. »

Les actes de langage des agent-visas du CCV s'inscrivent tout à fait dans cette dynamique de la compréhension. La figure ci-dessous met en image la fonctionnalité du service et la contribution de ses agents. La combinaison de ces composantes constitue ce que nous nommons l'œuvre de parole. Elle allie des actes de langage à la culture de la relation.

Figure 13 – Les agent-visas du CCV, passeurs de frontières virtuelles



Cette œuvre de parole, opérée par les agent-visas crée la dynamique d'échange entre l'ensemble des acteurs du projet, en interne comme en externe pour permettre que les dimensions locales et globales parviennent à trouver des terrains d'entente et à lever les malentendus liés à la complexité de la situation.

²¹³ Sibylle de Pury, 2005, *Comment on dit dans ta langue ? Pratiques ethnopsychiatriques*, Les empêcheurs de penser en rond, p. 130.

Les malentendus identifiés au cours des sept années de présence sur le terrain ont été répartis en deux grandes catégories interdépendantes. Les premiers sont nommés linguisto-culturels tandis que les seconds sont liés à des phénomènes relevant des représentations.

.2.1 Les malentendus linguistico-culturels

Ceux-ci sont liés aux compétences linguistiques des interlocuteurs en présence lors des interactions, et à leurs connaissances des règles et pratiques en usage en Nouvelle-Calédonie et dans le pays du demandeur.²¹⁴

Pour exemple, les grandes entreprises de main d'œuvre impliquées dans le projet de KNS ont déplacé, au cours des quatre années du chantier plus de 8 000 travailleurs²¹⁵ chinois, philippins, thaï, indonésiens, indiens, coréens, vietnamiens. Les états de certains de ces nationaux ont des législations particulières encadrant la circulation de leurs ressortissants qui vont travailler à l'étranger. C'est le cas des Philippines qui vérifient que l'entreprise qui embauche les travailleurs localement aux Philippines pour les détacher à l'étranger est agréée par le ministère du travail philippin. En Chine, les ressortissants doivent être détenteurs d'un Hokou pour pouvoir obtenir un passeport. Ces exigences nationales ne sont pas requises pour l'entrée en Nouvelle-Calédonie mais elles font partie des éléments qui concourent à la création de frontières virtuelles qui limitent la circulation des personnes en les empêchant de sortir des limites de leur état. En outre comme cela a été présenté dans la première partie, la législation de la Nouvelle-Calédonie exige une adéquation entre le titre du poste qui sera occupé par le demandeur, son profil de poste et son CV. Une des principales difficultés des agents est donc de faire comprendre à des interlocuteurs non-français la nécessité de ce point précis. Ceci est rendu plus difficile par les problèmes de traduction des titres qui de « fonction »

²¹⁴ Lors de la création du service, un planisphère avait été épinglé au mur du bureau pour permettre à l'ensemble des agents de situer les pays d'origine et les villes des demandeurs. Les grands chantiers internationaux du type de ceux de Vale et KNS mobilisent des nationaux venus du monde entier. Il n'est pas rare que les agents travaillant au sein du service aient du mal à les situer, particulièrement quand il s'agit des petits états d'Europe, telles les nouvelles républiques nées depuis la chute du mur de Berlin.

²¹⁵ Au pic de la construction, la population des étrangers ayant un permis de travail leur permettant de travailler sur le site de Vavouto était de près de 5 000 personnes. Les données précises et leur évolution au cours de la période sont disponibles auprès de la Cellule Koniambo. Certaines semaines ont donné lieu au traitement et au dépôt de plus de 200 dossiers.

dans le modèle anglophone doivent devenir « métier » en français en référence au tableau des activités professionnelles de la loi sur l'emploi local en Nouvelle-Calédonie

L'exemple le plus éclairant de ce malentendu linguistico-culturel est celui de cette catégorie de travailleurs intitulés « helper »²¹⁶ dont il a été question plus haut à propos de la main d'œuvre des entreprises internationales et dont l'idée même n'existe pas dans le répertoire des métiers français. La transposition en français normé des titres anglais peut devenir un véritable casse-tête pour les agent-visas qui doivent veiller à l'intégrité des informations portées au CV du candidat et à leur adéquation avec le référentiel calédonien. Il arrive que cette discordance soit source de disfonctionnement relationnel particulièrement quand le demandeur ou son représentant, utilisant un traducteur en ligne pour vérifier la traduction faite de son titre, s'étonne que les attributs de sa fonction ne figurent pas sur l'intitulé du poste en français proposé par l'agent-visas pour rester en conformité avec ce répertoire ROME²¹⁷.

.2.2 Les malentendus liés aux représentations

Ce dernier exemple met en lumière la deuxième grande catégorie de malentendus, ceux liés aux représentations. Les présupposés qui altèrent la communication ne sont plus alors simplement le fait de méconnaissances des pratiques linguistico-culturelles des interlocuteurs en présence, ils relèvent des stéréotypes²¹⁸. Dans l'exemple cité plus haut qui n'est pas unique, nous avons affaire à un individu lettré à fort statut professionnel qui craint que ce statut puisse être dégradé par la traduction de son titre en français. Ce type de malentendu, plus difficile à discerner et à lever que ceux de la première catégorie, sollicitent particulièrement les agent-visas. Leur interlocuteur, dans ces cas précis il s'agit le plus souvent du demandeur lui-même, fait preuve d'un certain dédain dans la

²¹⁶ Voir point 2.5.1 Métier et poste de travail.

²¹⁷ Ceci est particulièrement le cas pour la catégorie des postes d'encadrement dont le grade n'est pas nécessairement repris dans la traduction francisée conforme au ROME.

²¹⁸ Les stéréotypes culturels sont nombreux sur un chantier international : les philippins sont travailleurs, les français râleurs, les locaux paresseux, les chinois disciplinés, les australiens sans éducation. Ceux-ci ont tendance à s'effondrer à l'épreuve du temps et du niveau de contacts entre les diverses communautés. Les agents visas restent cependant très exposés à l'expression de ces stéréotypes dans la mesure où ils sont en contact avec les étrangers avant que ceux-ci n'arrivent sur le site.

manière qu'il a de s'adresser à du personnel administratif dont il considère qu'il lui est inférieur sur le plan du statut professionnel.²¹⁹ L'arrogance est renforcée par le fait qu'il se pense totalement indispensable et qu'il ne comprend pas qu'il lui faille suivre un processus fastidieux pour aller travailler dans une île perdue du Pacifique Sud, sous-entendu un territoire qui, il y a encore peu n'était peuplé que de sauvages²²⁰. En quelque sorte, son statut professionnel, représenté dans son titre, lui donnerait des prérogatives qui lui permettraient de bénéficier d'un traitement particulier. Ce cas de figure illustre les interactions entre des malentendus linguistico-culturels liés à des méconnaissances et ceux relevant des représentations liés à des préjugés socioculturels.

Ces difficultés communicationnelles dans les échanges sont aggravées par le niveau de langues des interlocuteurs en présence. Il est rare que le correspondant soit francophone. La langue de communication est donc l'anglais international quand bien même les interlocuteurs ne sont pas anglophones. Cet anglais lingua franca qui, comme cela a été présenté plus haut, s'apparente au globish, allie une syntaxe approximative à un lexique propre aux activités d'un grand chantier industriel et à celui spécifique à l'administration française.

En résumé, dans la majorité des cas, nous avons donc deux interlocuteurs échangeant dans une langue qui leur est étrangère à propos d'un processus sophistiqué relié à des textes, des pratiques et des spécificités techniques à propos desquelles les interlocuteurs en présence n'ont pas le même degré de connaissance. A titre indicatif, nous pourrions comparer ce type de relations déséquilibrées à celui rencontré dans les agences sous-traitantes des services visas des consulats qui ont en charge de vérifier, avant le dépôt officiel au consulat, la qualité des pièces des demandeurs de visas. La différence majeure tient dans ce que dans le cas du projet

²¹⁹ La répartition entre les directs et les indirects dans les calculs de coûts entérine cette observation. Les directs sont les « bâtisseurs » ceux dont les activités de construction sont quantifiables en matériaux consommés à leur réalisation. Les indirects sont ceux qui concourent à cette production mais qui ne constituent pas de la main-d'œuvre au sens laborieux (labour en anglais). Dans cette répartition, entre directs et indirects, la catégorie des agents administratifs sont situés au plus bas de l'échelle des non productifs. Un des enjeux majeurs des grands projets est de parvenir à contrôler la dérive des coûts indirects qui ont tendance à échapper aux prorata définis par les logiciels (le pourcentage d'indirects est établi en fonction des activités). Sur le projet de KNS, il est intéressant de constater que les demandes en visa et permis de travail pour ces personnels non productifs tels des traducteurs ont été supérieures à ce qui était initialement prévu sur les plans de main d'œuvre, preuve que la possibilité de malentendus linguistico-culturels avait été largement sous estimée partant du présupposé erroné que tout le monde parle anglais.

²²⁰ En référence à l'exposition universelle de 1931 et à la mise en scène du village kanak (voir *Cannibale* de D. Daeninck) qui a contribué à alimenter les représentations d'un peuple primitif.

de KNS, les deux interlocuteurs ont une sorte d'obligation de réussite à tenir. Néanmoins, leur objectif commun, déposer les dossiers de demande de visa et de permis de travail au plus vite auprès des autorités en charge de leur instruction est contrecarré par la nature du prescrit. Il n'est pas non plus impossible, et ceci est largement vérifié dans la pratique, que le demandeur cherche à contourner le prescrit, pensant ainsi gagner du temps.

.2.3 La remédiation aux malentendus

L'ensemble de ces considérations préalables permet d'appréhender la valeur du premier contact. Celui-ci est primordial à la mise en place des conditions favorables à des échanges productifs. Il s'agit pour l'agent-visas d'installer un climat de confiance ferme qui va lui permettre d'accompagner le demandeur au mieux de leurs intérêts respectifs.

La première séquence introductive, généralement un échange de courriel²²¹, se présente classiquement selon les trois séquences définies par Sacks, Schegloff et Jefferson dans leur analyse des rituels de conversation :

Figure 14- Les séquences conversationnelles

Ouverture	langage informel en français ou en anglais en fonction de la nationalité de l'interlocuteur
Exemple :	Bonjour, Je m'appelle XXXX, je travaille au CCV, je suis l'agent qui va accompagner la constitution de votre dossier de demande de visa et de permis de travail.
Corps du message	langage formel pragmatique repris à partir des fonds de lettres élaborés en commun
Cloture	langage informel en français ou en anglais en fonction de la nationalité de l'interlocuteur

Outre sa fonction prise de contact à tonalité positive qui vise à ne pas commettre *d'actes de menaçants* (Brown & Levinson, 1987) mais au contraire des *actes flatteurs* (Kerbrat-Orecchioni, 1999) cette première séquence doit également apporter, de manière très explicite, les premières informations nécessaires au

²²¹ Les courriels, qui constituent le plus gros des échanges entre les agent-visas et leurs divers interlocuteurs relèvent d'un type d'écrits proche de l'oral. C'est ce qui permet de les apparenter à de la conversation. Ce point particulier est développé en 3.2..

lancement du processus de demande de visa et de permis de travail. C'est l'objet du corps du message.

.3 Œuvre de parole et conversations

Cette œuvre de parole est gouvernée par son objectif fonctionnel, veiller à ce que les documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de visa et permis de travail parviennent dans les formes requises et les délais imposés pour en permettre le traitement et que la mobilisation des personnes concernées soit compatible avec le planning de l'avancement des travaux, d'où la préoccupation des agent-visas à produire des messages adaptés. Il ne s'agit pas d'argumenter mais de faire comprendre ce qui est attendu, de relever les éventuels écarts entre les pré-requis et les documents produits, de demander la correction des incohérences ou encore de faire préciser des informations incomplètes. La réception de la bonne pièce configurée selon les pré-requis vient confirmer que le message est bien reçu. L'enjeu est réel puisque le processus est rigoureux, formel et exige de respecter un calendrier préétabli. Il s'agit donc de trouver des formulations adéquates pour expliquer des configurations qui peuvent être complexes.

.3.1 Des rituels conversationnels qui favorisent l'œuvre de parole

La majeure partie des interactions se déroulent sur le ton de la conversation. Elles utilisent néanmoins divers médias, le téléphone et principalement les courriels. Les interactions en face à face sont inexistantes puisque les demandeurs ne sont pas en Nouvelle-Calédonie au moment où ils déposent leur dossier de demande de visa et de permis de travail. De ce fait les agent-visas initient un rituel conversationnel à distance. Il s'agit d'un processus d'accompagnement qui passe par une phase de formation. C qui est récente dans l'équipe au moment de l'entretien dit (A1, l. 874-879) :

C Ouais. C'est en fait ça qui est plus compliqué. FAIRE COMPRENDRE (elle martèle la table) A QUELQU'UN ... Faire comprendre quelque chose à quelqu'un, c'est comme si on devait former des gens en fait. Tu leur fait comprendre un système, une base. Tu dois leur faire comprendre la base (elle martèle) après la procédure, après voilà tout ce qui s'en suit et voilà, c'est de l'information, de la formation, de l'éducation. (...)

- AML Et alors ça tu trouves que c'est compliqué. Je comprends que tu trouves qu'il faille trouver des mots justes... que c'est compliqué pour que les gens comprennent.
- C Pas compliqué. Compliqué non. C'est juste qu'il faut savoir s'y prendre.
- AML Ah ? Ça veut dire quoi il faut savoir s'y prendre ?
- C Aeih ! (rires) ben savoir s'y prendre c'est ...ffff...euh... Faut savoir (elle souffle) c'est pas que j'essaye de m'y prendre mais (3s) comment dire ça mais euh (3s)savoir, savoir euh, j'ai déjà utilisé le mot informer. Savoir donner les bonnes informations. J'sais pas.

Le savoir s'y prendre auquel fait référence C rejoint l'aspect conversationnel dont parle J quand elle dit que sur cinq minutes de conversation téléphonique, seulement une minute est consacrée à l'information. Le reste de l'échange relève du communicationnel pour instaurer les conditions favorables à l'échange, confirmer son bon déroulement et la perspective de futures relations du même type. (A7, l.490-554) :

- J Non si tu veux par exemple une anecdote avant. Quand j'appelle un de mes entrepreneurs, je lui demande comment ça va, est-ce qu'il a passé une bonne journée et tout, excuse moi de te déranger. Voilà, j'ai quelque chose qui me dérange et tout et puis voilà, on aborde le sujet. (...)
- AML Et c'est quelque chose que tu cherches à construire ou c'est quelque chose que tu constates qui se passe ?
- J (2s) Non, c'est quelque chose que je cherche à construire parce que moi j'aime bien m'entendre avec tout le monde. Mais je pense que en étant comme ça et on aura si tu veux plus de... Je dirais pas complicité mais je dirais des relations faciles. Si tu veux.
- AML Mum, mum
- J Mais professionnelles
- AML Donc tu cherches à faire, à avoir des relations qui soient, tu disais tout à l'heure, consensuelles/
- J OUI
- (...)
- AML Et comment tu vas clore après ?
- J (2s) Ben je lui dis...
- AML Une fois qu'il t'a donné l'info
- J Une fois qu'il m'a donné l'info ben je lui dit après. Ben je parle un peu de lui en disant Ben merci beaucoup pour ton aide ben j'espère que tu vas passer une bonne après-midi. Je me mets un petit peu...

Comme le précise J, ce rituel conversationnel peut prendre des formes variables en fonction des interlocuteurs et du média utilisé. A l'écrit par courriel, il conservera un certain formalisme, en particulier dans l'usage des formules de politesse. En outre, J dit clairement qu'elle cultive ces rituels de manière à faciliter la relation pour lui permettre d'atteindre son objectif : monter des dossiers corrects dans les délais impartis. Ainsi, il ne s'agit pas uniquement d'un exercice de pure politesse mais davantage d'une forme égotiste de cultiver la relation. Préserver le lien pour qu'il serve aussi bien à l'un qu'à l'autre.

L'articulation entre le formalisme du corps de message et l'informel des phases d'ouverture et de clôture est l'une des caractéristiques majeures observées dans les échanges de courriels. Sur le plan visuel, ceci est matérialisé par le choix des polices, des couleurs employées. Il n'est pas rare qu'une icône accompagne le bloc signature²²². Sur le plan de la langue, le lexique des phases d'ouverture et de clôture qui lors des tous premiers échanges est caractérisé par sa neutralité polie, suivant en cela les rites conversationnels décrits en sociolinguistique, tend rapidement au fil des échanges à intégrer des expressions plus familières voire des mots dans la langue native de l'interlocuteur tandis que le corps du message reste en anglais ou en français normé. Cet enchevêtrement linguistique entre du formel et de l'informel, du normé et du familier sert à tisser la relation entre les interlocuteurs. Ces bribes de langues locales qui échappent au formalisme de l'activité professionnelle resserrent les liens et par voie de conséquence la confiance qui se construit entre les interlocuteurs. Elles sont l'interface entre la vie professionnelle et la vie personnelle, permettant d'aborder des thématiques ayant trait au pays des natifs non-français, à la culture d'origine, à la vie familiale²²³.

La dissociation des aspects relationnels placés en ouverture et fermeture des aspects informatifs placés au centre des échanges, s'accompagne d'une modulation dans les registres. L'informel des phases d'ouverture et de fermeture qui pourra jouer sur l'humour, l'implicite jusqu'à devenir complice, n'interférera pas sur la qualité de transmission du message informatif énoncé en peu de mots simples, explicites, incisifs quelquefois. Cette dissociation dans les registres ne laisse pas de place à l'ambiguïté. Les aspects fonctionnels demeurent dans le formel tandis que les aspects relationnels tissent des liens dans l'informel. Ainsi, en créant les conditions de circulation de la parole de part et d'autre des frontières linguistiques d'individus déterritorialisés, les agent-visas contribuent à la constitution d'une zone frontalière aux frontières plus poreuses que celles définies dans le cadre réglementaire.

²²² Ces icônes ou graphismes, changent en fonction des interlocuteurs et des moments du calendrier européen. Un sapin enneigé au moment de Noël, une petite fleur, une photo du site, une enluminure de la première lettre du nom.

²²³ Le fait que les interlocuteurs se préparent à s'expatrier doublé de ce qu'ils ont à produire des documents personnels (passeport, situation familiale, extrait de casier judiciaire, certificat médical) contribue également à l'intrusion du personnel dans le professionnel.

.3.2 Interactions conversationnelles verbales et non verbales

Les échanges de courriels qui constituent donc la grande majorité des interactions entre les demandeurs et les agent-visas sont un nouveau mode de communication qui allie la traçabilité de l'écrit à la temporalité de l'oral. Leur forme n'est pas encore totalement normalisée ou ritualisée -la question des formules de politesses applicables aux courriels est récurrente de la part des nouvelles recrues dans le projet. Comment en effet s'adresser à une personne dont des bribes d'identité figurent dans l'adresse courriel, le plus souvent composée du prénom ou de son initiale suivi du nom, alors même qu'elle est totalement inconnue. Par ailleurs, rien dans ces indications ne permet de se faire une première image visuelle de l'individu²²⁴, contrairement à un premier contact en face à face. Seul le bloc signature, quand il est explicite, permet de qualifier la personne. Les informations contenues dans ce bloc sont strictement professionnelles, à l'image de ce qui apparaît sur une carte de visite. Elles reprennent le titre de l'individu et le nom de la structure à laquelle il est rattaché ce qui permet généralement de figurer son statut et son rang hiérarchique dans l'organisation. Dans le cas du projet, les interlocuteurs internes sont tous rattachés à l'identité projet Koniambo matérialisé par son logo, indépendamment du nom de leur employeur et de la situation géographique²²⁵ du demandeur. Le nom du service auquel ils sont rattachés est généralement indiqué. Ceci peut constituer un indicateur pour autant que les activités du service, sa localisation soient analysables. ²²⁶. En outre, il n'est pas rare que la fonctionnalité du bloc signature ne soit pas utilisée lors des échanges que j'assimilerai à ceux du type forum dans lesquels des interlocuteurs envoient sur la boîte générale du CCV une simple question. Généralement, il s'agit d'une question très directe et factuelle. La difficulté de ce type d'échange ne tient pas à la nature de

²²⁴ Il est même souvent impossible de connaître le genre de la personne. Une des plaisanteries au sein du service consiste à rire des manières dont ils sont nommés dans les courriels. Cela varie du Sir pour tout le monde à Dear + le nom de famille utilisé à la place du prénom. La stratégie d'évitement qui consiste à reprendre l'intégralité des prénoms + noms donne parfois une tournure encore plus comique.

²²⁵ Le projet de KNS a des installations partout dans le monde. Des courriels peuvent arriver en interne depuis l'Australie, le Canada, l'Europe, l'Asie adressés par des étrangers qui doivent se déplacer vers la Nouvelle-Calédonie.

²²⁶ Le cas du CCV est assez représentatif de ce type de difficultés. Son atypisme dans l'organigramme classique des grands projets, contribue à rendre son identification difficile. Il est arrivé que des personnes s'adressent au service pensant qu'il était habilité à délivrer les visas.

la réponse à donner mais à la manière de répondre²²⁷. Ces différents exemples permettent d'illustrer la diversité et l'hétérogénéité des courriels reçus par les agent-visas.

Leur nombre est également un indicateur de la spécificité de ce type d'échanges. Variables en fonction du volume de l'activité et des interlocuteurs, ils s'établissent dans une fourchette de 15 à 40 par jour selon des indications données par les agents. Tous ne requièrent pas la même attention. Une part importante d'entre eux, estimée à une bonne moitié constitue ce que nous qualifierons des éléments de traçabilité²²⁸. De manière plus concrète, il s'agit de cette catégorie de courriels qui vise à partager avec un interlocuteur indirect, votre collègue, votre supérieur, le contenu du message adressé à votre ou vos interlocuteurs directs. Par nature, ces courriels partagés tendent à être plus formels. Ils ne requièrent pas nécessairement de réponse et rentreraient dans la catégorie information à classer.

Le traitement des courriels nécessitant une réponse occupe une large partie des journées de travail. Leur contenu peut être simple, transmission d'information à un collègue, confirmation de réception d'éléments de dossiers reçus de la part d'un demandeur. Certains requièrent un traitement beaucoup plus long, tout d'abord pour parvenir à comprendre la question, d'autre part pour y répondre. Ce point particulier, abordé lors des entretiens avec l'ensemble des agents du service met en évidence leur approche pragmatique du contenu du message tant dans la compréhension que dans l'expression. Concrètement, leur lecture est attentive et bienveillante. Ils cherchent à comprendre la demande qu'ils mettent en perspective avec les autres informations qu'ils ont de leur interlocuteur soit par le biais de l'adresse courriel, soit à l'aide du bloc signature ou grâce à la connaissance qu'ils ont de la situation de leur interlocuteur. La qualité de la langue est souvent problématique, en lien avec l'usage du globish. De même, l'emploi de plus en plus conséquent d'acronymes, totalement hermétiques aux personnes non initiées complique les échanges. En outre, il n'est pas rare que le contenu de l'information

²²⁷ Notons que le plus souvent ce type de courriels est le fait de personnes de rang qui ne s'embarrassent pas de préséance et qui demandent une forte pro-activité, rendant plus délicate la formulation de la réponse.

²²⁸ La fonction traçabilité des courriels est particulièrement développée au CCV. Elle sert à assurer un suivi des processus et notamment des relances adressées aux demandeurs qui par oubli ou par refus, ne se conforment pas au prescrit des demandes. Il est arrivé que ces courriels soient utilisés comme justificatifs pour contrer des actions de mauvaise foi de la part de demandeur qui ne pouvant mobiliser dans les temps de par leur inaction, cherche à en repousser la responsabilité sur le CCV.

soit confus. C'est plus souvent le cas quand la personne qui n'a pas pu mener à bien une action qu'elle devait faire, cherche à s'en défaire ou bien souhaiterait une aide qu'elle hésite à formuler²²⁹. De fait, la compréhension du message est compliquée par sa part d'implicite exprimé dans une langue étrangère parfois mal maîtrisée. L'ensemble de ces éléments concourent à des erreurs d'interprétation en lien avec leur traduction et à la mise en œuvre des malentendus linguistico-culturels dont il a été question plus haut.

.4 Passeur ou traducteur

Les diverses pièces qui constituent les dossiers de demande de visa et de permis de travail doivent être traduites de la langue d'origine vers le français. C'est le cas des CV, contrats de travail et de tous les documents officiels : acte de naissance, certificat d'assurance, certificat médical et extrait de casier judiciaire. Ces documents sont produits par le demandeur. Une des tâches des agent-visas est de trouver les mots qui vont permettre à leurs interlocuteurs de produire les documents requis au format requis. En d'autres termes, il s'agit de leur permettre de dessiner leurs cartes dans les calques (Deleuze, 2006) du prescrit calédonien. Cet exercice peut s'avérer compliqué en fonction des situations et des langues. Il a déjà été question des problèmes relatifs au CV, à la nécessaire concordance qu'ils doivent présenter entre un métier, un titre, une qualification et une expérience pour être pris en considération par la DTE. Ce décalage se pose dans les mêmes termes selon des modalités différentes pour les autres pièces du dossier. Il est fréquent que les délais dans la constitution des dossiers soient rallongés par les difficultés rencontrées par certains ressortissants pour obtenir le document requis dans la forme requise. C'est plus particulièrement le cas de « l'extrait de casier judiciaire » dont l'intitulé renvoie à des réalités très différentes en fonction des Etats. En France, les demandes d'extrait de casier judiciaire sont normalisées. Elles se font en ligne pour la France métropolitaine. Ceci n'est pas le cas de tous les pays. En Angleterre et en Chine par exemple, la procédure dépend de l'autorité de police du lieu de résidence, son délai d'obtention, sa forme ne sont pas standardisés. Pour la traduction les entrepreneurs chinois passent par un traducteur assermenté. Le certificat d'authentification est établi par l'équivalent d'un notaire. Ce processus,

²²⁹ Ce type de cas de figure pose en effet le problème de la peur de perdre la face.

établi en concertation avec les autorités pour garantir la fiabilité des informations, ne donne cependant pas l'assurance que le niveau d'information corresponde au pré-requis. L'intitulé « extrait » ne permet pas de le définir. Le site du Ministère de la justice française qui consacre une section à la présentation de la procédure de demande précise qu'il s'agit du bulletin n°3 qui ne comporte que : « les condamnations les plus graves²³⁰ ainsi que des peines privatives de droit ». L'interprétation de la gravité de l'infraction et par voie de conséquence celle « d'extrait » sont donc relatives et variables en fonction des législations. A titre d'exemple, certains états d'Australie, ont mis en place une législation pénale pour lutter contre les excès de vitesse et la conduite en état d'ivresse. De ce fait, nombre de ressortissants de l'état du Queensland ne sont pas en mesure de produire une « attestation de non condamnation pénale »²³¹. Or, ces condamnations ne figureraient pas dans « un extrait de casier judiciaire ». En la circonstance, l'approche normative et jacobine du droit français s'avère inadaptée à la prise en compte d'autres réalités. J'en conclus que le délai d'obtention du document est relatif à la compréhension que va avoir l'interlocuteur du CCV de l'intitulé « extrait de casier judiciaire », l'interprétation que va en faire sa législation locale et la traduction qui en sera produite.

Afin de prévenir ce type de décalage, le CCV recommande aux entrepreneurs internationaux de passer par les services de traducteurs assermentés par les services consulaires. Il arrive cependant que ceci ne soit pas possible. Le CCV se charge alors de faire la traduction. C'était l'une des tâches initialement confiée à L, seule personne du service qualifiée dans le domaine. Le mot traduction revient 9 fois dans son entretien. Ces traductions officielles que L qualifie de (A3, l.138) : « *traduction pure et dure* » ont pour objet de remettre en français normé les informations contenues dans les documents produits en anglais par les entrepreneurs, lesquels sont généralement des traductions de leur propre langue vers l'anglais. ²³²

Cet exercice de traduction se distingue des pratiques rédactionnelles des agent-visas qui déclarent traduire vers l'anglais les messages qu'ils ont à faire

²³⁰ L'expression est particulièrement floue. Elle ouvre la porte à de nombreuses interprétations qui seront référencées aux pratiques et valeurs morales propres à chaque législation nationale.

²³¹ Il s'agit de la traduction littérale française dont la version anglaise est communiquée aux entrepreneurs étrangers pour leur permettre de mieux en comprendre le sens. L'expression « extrait de casier judiciaire » leur étant particulièrement hermétique.

²³² Cette double traduction, de la langue d'origine vers l'anglais puis vers le français est source de maladroites dans l'expression pouvant donnée lieu à des contresens.

passer aux entrepreneurs internationaux. C (A1, l. 439) fait mention de son utilisation de google traduction quand elle bute sur un mot mais dit surtout chercher à réemployer les mots qui circulent déjà. LI et LO (A5, l.451) disent faire appel à J ou à d'autres personnes du service quand elles ne sont pas sûres que la rédaction de leur message soit compréhensible.

Ces procédés relèvent davantage de la transposition que de la traduction. La distinction tient essentiellement dans la manière que les uns et les autres ont de s'y prendre. Tandis que L, dictionnaires à l'appui, traduit les mots du texte pour parvenir à rédiger un écrit professionnel qui réponde aux standards normés dans la langue, les agents se concentrent sur la compréhension qu'aura leur interlocuteur du sens. Rappelons que la plupart de leurs correspondants ne sont pas natifs anglophones. Les représentants des entrepreneurs chinois, thaïs, coréens, mais aussi belges, portugais, allemands utilisent l'anglais en tant que véhiculaire de travail. Cet anglais appauvri (globish) est le média qui autorise les échanges plus ou moins formels entre l'ensemble des protagonistes du projet. Les agent- visas prennent part à ce processus en tant qu'acteurs faisant œuvre de parole.

Cependant, de manière plus ou moins consciente, les agent-visas ont bien intégré que cet anglais qui leur sert à échanger n'est en fait la langue de personne. Cet état de fait leur permet de se détacher du rapport à une langue normée, expérience qu'ils ont tous vécue dans leur apprentissage scolaire de la langue française, étape souvent laborieuse, parfois douloureuse de leur parcours personnel.

C'est plus particulièrement le cas de M dont la sous-estimation de son français est indéniablement liée à ce que cette langue représente. Elle en parle comme de la langue des blancs, du pont vers le savoir. Elle la vit sans doute aussi comme la langue de la domination d'un système colonial dont sa famille a été victime (A6, l.157) : « *Tu sais ma famille, ils ont aussi beaucoup souffert. Ça fait aussi qu'il y a eu des évènements. Tu vois. C'est aussi une famille qui a souffert par rapport aux « Evènements. »*. Son goût affirmé pour l'anglais (A6, l. 298) : « *Oui par contre l'anglais. Ça c'est un truc. Moi je déteste les maths mais l'anglais j'adore. C'est arrivé comme ça quoi tu vois.* » deviendrait alors un moyen d'échapper à la domination du français tout en préservant l'aspect ouverture vers la modernité qu'elle rattache aux véhiculaires par opposition au drehu qu'elle relie à la coutume.

Plus globalement, comme en témoigne l'ensemble des entretiens des agent-visas océaniens, l'ambivalence de la relation entre les langues qui composent leur biographie langagière leur permet de reconfigurer la relation de service²³³ qu'ils entretiennent avec leurs interlocuteurs. Cette composante liée à leur savoir expérientiel plurilingue est renforcée par la nature de leur mission qui touche à l'individu et peut relever de l'intime. Les pièces (passeport, acte de naissance, bulletin de santé...) versées au dossier de demande de visa et de permis de travail contribuent à générer cette proximité. Les demandeurs peuvent être réticents à fournir des informations personnelles. De ce fait, certains, conscients de l'importance de devoir être en règle avec la législation chercheront à faire les choses par eux-mêmes. A l'inverse d'autres s'emploieront à chercher des voies de contournement qui pourraient leur permettre d'échapper au prescrit. Ceux-là auront tendance à adresser la même question à plusieurs personnes dans l'espoir qu'une des réponses corresponde à leurs attentes plutôt qu'à la réalité²³⁴. Allant parfois jusqu'à être de mauvaise foi, ces derniers pourront chercher à imputer aux agent-visas le retard de leur mobilisation. Les agents sont donc amenés à faire preuve de compréhension, de doigté, de fermeté. En outre, leur savoir expérientiel plurilingue²³⁵ leur permet de mesurer l'écart linguistico-culturel que leurs interlocuteurs ont à franchir.

Ce savoir expérientiel plurilingue est visible dans l'attention qu'ils consacrent à la compréhension²³⁶. C dit commencer par analyser la situation avant de répondre (A1 l. 704-705) : « *Qu'est ce qui fait que je pense que ça marche ? Ben d'abord le fait d'analyser la situation et de pas se précipiter en disant Ah...* »

La réponse, phase d'expression requiert la même attention attentive. C considère que l'intercompréhension est confirmée quand elle ne reçoit plus de

²³³ Les relations de service recouvrent une forme particulière de relation entre des producteurs / prestataires / agents et des consommateurs / clients / usagers, reposant sur des rencontres organisées dans le cadre de la délivrance d'une prestation. (source *Dictionnaire du travail*, coord. par Bevort, A., Jobert A., Lallement, Ph. et Mias, A., coll. « Quadriga », PUF, Paris, 2012, pp.636-643.

²³⁴ Les stratégies individuelles et collectives développées par les agents visas pour remédier à ce type de cas sont présentées dans la deuxième partie, au chapitre 2, p.188.

²³⁵ En référence à leur capacité personnelle de mesurer la difficulté de compréhension d'une langue qui n'est pas la langue d'origine. Nous considérons que cette capacité est plus développée chez les personnes qui ont vécu des situations de diglossie que chez des monolingues ayant appris des langues étrangères selon des processus de connaissances des langues plutôt que selon un processus d'expérience du plurilinguisme.

²³⁶ Les courriels, assimilés à de la conversation sont plus souvent parcourus que lus. Les exemples d'erreurs d'interprétations menant à des malentendus conséquents ne manquent pas. Nous avons eu plusieurs occasions de constater des disfonctionnements liés à une lecture trop rapide d'une information purement factuelle.

réponses (A1, l. 781) : « *Voilà, s'il ne répond pas c'est qu'il a compris ou s'il dit merci c'est qu'il a compris et qu'il va le faire* » Pour en arriver à cette étape qu'elle considère finale, elle se concentre sur la construction du sens avec une attention particulière à trouver le mot juste. Cette pratique partagée par les membres de l'équipe les amène à apporter un soin particulier à la terminologie employée dans le corps du message tandis que leur bienveillance est visible dans les phases d'ouverture et de clôture.

N relève les petits signes qui lui permettent de confirmer que la relation passe du purement formel à des formes plus conviviales. Il fait référence au passage du vouvoiement au tutoiement dans ses relations avec ses correspondants francophones. Il fait aussi état de la manière qu'il a d'utiliser l'anglais de conversation plutôt que l'anglais administratif qu'il a appris dans le cadre de son BTS. Il rattache cette capacité à converser de manière informelle avec ses correspondants non-français à la notion d'accueil (A4, l. 635-638) : « *ben ils voient que les gens d'ici ils sont ben (il martèle la table)accueillants. ben voilà, on onnn est. On les Aide tout machin à se diriger tout. On n'est pas des.... des sauvages quoi (il le dit très vite). On va pas les regarder et puis quoi débrouille toi quoi.* »

Ces approches qui privilégient la construction de la relation dans la recherche d'un équilibre conversationnel sont résumées dans les propos laconiques de LI (A2, l.1006) : « *Ouais le courant y passe bien. Je veux dire ouais on se comprend quoi.* » alors même qu'elle déclare parallèlement qu'au début, elle n'était pas toujours très sûre d'elle pour s'exprimer en anglais (A2, l.1014) : « *Des fois, j'étais un peu gênée. Je me disais peut-être je parle pas bien l'anglais.* ». Le souci de la correction de la langue est secondarisé au profit du prima donné au relationnel et à la compréhension laquelle met en jeu des formes d'opacité qui font dire à LI que le courant passe alors même qu'elle pense ne pas bien parler. Ceci est notamment perceptible dans la manière qu'ils ont de focaliser leur attention sur la construction du sens, plutôt que de bâtir des phrases élaborées, grammaticalement justes et stylées (A1, l.462-465) : « *Donc, j'essaye de trouver les mots les plus simples possible... pour que ce soit compréhensible et clair pour l'autre quoi, pas trouver des mots techniques et tout le truc.* ». L'ensemble de ces considérations nous permet d'affirmer que les courriels s'apparentent à bien des égards à de la conversation exolingue, bien que relevant de l'écrit.

.5 De l'écrit à l'oral

Ces échanges conversationnels sont rendus plus difficiles par l'absence du non verbal et par les délais imposés par l'électronique. Ne pas voir les réactions de son interlocuteur au contenu du message, savoir que sa réception est décalée dans le temps sachant que celle-ci peut être rallongée compte-tenu du décalage horaire et des heures de bureau sont autant d'éléments qui augmentent les possibilités de malentendus linguisto-culturels. De plus, l'écrit ne permet pas les mêmes modulations conversationnelles que l'oral, telles que les silences, les baisses ou hausses de volume sonore. Quelques signes graphiques, la ponctuation et de plus en plus les émoticônes ou smileys servent à ces modulations mais ceux-ci n'offrent pas les mêmes subtilités de registre que l'oral.

Aussi, comme le fait remarquer J, quand la situation devient trop compliquée, elle préfère prendre son téléphone (J, l. 430-459):

- J Si j'y arrive pas je l'appelle par téléphone.
AML Et alors tu trouves que la conversation au téléphone généralement/
J Ca marche toujours
AML Ca marche mieux que les mails
J Ca marche toujours, mieux que les mails
AML Et alors comment tu expliques ça ?
J (3s) Ah, comment j'explique ça ? (3s) Ben je sais pas (3s) je sais pas ce qui se rencontre de l'autre côté, je sais pas ce qui se passe de l'autre côté. (...) Ben je cherche un arrang. J'essaye toujours de mettre en place quelque chose qui soit plus souple, qu'ils puissent comprendre mais que voilà. Je cherche une solution quoi. Je vais pas tout de suite prendre le téléphone et l'engueuler c'est quoi cet, ce truc, pourquoi tu me fais ça. Non, non, j'essaye d'être professionnel quoi.
AML Chercher, trouver une solution pour toi c'est être professionnel
J Voilà

Cette action est cependant contrecarrée par plusieurs aspects. Le premier tient au décalage horaire. Il est parfois impossible de joindre un interlocuteur dans les horaires de bureau à moins de planifier un rendez-vous qui sera alors en dehors des heures officielles de travail. En outre, il arrive que les communications soient techniquement délicates. Les premières conversations avec la Chine étaient régulièrement coupées, le son haché était saturé avec un effet d'écho réverbérant qui rendait tout message inaudible. De ce fait, elles ont été abandonnées. Les problèmes d'accents liés aux variétés de langue orale s'avèrent parfois destructeurs. Les

premiers échanges avec l'interlocuteur indien d'une des entreprises sous-traitantes quoique techniquement corrects, étaient incompréhensibles du fait de son débit très rapide avec un accent très prononcé. Il était très délicat de le lui faire remarquer compte-tenu du fait que l'anglais est le véhiculaire de l'Inde tandis que la Nouvelle-Calédonie est francophone. L'agent en charge de ce dossier a préféré abandonner les rendez-vous qui se limitaient à quelques échanges anodins mais ne permettaient pas d'établir des relations cordiales et un suivi constructif des processus en cours.

L'abandon des conversations téléphoniques reflète aussi la réticence de certains agent-visas à s'exprimer en anglais au téléphone face à des interlocuteurs généralement plus âgés qu'eux²³⁷. De manière plus générale, l'expression orale d'une langue étrangère est considérée comme plus difficile que sa compréhension. Les réunions téléphoniques avec les personnels australiens du service de mobilité, monolingues anglophones s'exprimant sans prise en compte de la barrière de la langue ont parfois tourné à de pseudo monologues ponctués de quelques mots de réponse donnés par les agent-visas du bureau de Nouméa. En outre, l'expérience plurilingue des agent-visas, comme nous le révèlent les entretiens, est celle de non-locuteurs de leur langue native. Ceci ne concourt pas à les familiariser à la prise de parole dans une langue étrangère. Dernier point, plus fonctionnel, les échanges téléphoniques suppriment la fonction traçabilité applicable aux échanges de courriels et le partage de la même information avec d'autres interlocuteurs²³⁸. Pour l'ensemble de ces raisons, les conversations téléphoniques ne constituent qu'une part minime des interactions. Certains agents, plus à l'aise, en font toutefois usage pour entretenir la relation sur des modes plus directs. Le rire, les pointes d'humour voire les plaisanteries, se mêlent alors à la conversation qui peut prendre une tournure très libre.

En outre, l'alternance entre échanges conversationnels au téléphone et échanges de courriels tend à en faire diminuer la part d'informel. Ces écrits-oraux peuvent alors, dans les cas où la relation est bien établie, se limiter à une seule ligne du style :

« Thank you to send me
Kind regards accompagné d'un smiley”

²³⁷ En Océanie, les plus jeunes doivent le respect à leurs aînés.

²³⁸ C'est ainsi que souvent les termes de la conversation téléphonique sont confirmés par l'envoi d'un courriel.

Ce type de mails lapidaires confirme que la nature des liens tissés au préalable est suffisamment solide pour n'être pas mise en danger par un message injonctif.

L'ensemble de ces pratiques qui relèvent de ce que nommé, après Jean-Pierre Segal et Patrice Godin, « culture de la relation » renvoie aux usages plurilingues développés par les agent-visas, en particulier la relation qu'ils entretiennent avec leurs langues d'appartenance, qu'ils déclarent ne pas maîtriser sur le plan linguistique mais qui leur sont essentielles sur le plan relationnel. Ceci leur confère l'habilité à transposer les pratiques langagières de leur univers domestique à leur univers professionnel. La réponse de N à cette question est aussi directe et franche que la formulation de la question était hésitante (A4, l.617-629) :

AML Et justement, le fait que depuis que tu es tout petit tu aies toujours eu l'habitude de passer d'une langue à une autre, est-ce que tu penses que c'est quelque chose qui t'a ... qui te facilite les choses

N OUI !

AML Oui ? A quel niveau ?

N Ben... euh pour s'adapter quoi ! (il le dit comme si c'était d'une telle évidence). C'est bien (la voix baisse). Ça dépend quand, par exemple. Je vais prendre un exemple, quand je suis avec ma famille de Maré, ben je parle en Maré, je comprends. Avec la famille de Lifou, voilà, je lui parle et tout avec ceux de mon club parce que je joue avec un club de gens de Lifou. J'arrive à m'adapter quoi aux conversations et puis ici au travail l'anglais Ça me sert et puis après quand (il parle de plus en plus vite) par exemple, j'irai voyager en Australie, ça me sert aussi. Quand y'a des touristes qui viennent me demander quelque chose ici ben voilà je peux leur répondre.

« S'adapter », « comprendre », « se mettre à la place de l'autre », « aider », autant de mots pêchés dans les propos des uns et des autres qui expriment la prise en compte de l'altérité expérimentée dans le cadre d'une déterritorialisation sédentaire. En d'autres termes, ces agent-visas font leur travail mais le souci qu'ils mettent à le faire se situe dans un registre qui n'est pas uniquement linguistique. Parallèlement, ils intègrent des composantes relationnelles. Cette capacité assez particulière de pouvoir à la fois dissocier et articuler les différents registres et niveaux de langues est liée à des pratiques qui leur sont familières dans leur contexte familial, culturel et social. Elle est associée au sentiment d'appartenance symbolique à une langue.

Par ailleurs, la facilité avec laquelle ils font usage de l'alternance codique, des changements de registres et de niveaux de langues tient à leur expérience personnelle de la diglossie²³⁹. Comme le montrent les cartographies réalisées en réponse à la demande de placer les langues qui composent leur plurilinguisme en fonction de leur degré de proximité²⁴⁰, la hiérarchie des langues est très subjective en fonction des individus et de leur perception de la déterritorialisation.

²³⁹ A propos de la Nouvelle-Calédonie, Véronique Fillol choisit de parler de : « pluridiglossie ».

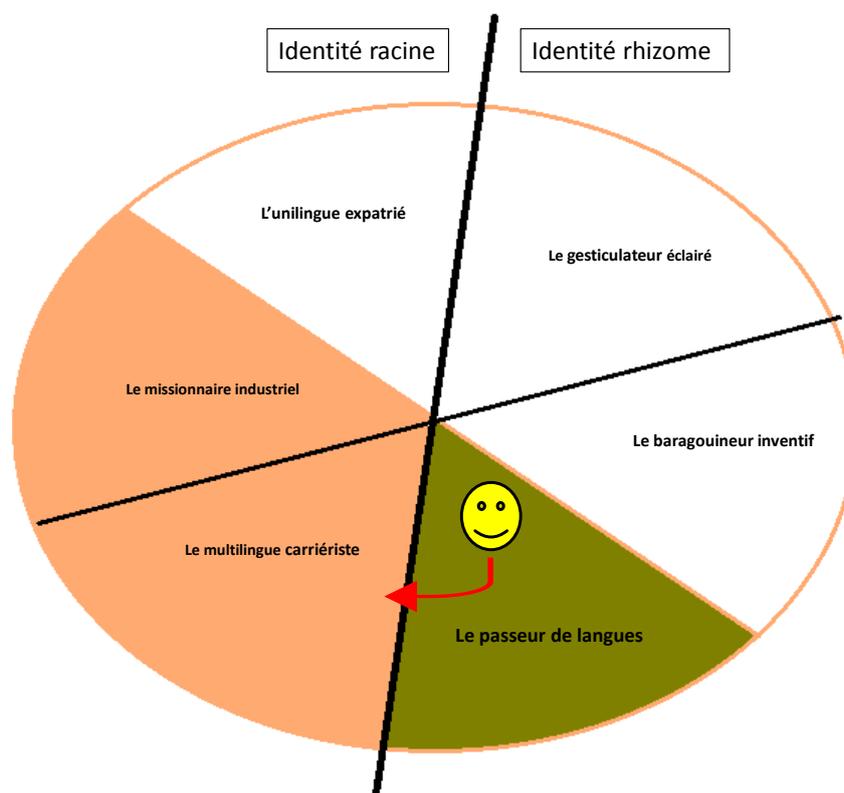
²⁴⁰ La consigne était formulée ainsi : « *Placer en premier les langues dont vous vous sentez les plus proches* » L'objet étant d'évaluer le degré d'appartenance, indépendamment du niveau de compétences dans les langues citées.

Chapitre 2 – Passeur de langues

.1 Une identité rhizome plurilingue

Le passeur de langue a été matérialisé en 2008 dans la série archétype établie à l'issue de l'étude de terrain menée sur le site de Vale. Des six personnages figurant dans la galerie des portraits, il est le seul qui combine des compétences plurilingues à une identité rhizome.

Figure 15 – La carte du passeur de langues



Sur ce schéma, la flèche rouge matérialise l'œuvre de parole du passeur de langues pour mettre en synergie les différents acteurs d'un projet multiculturel présentés sous la forme de personnages d'archétypes (Morel-lab, 2009). La ligne médiane noire épaisse distingue les identités racines des identités rhizomes tandis que la moitié colorée dissocie les monolingues des plurilingues. Le graphique permet de corréliser les dimensions identitaires et linguistiques.

Le passeur de langues est donc celui qui impulse une dynamique de contact entre les autres personnages. Il le fait grâce à sa culture de la relation qui lui permet de mettre en œuvre des principes de coopération reposant sur des valeurs morales de solidarité individuelle et collective opérées par des stratégies informelles culturellement référencées.

.1.1 **Passeur un nouveau concept ?**

Le mot passeur est historiquement et sémantiquement proche de celui de frontières. Son rattachement au champ linguistique est plus récent. Il est alors utilisé par des auteurs pour décrire des situations de contact entre des langues et des cultures différentes.

Sophie Croiset²⁴¹ a intitulé : *Passeurs de langues, de cultures et de frontières : la transidentité de Dai Sijie et Shan Sa, auteurs chinois d'expression française* l'article paru en 2009 dans la revue *Trans*²⁴² à propos de deux écrivains chinois qu'elle présente comme « plurilingue et d'hétérogénéité culturelle »

Cet emploi du mot passeurs de langue rejoint certaines caractéristiques de la définition et de la représentation que j'en avais donnée en 2008 :

« Comme son nom l'indique, il est non seulement celui qui enjambe les frontières linguistiques mais aussi celui qui permet à d'autres de le faire. Il a en effet, la capacité de transposer les normes et codes d'une langue et d'une culture dans une autre sans que cela n'affecte sa propre hiérarchie de valeurs. Aussi est-il l'alpha et l'oméga de cette galerie, celui qui donne une dynamique au système en instaurant un flux, une circulation.»

.1.2 **Une expérience de la diglossie**

Les deux auteurs chinois francophones dont parle Sophie Croiset partagent avec les passeurs de langues de l'archétype, l'expérience de la colonisation et la prise de conscience des phénomènes diglossiques qui s'y rattachent.

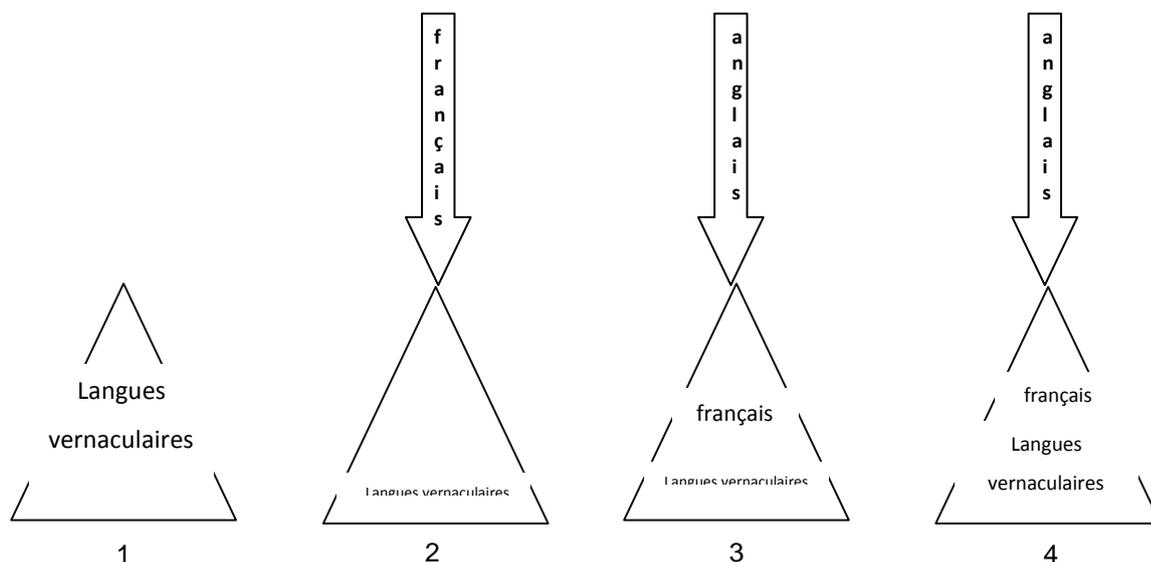
Sur le site de Goro, j'avais observé que les Océaniens avaient pris conscience de la co-existence de plusieurs plurilinguismes. Leur activité

²⁴¹Sophie Croiset prépare une thèse intitulée : « *Écrivains chinois d'expression française : typologie d'un champ littéraire au cœur d'un dialogue interculturel* ».

²⁴²*Trans* est une revue de littérature générale et comparée.

professionnelle dans le cadre de ce grand chantier international leur avait avaient donné l'occasion d'être les témoins du rapport de domination exercé par l'anglais sur le français. Ceci les avait amenés à relativiser le rapport de domination exercé par le français sur leurs langues d'appartenance. Ceci s'illustrerait ainsi²⁴³ :

Figure 16- La gravitation des langues en contexte pluridiglossique²⁴⁴



1 situation initiale

2 introduction du français par le biais de la colonisation, écrasement des vernaculaires

3 introduction de l'anglais dans le site de Vale

4 réappropriation symbolique des vernaculaires par les travailleurs océaniens.

Les rapports de force qui s'étaient établis entre les francophones et les anglophones participaient à la revalorisation de leurs langues d'appartenance. Le déséquilibre initial entre leurs langues et le français, devenait une richesse plurilingue du fait de l'introduction d'autres langues, qu'il s'agisse d'autres vernaculaires ou d'un autre véhiculaire, l'anglais.

²⁴³ Ce schéma est inspiré du modèle gravitationnel de Louis-Jean Calvet. La présentation de ce modèle figure en annexe H, volume 2, p.47-55.

²⁴⁴ Le terme de pluridiglossie est emprunté à Véronique Fillol.

.2 L'expérience du plurilinguisme, une symbolique d'appartenance

Le paradoxe de ce constat est que cette richesse plurilingue est plus symbolique que concrète. Comme en témoignent les entretiens réalisés auprès des agents océaniques, leur attachement à leur langue d'appartenance²⁴⁵ n'est pas relié à la connaissance²⁴⁶ qu'ils en ont. Dans la majorité des cas, ils affirment ne pas être bons locuteurs de ces langues. Nous retrouvons là des situations assez typiques, décrites par les sociolinguistes à propos de contextes diglossiques liés aux phénomènes de colonisation²⁴⁷ (Vernaudon, Fillool 2013, Salun 2013) d'urbanisation²⁴⁸ (Jourdan, 2007) ou de migration²⁴⁹ (Billiez, 2012).

.2.1 Les rhizomes des pratiques langagières

Lors des entretiens, les agent-visas ont été amenés à raconter leur histoire familiale en lien avec les langues. La cartographie des pratiques langagières réalisée en complément des propos recueillis, offre une représentation visuelle globale qui autorise les comparaisons. Chaque carte est différente mais basée selon les mêmes principes. La composante plurilinguisme/monolinguisme et son évolution au fil des générations et des mobilités géographiques y apparaît clairement, démontrant ainsi l'articulation entre la mobilité géographique, les transmissions et ruptures de pratiques langagières.

²⁴⁵ Comme le rappelle Jacqueline Billiez dans un article paru en 2012 qui retrace les évolutions des recherches sur le plurilinguisme, la notion de langue d'appartenance est forgée en 1994 par Louise Dabène pour rendre compte avec plus de finesse des contacts de langues au sein des familles. La notion de langue maternelle versus langue étrangère apparaît alors comme un raccourci trop binaire et simpliste qui ne permet pas de nommer le réel des situations observées sur le terrain, particulièrement dans le cas des descendants de migrants. Cette définition est reprise pour traiter de la relation entretenue par les agents visas avec les langues qui circulent dans leur généalogie familiale tel que cela est représenté sur les cartographies.

²⁴⁶ En référence aux propos de Pierre Bourdieu quand il traite du langage d'autorité en lien avec les connaissances maîtrisées par un enseignant: « *Une des propriétés d'un enseignement qui fonctionne trop bien —ou trop mal— c'est d'être sûr de lui, d'avoir cette espèce d'assurance (ce n'est pas un hasard si l'on parle d'«assurance» à propos du langage) qui résulte de la certitude d'être non seulement écouté, mais entendu, certitude qui est le propre de tout langage d'autorité ou autorisé.* »

²⁴⁷ L'école indigène pour reprendre le titre d'un ouvrage de Marie Salatin a joué un rôle important dans cette perte de la transmission des langues dans les familles en punissant toutes les occurrences du parler local au sein et même en dehors de la classe.

²⁴⁸ Christine Jourdan 2007, *Parlons Pijin Iles Salomon*

²⁴⁹ Rappelons la phrase devenue célèbre collectée en entretien par Jacqueline Billiez : « *L'arabe c'est ma langue mais je la parle pas* »

Tous (océaniens et non océaniens) ont des histoires familiales qui entrelacent les langues. Cependant, ces histoires ne sont ni de même nature ni à propos des mêmes langues. Le tableau ci-dessous reprend les éléments croisés entre langue et parenté sur trois générations, grands-parents, parents, enfants.

Figure 17 - Les langues d'appartenance des parents

	homogame (vernaculaire d'appartenance)	Exogame (vernaculaires d'appartenance)	homogame (véhiculaire d'appartenance)	exogame (véhiculaires d'appartenance)	exogame (vernaculaire /véhiculaire d'appartenance)
C					Indonésien Français
LI	Futunien				
L				Espagnol Français	
N		Aije, Nengoné			
LO	Wallis				
M	Drehu				
J					Tongien Anglais

Figure 18 - Les langues d'usage dans les relations familiales

	avec ses parents	dans la fratrie	avec ses grands- parents	des parents avec les grands- parents	avec son conjoint	avec son enfant
C	français	français, indonésien	français, indonésien	indonésien	français	
LI	français	français	futunien, français	futunien	français	français
L	français	français	français, espagnol	espagnol		
N	français	français	nengoné, aije, drehu			
LO	français	français	wallis, français	wallis	français	français
M	drehu	drehu	drehu	drehu		français
J	anglais, français	anglais, français, bisclamar	anglais bisclamar, tongien	tongien, anglais, bisclamar	français, bisclamar	

.2.2 Une symbolique d'appartenance

L'analyse de ces données m'a permis de matérialiser l'écart entre la valeur symbolique des langues d'appartenance, (vernaculaires ou véhiculaires) et les pratiques que ces individus ont de ces langues dans leurs relations familiales.

Le premier tableau permet de voir que seuls deux pères ont le français comme langue d'appartenance, ceux de C et L. Dans les deux cas, il s'agit de fils d'immigrés, arrivés en territoire francophone alors qu'ils étaient enfants, ils ont grandi dans un environnement plutôt citadin, ont été scolarisés en langue française et se sont ensuite intégrés dans le monde du travail de leur pays d'accueil. Ces pères ont perdu l'usage de la langue de leurs parents. En revanche, ce tableau corrobore l'importance des vernaculaires parmi les Océaniens.

Le deuxième tableau qui fait état des pratiques langagières au sein des familles montre à l'inverse la prédominance du français dans les échanges entre les agent-visas et leurs parents, leurs frères et sœurs, leur conjoint et leur enfant quand ils en ont. Le français s'impose dans les échanges avec la génération des grands-parents mais il est souvent mêlé à des vernaculaires. Notons que tandis que les agents communiquent généralement en français avec leurs parents, ceux-ci communiquent en vernaculaires avec leurs propres parents. Le cas particulier de M qui communique en drehu²⁵⁰ au sein de son réseau familial mais échange en français avec son fils tient à son histoire singulière. Il en sera question plus loin. Le cas de J est également particulier. Son père, originaire des Tonga, a rencontré sa mère, née à Port Vila, à l'université du Pacifique à Fidji. L'anglais est devenu leur langue familiale. Depuis l'installation de la famille en Nouvelle-Calédonie, le français est venu s'insérer, sans se substituer, aux pratiques langagières.

²⁵⁰ Le drehu est une des 27 langues de la Nouvelle-Calédonie. C'est la langue de l'île de Lifou. Elle fait partie des langues d'enseignement et de culture. C'est une des premières langues à avoir été transcrite par les missionnaires pour une édition de la Bible en langue locale. C'est aussi une des langues les moins en danger d'après l'atlas des langues de l'Unesco. De fait, elle est encore pratiquée très couramment par les habitants de l'île et la diaspora installée dans le grand Nouméa.

.3 Langues et mobilités

D'une manière générale, les mobilités géographiques représentées sur les cartes par les changements de lieu de résidence, sont liées au travail. C'est le cas de C, LI, LO, L et J dont les grands-parents ou parents ont immigré pour améliorer leur quotidien vers des pays dont ils ont adopté la langue. J continue d'employer l'anglais, le véhiculaire commun de ses parents, dans son milieu familial tandis que LI, LO et C comprennent la langue de leurs aïeux mais ne la parlent pas. Tous trois déclarent échanger en français avec leurs parents qui, eux-mêmes, parlent dans la langue d'appartenance avec leurs propres parents, ceux de la génération qui s'est déplacée.

Ce type de rapport à la langue d'appartenance semblerait indiquer que la langue des origines sort des pratiques quotidiennes à la deuxième génération²⁵¹. Les parents arrivés soit jeunes adultes, soit jeunes parents à la recherche d'un travail dans une autre île ont continué d'utiliser leur langue dans leurs relations avec leurs enfants. En revanche la génération de ces enfants, scolarisée en français, n'utilise plus cette langue d'appartenance avec la génération qui suit.

Cette première affirmation demande toutefois à être modulée. La langue d'appartenance continue d'être utilisée dans des situations précises :

- problème de lexique : C indique que sa mère glisse du français au javanais quand elle ne trouve pas le mot en français
- registre de langue : C dit utiliser le javanais avec ses frères et sœurs soit pour plaisanter soit pour se disputer. J qui déclare parler anglais en famille, dit utiliser le bichlamar quand elle veut plaisanter avec sa sœur²⁵². LO confie que ses parents lui parlent en wallis quand ils ont des messages importants à lui faire passer.
- hiérarchie des relations : la langue d'appartenance continue à être utilisée dans les échanges entre les parents dans certaines

²⁵² Remarquons à ce propos que l'usage du vernaculaire par les enfants dans les domaines de la plaisanterie pourrait être une manière de rejouer la différence générationnelle parents/enfants par l'usage de codes linguistiques qui leur sont propres. Une manière de disposer de leur propre langue comme les parents entre eux.

situations données. LO déclare que ses parents parlent wallisien entre eux et français quand ils s'adressent aux enfants.

En outre, si la langue d'appartenance a eu tendance à désertier la cellule familiale restreinte à partir de la deuxième génération, elle continue d'être utilisée dans le cadre des relations familiales élargies :

- LA explique comment elle côtoyait l'espagnol en vacances dans la famille de ses parents et comment sa mère devait jouer les interprètes pour qu'elle puisse participer aux conversations (A3, l. 65-72) :

L Et en plus avec tout ce petit monde là, on partait en vacances en Espagne donc chez les oncles et tantes de ma mère et là ça parlait espagnol et là c'est ma mère quand nous on captait pas qui nous parlait évidemment français parce que moi je comprenais pas

AML Donc c'est ta mère qui faisait l'interprète ?

L Oui. Ma grand-mère aussi. Enfin mes grands-parents parlaient quand même français puisqu'ils ont travaillé en France

AML Humm, hum

L Mais quand ils se retrouvent ensemble ben ils ne parlent vraiment qu'en espagnol.

- LI raconte les séjours chez ses grands-parents (A2 l. 132-172) :

LI C'est plutôt nos grands parents qui nous parlaient en wallisien. Et ça, ils ne nous l'ont pas demandé. Ca c'est fait. Pour eux, c'était naturel de nous parler en langues.

AML Donc en fait, tes grands parents, s'adressant à toi s'adressait naturellement en langues et c'était naturellement à toi de faire l'effort de les comprendre

LI VOILA

AML Et alors du coup quand tu étais petite, tu trouvais que c'était bien ou c'était quelque chose qui était gênant.

LI Ben sur le coup.... Non, je ne trouvais pas que c'était gênant parce que souvent, ben on rigolait avec mes grands-cousins, cousines parce qu'en fait pendant les vacances on se retrouvait tous chez pépé et mémé comme les parents (...) donc en fait la maison de mes grands parents, on va dire que c'était le QG de ...de la famille. Donc, pour tous les repas de famille, les vacances, on se retrouvait tous là bas. Donc pour nous, on dirait que notre chez nous, c'est là bas chez nous (**Un chez nous transplanté en langues**) chez nos grands-parents et le fait qu'ils nous parlaient comme ça ben on se taquinait entre nous parce que souvent les plus petits ne comprenaient pas. Genre une fois, on était tous à table et le grand père il avait dit à ma petite sœur d'aller chercher le sel et elle, elle lui a apporté un couteau donc après on lui a dit non c'est pas ça c'est. Donc les plus grands enseignent quelque part aux petits. Non, il a dit il faut que tu prennes le sel c'est pas le couteau.

AML Donc en fait/

LI Mais pour nous c'était pas une gêne

- AML C'était un petit morceau de Futuna qui se retrouvait
LI (débit rapide) Voilà, hum hum. Je pense que pour nos grands-parents. Ben chez les personnes âgés, ben on va dire les ancêtres c'est important pour eux et ben que la nouvelle génération... ben parle cette langue et la comprene. Que c'est un peu une honte qu'on t'sais quand tu sais, quand tu es d'origine futunienne et. Je pense que dans les autres ethnies aussi tu comprends pas la langue et tu la parles pas. Moi je serai gênée de pas pouvoir comprendre ma propre langue quoi... Encore d'en parler, en parler couramment. C'est clair qu'on peut pas mais de dire quelques phrases, de répondre quelques phrases en langue oui je peux.
- AML C'est marqué que c'est tout de même quelque chose auquel... qui t'appartient/
LI VOILA oui appartient

Il est remarquable que L dise ne pas « capter » l'espagnol qui de ce fait est traduit par les parents vers les enfants tandis que dans le cas de LI, tout semble être mis en place pour que les enfants « captent » en situation en mettant en œuvre des solidarités collectives. Dans le premier cas, la langue est perçue dans sa dimension purement fonctionnelle, un outil qui sert à communiquer. Dans le second, la langue devient une matière relationnelle qui lie un lexique (le sel et pas le couteau) et une syntaxe à des pratiques et des manières d'être ensemble. L'écart entre ces deux usages de la langue matérialise la dichotomie de rapports aux langues en lien avec l'expérience de la déterritorialisation.

.3.1 Le goût des voyages

L, qui partage avec le reste des membres de l'équipe l'expérience de la migration de travail des générations qui l'ont précédée, est la seule « métro »²⁵³ parmi les interviewés. Cette jeune femme citadine diplômée en traduction est assez représentative d'une génération de jeunes européens baroudeurs qui ne craignent pas de partir sac à dos à la recherche du lieu qui les accueillera, leur procurera un travail et la possibilité de voyager alentour. L a commencé par se déplacer en famille du fait de la carrière militaire de son père, puis seule, en séjours linguistiques, en tant que jeune fille au pair, dans le cadre d'Erasmus dans le cadre de ses études, puis à la Réunion, et en Nouvelle-Calédonie en tant que salariée. En parallèle, elle a visité de nombreux pays d'Asie dans le cadre de séjours touristiques. Au moment de l'entretien, elle dit ne pas savoir pour combien de temps elle est sur le territoire. Elle déclare pouvoir envisager de s'y installer sans toutefois imaginer devenir calédonienne un jour parce qu'elle n'y est pas née. Depuis, elle est repartie s'installer à la Réunion mais envisagerait de

²⁵³ L'expression est utilisée pour qualifier les français récemment installés en Nouvelle-Calédonie.

pouvoir revenir en Nouvelle-Calédonie en fonction des opportunités. En cela, L, nonobstant son statut de salarié en emploi local, rejoint la catégorie des « expats ». Ses multiples expériences de mobilités n'ont pas modifié sa perception des pratiques linguistiques. Elle reconnaît que ces diverses expériences l'ont amené à rebattre les cartes de ses compétences linguistiques en favorisant l'anglais, plus utilisé tant en milieu professionnel que dans le cadre de ses déplacements touristiques, que l'allemand auquel elle dit être fondamentalement plus attachée. Sa relation à l'espagnol, la langue de sa famille est plus ambivalent. Elle fait partie de son histoire mais elle ne se l'a pas appropriée. Dans ses propos, son usage est associé à la période des vacances qui, tant du point de vue spatial que du point de vue temporel, renvoie à un ailleurs qui associe le plaisir des vacances à la mémoire de la migration de travail et à la frustration de ne pouvoir communiquer avec la famille. Cependant, son parcours est un exemple manifeste de la mise en œuvre de la politique linguistique développée par la communauté européenne au travers du CECRL. Cet ensemble privilégie la déterritorialisation au sens géographique du mot et y associe différentes formes de mobilités : de travail, de loisirs, de découverte toutes liées à la satisfaction individuelle.

.3.2 Le nomadisme, une vision du monde

Les océaniens membres de l'équipe du CCV sont sédentaires, nés en Nouvelle-Calédonie (à l'exception de J qui y est arrivée encore bébé), ils n'en sont jamais vraiment partis. Certains ont un peu voyagé, pour les études avec l'aide d'une bourse, c'est le cas de N et M ou pour se ressourcer, comme le raconte C (A1, l.151-155) à propos de ses séjours à Bali dans la famille de son père et de sa mère. Les autres n'ont pas eu l'occasion d'expérimenter un mode de vie qui associe mobilité professionnelle et mobilité de loisirs comme c'est le cas de L. En revanche, leurs histoires familiales sont représentatives de la déterritorialisation telle que la présente Gilles Deleuze et du nomadisme tel que le définit Edouard Glissant (p.52) : « *une forme non intolérante de la sédentarité impossible.* » Les cartographies de leurs rhizomes des pratiques langagières témoignent de ces mobilités symboliques et d'une vision du monde qui entretient le lien au travers

de réseaux relationnels articulés à leurs langues d'appartenance que par ailleurs ils déclarent ne pas parfaitement maîtriser.

.4 L'ancrage identitaire dans les langues d'appartenance

Le rapport aux langues d'appartenances des agents s'exprime de manière très différente selon, leur maîtrise linguistique et la nature du lien entretenu avec celles et ceux qui les pratiquent. Nous distinguerons

- ceux qui citent une langue familiale, l'espagnol dans le cas de L, le wallis dans le cas de LO, le futunien pour LI, le javanais dans le cas de C et qui expriment le regret de ne pas la maîtriser :

(A3, l.31,32) : AML et ta mère quand elle te parlait à toi ?
 L Malheureusement, elle ne me parlait qu'en français

(A2, l.182-183) : LI Mum.... Ben c'est clair que ça va se perdre. Parce que de plus pouvoir la pratiquer (elle mâche) ça va se perdre et puis nous entre parents et enfants, on parle couramment le français *donc ça aussi c'est....*

(A5, l. 79-84) : LO Euh, euh, mes parents, ils me parlaient souvent le français quand le français, français. Ben résultat, ben on est où je suis arrivée ben je suis dans ma belle famille, j'arrive même pas à parler du pur wallis quoi .
 AML Et ça te manque
 LO Oui, ca me manque

Ces jeunes adultes, de la génération des enfants, ont conscience du manque que cela représente dans leur histoire personnelle et de l'embarras que cela cause. Au-delà de ces aspects anecdotiques, LO et LI expriment un sentiment de perte qui, de manière implicite, associe la langue à des valeurs. Ceci est corroboré par le fait que dans certaines occasions les parents continuent de s'adresser à eux en langue LO (A5, l.32) : « *Pour qu'on sente bien au fond de nous même que c'est vraiment avec le cœur* »

- ceux qui maîtrisent et continuent d'utiliser la langue familiale, l'anglais dans le cas de J et le drehu pour M avec toutefois une variante :
 - J continue d'être en relation très étroite avec ses parents. Au moment de l'entretien, elle n'était pas encore mariée, mais fiancée

et continuait à vivre chez eux. Depuis, son mariage, elle habite à côté de chez eux,

- M originaire de Lifou où elle a passé toute son enfance se déplaçant de tribu en tribu en fonction des affectations de son père pasteur et instituteur est la seule personne de l'équipe qui continue d'utiliser une langue vernaculaire, le drehu, de manière très régulière. Au moment de l'entretien elle vivait seule avec son jeune fils à Nouméa.

En revanche, J affirme que l'anglais, le véhiculaire commun des parents qui se sont rencontrés à l'université du Pacifique est la langue familiale. Dans la réalité, il semblerait, au vu des échanges téléphoniques qu'il lui arrive de tenir avec l'un ou l'autre de ses parents depuis le bureau, que le français y soit également largement utilisé.

M n'utilise pas le drehu dans les échanges avec son fils qui, né de père étranger hors mariage, n'a pas sa place dans le clan : (MI, 1.257-264) :

- MI Avec mon fils, je parle en français. Par contre, mon fils ne connaît pas le lifou. Il a appris comme ça sur le tas mais...
- AML T'as pas envie qu'il l'apprenne
- MI (2s). Ben lui heu. Je me suis heu, comment on va dire (4s). J'ai négligé de lui apprendre le lifou à partir du moment où, je me suis dit bon, ben si ma famille me dit que mon fils n'aura pas de terre, mon fils n'hériterait pas même de la terre de ses oncles. Ben, TANT PIS il apprendra pas le lifou (**le lien entre la famille, la terre, la langue**). Voilà
- AML Donc en fait, est-ce que, est-ce que tu irais jusqu'à dire que tu lies le Lifou avec la terre ?
- M (3s) Oui, moi je dirais ça. (4s)
- AML Donc pas de terre pas de lifou
- M (rires)

Sa révolte s'exprime au travers de son refus de lui transmettre la langue. Cette affirmation presque vengeresse de M fait état d'un lien formel très fort entre la coutume, l'identité, la terre et la langue d'appartenance. C'est d'ailleurs ce qu'elle a exprimé plus tôt dans l'entretien en racontant sa perception de la distinction : (A6, l. 98-103) :

- M Oui, parce que le drehu, pour moi c'était notre langue à nous, pour nous différencier des autres.
- AML Quels autres ?

M Ben avant moi je croyais, y'avait des autres, des professeurs qui arrivaient de France. Il n'y avait pas encore les professeurs locaux. J'en ai vu après hein. Mais avant j'en ai vu on va dire qui arrivent des pays lointains (voix intense et mystérieuse) pour nous enseigner le savoir, tu vois ?

Cet attachement n'est pas que distinctif, il est aussi symbolique. C'est ce qu'elle exprime parlant de la conscience qu'elle avait que son père voulait préserver les valeurs culturelles associées à sa langue (A6, L65-78) :

AML Et alors tu es fière de cet attachement que ton père a cultivé chez vous

M Oui, oui je suis bien contente. C'est vrai qu'avec tout ce qu'il nous a appris. Il ya quand même des mots que que, que j'ai du mal à comprendre, tu vois .

AML Tu veux dire au niveau du sens ou de/

M du sens

AML Du sens profond ?

M OUI (très affirmatif) Parce que tu sais le Lifou maintenant, c'est un peu, je veux dire comme le français caldoche. Tu vois, il ya le VRAI lifou et puis il y a le lifou... (elle fait un geste de la main)

Le cas de N, dont les parents, tout comme ceux de J n'ont pas la même langue d'appartenance est encore différent. Son père est de Houailou tandis que sa mère est de Maré (A4, l. 24-40). Il n'est pas impossible que le choix des parents de communiquer en français dans la sphère familiale s'en soit trouvé conforté. En outre, N se dit très attaché aux langues d'appartenance des personnes dont il se sent proche. Il s'étend longuement sur le rapport intime et complexe qu'il entretient avec leurs vernaculaires (A4, l. 170-226). Cet ancrage linguistique qui semble être constitutif de sa personnalité est lié à un espace, en l'occurrence celui des îles Loyauté.

.4.1 Les langues pour entretenir le lien

Ce lien intergénérationnel est une constante qui se retrouve dans les entretiens de tous les agents océaniens. LI qui garde la mémoire de ses vacances chez ses grands parents incite son père à parler le futunien avec son fils, perpétuant ainsi la transmission de la langue familiale (A2, l. 637-646) :

AML D'accord. Et toi tu as fait la demande à ton père de lui parler

LI Ben je lui avais dit en le taquinant un soir Eh ben pourquoi tu lui parles pas en futunien il dit OH, il est trop petit encore pour que, j'dis non n'empêche qu'étant bébé ils retiennent mieux que..

AML Et pour toi ce serait important que ton fils ait cet attachement à ces langues là

LI Ouais j'aimerais bien . OUI, au moins quand il pourra ben voilà, quand il sera un peu plus grand, au moins qu'il puisse comprendre, t'sais quand les vieux ils parlent. Parce que voilà, ben comme je t'ai dit au début. Pour moi, c'est une

HONTE de pas comprendre, on va dire sa langue maternelle. Pour moi, c'est une honte (à petite voix)

C'est encore ce que dit C, dont les arrière-grands-parents sont arrivés pour travailler en Nouvelle-Calédonie, quand elle parle de l'indonésien (A1, l. 521-524) :

C Ben l'indonésien, ...c'est la langue maternelle, c'est ça ?

AML Mum, mum

C Ouais, c'est ça. Donc, c'est quelque chose qui faut surtout pas oublier et essayer de transmettre aux générations futures.

La conscience aigüe de la valeur symbolique du rattachement à une langue d'appartenance fait partie intégrante de l'identité des passeurs de langues. Ces jeunes adultes qui constituent la génération coupée des racines culturelles puisqu'ils sont nés ou arrivés très jeunes en Nouvelle-Calédonie et qu'ils ont tous été scolarisés dès la maternelle dans un système scolaire français, cherchent à connecter un nouveau rhizome identitaire qui les rattache à ce pays des origines dont LI dit, en parlant de Futuna, qu'elle en entend beaucoup parler dans les conversations mais qu'elle aimerait bien aller voir par elle-même (A2, l.768) : « *Ben moi je me suis dit, faudrait p't être, je voudrais bien y aller.* »

Ce rhizome passe par le souci de la transmission de la langue. Il est associé au respect des vieux. Les anciens sont les référents culturels et linguistiques. Ils sont ceux qui ont fait le chemin depuis la terre des origines. LI, dit (A2, 160-168) :

LI (débit rapide) Voilà, hum hum. Je pense que pour nos grands-parents. Ben chez les personnes âgés, ben on va dire les ancêtres c'est important pour eux et ben que la nouvelle génération... ben parle cette langue et la comprenne. Que c'est un peu une honte qu'on t'sais quand tu sais, quand tu es d'origine futunienne et. Je pense que dans les autres ethnies aussi tu comprends pas la langue et tu la parles pas. Moi je serai gênée de pas pouvoir comprendre ma propre langue quoi... Encore d'en parler, en parler couramment. C'est clair qu'on peut pas mais de dire quelques phrases, de répondre quelques phrases en langues oui je peux.

Cette vision qui associe l'appartenance à la Terre aux ancêtres et à leur langue est perçue comme un héritage immatériel qu'il faut continuer de faire vivre.

.4.2 Langue d'appartenance et maîtrise linguistique

La différence de perception de la relation aux langues des parents entre les 5 agents océaniens et L est révélatrice d'une différence de vision du plurilinguisme. L associe l'espagnol à un capital matériel dont elle a été privée puisque sa mère ne le lui a pas transmis : (L, l.34-40) :

AML Pourquoi tu dis malheureusement ?

L Parce que je lui en VEUX (rire) parce que ben ç'aurait pu être un super bagage, j'aurais pu être bilingue comme ça se fait de nos jours, sauf qu'à l'époque, tu sais l'Europe c'était pas.. en vogue on va dire et on incitait pas les gens à parler deux langues et je pense pour EUX leur intégration ça a été difficile aussi donc les incitait pas tu sais à transmettre leur bagage linguistique. Enfin, moi c'est comme ça que je le vois parce que j'ai jamais posé la question à ma mère du pourquoi. Parce que mes parents tous les deux parlaient espagnol en plus.

Ses propos donnent un poids économique à la langue qui devient un objet valorisable plutôt qu'un acte de langage qui permet d'échanger avec l'Autre. Cette centration sur la langue en tant qu'objet s'inscrit dans un rapport à la connaissance, aux savoirs qui y sont associés et au pouvoir économique et social qui s'y rattache. Cette vision est conforme aux valeurs transmises par le système scolaire et l'enseignement des langues.

Le rapport à une certaine forme d'académisme est d'ailleurs très présent dans les propos de L à propos de qui il a été dit plus haut que son approche des langues était marquée par un rapport à la connaissance. Elle associe les langues aux apprentissages scolaires associés au plaisir d'apprendre (L, l.165- 189):

L Ouais presque parce qu'en plus en parallèle, j'ai appris une quatrième langue, j'ai fait du russe aussi.

AML AH !?

L Pendant quatre ans. Et là, c'est la curiosité, le plaisir de découvrir autre chose. C'était ...

AML et alors ?

L Ah, je me suis régalée parce que finalement le russe c'est comme l'allemand donc comme en allemand j'avais quand même des facilités, ben j'ai pas trouvé le russe si difficile que ça parce que le russe tu sais c'est pareil ; la grammaire elle est construite de déclinaisons. Et puis finalement le russe, une fois que tu as appris le vocabulaire c'est pas sorcier. Euh, pardon, pas le vocabulaire, l'alphabet. Mais je ne sais pas le parler le russe c'est vraiment, je sais le déchiffrer on va dire tu sais quand on voit dans des films, je reconnais des mots.

Cette appétence pour la matière de la langue rejoint son choix de cursus d'étude et plus globalement son attachement aux apprentissages scolaires.

4.2.1 Ecole et apprentissages

Le rapport des passeurs de langues à l'école et plus globalement à l'académisme est très ambivalent. Les entretiens des agent-visas confirment l'analyse de V. Fillol sur les représentations du « *français langue de la réussite scolaire, de la transmission des savoirs scientifique, mais aussi une langue difficile voir inaccessible* ». M racontant sa scolarité à Lifou illustre bien le rapport de concurrence entre le français et les langues locales et le poids de l'idéologie monolingue (A6, l.83-93 et l. 101-105) :

- M Pour moi le français, ben j'ai su que c'est un peu comme un pont qui nous permet d'arriver à l'autre rive, tu vois. Euh, il y a le savoir de l'autre côté, il faut cette langue pour pouvoir tu vois. Au début, je pensais qu'il n'y avait que le français parce que sur une île, à Lifou (elle rit) Après..
- AML Ah alors tu pensais qu'il y avait le drehu qui était la langue de l'île
- M Oui
- AML et le français qui était la langue de l'extérieur
- M Voilà mais après, après....
- AML Et alors quand tu dis le pont pour l'autre rive, c'est quoi l'autre rive
- M Ben pour moi, le pont vers le savoir, tu vois, les connaissances, l'expérience
- AML D'accord (...)

Pour ces jeunes océaniens, la scolarité et l'apprentissage du français sont des réussites personnelles comme le dit J (A7, l.217-218) : « *Ben le français si tu veux ben le français. Pour moi le français c'est une réussite. C'est ma réussite ! Le français.* ». Cette appréciation ne l'empêche pas par ailleurs de se sentir plus anglophone que francophone (A7, l. 354-366) :

- J Oui, je sais j'ai mon bac tout, j'ai réussi mais voilà, j'ai pas ce sentiment encore, j'ai pas ce sentiment d'appartenance à la langue française, je sais pas (3s) Je crois c'est peut-être parce que l'anglais est relié à ma culture parce que à Tonga comme on parle anglais et tout je sais pas je sens un sentiment d'appartenance. Tu vois c'est. C'est pas que je veuille exclure le français. C'est, c'est bien c'est tant mieux pour moi et ça m'a beaucoup aidé dans la vie. Je veux dire s'il fallait que je choisisse, je repartirai chez les anglophones.
- AML (2s) et alors tu penses que tu parles mieux anglais ou mieux français ?
- J (3s) Je pense c'est mieux français (elle rit). Je sais pas c'est. Je pense que c'est avec le temps, je peux pas dire si je parle mieux l'un ou l'autre. Tu vois
- AML Toi comme ça, tu te sens, naturellement aussi bien dans l'un que dans l'autre
- J Voilà . Je suis au milieu quoi, En ce moment je suis entre les deux quoi .
- AML Et alors, c'est facile ou c'est difficile comme situation ?
- J Oh, c'est facile. Je me plains pas.

La manière que J a de décrire sa situation « au milieu » est significative. Sa maîtrise linguistique du français qu'elle évalue supérieure à celle de l'anglais

ne s'oppose pas au sentiment d'appartenance qu'elle a vis-à-vis de l'anglais, langue qui la relie au réseau anglophone du Pacifique contrairement à L qui ne se sent pas attachée à l'Espagne et ne se reconnaît pas dans la langue espagnole. Loin d'être un handicap, J vit avec facilité cette forme de double appartenance.

Cette dissociation entre la connaissance d'une langue et le sentiment d'appartenance problématise les méthodologies d'apprentissage des langues en particulier les programmes d'enseignement des langues vernaculaires ²⁵⁴.

Plus généralement dans les propos des passeurs de langues, l'école au sens de l'institution apparaît clairement comme ce plafond de verre²⁵⁵ qui ne leur permettra jamais d'atteindre leurs ambitions. J a abandonné ses études en deuxième année à l'université. N a conclu un BTS en Nouvelle-Calédonie après avoir tenté des études universitaires en métropole (A4, l. 16-456). LI n'a pas présenté le BTS tourisme qu'elle avait préparé. LO n'a pas tenté d'aller au-delà du bac. M dit qu'elle n'a jamais aimé l'école dont elle est sortie avec soulagement.

De plus, la relation entre apprentissage des langues et scolarisation tendrait à leur faire considérer les langues comme des éléments d'un cursus scolaire. L'espagnol est assez révélateur de cet état de fait. Les interviewés le présente comme une matière scolaire au même titre que l'histoire et la géographie. Son apprentissage n'est donc pas perçu comme un outil de communication. Il s'agirait plus d'un enrichissement personnel. C'est ce que dit C qui précise tout de même qu'apprendre une langue sans l'utiliser, ça n'a pas d'intérêt (A1, l. 538-551).

4.2.2. De l'anglais scolaire à l'anglais professionnel

Tous les interviewés ont étudié l'anglais à l'école. Leur manière de l'aborder en contexte professionnel semble toutefois plus marqué par les usages domestiques qu'ils ont des langues que par les approches académiques du

²⁵⁴ En Nouvelle-Calédonie, seuls le drehu, le nengone et le aijje sont enseignés dans les établissements scolaires. En outre, les résultats des dernières études sur l'enseignement plurilingue à l'école mettent en doute les méthodologies d'enseignement employées. L'approche scolaire normative ne serait pas bénéfique à la revitalisation des langues en danger. (Vernaudo, 2013)

²⁵⁵ L'expression utilisée en économie pour désigner l'impossibilité sociale de certaines catégories de personnes à s'élever dans la hiérarchie professionnelle est appliquée par extension de sa signification à l'institution scolaire. Elle remet en question la notion d'ascenseur social généralement attaché à l'école républicaine.

système scolaire. Les mécanismes de transposition qui associent le pragmatisme des situations à l'implicite de la relation y sont associés. J qui est fière de son français acquis grâce à l'école se sent néanmoins redevable envers ses parents qui lui ont transmis l'anglais et un peu de leurs vernaculaires. Sa connaissance du français devient un contre don au don de ses parents. Cela se manifeste par son souci d'apparaître comme le référent familial pour toutes les formalités administratives et les relations avec l'école qui l'amènent à poser des jours de congé pour servir de passeur entre l'institution et son réseau familial (A7, l.230-236). Une part conséquente de son agir en langue - œuvre de parole, est fondée sur ces principes d'échanges qui mêlent les langues en fonction des situations (A7, l. 67-68) : « *Si tu veux ils nous parlent en anglais et nous on leur répond en français aussi, ou sinon en bischamar, ça dépend de notre humeur.* » Elle utilise sa perception intuitive de l'enchevêtrement entre les différents usages linguistiques pour atteindre ses objectifs qu'ils soient fonctionnels ou relationnels. La présentation de sa généalogie linguistique figurant dans la carte de ses pratiques langagières (voir annexe 7, volume 2, p.163) rend visible l'enchâssement des langues, des liens familiaux et des mobilités géographiques.

L'ensemble de ces exemples montre la complexité du plurilinguisme des agent-visas océaniques et leur capacité à accorder les usages qu'ils en font à la situation de communication. Dans cette perspective, les langues ne sont pas perçues comme des objets linguistiques rattachés à une norme académique, une structure, une phonétique ou une orthographe, elles se présentent davantage comme une matière souple pouvant se prêter à des usages variés. Cette vision multidimensionnelle et dynamique concourt à initier la synergie de contacts représentée dans la carte du passeur de langues.

4.3 Une transmission transgénérationnelle

Les pratiques langagières décrites lors des entretiens révèlent des réseaux familiaux complexes ce que confirment les cartographies (voir les entretiens, annexes, volume 2 p.99, 114, 129, 140, 150, 163).

LI, LO, M, N et C, témoignent des manières peu conventionnelles de faire lien avec leurs langues d'appartenance compte-tenu du fait qu'ils ne les parlent ni

à la maison ni à l'école. LI dit que c'était naturel pour ses grands-parents qu'elle les comprenne. LO dit qu'elle comprend avec le cœur. N fait référence aux conversations qu'il tient en langues avec ses proches. Ces pratiques, éloignées des formes d'apprentissage développées dans le cadre scolaire valorisent la relation et le rattachement à des valeurs²⁵⁶ communes.

Le lien implicite entre une langue, des pratiques, une appartenance, s'exprime dans la manière très particulière que les Océaniens ont de se situer au sein d'une généalogie. Il est courant qu'au détour d'une conversation parfois anodine sur les occupations du week-end, l'auditeur ayant agi par pure politesse se retrouve mêlé à des relations familiales complexes dans lesquelles il est vite égaré comme s'il était soudain lâché dans un labyrinthe sans fil d'Ariane. A l'inverse, l'émetteur, en parfaite maîtrise de ces réseaux, donne l'impression de progresser avec aisance le long de chemins dessinés sur la carte des généalogies. Deux exemples illustrent ce point:

4.3.1. L'épouse du fils de l'oncle

Lors d'une discussion à propos de son prochain déménagement vers Koné suite à un changement organisationnel du service, M raconte comment, à partir de son nom de famille, elle a pu établir son degré exact de parenté avec une des personnes avec qui elle va être amenée à travailler sur une base régulière : « *C'est l'épouse du fils de l'oncle de ma mère qui est originaire de Lifou mais qui s'est marié avec une femme de Baco* ». Elle le sait alors qu'elle n'a jamais entretenu de relations directes avec cette branche de la famille et que pour cette même raison, elle n'est pas très à l'aise avec la suggestion de ses tantines d'aller les voir pour leur demander du soutien dans ses démarches d'installation.

4.3.2 Le petit frère de la cousine de ma mère

Dans l'entretien avec LO (A6), alors que la question initiale portait sur une précision à propos de la cartographie de son rhizome des pratiques

²⁵⁶ Il est remarquable que dans les deux projets, celui de Goro dans le Sud et celui de KNS dans le Nord, la première demande d'action des communautés locales adressées à l'industriel concernent la préservation et à la redynamisation des langues locales.

langagières, la conversation part bien au-delà de l'ancrage de Wallis pour aboutir aux Etats-Unis en passant par la France métropolitaine (A6, l.181-212). Le réseau téléphonique devient le vecteur qui permet d'entretenir ce lien suffisamment emmêlé pour que je demande des précisions : « *C'est-à-dire le petit frère à ta mère, lui il est en France.* » ce qui ne m'évite pas de me perdre à la phrase suivante : « *Mais elle allait voir un petit frère à elle qui est aux Etats-Unis, c'est ça ?* », « *Non qui est en France mais aux Etats-Unis c'est pour voir leurs cousins germains, cousines germaines qui sont là-bas.* ». En définitive ma question, d'apparence simple, qui portait sur l'ancrage, aboutit à la mobilité et la fluidité d'un lien qui va bien au-delà du réseau des relations directes. LO dit au cours de l'entretien qu'elle n'a jamais voyagé et qu'elle est attachée au caillou : (A6, l. 227) : « *On cherche pas à aller plus loin. On est bien dans notre petit caillou.* ». Cela ne l'empêche pas d'avoir une représentation mentale élaborée du réseau qui relie les Samoa aux Etats-Unis en passant par Wallis, la Nouvelle-Calédonie et la métropole ; tout cela grâce aux liens familiaux entre la cousine germaine de sa mère et des cousins germains de cette femme.

4.3.3. Des prénoms pour le lien

Cette généalogie du lien s'exprime, sous une autre forme, dans la manière dont N raconte l'origine de ses six prénoms (A4, l. 115-150):

- AML Et alors tout à l'heure quand tu me parlais de tes prénoms là . Alors redis moi tous tes prénoms. Alors : « N » c'est à cause d'une BD
- N A cause de comment, les power rangers. Y'en a un dedans qui s'appelle Nicolas je crois et c'est ma sœur qui m'a donné le prénom.
- AML Alors c'est ta sœur qui a choisi le prénom quand tu es né. C'est écrit sur ton acte de naissance quand même ce prénom là.
- N Oui, oui
- AML Après Warren, ça tu sais pas
- N Je sais plus qui c'est. Non Warren c'était mes parents qui avaient choisi ça. Ils voulaient en fait m'appeler Warren et ma grande sœur elle voulait pas elle disait que Warren y'en avaient trop.
- AML Mais ta sœur qui est juste avant toi
- N Non celle qui est juste avant encore
- AML Donc Warren ça c'était tes parents. Après
- N Daniel, c'est mes parents aussi qui me l'ont donné. C'était en rapport à un tonton
- AML Que tu connais ?
- N Non
- AML D'accord. Donc ça c'est un oncle mais tu n'as pas de lien particulier avec lui.
- N Euh non, non parce que je le connais pas.
- AML Donc tu connais pas toute la famille de ton père ?
- N Non, à part les sœurs. Mon père il a pas de frère.

- AML Ah mais alors, c'est un oncle de ton/
N C'est un cousin
AML Et après Daniel ?
N Parenon . c'est le père de mon père
AML Donc c'est ton grand-père paternel
N Et ensuite j'ai Yévééné
AML Et alors pourquoi t'as Yévééné ?
N C'est en rapport. C'est ma grand-mère qui a voulu me donner ça. La mère de ma mère. Parce que elle, elle a un lien familial avec yévééné Yévééné. C'est son cousin germain. Après c'est en rapport à leurs parents avant. Après il faut rechercher encore.
AML Alors ça fait, un deux trois/
N il en manque un. C'est Younémite. C'est le frère de ma mère. Son petit frère.
AML Donc c'est ton oncle utérin²⁵⁷ en fait
N Voilà.

Tandis que certains prénoms sont choisis par rapport au réseau des généalogies, oncle, grand-père, cousin, d'autres sont résolument référencés aux modes d'expression occidentaux.

D'une manière plus générale, cette pluralité de l'identité nominale se rencontre fréquemment chez les passeurs de langues qui font usage de l'un ou l'autre de leurs prénoms (l'occidental versus l'océanien) en fonction des situations. J'interpelle LO par son prénom coutumier mais dès qu'elle s'adresse à moi pour parler d'elle, elle utilise son prénom occidental. Ceci se fait de manière très directe et naturelle. Le passage est très fluide entre ces deux mondes étanches. Cette ambivalence est intégrée dès le plus jeune âge. M y fait référence (A6, l. 36-56) :

- M Mon père il nous a donné des prénoms kanak donc il est hors de question qu'on m'appelle « M ». Chez nous on s'appelle par nos prénoms mélanésiens sauf à l'école bien sûr!
AML Donc tu as M qui est ton prénom français, un prénom qui t'a été donné à ta naissance ou c'est un prénom que tu as choisi toi après
M Non, c'est à la naissance mais chez nous on s'appelle par nos prénoms (2s)
AML Et alors c'est quoi ton prénom kanak
M Loliapa, ça veut dire terre fertile (...)
AML Et alors tu as utilisé ton prénom français à partir du moment où tu es allée à l'école ?
M Oui, à l'école... M'enfin jusqu'à maintenant on doit t'appeler en français. C'est seulement dans les grandes classes qu'on nous demande : « comment tu veux qu'on t'appelle ? »
AML Mais est-ce que tu te souviens si cela été une espèce de nouveauté, de rupture d'être allée à l'école et de tout à coup être appelée différemment ou bien est-ce que ça c'est passé naturellement.

²⁵⁷ Dans la culture kanak, l'importance de la place de l'oncle utérin est liée au fait qu'il est celui qui transmet le sang de la mère.

M Non ça c'est passé naturellement (très affirmative).

4.4 La reformulation de la coutume

Par ailleurs, les passeurs de langues expriment à mots plus ou moins couverts, les manières personnelles qu'ils ont de cultiver leur lien coutumier, tout en le reformulant.

4.4.1. Un lien contraignant

Ces liens forts qui sont constitutifs de leur identité peuvent aussi être perçus comme contraignants. LO raconte comment elle est convoquée par ses parents (A5, l.272-288) :

- AML Dans ta famille un peu élargie, tu parles de tes cousins, des cousins de ta mère, tout ça. Y'a souvent, souvent de la famille de Wallis qui vient ?
- LO Oui souvent, de temps en temps et pis euh comment dire quand on les reçoit on parle par gestes²⁵⁸, comment dire quand ils arrivent, les parents, ils nous convoquent après nous ben faut qu'on aille voir ces personnes là pour leur rendre visite.
- AML Comment tu veux dire, ils vous convoquent. Tu veux dire que tu te sens obligée d'y aller.
- LO (1s) pas obligée c'est si on veut venir, si on peut venir mais sinon, ils nous obligent pas. Ils disent et ben voilà c'est juste pour t'informer, y'a tonton, y'a tantine, y'a cousin cousine
- AML Et alors quand y'a ça qui se passe, en général tu y vas ou tu trouves des excuses
- LO Euh, des fois j'y vais ou des fois j'y vais pas quoi. Moi j'y vais quand c'est des personnes vraiment proches après quand c'est des personnes un peu plus loin moi j'y vais pas.
- AML Quand tu dis des personnes proches, tu dis des personnes dont TU te sens proche ou des personnes proches dans la famille.
- LO Proches dans la famille.
- AML Donc des cousins germains par exemple.
- LO Voilà. Là j'y vais tout ça mais après si c'est des personnes qui sont pas tellement proches, je vois pas. C'est pas que je vois pas l'intérêt, je me déplace pas pi voilà.

La délicatesse avec laquelle LO fait référence à ces invitations à assister aux gestes d'accueil témoigne bien d'une forme de participation coutumière qui, sans être imposée, est attendue. Le choix de LO de n'y participer que dans une certaine mesure en fonction du degré du lien familial fait état de cette double composante. D'une part, ne pas se détourner de ses ancrages culturels, d'autre part ne pas en devenir tributaire.

²⁵⁸ Il s'agit de gestes coutumiers. A ne pas confondre avec une gestuelle de la communication.

4.4.2. Le mariage de LI (A2, l.291-494)

Une large part de l'entretien avec LI est consacrée au récit des préparatifs de son mariage qu'elle a tenu à organiser avec son futur époux sans l'appui de leurs parents. Cependant, il était tout aussi important pour elle que l'ensemble de ses réseaux familiaux y soient présents. Le choix de ce jeune couple de ne pas se plier au rituel des chemins coutumiers du mariage témoigne de leur volonté de pouvoir exister en tant qu'individus tout en restant attachés au collectif. Ses propos le confirment. Elle a fait ce choix pour dénoncer la monétarisation de la coutume tout en affirmant un attachement à sa valeur symbolique. En outre, et quoiqu'elle s'en défende, LI perpétue la valeur de prestige associée au geste coutumier. Elle refuse de se marier en tenue traditionnelle pour marquer son choix personnel mais sa robe de mariée et la manière qu'elle a de s'afficher dans cette tenue onéreuse contredisent le jugement critique qu'elle fait de la manière dont les invités se ruinent uniquement pour paraître (A2, L. 479-488) :

- LI J'ai gardé ma robe blanche jusqu'à la fin (elle rit) c'est ça que je voulais. Parce que dans les mariages walisien en fait, tu as ta robe blanche pour la mairie et l'église et normalement au repas, tu es habillée en tenue traditionnelle, jusqu'à la fin.
- AML Et toi, tu voulais pas ça non plus ?
- LI Ah non ! (moue), ça, j'ai payé ma robe, elle a coûté plus cher que la tenue traditionnelle (petit rire) ... Non mais euh, j'aime bien elles sont jolies les tenues traditionnelles mais moi je sais, j'avais déjà dit pour mon mariage, je voulais avoir ma robe blanche jusqu'à la fin.

4.4.3. Le mariage de J

Dans les mois qui suivirent le mariage de LI, J s'est mariée à son tour. Les festivités ont pris une forme toute autre témoignant d'une autre recomposition de la coutume.

Dans les cas de LI et J, le mariage, acte social (mariage civil) et culturel (mariage coutumier) devient une occasion d'affirmer des choix individuels et d'exprimer l'ambivalence qui associe la transgression des codes sociaux communautaires à l'attachement à leur valeur symbolique. Cette ambivalence confirme leur identité passeur de langues.

Figure 19- Les deux cérémonies du mariage de J



Mariage civil à la mairie du Mont Doré



Mariage religieux lors de la soirée festive

.4.5 Pratiques langagières et stratégies

La capacité de passer d'une langue à l'autre en fonction des situations et des interlocuteurs est partagée par tous les passeurs de langues. Tous disent comprendre, à des degrés divers, les vernaculaires qui font rhizome avec leurs identités. LI dit (A2, l.91) : « *Moi, je comprends mais pour en parler NON. Le parler comme ça couramment non. Je comprends la langue.* ». Plus loin elle précise (A2, 1163-165) : « *Moi je serais gênée de pas pouvoir comprendre ma propre langue quoi...* ». Ces propos qui témoignent d'une capacité à distinguer la compréhension de l'expression sont également révélateurs des mécanismes mis en œuvre pour maintenir un échange communicationnel au-delà des décalages linguistiques ce que confirme l'épisode suivant (A2, l. 652-690) :

- AML Donc toi les mots que tu connais en futunien , on va dire euh/
 LI Ben ça serait genre ben « Bonjour comment vas-tu ? t'as mangé, t'es parti où ? Vraiment les phrases simples, les phrases de base (**niveau A1**) (**Décalage entre la maîtrise de la langue et le sentiment d'appartenance à cette langue**)
 AML Celles qui te permettent d'établir le contact en fait ?
 LI Ouais, voilà. Ben après quand il faut raconter une histoire ou quand ils vont dire Ah oui mais euh . Par exemple ils vont dire Ah oui t'étais à ce mariage et moi je vais dire oui et alors comment ça s'est passé. Alors là.(elle module) (Rires)
 Ben en fait.... Euh. Non, après je sais pas raconter quelque chose, un évènement. Non là je n'y arrive plus (*Langue de contact, d'aide pas de narration, transposition de la situation vers d'autres langues, un niveau A1 qui est ancré dans une réalité, un quotidien vécu*) (rires) . Non là c'est plus de mon registre (petite voix) (*elle fait elle-même état de ces différents registres*) (Petit rires)
 AML Donc t'arrives à converser on va dire mais pas à raconter quelque chose
 LI Ouais. Mais tu vois ce qui est rigolo c'est que tu vois. Tu le vois sur les visages que ce soit les personnes âgées ou les tantes ou oncles qui viennent de là bas, de

Wallis et Futuna qui viennent en vacances ici. Tu vois sur leur visage quand je vais répondre en français, t'sais. Ben en eux, ils vont rigoler, t'sais ça se voit . Ah comment celle là, elle sait pas parler pis. Après ils vont comprendre. Ben eux, ils comprennent le français. (*l'imaginaire des langues*)

AML Hum hum

LI Après quand ils vont commencer à parler le français ben c'est rigolo aussi pour nous parce qu'ils parlent pas bien le français donc alors je leur dis, Ah mais c'est bon, je comprends mais Après, ils vont se remettre à parler ...

AML Ah oui, alors, il ya une espèce de chose qui se passe comme ça, ils te parlent en futunien

LI Ouais

AML Tu comprends, ils comprennent. Ils passent à quelque chose d'un peu plus compliqué, ils voient que tu comprends mais que tu as du mal à répondre/

LI Ouais, en fait ça se voit dans l'attitude

AML Et donc du coup, ils se mettent à parler français en se disant sinon elle va pas comprendre

(Rires)

AML Et toi tu peux leur dire Si, si je comprends mais je peux pas / m'exprimer.

LI

Voilà

AML Donc après, chacun retrouve son équilibre...

LI Oui voilà.

Cet extrait est révélateur de la capacité d'ajustement dont sait faire preuve LI. Au début, elle s'adresse à son interlocuteur en futunien qui en déduit qu'elle parle la langue, ce qui est rapidement contredit par le fait qu'au-delà de la phase d'ouverture elle ne peut pas poursuivre la conversation. Son interlocuteur change alors de code, il passe au français pensant résorber l'écart linguistique. C'est alors au tour de LI de ne pas le comprendre. La situation se résout quand chacun s'exprime dans son code tout en sachant que l'autre le comprend. Nous pouvons en déduire que la phase de clôture de l'échange pourra maintenir l'équilibre relationnel développé dans la conversation. En outre, la manière qu'elle a de raconter cet épisode, son rire, les allusions qu'elle fait aux attitudes sont des signes qui confirment que le déséquilibre initial qui aurait pu avoir pour conséquence une interruption des échanges a en fait été créatif puisqu'il a permis que chacun trouve sa place et joue son rôle sans perdre la face. La relation a été non seulement maintenue mais elle a été fructueuse du fait de la bienveillance des interlocuteurs en présence manifestée par le fait qu'aucun n'a cherché à déstabiliser l'autre. La manifestation des mécanismes d'intercompréhension élaborés dévoile une part d'implicite qui associe la communication au respect et à l'échange. Ces pratiques qui s'accommodent d'une sorte de chassé-croisé où les vieux parlent en langue tandis que les plus jeunes parlent en français à

l'exception de quelques phrases plus rituelles est à rapprocher de l'imaginaire et de l'opacité des langues dont traitent les derniers écrits d'Edouard Glissant. LI en fait usage sous des formes différentes dans ses conversations professionnelles ce dont elle témoigne quand elle dit, parlant des demandeurs avec qui elle traite par mail ou au téléphone : « *« Ouais le courant y passe bien. Je veux dire ouais on se comprend quoi. »*

En conclusion, les Océaniens interviewés témoignent d'une souplesse linguistique qui leur permet d'adapter leurs pratiques langagières (registre, lexique...) en fonction des interlocuteurs. Ancrée dans la « culture de la relation » ces pratiques valorisent des attitudes et comportements spécifiques qui relèvent de stratégies individuelles ou collectives.

4.5.1. Les stratégies individuelles

Les agents décrivant les manières qu'ils ont de pallier, dans la sphère familiale, à leur faiblesse de locuteur dans une langue racontent comment ils prennent appui, en fonction des situations et des langues, sur la fratrie ou les grands-parents. Au travail, en transposition à cette pratique, ils n'hésitent pas à solliciter leur collègue, voire leur supérieur en comptant sur leur solidarité. Ce type de comportements confirme que la langue n'est pas perçue comme simple objet de connaissance, en tout cas, pas au point de craindre de dévoiler leur manque de maîtrise dans un domaine qui fait à priori partie de leur champ de compétences professionnelles. Il est davantage conçu comme un vecteur qui peut donner lieu à des échanges solidaires. En outre, ces réactions mettent en lumière un rapport à l'apprentissage différent de celui de la sphère scolaire, dans laquelle tous ont été confrontés à l'acquisition de langues étrangères dans des processus normatifs.

4.5.2. Langues et stratégies individuelles

Les stratégies développées par M (A6, 1.443-454) pour pouvoir aller apprendre l'anglais en Australie, témoignent de la distinction entre cursus d'étude initial et formation professionnelle, les motivations et les stratégies qui y

sont associées. Peu réceptive à l'enseignement scolaire, elle s'est beaucoup investie pour pouvoir acquérir les compétences linguistiques en anglais qui lui semblaient indissociables du poste qu'elle occupait à l'époque (agent d'accueil pour les paquebots à Lifou). Son séjour linguistique à l'étranger est devenu un élément déterminant de sa vie. Pour la première fois, elle quittait sa sphère familiale, son île et la Nouvelle-Calédonie. Sur place, elle s'est construit une identité plus personnelle qu'elle assume seule aujourd'hui. Son parcours de femme nous éclaire aussi sur sa stratégie personnelle et sur son ancrage en lien avec la pratique des langues qu'elle manipule avec dextérité et précision en fonction des cadres et situations. Elle est de ceux qui dans l'équipe peuvent répondre sans hésitation au téléphone dans la langue du correspondant, qu'il s'agisse d'un francophone parlant français, collègue, ami ou relation professionnelle, ou d'un étranger parlant anglais, généralement une relation professionnelle mais aussi en drehu quand la sphère privée s'invite dans la sphère professionnelle. Son débit, très articulé en français et en anglais peut s'emballer en drehu dont elle dit par ailleurs qu'elle n'est pas très bonne locutrice. Il est toutefois remarquable, à l'audition, qu'elle maîtrise plus difficilement ses émotions dans cette langue d'appartenance que dans les autres langues véhiculaires. Elle dit aussi qu'elle n'aime pas quand on l'appelle au travail. Cette dichotomie entre des langues que par ailleurs elle utilise avec la même facilité montre bien la différence de valeur qu'elle leur porte. Elle illustre aussi comment elle en use pour pouvoir conserver un lien entre ce qui constitue son identité d'appartenance et sa part plus personnelle qu'elle cultive dans sa sphère professionnelle.

Ces stratégies individuelles qui s'appuient sur des pratiques solidaires et la construction d'une individualité mettent en lumière des résultats de notre étude de terrain en didactique des langues.

.5 La didactique de l'action

.5.1 Une sociodidactique²⁵⁹ des langues

Les travaux du réseau de socio didactique des langues que Marielle Rispail (Rispail, 2008) définit comme un champ disciplinaire qui :

« s'imposerait pour axe de poser d'abord une langue dans le réseau des langues qu'elle côtoie, aux divers niveaux de ses pratiques réelles ; puis d'examiner ces diverses pratiques (de l'institutionnel à l'individuel) dans leurs interactions ; enfin de dessiner les situations didactiques de son inscription scolaire et leur évolution. »

contribuent à repenser les pratiques d'enseignements des langues. Ils développent la prise en compte de la notion de pluralité sociale et distillent l'idée d'un plurilinguisme positif. C'est là le point de croisement avec ma propre recherche focalisée sur les pratiques professionnelles. Cette similitude d'approche m'autorise à employer le terme de sociodidactique et d'y associer l'expression « didactique de l'action »²⁶⁰ propre à la spécificité de mon terrain d'étude.

En effet, ma participation observante me permet d'affirmer qu'il est indéniable que le niveau de compétence des passeurs de langues dans les deux véhiculaires du projet, l'anglais et le français s'est considérablement amélioré en situation de travail²⁶¹. Embauchées avec un niveau d'anglais minimal²⁶², ces personnes ont acquis au fil de la confrontation à des situations exolingues une bonne maîtrise de l'anglais en compréhension et en expression à l'oral comme à l'écrit. En outre, tous confirment dans leurs entretiens qu'au fil des interactions

²⁵⁹ Le terme de sociodidactique (Clerc,2011) : « issu d'une théorie sociolinguistique des pratiques linguistiques » (Blanchet,2012).: « se situe au croisement de didactique des langues et de la sociolinguistique. Elle étudie en particulier l'apprentissage des langues comme une modalité d'appropriation non dissociée des acquisitions en contexte social et des contextes sociolinguistiques. Elle utilise des méthodes de recherche sociolinguistique : observation participante, questionnaires et entretiens semi-directifs, biographies langagières, observation de pratiques sociales contextualisées. »

²⁶⁰ L'expression didactique de l'action sert à caractériser une didactique qui s'opère en situation au travers des actes (perspective actionnelle du CECRL) et de la prise de conscience par l'apprenant de ses apprentissages. De ce fait, elle intègre des dimensions propres à la socio-didactique et d'autres issus de l'ergologie dont Annemarie Dinvaut (Dinvaut, 2012) dit qu' « elles empruntent moins les notions et les démarches aux autres disciplines qu'elles n'instaurent un dialogue avec elle. ».

²⁶¹ Aucune évaluation formelle n'a été réalisée mais une sorte de « contrôle continu » a été opéré au cours des années de travail en commun.

²⁶² Les profils de postes d'agents visés demandent des connaissances en anglais sans que le niveau soit explicite compte-tenu du fait qu'il s'agit d'une compétence parmi d'autres dans un profil plutôt administratif. En outre la prise en compte d'un haut niveau de compétence en langues tendrait à requalifier les postes à des niveaux supérieurs, ce qui serait contraire à la définition du plan de main d'œuvre et aux disponibilités de personnels en termes d'emploi local. Lors des entretiens d'embauche, ce niveau n'est pas ou très sommairement évalué lors de quelques échanges oraux en anglais. Le plus souvent, le niveau d'anglais s'avère être relativement faible (A2 du CECRL). Il est peu lié à des pratiques professionnelles.

avec leurs interlocuteurs non-français, ils ont gagné en assurance tant sur le plan linguistique que sur le plan personnel. Ceci démontre l'efficacité d'une didactique de l'action qui participe à une synergie positive.

Les parcours des passeurs de langues du CCV sont tout à fait exemplaires de cette situation. Timides et en retrait lors des entretiens d'embauche, ces Océaniens, sont devenus des professionnels aguerris dans des domaines qui requièrent de bonnes compétences linguistiques du fait des nombreux échanges par courriel ou au téléphone avec des demandeurs multiples. Leur niveau d'anglais s'est considérablement amélioré mais il en est de même en français, particulièrement en ce qui concerne le lexique et l'orthographe. L'exigence de leur rôle requiert une grande précision dans la terminologie employée. La nécessité d'avoir à faire passer des messages compréhensibles les a poussés à améliorer leur expression et en particulier leur rédaction. En se frottant à la réalité concrète des effets de leurs interactions, ils ont su développer une didactique d'apprentissage qui leur a permis de réinvestir les acquis d'une série d'interactions dans une nouvelle série d'interactions quand bien même celle-ci n'est pas identique à la précédente. De ce fait, leurs activités professionnelles sont devenues des « situations didactiques » (Rispaïl, 2004). Les actes de langage de leurs échanges ont pris une valeur formative qui les a amenés à développer leurs compétences linguistiques. C'est donc bien l'action qui est le moteur de leur transformation. C'est en constatant que leurs actions ont des résultats, les visas et les permis de travail sont attribués en temps et en heure, qu'ils gagnent en confiance en eux ce qui leur permet de s'aventurer vers des terrains de compétences qui leur semblaient inaccessibles jusque là.

Parallèlement, ces mécanismes leur ont permis de prendre conscience du potentiel d'amélioration qu'ils pourraient mettre en œuvre. Ceci est confirmé par le fait que lors de la mise en place du plan de formation professionnelle en 2011, l'équipe a demandé à pouvoir suivre une formation en anglais. Ces passerelles entre expérience de terrain et formation professionnelle ont été productives tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. D'une part, la qualité du travail et sa productivité augmentent puisque, plus à l'aise dans la compréhension et dans la rédaction des courriels, ils y passent moins de temps en étant plus efficaces, d'autre la reconnaissance professionnelle confirmée par les

remerciements reçus soit directement des demandeurs soit de la part des responsables du projet concourt à l'amélioration de leur estime de soi²⁶³ qui se manifeste par des attitudes, des comportements : une plus grande facilité à prendre la parole en réunion, exposer la situation particulière d'un demandeur avec assurance, ne pas être déstabilisé par des agissements coercitifs...

En outre, les facultés de transpositions dont ils font preuve dans la manière de savoir réinvestir les acquis d'une situation dans une autre situation sont liées à leur savoir expérientiel plurilingue. A titre de contre exemple je ferai référence au cas de L qui quoique plus qualifiée en langues s'est régulièrement trouvée bloquée dans ses interactions avec ses interlocuteurs non-français.

5.1.1. L et le rapport à la norme

Embauchée au départ en tant que traductrice, Le poste de L est ensuite devenu plus polyvalent pour être adapté à l'activité (plus de dossiers, moins de traduction). Son profil de poste a donc muté vers celui d'agent-visas. A l'aise dans le service, elle a volontiers accepté ses nouvelles tâches qui comme elle le dit (L, 1359-415) : « *On va dire que ça rajoute un corde à mon arc. C'est pas déplaisant. Sincèrement ça ne me dérange pas parce que même si ça reste de l'administratif, c'est pas... Enfin, c'est de l'administratif qui euh, enfin c'est du renouveau tous les jours Il faut batailler auprès de XXXXX ; Voilà quoi.* ». Ces nouvelles tâches qu'elle considère comme purement administratives sont celles des autres agent-visas de l'équipe qui en parlent davantage comme des activités de service. De ce fait, elle vit les relations avec les demandeurs comme une « *bataille* ». L'extrait ci-dessous est révélateur de cette perception. Les échanges conversationnels qu'il relate tournent rapidement à des rapports de force :

- AML Alors quand tu dis batailler, justement, qu'est qui t'a surpris dans, par exemple, les difficultés que tu as pu avoir à aborder ces tâches qui n'étaient pas celles qui, au départ, faisaient partie de ton profil de poste
- L Ouais, bon ben je trouve pas que ce soient des tâches difficiles mais ce qui est difficile c'est de faire comprendre aux gens ce qu'on attend d'eux et pourquoi. Par exemple, XXXenfin moi, c'est juste une vision comme ça mais moi j'ai

²⁶³« L'estime de soi est un jugement personnel de mérite qui s'exprime dans les attitudes que l'individu véhicule vers les autres par des communications verbales et par d'autres comportements expressifs » (Coopersmith, 1967).

l'impression que comme ce sont des hommes et que nous sommes des femmes, moins ils en font mieux ils se portent.

AML Ah alors, toi tu le mets sur un plan sexiste ?

L OUUUI,

AML Principalement, pas sur un plan linguistique ou culturel

L Non, non, je suis sûre, je ne sais pas pourquoi mais je le sens comme ça et pourtant XXXX est un endroit où je rêve d'aller

AML Hum hum

L Mais on m'a souvent dit qu'une femme seule là-bas et occidentale, c'est pas très bien vu (**Possibilité que sa représentation vienne influencer la nature des interactions.**)

Donc, si on parle de XXXX par exemple, est-ce que tu veux dire que les relations que tu as été amenée à développer avec XXX, parce que ça fait combien de temps que tu/

L 4 MOIS (rires)- 18 août 2010 (**rapport au temps efficace qui priorise la diachronique du résultat plutôt que la synchronie de la relation**)

AML D'accord. C'est quelque chose qui te déçoit par rapport à l'image que tu pouvais avoir de ce pays ?

L (2s) Je sais pas si ça me déçoit ou si je .. Non, je pense que ... Je le savais déjà un petit peu quand tu lis des reportages, tu vois bien que la femme... au niveau des castes déjà c'est au raz de l'échelle, au bas de l'échelle. Donc, ils n'ont pas beaucoup de considération pour les femmes et j'ai bien l'impression que du coup quand ils ont un interlocuteur femme, pour eux, c'est pas forcément..Ils te traitent pas d'égale à égale quoi. (2s) C'est juste une impression, c'est pas du tout une **constatation (déséquilibre entre l'émission de sa représentation de son statut et de sa perception occidentale de rapport égalitaire et de la réception qui en est faite)**

AML C'est juste une impression mais en même temps, j'imagine que tu as cherché à l'appuyer sur des choses. Sur quoi tu pourrais l'appuyer par exemple

L Ben, déjà le dernier mail qu'ils ont fait quand ils disent VOTRE L Desangles dit que c'est comme ça et pas autrement. Tu vois, ils ont pas compris que c'est le système qui est comme ça et que c'est pas une personne qui gère tout le système

AML Donc, le fait de te mettre en cause, c'est par rapport à ça ? Quel lien est-ce que cela avec le fait que tu sois une femme ? T'aurais pu être un homme, il aurait pu dire la même chose d'un homme non ?

L Oui, oui, là c'est pas le fait que je sois une femme (**preuve de la représentation**) (...) Non mais après dans les échanges de mails, il n'y a jamais eu de connotations sexistes (**approche analytique et pas communicationnelle**) moi, j'ai l'impression justement qu'ils ont mis du temps à démarrer, à faire tous leurs papiers....(...)

AML Parce que c'était une femme qui le leur demandait ?

L Ouais peut-être (**moins sure de son fait _ 25 minutes**) (2s)Parce que regarde quand XXXX, il leur demande des choses t'as l'impression que hop ils contactent. Bon après il a pas le même niveau hiérarchique aussi. (**elle donne les réponses elle-même**).

AML Hum, mais il n'empêche que toi tu penses que c'est plus lié au fait que ce soit un homme qu'à son niveau hiérarchique ?

L Les deux !

Ces propos témoignent surtout de sa frustration à ne pas parvenir au résultat attendu dans les délais impartis²⁶⁴. Ils sont manifestes d'une conception de ses missions très différente de celles exposées par les passeurs de langues. Elle parle de planning, de rapport de domination, de représentations culturelles. En revanche elle semble ne pas connaître ses interlocuteurs qui visiblement ne la tiennent pas en haute estime et cherchent à la contourner en s'adressant à des personnes haut placées dans l'organisation pour obtenir des dérogations qui leur permettraient de ne pas se soumettre au prescrit que leur oppose L. Nous avons là tous les ingrédients d'un malentendu et la manifestation d'un disfonctionnement relationnel.

L, n'est pas la seule « métro » à avoir travaillé en tant qu'agent-visas dans le service. Une autre jeune femme a occupé le poste pendant quelques mois avant de démissionner par frustration de ne pas parvenir à faire avancer les dossiers comme elle le souhaitait²⁶⁵. Il est remarquable que dans les deux cas, ces jeunes professionnelles au parcours de vie assez voisin (parents étrangers installés en France métropolitaine, baroudeuses arrivées sac à dos en Nouvelle-Calédonie), toutes deux bilingues confirmées en anglais (C1), plus qualifiées et expérimentées que le reste de l'équipe n'aient pas réussi à mener à bien leurs missions.

Toutes deux d'allures très professionnelles avaient tendance à se plaindre du manque de professionnalisme des demandeurs qui ne répondent pas aux mails qui leur sont adressés, posent plusieurs fois la même question, n'adressent pas les bonnes pièces, toutes choses dont font également état les autres agent-visas. En revanche, tandis que les premières expriment leur énervement et leur frustration dans les discussions en interne au bureau (les autres aussi d'ailleurs mais sous des formes plus détachées, notamment en utilisant le ton de la plaisanterie) et au travers de courriels de plus en plus injonctifs rédigés dans un anglais normé, les autres cherchent des voies parallèles, utilisent l'informel, ménagent la face de leurs interlocuteurs et finissent par constituer les dossiers aux normes requises. La différence ne vient

²⁶⁴ La procédure entre le premier contact et l'attribution du permis de travail a été estimée à 3 mois. Dans la majeure partie des cas, la durée moyenne est plus proche de deux mois. Dans le cas présent, L nous indique que la procédure a commencé le 18 août et qu'elle est en cours depuis plus de 4 mois sans aucun résultat.

²⁶⁵ Il s'agit de l'entretien qui a été écarté du fait du peu de présence de la personne dans le service et de l'impossibilité de croiser ses dires avec ses actes.

donc pas des difficultés, elles sont globalement les mêmes dans tous les cas, mais de la manière d'y faire face. Les unes cherchent à faire appliquer la norme tandis que les autres trouvent des voies pour guider leurs interlocuteurs vers l'objectif fixé. L. tient à préciser qu'elle a suivi toutes les étapes de la procédure ce qui l'amène à trouver des justifications extérieures au retard pris par le dossier. Elle n'a donc d'autres alternatives que de reporter l'échec de résultat sur le demandeur ce qu'elle confirme en lui adressant des courriels de plus en plus menaçants, contribuant par la même à creuser le déséquilibre relationnel et à renforcer les malentendus. Une autre analyse aurait pu l'amener à remettre en question la manière de s'y prendre. Parallèlement à l'entretien, nous avons eu l'occasion d'en discuter ensemble mais cela lui semblait contraire à ce qui était établi et qu'elle considère comme étant du professionnalisme. Cet exemple met en lumière l'équilibre délicat entre une dérogation à la norme professionnellement acceptable et ce qui relève de l'irrégularité.

5.1.2. L'apport des dérogations à la norme

La didactique de l'action tend à moduler le rapport à la norme, notamment dans la mise en place des processus. Les passeurs de langues peuvent donc être amenés à « *tricher pour bien faire* »²⁶⁶ dans la mesure où le prescrit peine à prendre en compte tous les cas de figures qui se présentent dans le réel. Par ailleurs et de manière plus générale, comme nous l'avons montré plus haut, l'application restrictive de la norme s'avère ne pas être adaptée à la prise en compte des milieux complexes. Les approches non conventionnelles se montrent donc plus agissantes, parce que plus en lien avec le réel. Elles offrent la possibilité de développer des processus de coopération qui s'avèrent souvent plus efficaces parce que plus ingénieux (Dejours, 2013). Dans l'exemple exposé ci-dessus, l'application stricte de la norme aboutit à une absence de résultat. Outre le fait que L. développe une frustration à ne pas parvenir à obtenir les documents requis pour déposer le dossier, le résultat tangible est que les personnes n'obtiennent pas leur permis de travail en temps et en heure.

²⁶⁶ Citation de Christophe Dejours lors de la conférence filmée : *Travail coopération & conjuration de la violence* donnée le 13 novembre 2013 dans le cadre du congrès du CIPO à l'Université de la Nouvelle-Calédonie

.6 Les solidarités collectives

Les pratiques observées montrent qu'une des meilleures manières de faire appliquer le prescrit est de cultiver la relation pour établir des rapports respectueux et équitables. C'est là tout le savoir-faire développé par les passeurs de langues. Ceci est à rapprocher de leur capacité à ne pas aborder le rapport à la norme et au prescrit du point de vue des connaissances.²⁶⁷ Cela n'exclut pas qu'ils fassent les démarches personnelles leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires à la maîtrise du prescrit. En fait, la somme de leurs savoirs en matière de visa et de permis de travail, de quasi nulle au moment de leur embauche est devenue très conséquente au bout de quelques mois mais ils ne considèrent pas cet acquis dans une logique patrimoniale individualiste. Pour eux ces connaissances sont un outil qui facilite leur propre compréhension des processus et leur permet d'accompagner les demandeurs dans leurs démarches. En ce sens, ils s'inscrivent dans une démarche de coopération.

.6.1 Les stratégies organisationnelles collectives

Il a déjà été fait référence plus haut au fait qu'un passeur de langues en difficulté linguistique n'hésite pas à solliciter l'aide d'un collègue ou supérieur. Ces pratiques individuelles sont entretenues par des arrangements plus collectifs dans l'organisation du travail et la répartition des tâches.

Dès sa mise en place, la structuration du CCV s'est appuyée sur deux principes : une gestion par portefeuilles, et la polyvalence. Dans un premier temps, ces fondements sont entretenus par la mise en place par l'encadrement de réunions hebdomadaires au cours desquelles chaque agent expose l'état d'avancement de son travail, partage avec les autres ses réussites ou ses difficultés dans la gestion de ses tâches. Ces échanges très libres ont été très constructifs. Ils ont servi à la conception d'outils linguistiques ou techniques

²⁶⁷ Cette analyse est un écho aux propos de Gilbert de Terssac (de Terssac, 2012) : « D'un côté, les règles formelles, écrites affichées, pré-posées pour agir ou préalables à l'action qu'elles visent à ordonner disent « ce qui doit être » et énoncent le normatif, tandis que d'un autre côté, les règles effectives décrivent ce « ce qui est », c'est-à-dire le normal et la régularité. »

adaptés et à la consolidation de pratiques communes. En complément, des temps de formation interne élaborés en lien avec le concepteur de la base de données développée de manière ad hoc ont contribué à ce que l'ensemble des agents maîtrise les procédures et le fonctionnement de cet outil informatique sophistiqué.

Ces démarches de cohésion n'excluent pas une approche plus spécialisée des activités. Chaque agent est donc responsable d'un ensemble de tâches différentes en fonction de la répartition des portefeuilles et plus largement des activités du service. Celles-ci sont très variées : de la mise à jour de la base à l'analyse de dossiers individuels demandant un traitement adapté à la situation du demandeur²⁶⁸, en passant par la réception des passeports et documents, leur contrôle, leur dépôt dans les administrations, la gestion des délais, le classement... Au fil du temps, les processus n'ont cessé d'être modifiés pour être adaptés aux évolutions du chantier tandis que les activités se diversifiaient davantage. Face au volume croissant de travail, la spécialisation des agents s'est accrue, amplifiant par la même la répartition des tâches.

En revanche, alors que les savoirs acquis sur le terrain s'individualisaient, les agents développaient des solidarités collectives. Elles visent principalement à ce que le groupe protège l'individu tout en maintenant la cohésion de l'équipe. La plus belle illustration tient dans le contrôle interpersonnel opéré dans la gestion des absences. Si pour une raison ou une autre, l'un sait qu'il arrivera en retard ou qu'il sera absent ou encore qu'il aura à s'absenter dans le cours de la journée de travail, il en informe immédiatement un autre des membres de l'équipe avant même d'en faire part à la hiérarchie. De ce fait, l'absence est prise en charge par l'équipe qui se répartit la charge de travail, régule le trafic des informations à faire circuler tout en maintenant la fluidité, tout cela sans intervention de l'encadrement qui découvre parfois tardivement ce qui a été fait. Ces stratégies se mettent en place de manière très libre et informelle. Elles ne visent pas à cacher mais à pallier. Il arrive aussi que l'absence soit négociée avec la hiérarchie avec la présentation de la solution pour y remédier.

²⁶⁸ A titre d'exemple, citons le cas des familles recomposées dont les deux conjoints ne sont ni mariés ni de même nationalité et qui se déplacent avec leurs enfants respectifs en contrat de détachement.

Plus globalement, les agents priorisent la mise en œuvre de solutions organisationnelles informelles qui sont négociées de façon collective, à l'occasion d'une pause ou bien lors de brèves échanges au téléphone en enchaînant les communications ou par courriel avec plusieurs destinataires principaux. L'information sur le mode opératoire mis en place est communiquée de manière formelle ensuite. Cette nouvelle démonstration de l'agir dans l'informel met en lumière deux principes relationnels : la confiance et l'échange. Cette approche qui repose sur la collaboration est entretenue par les solidarités individuelles.

Concrètement, il existe une répartition des tâches à l'intérieur du service mais les mécanismes d'entre-aide individualisés qu'ils soient linguistiques ou fonctionnels, favorisent le partage d'une connaissance minimale de l'ensemble des tâches du service par tous les membres de l'équipe. Ces acquis suffisent à ce que le fonctionnement du service ne soit pas mis en danger en cas de défaillance d'un de ses membres. En outre, ils garantissent l'intégrité de son image. Cette solidarité collective qui vise à établir des règles²⁶⁹ pour protéger le groupe en soutenant ses membres ne peut être opérée sans la conscience de chacun d'appartenir à ce collectif.

.6.2 Une organisation rhizome

Au sein du CCV, l'appartenance à un collectif s'exprime au travers de petits signes tels l'emploi par les passeurs de langues de leur prénom en langue lors de leurs conversations. Il est également frappant de voir à quel point ils se préoccupent de faire circuler des informations concernant leur diaspora familiale respective et ce d'autant plus quand ces nouvelles touchent des liens généalogiques. Pour reprendre leur expression, nous pourrions dire qu'ils cultivent ce qui « fait famille » : les nouvelles sur les naissances, mariages, deuils circulent dans les conversations lors des pauses. Là encore, nous observons des mécanismes de transposition entre des pratiques privées et d'autres plus

²⁶⁹ Voir la définition de Jean-Daniel Reynaud, 1989, *Les Règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale* : « la règle est un principe organisateur. Elle peut prendre la forme d'une injonction ou d'une interdiction visant à déterminer strictement un comportement. Mais elle est plus souvent un guide d'action, un étalon qui permet de porter un jugement, un modèle qui oriente l'action. Elle introduit dans l'univers symbolique des significations, des partitions, des liaisons ». Dans le cas des échanges de cadeaux, il ne s'agit pas de règles normées, elles sont tacites, informelles et s'échangent selon des modalités qui relèvent de l'implicite.

professionnelles, se réjouir d'une naissance deviendrait alors se féliciter de la réussite d'un collègue. A l'inverse s'attrister d'un deuil se transforme en une sorte de compassion pour les difficultés rencontrées par l'un ou par l'autre qu'elles soient personnelles ou professionnelles. Ils sont aussi vigilants à ne pas être pris en défaut et veillent à ne pas dire le contraire de ce qui aurait été dit par un collègue. Cette force du collectif qui contribue à sa crédibilité professionnelle peut devenir virulente et négative dès lors que l'un de ses membres ne joue pas le jeu du groupe ou, pire encore, cherche à l'exploiter. Le collègue qui suscite sans arrêt l'aide des autres mais n'est jamais disponible pour leur rendre la pareille est rapidement mis à l'écart à moins de faire amende honorable.

De manière assez notable, les rapports de groupe et les mécanismes de collaboration se sont mis en place et stabilisés selon des modalités non explicites mais communes à tous. Le sentiment d'appartenance s'en est trouvé renforcé. Il a été entretenu par des échanges de cadeaux. A titre d'exemple, il semblerait presque inconcevable qu'un agent ne ramène pas des souvenirs de ses vacances passées hors du territoire, à l'ensemble de ses collègues. Ces petits objets qui n'ont souvent pas de valeur matérielle, un porte-clefs, une paire de boucles d'oreilles, des chocolats sont les marques que le collectif continue d'exister y compris en l'absence d'un de ses membres, lequel manifeste son appartenance en échangeant la part du temps passé ailleurs, symbolisé dans l'objet rapporté à son retour. La règle n'est pas écrite, elle est tacite. Les remerciements restent discrets. En revanche, il est d'usage de raconter ses vacances, de faire étalage de ses cadeaux et de partager les chocolats avec l'équipe. Le type de management mis en place par la responsable de l'équipe qui veille à maintenir la cohésion du groupe tout en responsabilisant les individus conforte ces mécanismes. Il s'accommode de certaines pratiques non conventionnelles telles la gestion des absences décrite plus haut. Sans doute la cohésion du groupe est-elle aussi liée à son isolement géographique à Nouméa, aux enjeux de la nécessaire implication de chacun dans le processus d'obtention des visas et des permis de travail et aussi au volume de travail qui, en période de pointe ne peut matériellement pas être traité par une seule personne. Néanmoins au-delà de toutes ces considérations nous ne pouvons exclure que ces pratiques

sont aussi le reflet de manières de « faire société » que nous qualifierons de rhizomatiques, en référence au concept énoncé par Gilles Deleuze.

L'ensemble de ces observations, qu'il s'agisse de stratégies individuelles ou d'autres plus collectives, repose sur des pratiques sociales qui sont l'expression des transformations de traits sociaux et culturels propres aux systèmes relationnels complexes entretenus dans le Pacifique. Patrice Godin²⁷⁰ dans le compte-rendu de l'ouvrage de Serge Tcherkezoff *Faa-Samoa, une identité polynésienne. Économie, politique, sexualité* paru en 2003 traduit un même questionnement face à ces réalités observées en situation professionnelle :

« Comment saisir une culture, un ethos, une identité sociale » qui se manifeste aujourd'hui non plus dans un système rituel compliqué, des « cérémonies avec des objets bizarres » ou des « fétiches jalousement gardés », mais dans « la manière de penser et d'agir, entre parents et enfants, entre voisins, entre supérieurs et inférieurs statutaires », dans « des façons [...] particulières de s'imposer, d'obéir, de réclamer ou d'obéir » ? Comment rendre compte de la cohérence d'une appartenance collective sans retomber dans tous les pièges habituels de la discipline : essentialisme, relativisme axiologique, objectivisme... ? Comment penser conjointement l'unité d'une société et sa perméabilité à une multitude d'influences culturelles et historiques, la continuité et le changement, les contraintes du présent et le poids de l'histoire, etc. ? »

Ma contribution à cette réflexion qui traverse l'anthropologie passe par la mise à distance de nos observations dans une approche systémique qui me permet de relier des aspects parfois fort éloignés sur le plan disciplinaire.

.7 Passeurs de langue et œuvre de parole

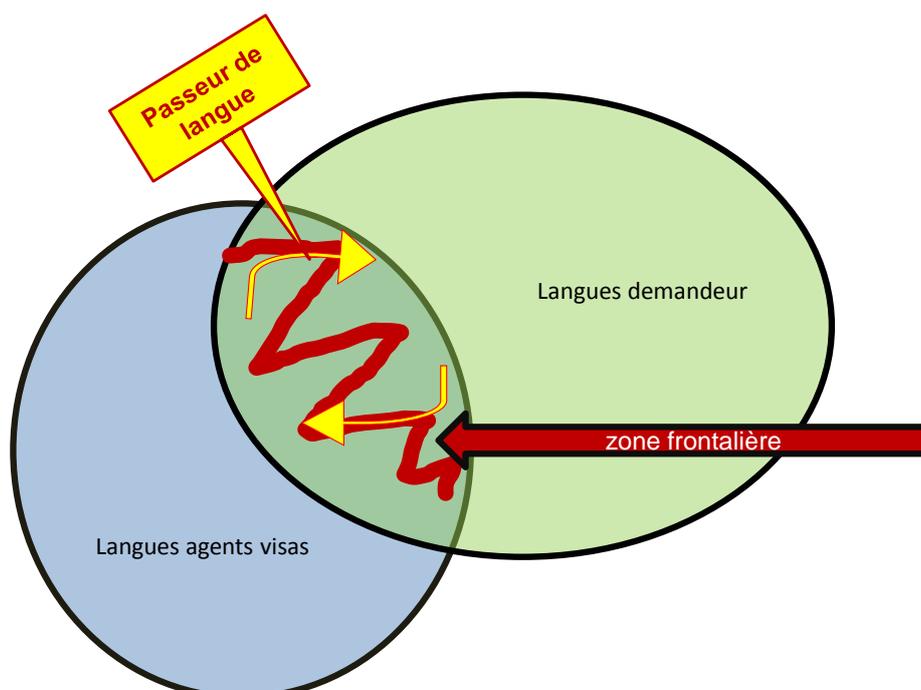
Ma participation observante m'a permis d'établir une corrélation entre des pratiques professionnelles et d'autres plus personnelles relevant de la sphère familiale, qu'il s'agisse des actes de langage ou des manières de s'organiser. Ainsi, j'ai pu relier la capacité des passeurs de langues à faire circuler des langues à leur savoir expérientiel plurilingue qui les amène à revisiter les schémas communicationnels monolingues. C'est en cela qu'ils font œuvre de parole.

²⁷⁰ Article paru en 2007 dans le journal de la Société des Océanistes

La transposition de ce savoir expérientiel à des attitudes professionnelles leur sert à ouvrir des espaces qui facilitent les échanges informels dans lesquels se cultive la reliance qui servira à lever les incompréhensions linguistiques et les malentendus qui en découlent, qu'ils soient linguisto-culturels ou liés aux représentations. Ces espaces informels, où se bricole²⁷¹ la matière de la langue sans craindre la sanction professionnelle ou le poids du regard social, permettent de compenser, par la relation, les méconnaissances linguistiques. Les pratiques non académiques, les emprunts²⁷², l'alternance codique²⁷³ de même que toute autre forme langagière en mesure de compenser l'écart linguistique, y sont mises à contribution.

Ces espaces sont les zones frontalières dans lesquelles les passeurs de langues opèrent tel que représenté dans le schéma ci-dessous :

Figure 20 – Le passeur de langues et les zones frontalières



²⁷¹ Voir Travailler et communiquer dans plusieurs langues : *Lingua franca ou bricolage de langues ?* Roxana Taquechel-Chaigneau

²⁷² Voir le système des emprunts du modèle glottophage de Louis-Jean Calvet en annexe H, volume 2, p.47-55

²⁷³ Ces alternances contribuent à la co-construction du sens car, comme le dit Cécile Canut en introduction de l'ouvrage *Comment les langues se mélangent codeswitching en Francophonie*, p.17 : « la co-construction du sens se joue toujours à la frontière des langues des registres, des codes ... entre soi et l'autre. »

- Les identités plurielles

En outre, mes observations montrent que les savoirs plurilingues dont ils font preuve ne s'acquièrent pas par apprentissage académique dans les écoles, en tout cas pas au sein de l'institution scolaire française qui peine à la prise en compte des langues et cultures minoritaires (Dinvaut, 2013)²⁷⁴, particulièrement en contexte colonial (Vernaudoon, Fillol, Salün, 2009).²⁷⁵ Ils s'acquièrent sur le terrain dans la vie sociale qui se tisse entre le travail régi par des règles à visée universaliste et la vie personnelle qui entretient des liens avec une autre vision du monde. Les bénéfices du plurilinguisme dès les premières années des apprentissages ont été avérés par des programmes de recherche scientifique²⁷⁶. Ceux-ci ont montré que quand il était socialement et culturellement valorisé, le plurilinguisme développait des fonctions cognitives notamment parce qu'il mettait en œuvre des mécanismes de transposition. L'expérience des passeurs de langues tend à nous montrer que ces compétences plurilingues ne sont pas nécessairement reliées à la maîtrise de la langue mais davantage au sentiment d'appartenance qu'ils entretiennent avec le réseau des langues de leur généalogie.

Ce plurilinguisme symbolique participe à la constitution d'identités plurielles. La littérature francophone est riche d'expressions de ces identités plurielles d'Amin Maalouf à Kim Thuy²⁷⁷ De manière plus concrète, nous avons

²⁷⁴ Dinvaut A, 2013 *Penser de concert l'ergologie, la sociolinguistique, la sociodidactique*

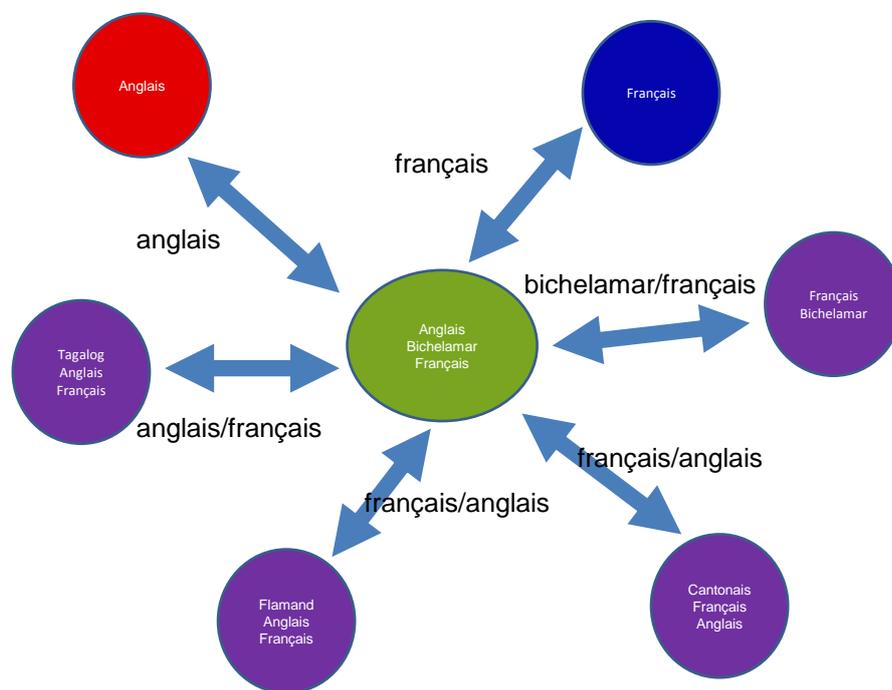
²⁷⁵ En présentation de l'ouvrage collectif *Vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, Jacques Vernaudoon et Véronique Fillol rappellent qu'historiquement le contrat social de l'école républicaine française est antinomique à la prise en compte des langues locales : « *Le modèle national manifeste une tolérance très relative à la promotion des autres langues que le français à l'école primaire. L'école républicaine avait même pour objectif de faire disparaître les particularismes culturels et linguistiques locaux. Promouvoir les langues locales et la diversité linguistique et culturelle peut donc paraître contradictoire avec le projet initial de l'école : cela reviendrait à compromettre le processus d'homogénéisation dont elle est l'un des principaux instruments. . Notons que la contribution de Marie Salün à cet ouvrage, modalise en précisant : « On a tendance à se représenter une colonisation de type britannique plus souple, plus pragmatique, plus respectueuse des cultures locales, contre une rigidité républicaine française assimilationniste et négatrice du fait indigène. En réalité, à la lumière des témoignages des élèves, donc du terrain, on réalise que le modèle de l'administration indirecte et celui de l'administration directe ont finalement plus en commun qu'on ne veut bien le dire, ce qui montre qu'on est surtout face à des idéaux-types qui ne peuvent être analysés qu'à l'aune des pratiques. »*

²⁷⁶ ECOLPOM est un programme de recherche d'évaluation des programmes d'enseignement des langues d'origine en contexte diglossique à l'école primaire en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et en Guyane (2009-2012)

²⁷⁷ Amin Maalouf : *Les identités meurtrières* et *Man* de la québécoise d'origine vietnamienne Kim Thuy qui expose de manière très délicate les différentes manières de vivre l'amour en lien avec la symbolique du lexique propre à chaque langue. Il est étonnant de visionner à quel point l'auteure sait adapter son expression française, y compris dans son lexique et son accent, au contexte d'énonciation (entre une interview en France et une participation à une émission culturelle au Québec).

pu observer les capacités d'adaptation des passeurs de langues à la variété des situations d'énonciation. Le schéma ci-dessous les représente

Figure 21 – La carte des compétences plurilingues des passeurs de langues



Plus globalement, j'ai constaté que le contexte multiculturel des grands projets qui, par nature porte à la diversification des pratiques langagières, favorise la revalorisation de l'estime de soi pour ces acteurs. Sur les sites de Goro et Vavouto l'anglais linguafranca est combiné à des expressions en langues d'appartenance et à du français normé. Ainsi, le rééquilibrage entre les deux véhiculaires dominants, l'anglais et le français, contribue à une forme de revitalisation symbolique des langues d'appartenance que les passeurs de langues intègrent à la conversation pour mieux cultiver la relation.

Un des résultats de la recherche menée dans le cadre de cette thèse est de mettre en lumière comment ces compétences plurilingues et relationnelles quand elles se développent en contexte océanien et en situation multiculturelle, comme c'est le cas dans le cadre des grands projets miniers en Nouvelle-Calédonie, donnent lieu à la constitution d'une compétence interculturelle représentée dans le personnage du passeur de langues.

« Le passage d'une main-d'oeuvre à une *parole d'oeuvre* m'apparaît comme l'une des transformations centrales caractérisant le travail à l'ère de l'hyper-modernité. »
Alexandre Duchêne²⁷⁸, 2011, *Langage et société*

Chapitre 3 - Parole d'œuvre

Le dernier chapitre de cette recherche reste focalisé sur les pratiques langagières. Toutefois, la perspective change. Ici, elles sont examinées du point de vue des transformations dans l'organisation sociale du travail en lien avec les mobilités territoriales et professionnelles et les représentations qui y sont associées.

Dans la première partie, il a été présenté comment l'arrivée de nouveaux acteurs, des jeunes diplômés non occidentaux formés dans ou à la manière des grandes universités occidentales, sur le marché du travail à l'international participait à la mondialisation des activités professionnelles et à la perpétuation du modèle dominant monolingue anglophone. J'ai également montré comment parallèlement, les vieux Etats Nations ferment leurs frontières virtuelles à ces mobilités pour faire barrage au multiculturalisme.

Aussi, le terrain d'étude des phases de construction des sites industriels de Vale et KNS du fait de sa spécificité offre un angle de vue particulier sur les questions de mobilités, qu'elles soient géographiques dans le cadre de détachement, ou bien encore professionnelles de par le phasage des activités qui requiert de pouvoir adapter les postes de travail à l'avancement du chantier. Ma participation observante de sept années dans le cadre de ces grands projets industriels m'a ainsi permis d'assister à la mise en place de nouvelles modalités dans le monde du travail dans une temporalité atypique en lien avec la volatilité et le gigantisme du cadre de la situation. Or, les chantiers de construction de grands sites industriels sont peu nombreux à l'échelle de la planète. Les investissements financiers qu'ils représentent, l'ingénierie, les technologies requises à leur développement, la main d'œuvre nécessaire à la construction, les réglementations internationales notamment en termes de développement

²⁷⁸ Alexandre Duchêne, 2011, *Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs*.

durable, étatiques en termes d'immigration, provinciales dans le cas de la Nouvelle-Calédonie constituent un ensemble complexe qui rend ces grands projets vulnérables²⁷⁹. Ils ne sont cependant pas des épiphénomènes qui donneraient à voir des aspects atypiques du monde du travail. Je considère qu'au contraire, leur spécificité joue un rôle de révélateur de phénomènes sociaux moins visibles mais tout autant actifs dans d'autres sphères du monde du travail. En Nouvelle-Calédonie, cette spécificité se trouve renforcée par le contexte géographique, historique, économique, social, culturel et politique. En outre, le fait que ces projets concernent l'activité minière et qu'ils soient au nombre de deux sur un territoire restreint et isolé constituent un terreau tout à fait propice à alimenter un imaginaire individuel et collectif. Les responsables de projets ne disposent pas de l'ensemble des clés de lecture qui leur permettraient de comprendre les tensions et les enjeux de la situation qui, par ailleurs, ne les concernent pas directement. En effet, ces bâtisseurs savent qu'ils ne sont là que de passage. Sitôt le chantier fini, ils iront en commencer un autre ailleurs. Leur objectif, construire un site industriel exploitable le plus rapidement possible en pleine conformité avec les législations et réglementations en place est néanmoins soumis à des contraintes multiples. La liste des obligations qui s'appliquent sur ces grands chantiers : normes de construction, normes de santé/sécurité, normes de gestion, normes de droits du travail, normes environnementales n'a cessé de se sophistiquer au cours des vingt dernières années, à un rythme de plus en plus rapide au fil du temps augmentant dans les mêmes proportions la part du travail administratif. Parallèlement, les évolutions technologiques ne permettent pas de supprimer l'archaïsme de certaines de leurs activités. L'anecdote du « pousseur de brouette philippin »²⁸⁰ sur le site de Goro est assez révélatrice de ce que la sophistication des techniques de construction n'est pas incompatible avec des modes opératoires très basiques. La brouette, la pelle, la pioche restent des outils de base sur un site industriel en construction. Ces grands chantiers constituent donc un observatoire particulièrement adapté à la description et à l'analyse des transformations du monde du travail. Ils réunissent en effet une très vaste palette

²⁷⁹ Il est de plus en plus fréquent que des chantiers ne puissent pas être lancés ou qu'ils soient interrompus pour des raisons économiques (les actionnaires refusent les coûts d'investissements), politiques (conflits, instabilités comme c'est le cas en Afrique) ou environnementales (opposition aux projets, non respect des normes...)

²⁸⁰ La photo d'un philippin poussant une brouette avait suscité un grand émoi parce qu'elle apportait la preuve qu'il n'était pas nécessaire d'être qualifié pour pouvoir travailler sur le site de Goro.

d'activités professionnelles, des plus concrètes au plus virtuelles, et les métiers qui y correspondent, des moins au plus qualifiés, dans un espace clos d'une frontière contrôlée par le franchissement d'un « gate »²⁸¹, l'importante population ²⁸² qui y réside et y travaille est régie par des règles contraignantes²⁸³ propres à l'organisation et aux réglementations qui s'y appliquent.

Le rappel de l'ensemble de ces éléments développés dans les précédents chapitres éclaire le fait qu'en Nouvelle-Calédonie les projets de KNS et de Vale suscitent des réactions très ambivalentes. Source de développement économique, leurs activités sont aussi sources de conflits avec les associations environnementalistes et les communautés voisines. Tandis que d'aucuns s'en tiennent à : « *On ne peut pas faire d'omelette sans casser des œufs* »²⁸⁴, d'autres montent des comités qui s'opposent violemment à l'industriel, tel Rheebeu Nu²⁸⁵ pour le projet de Vale.

Sur le plan social, ils excitent toute une pléiade de ressentis, de l'intérêt à l'hostilité en passant par la cupidité, la méfiance, l'engouement, la jalousie... De ce fait les Calédoniens, salariés locaux (comme dans le cas des passeurs de langues) qui s'impliquent dans ces projets ont à faire face à une espèce de dilemme idéologique entre contribuer au développement de leur pays et participer à son assujettissement à une économie mondialisée notamment dans le domaine des activités de service qui, en Nouvelle-Calédonie ont connu un fort développement en lien avec l'activité des chantiers.

²⁸¹ Je reprends à dessein le mot employé sur le site pour identifier le tourniquet que l'on active en apposant le badge établi à son identité sur lequel figure soit le n° CAFAT dans les cas où l'individu est en statut emploi local soit le N° de permis de travail dans les cas où l'individu étranger est en détachement en Nouvelle-Calédonie.

²⁸² Plus de 5 000 personnes vivaient en même temps sur les bases vies des sites de Goro et KNS répartis par zone en fonction de leur nationalité et de leur statut professionnel. Pour plus de détail sur l'organisation sociale d'une base vie, voir 2.2. *des quartiers dans la cité* dans 2009, *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ? Etude contextualisée dans le cadre du projet ValeInco en Nouvelle-Calédonie.*

²⁸³ Les consignes de santé sécurité y sont particulièrement restrictives. Les sites de Goro et Vavouto ont notamment mis en place des mesures pour contrôler la consommation d'alcool, les vitesses de circulation.

²⁸⁴ Propos d'un résident de la province Nord apparaissant dans le film de Laurent Cibien et Anne Pitoiset, *Nickel, le trésor des kanak*

²⁸⁵ Rheebeu Nu est un collectif monté en association loi 1901 initialement créé par le conseil municipal de la commune de Yaté, il a pour objet la protection de l'environnement et des droits autochtones.

.1 Le taylorisme des activités de service

De nombreuses études portant notamment sur les centres d'appels ont mis en lumière les mécanismes de taylorisation des activités de services (Di Ruzza, 2004). La répartition des tâches, la mise en place de cadences ont été transférées de la chaîne de montage aux « open space » où des opérateurs passent leur journée de travail au téléphone et devant un écran d'ordinateur. Comme l'a fait remarquer Christophe Dejours²⁸⁶ lors de son intervention au congrès du CIPPO, ce type de taylorisme est plus violent encore que ce qui se passait précédemment parce que chaque individu est totalement isolé dans la réalisation de sa tâche et qu'il est contrôlé par un ordinateur qui pousse à la performance individuelle au détriment du collectif. Les chantiers de construction, de par la mixité des activités, ne sont pas représentatifs de ces modes d'organisation, bien que certaines caractéristiques propres au modèle y soient utilisées : la répartition des tâches, l'évaluation de la performance, le travail en open space. En fait, le cas du CCV, bien que dédié à la relation de services, se révèle être une sorte de contre exemple du mode d'organisation tayloriste démontrant par là même que l'efficacité n'est pas nécessairement dépendante de la pression exercée par la hiérarchie. En revanche, certains traits permettent toutefois d'établir des parallèles plus particulièrement dans la représentation qui est faite de leurs activités. La narration de mes observations a en effet montré que les passeurs de langues sont parfois mal considérés par leurs interlocuteurs à haut statut professionnel qui associent leurs activités à des tâches subalternes. De manière assez dérangeante, ces demandeurs leur renvoient l'image de la vacuité de leur activité qui n'est pas en lien avec le réel, le concret, en un mot qui n'est pas de la construction à proprement parler. Cette image déclassante vient télescoper celle de leur engagement professionnel et le dilemme idéologique qu'ils ont à résoudre.

La situation génère donc une tension interne, d'une part, le CCV, service administratif est perçu comme inférieur à la construction ce que traduit bien

²⁸⁶ Christophe Dejours est professeur au Cnam, responsable de l'équipe "*Psychodynamique du travail et de l'action*". Ses thèmes de prédilection sont l'écart entre travail prescrit et réel, les mécanismes de défense contre la souffrance, la souffrance éthique ou bien encore la reconnaissance du travail et du travailleur.

l'expression « support services », de l'autre, la nécessité de son rôle d'interface lui confère une indiscutable autorité²⁸⁷. Aucun non-français, quel que soit son statut, simple « helper » d'une entreprise de main d'œuvre, expert envoyé par un fournisseur ou PDG d'une multinationale, ne peut entrer sur le site de Vavouto sans qu'un permis de travail adapté n'ait été mis en place.

L'ensemble de ces conditions : la résonance émotionnelle suscitée par ces projets, l'importance des enjeux, se télescope avec les schémas organisationnels développés et les objectifs de construction. Les agent-visas, de par leur positionnement dans l'organisation, en amont de la prise de poste, se trouvent en première ligne pour absorber les tensions générées par la situation. Leur rôle est donc primordial pour l'organisation. Au fil du temps, les passeurs de langues ont développé une conscience de l'importance de ce rôle sans pour autant parvenir à le faire reconnaître. En conséquence, ils ont développé des pratiques marginales.

.2 Pratiques relationnelles et gratifications

Comme montré plus haut, la relation d'aide que les passeurs de langue établissent avec leurs correspondants participe à la résorption des malentendus entre les demandeurs et la situation. En contrepartie, les passeurs capitalisent de l'estime de soi et des compétences pragmatiques reposant sur leur capacité à faire usage de véhiculaires en privilégiant la construction du sens visant à la compréhension. Ce faisant, les passeurs de langues se détachent du rapport à une langue normée, telle qu'elle est référencée dans le cadre des apprentissages scolaires. Ce qui au départ pouvait paraître un handicap, une maîtrise partielle de la linguistique de la langue, s'avère un atout puisque, conscients de ce handicap, les passeurs de langues vont chercher à être efficaces plutôt que d'être éloquents. La prise de conscience qu'ils en ont contribué à la revalorisation de leurs langues d'appartenance comme montré dans le schéma gravitationnel. Elle leur a également appris à modifier leur représentation des rapports de domination exercés dans le cadre des relations professionnelles.

²⁸⁷ En revanche, le CCV ne dispose d'aucun pouvoir de décision, ce qui correspond bien à son rôle d'interface. Il n'est cependant pas rare que les demandeurs s'adressent au service comme s'il s'agissait d'une instance décisionnelle.

C'est ainsi que contrairement à ce qui a été montré dans le cas de L, ils ont développé des parades face à la mauvaise foi de certains demandeurs dont les agissements témoignent de leur peu de respect pour les individus en charge de tâches administratives. Leur ancrage dans les valeurs morales de leurs langues d'appartenance les protège des atteintes de demandeurs démontrant de manière ostensible qu'ils ne font pas partie du même monde : le mail injonctif de l'expatrié qui, compte-tenu de ses engagements et responsabilités exige que son dossier soit traité différemment des autres, celui d'un représentant de fournisseur qui, n'ayant pas anticipé sur le temps de traitement des dossiers, cherche à rendre l'agent-visas responsable du retard pris dans sa mobilisation et met en copie l'ensemble des hauts responsables du projet, cet autre qui fournit des documents incomplets sous entendant que ce n'est pas à lui de remplir des cases.

Lors de l'entretien, J raconte comment elle s'y prend face à ce type de situations sans être dupe (A7, l. 581-616) :

- J Même si j'ai pas si tu veux d'affinités avec cette personne, je lui parle gentiment. Ben c'est le respect qui vient là.
- AML Donc la notion de respect, ça représente quoi la notion de respect ?
- J C'est très important
- AML Qu'est ce que tu entends par ce mot là ?
- J C'est que je veux pas faire des choses aux autres que je veux pas qu'on me fasse.
- AML Ah donc, ton, ta... Ton référent c'est ne pas faire aux autres ce que je voudrais pas qu'on me fasse
- J Voilà
- AML Et c'est ça ta définition du respect ?
- J Ben j'ai ça, j'en ai plusieurs hein. C'est typiquement par rapport à la culture, par rapport à mon grade dans la famille. (1s) Respect, c'est pouvoir (3s) s'humilier devant les gens sans être bête. Voilà
- AML Hin, hin, hin (petit rire) S'humilier devant les gens/
- J Sans être bête
- AML Qu'est-ce ça veut dire quoi ça ?
- J C'est un truc que je me suis mis dans la tête. C'est que voilà des fois, tu vois, je peux si tu veux me rabaisser par rapport aux autres mais intelligemment quoi.
- AML (2s) Essaie de m'expliquer ça mieux
- J (Rires + elle frappe dans ses mains). Je savais que tu allais me demander ça. C'est, c'est si tu veux en gros c'est que voilà, je peux me mettre à tes pieds mais pas me prendre pour, si tu veux je me laisse pas faire quoi d'un côté.
- AML C'est-à-dire que. Est-ce que, est-ce que si je te disais que tu peux avoir. Tu parlais tout à l'heure d'assurance, de confiance en toi/
- J Hum, hum
- AML Tu peux accepter certaines choses/
- J Voilà
- AML Parce que tu sais finalement que ça n'a pas d'impact sur ce que tu es.
- J Voilà
- AML C'est ça ?
- J Hum, hum (2s) Mouais, quelque chose comme ça.

- AML Non mais/
J OUI, oui
AML C'est ça ?
J Oui (tout petit)

Ainsi, les actes de langages de J, ancrés dans son plurilinguisme et sa culture de la relation lui permettent de ne pas perdre la face tout en ménageant celle de l'autre (Goofman, 1967). Son statut professionnel reste inchangé de même que la représentation qu'en a son interlocuteur. En revanche son estime de soi et son prestige social en ressortent grandis.

.3 Plurilinguisme et prestige

Au cours de la conversation qui s'est déroulée en début d'année 2013, soit près de deux ans après les entretiens initiaux, les membres de l'équipe parlent de la façon dont ils se sont organisés pour pouvoir se tenir informés les uns les autres des messages qu'ils font passer à l'extérieur du service. Cette solidarité interne qui leur permet d'afficher une cohérence vis-à-vis de l'extérieur contribue non seulement à renforcer la cohésion de l'équipe comme montré plus haut puisque chacun est solidaire de ce que l'autre a dit, mais aussi au renforcement de la crédibilité du groupe tout entier. Cette manière de faire fonctionner et de prendre appui sur leur réseau interne est aussi la façon la plus efficace d'étendre leur réseau de prestige au-delà de leur clan.

Ce type d'attitude qui allie la solidarité à la cohésion, dans l'optique plus ou moins consciente ou stratégique d'étendre son réseau de prestige, se retrouve aussi dans les propos de J qui associe l'aide qu'elle apporte aux non-français pour qui elle agit en tant que référent, à une forme de pouvoir immatériel qui lui permet de réduire les écarts culturels et sociaux et lui fait dire que ces étrangers deviennent des collègues et finissent parfois par devenir des amis. (A7, l 464-473)

- J Au début on se connaît pas donc on essaye pas d'être trop cool et on essaye d'être plutôt éduqué et tout puis après on, à la fin... c'est comme si après on... c'est plus des entrepreneurs c'est comme si c'est devenu des personnes. Ben si j'ai bossé avec mais je les connais plus...
- AML presque des collègues ?
- J VOILA. Des collègues voilà, c'est le terme collègues.
- AML Et c'est quelque chose que tu cherches à construire ou c'est quelque chose que tu constates qui se passe ?

J (2s) Non, c'est quelque chose que je cherche à construire parce que moi j'aime bien m'entendre avec tout le monde. Mais je pense que en étant comme ça et on aura si tu veux plus de... Je dirais pas complicité mais je dirais des relations faciles. Si tu veux.

.4 Les échanges de cadeaux

Ce pouvoir immatériel des passeurs de langues attaché à leur statut est rendu visible dans les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour recevoir des cadeaux. Ainsi, avant qu'un demandeur devenu « collègue » ne parte en rotation, ils sauront trouver les mots qui lui feront comprendre ce qui est attendu de lui. Comme dans le cas des échanges de cadeaux au sein de l'équipe, ce n'est pas l'objet qui compte, sa valeur marchande n'entre pas en considération, mais le geste et la représentation symbolique qui y est rattaché ont une valeur de prestige certaine. De manière presque cocasse, ces cadeaux parviennent à leur destinataire, jusqu'au bureau du CCV, par des chemins parfois détournés : un petit colis est glissé dans le lot des documents confiés au coursier qui descend les lots de passeports deux fois par semaine du site vers Nouméa. Ces objets servent à confirmer qu'un nouvel interlocuteur est entré dans le réseau. Ce procédé permet de réduire les écarts culturels et renforce les liens. De plus, ces signes ostentatoires participent à la valorisation symbolique des individus au sein de l'équipe et sans doute même dans la sphère plus privée²⁸⁸. Ils ne changent cependant rien au statut social de passeur de langues.

.5 Pratiques plurilingues et capital communicatif

Le pouvoir immatériel des passeurs de langues relié à leur capacité à créer du lien et à développer des réseaux relationnels rejoint la notion de compétence communicationnelle telle qu'elle est décrite en sociolinguistique, notamment dans les travaux des chercheurs qui se penchent sur les problématiques linguistiques liées à la construction de l'Europe avec la mise en place du CECRL.

²⁸⁸ Ceci est confirmé par les séances de photos qui accompagnent les moments particuliers de la vie du service, repas entre collègues, visite d'un membre de la famille d'un agent qui se fait alors prendre en photo dans les locaux à côté des autres membres de l'équipe.

Selon J. Boutet et Monica Heller, le succès de cette notion de compétence communicationnelle serait en lien avec la nouvelle économie mondialisée. Elles se réfèrent en cela à J. Gumperz dont il a également été question plus haut à propos de l'interactionnisme (2006/4, 5-16) :

« Ce succès n'est certainement pas sans lien avec le fait que la place, le rôle, les fonctions sociales et économiques de la communication verbale dans la nouvelle économie mondialisée sont en pleine mutation. Comme l'écrit John J. Gumperz : Le rôle joué par notre compétence communicative s'est donc profondément transformé. L'aptitude à diriger ou à s'adapter à diverses situations de communication est devenue essentielle ; de même, la capacité à nouer des relations avec les individus que l'on ne connaît pas devient cruciale pour l'acquisition d'un pouvoir quelconque, personnel ou social. Nous devons parler pour affirmer nos droits et nos qualifications; dans l'univers professionnel, nous comptons sur nos compétences en matière d'interaction et de persuasion pour arriver à nos fins. Il s'ensuit que le capital communicatif fait partie intégrante du capital symbolique et social de l'individu, cette forme de capital étant, dans notre société tout aussi essentiel que l'était autrefois la possession de biens matériels. (1989 :10-11) »

Le capital communicatif détenu par les passeurs de langue est tout à fait significatif, tant sur le plan de la compétence communicative que du fait du capital symbolique et social qui s'y rattache comme montré plus haut. Celui-ci est exploité par le projet. Il fluidifie les relations, participe à l'équilibre des rapports culturels, contribue à l'installation d'un climat de confiance et développe un réseau d'intercompréhension entre des interlocuteurs linguistiquement, culturellement et statutairement éloignés Enfin, de manière plus concrète, l'exploitation de ce capital sert à ce que les demandeurs obtiennent leur visa et leur permis de travail à temps pour pouvoir se déplacer vers le site aux dates portées au planning.

.6 Le plurilinguisme, un outil de travail

De ce fait, ces passeurs de langues participeraient à ce qu'Alexandre Duchêne intitule le *néolibéralisme du plurilinguisme*²⁸⁹. Son analyse s'appuie sur un travail ethnographique réalisé dans une entreprise de gestion des passagers et des bagages, située à l'aéroport international de Zurich en Suisse. La situation sans être identique à celle du CCV, en est cependant suffisamment proche pour nous permettre de l'aborder sur un plan comparatif. Dans les deux cas, il s'agit de

²⁸⁹ Voir Alexandre Duchêne, 2011, *Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs*.

gestion des flux en lien avec des humains : des bagages et des passagers dans un cas, des visas, des permis de travail et des travailleurs dans le cas de la présente recherche.

Partant de l'hypothèse que le langage est devenue la *matière première*²⁹⁰ des nouvelles économies de service, le chercheur développe le rapport entre le local et le global (2011, 26) :

« En tant qu'*espace mondialisé* situé dans un État donné, en tant que zone franche à l'intérieur d'une nation, l'aéroport se situe à l'intersection entre le global et le local. Il souligne une articulation constante entre la prise en considération du local (les passagers nationaux) et celles du global (les passagers internationaux), soulevant alors la nécessité de la gestion inter- et nationale de ces espaces. Cette dynamique entre local et global s'inscrit par ailleurs dans des processus langagiers que l'on peut observer, tel l'usage des variétés locales apposées à l'usage de variétés considérées comme internationales. Au travers de la gestion linguistique d'un aéroport se dessine une série de processus qui soulignent les tensions actuelles observables au sein d'une économie globalisée. »

Les passeurs de langues se situent dans la même dialectique et au-delà même, puisqu'ils doivent non seulement pouvoir communiquer avec des autorités locales dans un parler local (ici le français et les différentes variétés du parler calédonien) mais aussi se conformer aux pratiques territoriales en matière de procédures et de gestion des demandes de visa et de permis de travail, lesquelles sont tout à fait spécifiques et entrent, comme présenté plus haut, en collision avec celles des nouvelles mobilités professionnelles.

Dans son étude, A. Duchêne s'intéresse tout d'abord aux logiques de recrutement en distinguant les besoins linguistiques qui s'y rattachent selon des dimensions symboliques qui priorisent le local et d'autres pragmatiques qui privilégient le global. En Nouvelle-Calédonie, le local est soutenu par la législation en matière d'emploi local. Les postes administratifs occupés par les passeurs de langues sont catégorisés M16 dans la section « Support à l'entreprise » du ROME. Ceux-ci ne nécessitent pas de qualifications techniques particulières²⁹¹. En revanche, la dimension pragmatique du global priorise dans les deux cas les compétences communicationnelles en anglais :

²⁹⁰ A ce sujet, il fait référence aux travaux de J. Boutet, Cameron et M. Heller

²⁹¹ Le tableau des métiers élaborés par les partenaires sociaux dans le cadre de la mise en place de la loi de protection de l'emploi local précise 10 ans de résidence pour l'ensemble des métiers en M16. En outre, comme le fait remarquer A Duchêne, les candidats à ces postes aux intitulés peu « vendeurs » ont souvent,

« L'anglais, quant à lui, constitue la langue par défaut qui permet de communiquer avec le plus grand nombre de voyageurs qui ne parleraient pas l'une ou l'autre des langues nationales. En ce sens, l'anglais occupe une place prépondérante pour les professions visibles et semivisibles, faisant l'objet d'une attention soutenue dans les processus de recrutement. Sa dimension non marquée, permettant d'interagir avec une population internationale, suit donc une logique pragmatique destinée à répondre aux attentes du plus grand nombre. »

Cette dimension pragmatique est même exacerbée dans le cadre des grands projets internationaux qui, par essence, se situent dans la globalisation et qui, par nature, comme décrit dans la deuxième partie de cette thèse, se développent selon un modèle anglo-américain avec une large priorité donnée à l'anglais globish.

Sur les sites de Vale et Vavouto la maîtrise de l'anglais parlé et écrit est devenue l'un des pré requis dans le recrutement du personnel administratif (voir descriptif de poste en annexe G, volume 2, p.43). Ce critère privilégie indirectement les anglophones ce qui contribue à accentuer les rapports de force entre les groupes linguistiques. A. Duchêne en fait la démonstration dans son étude de cas :

« Le recrutement – et le public visé par le recrutement –, constitue donc bel et bien une démarche productive pour l'entreprise dans sa gestion de la diversité linguistique. Elle souligne le poids des compétences langagières comme *gate-keeping* (rejoignant en cela les travaux liminaires de Gumperz et *al.* 1981) mais aussi au sein de l'entreprise comme espace de stratification sociale. »

En Nouvelle-Calédonie, cette logique de stratification sociale est renforcée du fait de la rareté des candidats. Les services de placement de Cap emploi ne disposent pas dans leurs fichiers, de profils associant un niveau d'étude intermédiaire à un niveau d'anglais élevé. C'est ainsi que l'anglais requis pour les postes catégorisés M16 est évalué selon des critères assez flous. Le paradoxe tient dans le fait que ce capital nécessaire pour être considéré lors d'un recrutement et qui constitue donc une sorte de plus par rapport à d'autres candidats locaux qui eux ne peuvent répondre à ce pré requis, n'est plus valorisé dès lors que l'on occupe le poste.

comme dans le cas des agents visas, des cursus de formation qui ne développent pas particulièrement des compétences élevées en langues étrangères.

Relevons également que sur ces sites de construction, les individus occupant des postes administratifs détiennent souvent un capital bilingue français/anglais plus important que celui de leurs supérieurs hiérarchiques monolingues anglophones ou francophones. Dans les faits, ce capital est néanmoins considéré comme une ressource de peu de valeur puisque faisant partie du processus nécessaire à la réalisation de l'objectif de construction, seul résultat tangible.

Concrètement, sur un site de construction personne ne peut se permettre d'annoncer qu'il ne parle pas anglais²⁹². Ce faux semblant entretient l'idée que tout le monde parle anglais ou tout au moins le globish du projet. Quelques outils tels le libre accès sur l'intranet à un glossaire du lexique technique du projet, de même que la mise en place d'un service traduction en charge de la rédaction en langue normée des communiqués et autres supports de communication diffusés dans les deux langues officielles du projet, l'anglais et le français, servent à montrer que la composante linguistique est prise en compte. En outre, sur le site de Vavouto des cours de langues (d'anglais pour les francophones et de français pour les anglophones) ont été proposés pendant le temps de travail quand ils étaient considérés comme une formation professionnelle, et en dehors des heures de travail dans le cadre des activités de la base vie. L'ensemble de ces mesures d'accompagnement ne suffisent cependant pas à aplanir les disparités de compétences linguistiques. Ces déséquilibres amplifient les problèmes d'intercompréhension et engendrent des malentendus comme montré plus haut. En contrepartie, ils mettent en lumière la capacité des passeurs de langues à développer des compétences de substitution basées sur la culture de la relation.

Cependant, ces compétences ne donnent pas lieu à valorisation professionnelle et ce d'autant moins que, comme le fait remarquer A. Duchêne à propos des langues exotiques des travailleurs immigrés (2011, 16) « *ils (ces travailleurs immigrés) n'y peuvent rien* ». Son propos développe l'idée selon laquelle ces travailleurs disposent toutefois d'un capital compétence tout à fait nécessaire

²⁹² En revanche il est tout à fait acceptable de ne pas parler français. Il est normal que des réunions auxquelles assiste un seul anglophone dans une assemblée de francophones se déroulent en anglais indépendamment du niveau d'anglais des francophones.

à l'entreprise. Il rapporte une situation dans laquelle la langue exotique d'un bagagiste devient un outil de travail dans la gestion des problèmes et comment, de ce fait, cet outil de travail participe de la rentabilité de l'entreprise. L'exploitation informelle de la langue de ce bagagiste ne lui permet cependant pas d'évoluer professionnellement, ni même de prétendre à une quelconque gratification.

Les compétences interculturelles des passeurs de langues mises en lumière, et qui contribuent à ce qu'ils puissent accomplir leurs tâches dans des délais compatibles avec les besoins du projet, rentrent dans ce cas de figure. Elles ne sont pas visibles dans la mesure où, comme dans le cas des immigrés plurilingues travaillant dans les aéroports, elles ne constituent pas le cœur de leur activité défini d'après leur profil de poste d'agent-visas. Ces compétences communicationnelles invisibles opérant dans l'informel de la culture de la relation ne font donc pas l'objet d'une valorisation formelle qui pourrait contribuer à leur évolution professionnelle.

Ainsi, le seul changement opéré par la nouvelle économie mondialisée serait d'avoir transformé la main d'œuvre, les bras utiles au développement des secteurs secondaires, en une parole d'œuvre nécessaire au fonctionnement des secteurs du tertiaire (A. Duchêne, 2011) :

« Ce que cette recherche met fondamentalement en évidence, c'est que les producteurs de ces ressources, à savoir la *parole-d'œuvre*, ne bénéficient pas – mis à part peut-être sur un plan symbolique –, de valeur ajoutée. L'entreprise, quant à elle, est la première – voire la seule – bénéficiaire de ces modes de régulation langagière. »

La parole d'œuvre des passeurs de langues serait donc à l'économie des services ce que la main d'œuvre est à l'économie industrielle.

L'un des traits marquants de mon terrain d'étude est d'associer ces deux dimensions. Les grands projets de construction ont des besoins importants en main d'œuvre pour pouvoir réaliser les différentes phases d'un chantier, du terrassement au montage électrique comme cela a été présenté plus haut. Le paradoxe de la mondialisation est qu'ils ne peuvent déplacer cette main d'œuvre essentielle à la progression du chantier sans la contribution d'une autre force de

travail, celle de la parole d'œuvre, nécessaire mais non productive. Rappelons à ce propos que l'avancement du chantier est estimé à partir des quantités de matériaux utilisés et du nombre d'heures de travail nécessaires à la réalisation des ouvrages. De ce fait, la parole d'œuvre ne dispose d'aucun statut. Elle ne constitue pas une classe sociale identifiée mais un ensemble d'activités éparses, classées dans la catégorie ROME *Secrétariat et assistance* qui correspond à des activités de bureau attachées à l'exécution de procédés en application des procédures développées par des ingénieurs sur des logiciels spécialisés. La répartition par tâche induite par ce type de processus, afin de mieux contrôler la productivité, plus difficile à quantifier que dans les activités employant de la main d'œuvre, pousse à l'individualisation du travail malgré les open space.

.7 Passeurs de langues et parole d'œuvre

Le fonctionnement organisationnel du CCV ne corrobore pas ce processus. J'ai pu montrer comment les passeurs de langues avaient développé des approches collaboratives leur permettant d'être plus efficaces individuellement et collectivement en s'appuyant sur des pratiques informelles. En revanche, leur statut professionnel est proche de celui de la parole d'œuvre. Plusieurs éléments permettent de faire ce rapprochement :

Leurs profils de postes comme ceux des autres postes du projet ne font pas explicitement mention de ces compétences interculturelles.²⁹³ perçues comme étant « naturelles » comme l'indique l'expression « *ils n'y peuvent rien* ». Aussi relèveraient-elles des savoir-être dont le professeur Henri Boudreault, spécialiste en didactique professionnelle, donne la définition suivante :

« Le savoir-être est un état d'esprit qu'une personne adopte à l'égard d'elle-même ou envers les autres dans une situation, selon les circonstances ou les événements, qui l'incitent à une manière d'être ou d'agir »

La terminologie employée montre le flou de la catégorie et son inadaptation à la prise en compte de l'interculturel, particulièrement dans l'emploi de l'expression « d'état d'esprit », qui s'avère être un des principaux

²⁹³ Il arrive que pour des postes qualifiés pour lesquels le recrutement est international, l'aspect multiculturel du projet soit précisé dans le paragraphe concernant les conditions de travail.

vecteurs de la création de malentendus en milieu professionnel multiculturel. Néanmoins, les savoir-être font désormais partie du vocabulaire associé au monde du travail. De ce fait, ils sont de plus en plus couramment évalués dans les grilles d'entretiens annuels. La compagnie des DRH, association de professionnels dans les ressources humaines a établi une liste de capacités pour en faciliter l'évaluation : capacité à s'adapter, à écouter, à discuter qui implicitement s'applique davantage à l'évaluation des postes d'encadrement qu'aux postes d'exécution. A titre indicatif, en Nouvelle-Calédonie, des entreprises ont fait le choix de répertorier : la présence au travail, la ponctualité, la tenue vestimentaire dans les savoir être évalués sur les postes d'exécution. En tout état de cause, l'ensemble de ces critères ne suffisent pas à évaluer une compétence interculturelle, confirmant par là même son invisibilité statutaire.

Ce manque de visibilité est décalé de la conceptualisation de la notion tel que présenté dans le CECRL. L'interculturel y est abordé en tant que « savoir-faire communicationnel ». La sémantique liée à cette compétence est expérientielle : « habiletés », « capacités », « expérience », « conscience » « aptitude ». Les résultats de mon étude de terrain vont dans le même sens. Ils montrent que les compétences interculturelles sont liées à des savoirs expérientiels et à une didactique de l'action.

En conséquence, ces compétences pourraient tout à fait faire l'objet d'une prise en compte explicite qui permette aux personnels de les faire reconnaître selon des processus formels par exemple au travers de la valorisation professionnelle des acquis de l'expérience (VAE)²⁹⁴ qui deviendrait alors un outil souple de gestion prévisionnelle des compétences (GPEC)²⁹⁵.

En outre, la prise en compte de la compétence interculturelle dans le monde du travail permettrait de faire entrer dans la sphère professionnelle de nouvelles compétences transversales qui, comme je l'ai montré, s'avèrent tout à

²⁹⁴ Ce dispositif permet l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base d'une expérience professionnelle salariée, non salariée (commerçant, collaborateur de commerçant, profession libérale, agriculteur ou artisan...) et/ou bénévole (syndicale, associative) et/ou volontaire. (source : www.vae.gouv.fr)

²⁹⁵ Les plans de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ont pour objectif de mieux anticiper les effets sur l'emploi des mutations économiques, technologiques, sociales et démographiques.(source : www.emploi.gouv.fr)

fait essentielles à l'organisation non seulement en termes d'amélioration des relations sociales au sein des entreprises mais également en termes d'efficacité productive

En conclusion de cette deuxième partie, la scénarisation d'une étude de cas établie à partir des données observées en situation de participation observante et des données observationnelles, en particulier celles recueillies lors des entretiens, a permis de mettre en lumière la compétence interculturelle des agent-visas océaniens du CCV, point de focale de ma participation observante. J'ai relié cette compétence à leur expérience du plurilinguisme en contexte diglossique et à leur culture de la relation telle qu'elle est définie par l'anthropologie à propos des pratiques océaniques. Ceci a servi à déterminer le personnage du passeur de langues, acteur de l'interculturel en milieu professionnel plurilingue, à même de créer une dynamique de contacts entre des langues et des cultures parfois fort distantes les unes des autres. J'ai décrit les stratégies, individuelles et collectives mises à l'œuvre dans ces procédés. C'est ainsi que j'ai pu montrer l'intérêt pédagogique de la didactique de l'action en lien avec des processus informels. La valeur performative des approches collaboratives a également été démontrée.

De manière plus globale, ceci m'a amenée à examiner les transformations en cours dans le monde du travail, en particulier les conséquences de sa tertiarisation. J'ai ainsi établi le constat que bien qu'essentielles aux organisations, les compétences interculturelles ne bénéficient d'aucune reconnaissance professionnelle.

Cette recherche doctorale, qui traite des pratiques langagières associées à la réalisation d'activités professionnelles en contexte plurilingue et multiculturel, est intrinsèquement liée aux conditions de sa mise en œuvre. Ceci tient pour grande partie à ce que l'étude de terrain qui la sous-tend a été menée dans le même temps que mon activité professionnelle, de 2005 à 2013, pendant les phases de construction des sites industriels métallurgique de Vale et KNS en Nouvelle-Calédonie (voir cartes p.12 et). Cette particularité n'est pas étrangère aux choix méthodologiques qui ont été adoptés, comme j'ai pu le présenter en introduction.

.1 Synthèse

Au terme de ce cheminement quelque peu rhizomatique, qui partant de la description de mon terrain d'étude complexe aboutit à la mise en lumière de l'exploitation des compétences interculturelles et interlinguistiques des passeurs de langues, suis-je parvenue à répondre à mon questionnement initial qui, je le rappelle était pluridimensionnel. A la composante pragmatique qui portait sur le **Comment des pratiques langagières plurilingues liées à des appartenances culturelles océaniques contribuent-elles à la résolution des écarts constatés entre les langues et les cultures dans un monde du travail globalisé ?**, je pense avoir répondu en dévoilant les savoir-faire expérientiels des passeurs de langues qui démontrent de réelles compétences interculturelles et interlinguistiques en situation professionnelle alors que leur parcours académique ne leur permet pas de les faire valoir. Ce faisant, j'ai pu contribuer aux travaux de recherche sur la sociodidactique qui analysent l'inadéquation des méthodes d'enseignement apprentissage des langues normées aux situations de pluridiglossie. D'autre part, j'ai également mis en lumière la nécessité de faire reconnaître la compétence interculturelle en tant que compétence professionnelle à part entière dans la mesure où celle-ci participe à la mise en place de passerelles relationnelles transversales au sein des entreprises qui, sous l'influence des principes de management anglo-américain ; tendent à se déshumaniser et à fonctionner dans une organisation verticale.

Par ailleurs, le style narratif de cette recherche apporte une réponse certes subjective et partielle mais néanmoins constructive à la question de fond : **Que nous racontent ces projets des reformulations du monde aujourd'hui ?** en confirmant que les transformations de la société post-industrielle, celle de la tertiarisation de la main d'œuvre du fait du développement des nouvelles technologies de l'information constituent un challenge intellectuel et moral qui devrait amener la pensée occidentale à réagencer sa vision du monde.

Ces réponses que je soumets à la réflexion du jury, je souhaite pouvoir en rappeler les points essentiels et en souligner les grandes lignes tant sur les plans théorique que méthodologique pour permettre d'évaluer les apports et les limites de ma démarche.

.2 Apports et limites méthodologiques

.2.1 Contribution méthodologique

Les conditions de cette recherche mettent les paradigmes de l'enquête de terrain à l'épreuve. Cela tient à la complexité²⁹⁶ du terrain lui-même - association entre un environnement industriel globalisé et éphémère et un contexte océanien localisé engagé dans un processus de décolonisation - et à la posture de la chercheuse dont le terrain d'étude est aussi celui de son activité professionnelle. J'ai cherché à faire de cette proximité un atout pour en appréhender au mieux les aspérités. Cette approche, inspirée des méthodes ethnographiques, a permis de montrer comment « l'observation participante » présentée encore aujourd'hui comme un gage de scientificité dans le domaine des sciences sociales pouvait s'avérer inadaptée à la documentation des milieux complexes. C'est ce qui m'a amenée à lui préférer l'expression « participation observante » qui induit une dimension actionnelle et dialogique.

²⁹⁶ Cette notion, reprise des travaux d'Edgar Morin qualifie la nature de la situation de terrain qui entremêle différents éléments qui de fait ne peuvent être ordonnés selon les principes diachroniques et synchroniques. Cette complexité multidimensionnelle que je choisirais de représenter sous la figure de la spirale, empruntée à Edouard Glissant me semble indissociable de la pensée du rhizome de Gilles Deleuze et Félix Guattari. L'ensemble de ces concepts qui permettent d'associer les usages et pratiques des langues à des dynamiques de contacts dans des perspectives fonctionnelles et actionnelles structure la démarche de mon travail de recherche.

Conclusion

L'étude de terrain a montré comment l'engagement de la chercheuse dans l'action au côté des autres acteurs de la situation s'est avéré fructueux pour construire « *une intelligence des choses, des personnes et des faits* » (D. Fassin, 2008).

Cette approche qui combine étroitesse du point de focale, en l'occurrence les Centres de Coordination des Visas des projets industriels de Vale et KNS, avec un processus de contextualisation, encadre une démarche interprétative tout en garantissant sa fiabilité. En revanche, cette adhérence au terrain induit une posture instable et inconfortable pour la chercheuse. Elle cultive le doute et engendre une inquiétude agissante. Eloignée des certitudes théoriques, elle défend un opportunisme méthodologique (Girin, 1989) qui nécessite la mise en œuvre de grilles de lecture souples et adaptées à la complexité du contexte. Son aspect exploratoire qui associe l'action à l'analyse fine des savoirs expérimentiels et des interactions s'y rattachant n'est pourtant pas uniquement empirique. Elle combine données observationnelles et mise en perspective du contexte. Elle favorise la corrélation entre les différentes dimensions de mon sujet d'étude, des plus globales au plus locales. En ce sens, elle permet de mettre en lumière des aspects très concrets portant sur les pratiques des sujets observés dans leurs dimensions fonctionnelles et actionnelles et de les articuler à des notions abstraites dans un processus de conceptualisation.

Ce maillage entre des savoirs expérimentiels et des savoirs disciplinaires m'a amenée à développer un outillage spécifique qui a pris la forme d'une « boîte à concepts » comme présenté en début de thèse. La notion de « binôme notionnel » m'a permis de donner une dimension dialogique à ma recherche exploratoire. Cette méthodologie basée sur des méthodes qualitatives et une approche transdisciplinaire n'en est pas moins rigoureuse sur le plan scientifique dès lors qu'elle intègre les contraintes du terrain.

Cette posture a été déterminée par la nature de la situation et par son contexte. Par ailleurs, elle montre combien se détourner des raisonnements hypothético-déductifs problématise avec force les questions de forme, de déontologie et d'éthique. Elle questionne de manière très tangible la mise au diapason des choix méthodologiques de la recherche face à la complexité.

.2.2 Limites méthodologiques

La méthodologie utilisée a exploité des composantes relevant de disciplines académiques reconnues au nombre desquelles je citerai en premier lieu la sociolinguistique mais également la sociodidactique, l'ergologie, l'anthropologie océanienne, les sciences de gestion, la communication, la sociologie des organisations, l'ethnographie contemporaine. En parallèle, elle n'a pas craint pas de se frotter aussi à la littérature ou à d'autres formes d'expressions artistiques. Cette approche transdisciplinaire crée une synergie dont la spirale dynamique est sans fin. Elle contribue à la mise en œuvre de logiques de réseaux - telle donnée se connecte sur telle autre qui fait sens dans telle dimension etc. Les perspectives de recherches ne se situent plus sur un plan bidimensionnel dans un rapport entre le diachronique et le synchronique, elles s'articulent dans une spatialisation multidimensionnelle. De là naît la difficulté à en définir les limites. Une telle approche problématise l'ajustement entre l'abstraction généralisante et une démarche plus analytique portant sur les savoirs expérientiels. L'approche contextualisée du terrain de recherche a permis de révéler des savoirs très spécifiques identifiés dans les pratiques des passeurs de langues telle la capacité à réinvestir des savoirs plurilingues de la sphère privée dans le domaine des activités professionnelles. Sa récursivité dynamique engendre un flux qui perturbe l'ordonnement des connaissances reconnues sur le plan disciplinaire. Elle contribue à montrer la valeur des démarches transversales sans parvenir à décloisonner les approches disciplinaires.

Sur un autre plan, l'adhérence au terrain industriel questionne la légitimité de la chercheuse impliquée dans une activité professionnelle. Amenée à établir des relations de proximité avec les acteurs de mon terrain d'étude, dans un processus de co-construction des données, je mets en jeu ma crédibilité et la scientificité de ma démarche. Cet aspect met en évidence l'ambivalence des relations entre la recherche et ses terrains d'études dès lors qu'il est question de sciences sociales non quantitatives. Ceci est particulièrement vrai dans les domaines industriels encore peu ouverts aux projets de recherche de portée sociale (Le Meur, 2013). Le travail mené dans le cadre de cette thèse est au cœur de ce débat qui mêle l'engagement à la

déontologie, la confidentialité à la transparence, comme cela a été détaillé dans le paragraphe : « De récitante à narratrice », p.77.

La question fondamentale est de savoir si la posture de participation observante peut constituer un biais méthodologique, compte-tenu de l'étroitesse du panel des interviewés. La conscience aiguë de ce risque potentiel m'a amenée à développer une vigilance toute particulière à ne pas me laisser influencer par l'interconnaissance développée avec les acteurs de cette recherche et à être attentive à conserver un esprit critique en jouant sur les variations d'échelles (Chauveau, 2007).

.3 Apports et limites théoriques

.3.1 Contribution théorique

Sur le plan formel, cette thèse vise à contribuer à enrichir des connaissances dans le domaine des pratiques plurilingues en milieu professionnel multiculturel. Comme explicité plus haut, cette thématique de recherche relève de la transdisciplinarité, seule manière à mon sens de rendre visible ce qui relève de « l'impalpable au travail »²⁹⁷. Cette démarche n'est cependant pas contradictoire avec celle d'apports spécifiques dans différentes disciplines des sciences humaines et sociales.

C'est ainsi que la description du contexte des grands projets, un terrain d'étude peu exploré, sert à mettre en lumière des modes opératoires, des processus et des types d'organisations qui contribuent aux changements structurels des modalités du monde du travail au XXIème siècle. Ce travail contribue donc à l'étude et à l'analyse de la composante gestion de projet, démarche qui tend à se généraliser dans toutes les sphères des activités professionnelles, aussi bien dans le domaine de l'entreprise privée que dans celui des organisations à caractère administratif (institution scolaire, formation professionnelle, recherche...). De plus, la description détaillée du rôle des Centres de Coordinations des Visas de Goro et KNS confirme l'intérêt de favoriser le développement de services supports, agissant en tant

²⁹⁷ Reprise du titre du mémoire de M2

Conclusion

qu'interfaces pour gérer les écarts entre les principes de fonctionnement des entreprises internationales et le contexte local dans lequel elles s'implantent.

Plus largement, cette description permet de valoriser les effets de la mise en œuvre de passerelles organisationnelles hybrides, capables de mettre au point des outils contextualisés pouvant répondre à des situations complexes. L'exemplarité du CCV, par la sophistication des interactions nécessaires à l'aboutissement du processus de visa et de permis de travail dans le contexte calédonien est transposable dans d'autres contextes. La nature des pré-requis locaux, l'exigence des contraintes internationales, la taille des enjeux sociétaux sont des problématiques inhérentes aux phénomènes de diversification des modes de production et d'échanges. Cette imbrication entre des dynamiques sociales, économiques, politiques et linguistiques génère des flux communicationnels multidirectionnels. Dans le cas du CCV, l'aboutissement du processus est non seulement intrinsèquement dépendant des modes opératoires développés, mais il est aussi subordonné à la nature des relations tissées entre les partenaires institutionnels et à la qualité des échanges entretenus et pilotés par les passeurs de langues. L'organisationnel apparaît donc comme indissociable des composantes fonctionnelles et relationnelles qui le mettent en œuvre. Cette synergie positive ne serait rien sans la prise en compte de la dynamique des langues.

Dans ce champ nous pouvons retenir plusieurs apports allant de la sociolinguistique à la sociodidactique. Mon terrain d'étude s'est en effet avéré être tout à fait adapté à dévoiler l'importance d'une didactique de l'action en matière d'apprentissage des langues. C'est ainsi que la posture de participation observante m'a permis d'être le témoin privilégié de l'amélioration des compétences linguistiques des passeurs de langues recrutés sur la base de profil de postes administratifs ne requérant pas de certifications particulières en langues. Cette nette amélioration dans les deux langues officielles du projet : le français et l'anglais est à mettre en parallèle avec leur activité professionnelle dans le cadre d'une sociodidactique contextualisée comme cela a été développé dans le paragraphe « la didactique de l'action ». Cet apprentissage en situation a été conforté par l'accompagnement de l'encadrement qui a su valoriser les acquis et outiller la progression, en proposant des cours d'anglais et en intervenant directement en

Conclusion

proposant des solutions rédactionnelles quand cela s'avérait nécessaire. Ceci a favorisé le développement d'une spirale vertueuse. Les passeurs de langues prenant confiance en eux-mêmes ont davantage progressé, en particulier en expression écrite et orale. En outre, ils n'ont pas craint de faire appel à la solidarité du groupe ou de l'encadrement en cas de difficulté de compréhension ou pour rédiger une séquence d'expression particulièrement délicate. Cette didactique de l'action a également contribué à une amélioration sensible de leur estime de soi.

Sur le plan professionnel, ceci s'est traduit par un plus grand esprit d'initiative dans la réalisation des activités de travail, plus d'assurance dans la prise de parole lors des échanges avec leurs interlocuteurs quelles que soient leur nationalité et leur profil professionnel.

Cet apport en didactique des langues contribue au débat sur la perspective actionnelle telle qu'elle est présentée dans le CECRL. De plus, il a le mérite d'être situé dans la sphère professionnelle, tandis que les recherches menées à son propos sont généralement ancrées dans la sphère éducative avec les limites imposées par ce cadre institutionnel.

Toujours sur un plan individuel, je conclurai sur le fait que ces passeurs de langues ont acquis une représentation d'eux-mêmes plus valorisante. Leur réussite professionnelle contribue à leur insertion sociale, participant ainsi aux processus mis en place dans le cadre des accords politiques passés entre la France et la Nouvelle-Calédonie²⁹⁸. Cette insertion va au-delà du simple rapport économique qui, de par la rémunération perçue, leur donne les moyens d'intégrer une économie de marché²⁹⁹. D'une manière qui de prime abord pourrait sembler paradoxale, leur insertion dans le monde du travail selon des normes internationales, leur confère une plus grande légitimité dans leur sphère personnelle. Au fil des années, j'ai pu constater combien ces personnes dont certaines se sont mariées, ont des enfants, ont su instaurer des

²⁹⁸ Rappelons ici que la Nouvelle-Calédonie selon le dernier rapport de l'AFC est placée dans les pays à développement humain très élevé contrairement à ses voisins tels le Vanuatu ou la Papouasie Nouvelle-Guinée. L'existence d'un état de droit, de règles administratives contrôlées, de mécanismes de protection sociale, contribuent à ce que la qualité de vie des calédoniens, par ailleurs très inégalement répartie, est proche de celui des pays les plus développés de la planète.

²⁹⁹ Les conversations informelles entre collègues confirment que les revenus de leur activité professionnelle leur ont donné une relative aisance financière leur permettant selon les cas d'acheter une voiture, d'accéder à la propriété individuelle ou encore de voyager dans le Pacifique.

Conclusion

dynamiques personnelles au sein de leur sphère familiale tout en restant respectueuses des modes de vie et d'organisation propres à leurs réseaux d'appartenances. Cela se traduit le plus souvent par une participation subtilement active à la prise de décision dans leurs couples, à des choix personnels dans la manière de gérer leur quotidien. Ces manières d'affirmer leur personnalité ne remet cependant pas en cause leurs modes de vie. Au contraire, cela leur a permis de créer par la négociation des espaces de liberté pour que leur sphère professionnelle s'adapte aux contingences de leurs appartenances identitaires et vice et versa. Ceci témoigne de savoir-faire spécifiques qui allient à la fluidité des interactions, des capacités de transposition.

J'ai montré que ces savoir-faire sont à rapprocher de leur expérience personnelle du plurilinguisme. Les entretiens réalisés ont révélé cette capacité à adapter les pratiques linguistiques aux cadres dans lesquels elles se développent. Paradoxalement, les passeurs de langues savent transférer des savoirs expérientiels pour contribuer positivement à l'harmonisation de pratiques linguistiques très hétérogènes mais cela leur permet également de combler certains déficits d'apprentissages scolaires. Le maillage de ces différentes dimensions contribue aux travaux sur le bilinguisme précoce développés en sociolinguistique par les chercheurs qui défendent l'idée d'une école plurilingue (Fillol, Vernaudon, Salün, 2011). Les cas décrits dans ce travail de recherche sont des exemples révélateurs de la manière dont ce qui n'a pas pu se développer dans le cadre d'une école monolingue a pu trouver un terrain fertile dans le cadre d'une activité professionnelle plurilingue.

Ce travail rend également visible la porosité des sphères professionnelles et sphères personnelles qui relèvent d'un ensemble social délimité mais non cloisonné à même de maintenir un équilibre entre des appartenances identitaires et un engagement professionnel. C'est cet ensemble cohérent qui permet aux passeurs de langues de répondre, sans y être assujettis, aux contraintes des contextes professionnels multi-situés et complexes rencontrés dans les entreprises internationales investies dans la mondialisation des activités de production.

Conclusion

Parallèlement, ma participation active au sein du CCV m'a aussi permis d'observer comment ces savoir-faire s'inscrivent dans des stratégies collectives basées sur la solidarité entre les membres de l'équipe, particulièrement en ce qui concerne l'organisation du travail. L'exemple de la gestion des absences a documenté comment ces stratégies se mettent en place de manières très informelles. Ces modes opératoires illustrent la capacité de résistance des acteurs à la mise aux normes des processus. Ces fonctionnements marginaux qui dérogent aux règles d'organisation du travail profitent néanmoins à sa productivité, maintenant ainsi l'image positive du service. En outre, ils traduisent l'engagement personnel des passeurs de langues dans la dimension collective de leur activité professionnelle. De manière plus globale, cette porosité instaure une dynamique de circulation et d'échanges qui sert l'interculturel, autre thématique centrale en sociolinguistique. J'ai montré que l'efficacité professionnelle des passeurs de langues est à rapprocher de leur compétence interculturelle matérialisée par leur capacité à articuler des savoirs diversifiés relevant d'apprentissages hétérogènes à une grande variété de pratiques relevant d'expériences de vies liées à une vision « océanienne » du monde.

En revanche, cette synergie circulante qui profite à l'organisation et contribue au développement personnel des passeurs de langues ne concourt pas à bousculer les hiérarchies dans le monde du travail capitaliste. Comment en effet faire reconnaître ce qui n'est pas visible dans le modèle dominant, continental et monolingue?

Mon souhait est que cette recherche contribue à mettre en lumière et par là même rende visible ce qui est masqué par les grilles de lecture des modèles universalistes occidentaux. Ce dernier apport théorique en sciences humaines et sociales est situé à la croisée des disciplines universitaires. Il s'inscrit dans la lignée des travaux sur l'exploitation du plurilinguisme d'Alexandre Duchêne qui traitent de la tertiarisation de la main d'œuvre devenue parole d'œuvre avec l'avènement des nouvelles technologies de communication et d'information. Mon terrain d'étude, espace de rencontres entre les activités manuelles de la construction et l'exploitation de compétences communicatives s'est avéré adapté à la mise en lumière de cette nouvelle thématique. En rendant visible l'œuvre de parole des passeurs de langues, cette recherche témoigne des mutations sociales et langagières

à l'œuvre dans la sphère du travail : l'industrialisation de la relation de service, le taylorisme du tertiaire. Elle contribue à enrichir la réflexion sur ces questions sociétales. La particularité de son contexte océanien et de son terrain d'étude industriel constitue une ouverture pour traiter la thématique au-delà de la sphère occidentale et revendiquer une existence scientifique.

.3.2 Limites théoriques

Cette nouvelle thématique ne constitue pas encore un champ disciplinaire à part entière : l'ergologie étudie l'évolution des conditions de travail liées aux mutations technologiques, la sociologie des organisations analyse les transformations engendrées par la mondialisation dans les organisations. La sociolinguistique s'intéresse de plus en plus à la sphère du travail et à ses usages linguistiques. Cependant, je n'ai pas connaissance de travaux de recherche ayant associé l'ensemble de ces composantes en contexte océanien. En conséquence, l'outillage théorique disciplinaire à disposition pour alimenter ma réflexion et l'analyse de mon terrain d'étude, s'est avéré limité. Ceci m'a amenée à me tourner vers des domaines apparemment éloignés de mon sujet de recherche. La littérature francophone et plus particulièrement la lecture d'auteurs marqués par l'histoire de la colonisation au premier rang desquels Edouard Glissant ; la philosophie, plus spécialement celle de Gilles Deleuze quand il développe le concept de rhizome qu'il associe à l'Océanie ont servi à articuler ma réflexion théorique et lui donner sa cohérence. Celle-ci est néanmoins orientée et parcellaire. Le concept de reliance, emprunté à Edouard Morin ne justifie pas les lacunes de connaissances dans les différents savoirs disciplinaires convoqués dans cette recherche. L'approche transdisciplinaire à laquelle j'aspire, pour être totalement aboutie, nécessiterait une connaissance approfondie de l'ensemble des disciplines sollicitées et un travail collaboratif avec d'autres chercheurs. Ma démarche exploratoire, basée sur des savoirs expérimentiels aurait pu s'avérer plus productive et donc plus créatrice si elle avait été nourrie d'apports théoriques plus aboutis. En la circonstance, le personnage du passeur de langues aurait gagné en épaisseur. De simple figure, il aurait pu devenir un concept, contribuant par là-même à l'élaboration d'un outillage théorique pour mieux lire et comprendre les enjeux culturels et sociaux révélés par mon étude de terrain.

.4 Perspectives de développement de la recherche

Ce travail universitaire qui relève d'une démarche personnelle encadrée par le formalisme de l'institution universitaire a été mené de manière quasi invisible sur le terrain. La disparité entre les conditions de l'étude et l'académisme des disciplines sollicitées pour son analyse, constitue sans doute sa plus grande faiblesse. De ce fait sa force, l'adhérence au terrain, n'a sans doute pas été exploitée autant que cela aurait pu l'être. J'espère toutefois que cette recherche pourra participer à la création de nouvelles passerelles entre la recherche en sciences sociales et du langage et les milieux industriels. Je souhaite que ce travail trouve à se poursuivre sous d'autres formes qui associeraient plus étroitement l'ensemble des acteurs concernés : les organismes de recherche, les centres de formation professionnelle continue, les institutions de la Nouvelle-Calédonie et au-delà les instances internationales et bien évidemment les industriels qui gagneraient sans doute, dans le cadre de leurs engagements en matière de responsabilité sociétale, à développer leur compréhension des milieux complexes dans lesquels ils opèrent. Aussi, je considérerais que cette recherche n'est qu'une étape dans un processus multidimensionnel. Cette première phase descriptive constitue néanmoins une base solide qui pourrait ouvrir vers de nouveaux débouchés, au nombre desquels, je citerai :

- La conceptualisation d'un outillage théorique à même de cartographier les dimensions actionnelles de l'œuvre de parole développée par les passeurs de langues ;
- L'analyse des incidences de la mondialisation sur les dimensions langagières et sociolinguistiques dans le monde du travail.

Le premier axe amènerait à configurer une approche méthodologique qui porterait à établir un cadre transdisciplinaire défini. Il s'agirait alors d'étayer les passerelles entre les disciplines afin de pouvoir développer une approche scientifique véritablement décloisonnée et transversale. Cela nécessiterait la consolidation des savoirs académiques qui serviraient à définir des concepts stables à même de soutenir la démarche d'étude de terrains complexes. Ce nouveau rhizome

Conclusion

permettrait de valoriser les apports des approches océaniques qui semblent plus à même de répondre aux problématiques d'avenir.

Le deuxième axe pousserait à approfondir les enjeux des rapports des langues et des cultures dans le monde du travail. Mon implication en tant que chercheure engagée dans la mise en œuvre de grands chantiers de construction a révélé l'importance des enjeux sociétaux liés aux pratiques langagières en milieu professionnel multiculturel. Elle a aussi permis la prise de conscience de leur extrême volatilité. Au cours de ces sept années sur le terrain, force a été de constater que les rapports des langues et des cultures n'ont cessé de se reconfigurer en fonction de l'évolution du chantier, des acteurs impliqués au cours des différentes phases mais aussi du fait de la pression exercée par les effets de deux tendances contradictoires : d'une part le renforcement du modèle dominant monolingue anglophone, d'autre part la mise à l'épreuve de ce modèle qui peine à faire barrage au développement de nouvelles pratiques moins normées mais de fait plus opérationnelles et en phase avec les logiques de réseau à l'œuvre dans le réel.

Une approche comparative de projets similaires ailleurs dans le monde, en Océanie anglophone par exemple, ou dans d'autres contextes multiculturels à composantes plurilingues pourrait permettre d'articuler ces deux axes, de formaliser une démarche et d'évaluer la fiabilité des résultats obtenus.

Ce travail de recherche, engagé dès les années de master, prend fin au moment où la phase de construction du projet de KNS se termine. Ce cheminement de plusieurs années en milieu industriel m'a permis de prendre la mesure des enjeux linguistiques, culturels et sociaux de la mondialisation à l'œuvre dans le monde du travail. Il m'a également permis d'appréhender la complexité des contextes dans lesquels se développent les grands projets industriels internationaux. Cette prise de conscience a aiguillonné ma curiosité intellectuelle. Elle ne l'a pas comblée et ce d'autant moins que l'avancement de ma recherche établie selon une démarche réflexive n'a pas progressé à la vitesse de l'évolution des enjeux eux-mêmes, lesquels n'ont cessé de se complexifier au fil du temps.

Conclusion

L'objectif de mon travail de terrain ne s'inscrivait pas dans le cadre d'une recherche action encadré par un programme universitaire et ne visait pas à proposer des solutions de résolution des tensions observées sur ce même terrain. En revanche, il cherchait à expliciter le réel des interactions en milieu professionnel plurilingue afin de contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre dans l'internationalisation du monde du travail par le biais des pratiques langagières. Ce travail n'est pas abouti, pas plus d'ailleurs que ne l'est la réflexion sur le développement des projets industriels qui ne cessent d'être soumis à de nouveaux enjeux, ouvrant de nouvelles perspectives.

Cette recherche a été particulièrement enthousiasmante compte-tenu des conditions de sa réalisation qui m'ont donné la grande chance de pouvoir être partie prenante de la situation.

Bibliographie

Bibliographie

- AMSELLE, J.-L., 1996, *Vers un multiculturalisme français ?*, Paris, Aubiers.
- ANADON, M., 2007, « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? » dans Actes du colloque *Recherche qualitative : Les questions de l'heure*.
- AUSTIN, J. L., 2002, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Essais Point.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*, 2 tomes, Paris, Larousse, coll. Sciences du langage.
- BAGLA, L., 2003, *Sociologie des organisations*, Repères, Paris, La Découverte.
- BARBANCON, J.-L., 2013, « Des accords de Matignon à l'Accord de Nouméa 1988-1998 » Conférence non publiée.
- BARBANCON, J.-L., 2013, « Terre violente et/ou Terre de parole et de partage » Conférence non publiée.
- BARBIER, J.-Y., 2010, « Essai sur la pensée spiralaire de Jacques Girin » in Langage et Organisations. *Sur les traces de Jacques Girin*, éd. Bayart D., Borzeix A. et Dumez H., Ecole Polytechnique, Paris.
- BANARE, E., 2010, *La littérature de la mine en Nouvelle-Calédonie 1853-1953*, Thèse UNC.
- BARMEYER, C., & MAYRHOFER, U., 2002, « Le management de l'interculturel : facteur de réussite des fusions-acquisitions internationales ? » *L'épreuve des faits*, Gérer et comprendre.
- BATESON, G., 1977, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Le Seuil.
- BAUDELLOT, C., ESTABLET, R., 2009, *L'élitisme républicain*, Paris, Le Seuil.
- BEACCO, J.-C., 2001, « Les idéologies linguistiques et le plurilinguisme », *Le français dans le monde*, Recherches et applications, n°314, 25-27.
- BEACCO, J.-L. (dir.), 2004, *Représentations linguistiques ordinaires et discours*, *Langages*, n°154, Paris, Larousse.
- BEACCO, J.-C. (dir.), 2005, *Les dimensions culturelles de l'enseignement de langue*, Paris, Hachette références.
- BEAL, C., 2002, « Comment prendre en compte le rôle des préjugés dans les malentendus interculturels ? », *Marges Linguistiques* n°3.
- BEAL, C., 2010, « Les interactions quotidiennes en français et en anglais : de l'approche comparative à l'analyse des situations interculturelles ». Collection Linguistic Insights, Studies in language and communication. Peter Lang.
- BENSA, A., 1995, « Quand les Canaques prennent la parole », dans *Chroniques Kanak, l'ethnologie en marche* Ethnies 18-19 Peuples autochtones et développement.
- BENSA, A., 1995, *Chroniques Kanak*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Mission du Patrimoine Ethnologique de la France
- BENSA, A., LEBLIC, I., (dir.) 2000, *En pays kanak*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Mission du Patrimoine Ethnologique de la France, Cahier 14.
- BENSA, A, WIITERSHEIM, E., 1998, « Le peuple kanak est au milieu de la rivière. A la recherche d'un destin commun en Nouvelle-Calédonie », *Le monde diplomatique*.
- BENSA, A., 2010, *Après Lévi-Strauss pour une anthropologie à taille humaine*, Textuel.
- BERT, C., 2003, « Les mondes professionnels : Les stéréotypes - Qu'est-ce qu'un stéréotype ? Quel rôle jouent-ils ? D'où viennent-ils ? Peut-on les modifier ? » *Sciences Humaines - Mensuel* N° 139.
- BERTUCCI, M.-M., 2012, « Le récit de vie, un processus réflexif à l'œuvre dans la production des savoirs ».
- BILLIEZ, J., 1985, « La langue comme marqueur d'identité », *Revue européenne des migrations internationales*, n°2, 95-104.
- BILLIEZ, J., 2002, « De l'assignation à la langue d'origine à l'éveil aux langues : vingt ans d'un parcours sociodidactique », *Ville-Ecole-Intégration, Enjeux*, n°130, Paris, Ed. CNDP, 87-101..
- BILLIEZ, J., 2005, « Répertoires et parlars plurilingues. Déplacements à opérer et pistes à parcourir à l'école », Prudent, L.-F., Tupin, F., & Wharton, S., *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Bern, Peter Lang.
- BILLIEZ, J., 2012, « Plurilinguismes des descendants de migrants et école : évolution des recherches et des actions didactiques », *Les Cahiers du GEPE*.
- BLANCHET, P., 1995, *La pragmatique - D'Austin à Goffman*, Référence Bertrand-Lacoste.
- BLANCHET, P., 1998, « Langues, identités culturelles et développement : quelle dynamique pour les peuples émergents ? » Conférence revue et corrigée, cinquantième de Présence africaine, Unesco.
- BLANCHET, P., 2000, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BLANCHET P. et COSTE, D., 2010, *Regards critiques sur la notion d'interculturalité. Pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle*, L'Harmattan.
- BLANCHET, P., MARTINEZ, P., 2010, *Pratiques innovantes du plurilinguisme – Emergence et prise en compte en situations francophones*, Editions des archives contemporaines.
- BLANCHET, P., et RISPAIL, M., 2011, « Principes transversaux pour une sociodidactique contextualisée, dite « de terrain », Blanchet, P., et Chardenet, P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, AUF.
- BLANCHET, P., et CHARDENET, P. (dir.), 2011, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris, Les archives contemporaines.

Bibliographie

- BLANCHET, P. et CHARDENET, P., 2011 *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Editions des archives contemporaines.
- BLANCHET Philippe, « Présentation » Colloque : *Dynamiques plurilingues : des observations de terrains aux transpositions politiques, éducatives et didactiques*, Alger, 2011.
- BLANCHET, P., 2012, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Presses Universitaires de Rennes.
- BLANCHET, P., KEBBAS, M., KARA-ABBES, A.-Y., 2012, *Pluralité linguistique et démarche de recherche. Vers une sociolinguistique complexifiée*, Cahiers Internationaux de sociolinguistique, n°2, Paris, l'Harmattan.
- BLANCHET, P., KEBBAS, M., et KARA, A.-Y., (dir.) 2012, *Pluralité linguistique et démarche de recherche. Vers une sociolinguistique complexifiée*, Cahiers Internationaux de Sociolinguistique, n°2.
- BLOMMAERT, J., & VERCHUEREN, J., 1998, *Debating diversity*, New-York, Routledge.
- BOLTANSKI, L., 2009, *De la critique Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Essais Gallimard.
- BONDITTI P., 2005 « Biométrie et maîtrise des flux : vers une « géo-technopolis du vivant-en mobilité? » - Cultures & Conflits - Numéro 58.
- BOUGAINVILLE, L-A., 1982, *Voyage autour du monde*, Paris, Folio Classique Gallimard.
- BOURDIEU, P., & PASSERON, J-C, 1970, *La reproduction* Paris, Le Sens commun, Ed de Minuit.
- BOURDIEU, P., 1979, *La distinction*, Paris, Le Sens commun, Ed. de Minuit.
- BOURDIEU, P., 1980, *Questions de sociologie*, Paris, le Sens commun, Ed. de Minuit.
- BOURDIEU, P., 1982, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU, P. 1987, *Choses dites*, Paris, Ed. de Minuit.
- BOUTET, J., et HELLER, M., 2007, « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et société*, n°121-122, 305-318.
- BOYER P., 1997, *La Mer, espace perception et imaginaire dans le pacifique Sud*. Paris, L'Harmattan.
- BRIDGES, L., 2009, *Aux confins de la Terre*, Bruxelles, Nevicata.
- BULOT, T., 2001, *Espaces de discours Pratiques langagières et représentations sociolinguistiques*, HDR. Jean-Baptiste Marcellesi, Université de Rouen.
- CANCLINI, N.G., 1995, *Hybrid cultures strategies for entering and leaving modernity*, University of Minnesota Press.
- CANUT, C., CAUBET, D., 2002, *Comment les langues se mélangent, Codeswitching en Francophonie*, L'Harmattan.
- CANUT, C., et DUCHÈNE, A., 2011, « Introduction. Instrumentalisations politiques et économiques des langues : le plurilinguisme en question », *Langage et société*, 2011/2 n°136, 5-12.
- CALVET, L-J, 2001, *Linguistique et colonialisme*, Petite Bibliothèque Payot.
- CALVET, L-J, « Mondialisation, langues et politiques linguistiques -Le versant linguistique de la mondialisation » article en ligne : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chili1/Calvet.pdf>.
- CASTELLOTTI, V., MOORE, D., 2011, *La compétence plurilingue et pluriculturelle : genèse et évolutions d'une notion-concept*.
- CHANLAT, J.F., 2003, *Sciences sociales et management. Plaidoyer pour une anthropologie générale*, Les presses de l'Université de Laval, éditions Eska.
- CHAPMAN, A., 2008, *Quand le Soleil voulait tuer la Lune – Rituels et théâtre chez les selk'man de Terre de Feu*, Métaillié Traversées.
- CHAUCHAT, M., 2011, *Les institutions en Nouvelle-Calédonie, institutions politiques et administratives*, Scérem CDP Nouvelle-Calédonie.
- CHAUVEAU, J.-P., 2007, « Socio-anthropologie et variation d'échelle : ouvrir le jeu entre 'rigueur du qualitatif' et 'interprétation au sens large' », Bierschenk, T., Blundoi, G., Jaffré, Y., Tidjani Alou, M., *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essai autour de l'oeuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Coédition APAD- Karthala.
- CHEVRIER, S, 2010, *Le management interculturel*, Paris, PUF.
- CHEVRIER, S., 2005, « Les enjeux du management interculturel dans les projets de coopération au développement Une question sous-estimée ? » Les documents de travail de la Direction scientifique.
- CLAIRIS, C. 2002, *Variétés et enjeux du plurilinguisme*, Paris, L'Harmattan.
- CLERC, S., RISPAIL, M., 2008, « Former aux langues et aux cultures des autres, une gageure ? », *Ela. Études de linguistique appliquée* 3/ (n° 151).
- CLERC, S., et RISPAIL, M., 2011, « Langues, minor(is)ations et marginalisations », *Lidil, Revue de linguistique et de didactique des langues*, n°44.
- CLERC, S., et RISPAIL, M., 2011, « L'approche sociodidactique : rapport d'étape et perspectives », Idiazabal, I., et Dolz, J., (éds), *Principios y experiencias para una enseñanza integrada de lenguas*, Madrid, Catedra.
- COHEN, D., 2006, *Trois leçons sur la société post-industrielle*, Paris, Seuil.
- COLOMBEL, C., 2011, « Quel espace possible pour les langues océaniques avec le français dans la société calédonienne? », *Travaux de didactique du français langue étrangère*, n°63.
- Code du travail de la Nouvelle-Calédonie, 2012, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Bibliographie

- COSTE, D., 1991, « Vers le plurilinguisme ? École et politique linguistique » Français dans le monde – recherches et applications ».
- COUSIN, O., 2008, « Travail, du prescrit au réel, le grand écart » La gazette.
- CROISET, S., 2009, « Passeurs de langues, de cultures et de frontières : la transidentité de Dai Sijie et Shan Sa, auteurs chinois d'expression française », Trans.
- CROZIER M., FRIEDBER, E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil.
- CROZIER, M., THOENIG, J-C., 1975, « La régulation des systèmes organisés complexes. Le cas du système politico-administratif local en France », Revue française de sociologie.
- CRYSTAL, D., 1997, *English as a global language*, Cambridge University Press.
- CUMMINS, J., 2013, « L'éducation bilingue : qu'avons-nous appris de cinquante ans de recherche ? », Nocus, I., Vernaudon, J. et Paia, M. (Eds.) *Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre. L'école plurilingue en Outre-mer*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection « Des sociétés » (à paraître).
- DABENE, M., & RISPAIL, M., 2008, « La sociodidactique : naissance et développement d'un courant au sein de la didactique du français en France », Lettre de l'AIRDF, n°42.
- DAENINCKX, D., 1999, « Cannibale », Paris, Folio.
- DEJOUX, C. 2008, *Gestion des Compétences et GPEC*, Dunod, Topos.
- DELEUZE, G. et GUATTARI, F., 1980, *Milles Plateaux*, Editions de minuit.
- DELEUZE, G., 1971, « Nature des flux », Cours de Gilles Deleuze (accessible en ligne www.webdeleuze.com.)
- DELEUZE, G., 1985, « Les intercesseurs », entretien avec Antoine Dulaure et Claire Parnet ; repris dans « Pourparlers », Minuit.
- DELEUZE, G. ? 1972, « Reterritorialisation authentique » Cours de Gilles Deleuze (accessible en ligne www.webdeleuze.com.)
- DELONCA, E., & VIGNOLES, N., 2009, *Le débat, Philippe Gomès – Paul Néaoutyine Quel avenir après l'Accord ?*
- DEMMER, C., 2007 « Autochtonie, nickel et environnement, une nouvelle stratégie kanake », revue Vacarme.
- DE PURY, S., 2005, *Comment on dit dans ta langue ? Pratiques ethnopsychiatriques*, Les empêcheurs de penser en rond.
- DE TERSSAC, G., 2003, *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud. Débats et prolongements*, La Découverte.
- DE TERSSAC, G., 2012, « La théorie de la régulation sociale : repères introductifs », Revue Interventions Economiques.
- DIDEROT, D., 2002, *Supplément au voyage de Bougainville*, Paris, Folio.
- DINVAUT, A., 2012, « Penser de concert l'ergologie, la sociolinguistique, la sociodidactique » Ergologia n°8, Aix-en-Provence, Aix en Provence Université.
- DINVAUT, A., 2011, « Une approche ergologique des activités langagières et didactiques » dans *Les recherches-actions en Asie du sud-est et ailleurs ! Synergies*, Gerflint.
- D'IRIBARNE P., 2002, *Cultures et mondialisation, Gérer par delà les frontières*, Essais Points.
- DI RUZZA, R., & FRANCIOSI, C., 2004, « La prescription du travail dans les centres d'appel téléphonique » Revue de l'Ires, n°1.
- DUCHENE, A., 2008, « La langue est un instrument de pouvoir » La liberté.
- DUCHENE, A., 2011, « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs », Langage et Société n° 136.
- DUCHENE, A., & HELLER, M., 2012, *Language in late capitalism*, New-York, Routledge.
- DURANTI, A. 1997 *Linguistic anthropology*, Cambridge Textbooks in linguistics.
- DURAS, M., 1978, *Un barrage contre le Pacifique*, Paris, Folio.
- DZIMIRA, S., 2006, « Une vision du paradigme du don : Don, juste milieu et prudence. », Cours.
- ECO, U., 1976, *La production des signes ; Le livre de poches*.
- EHRHART, S., 1995, « Le français langue seconde en Nouvelle-Calédonie, phénomènes de langues en contact dans le cadre d'une démarche interculturelle », *Parole, communication et symbole en Océanie*, Actes du 7^{ème} colloque CORAIL Corail et l'Harmattan.
- FASSIN, D., & BENZA, A., 2008, *Les politiques de l'enquête, Epreuves ethnographiques*, La Découverte.
- FISCETTI, F., 2009, *Théories du multiculturalisme, un parcours entre philosophie et sciences sociales*, La découverte/M.A.U.S.S.
- FILLOL, V. VERNAUDON, J., 2005, *Stéréotypes et représentations en Océanie*, Actes du 1^{er} colloque corail.
- FILLOL, V., 2012 « Enjeux d'une sociodidactique des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie », *Esquisses pour une école plurilingue. Réflexions sociodidactiques*, Paris, l'Harmattan.
- FILLOL, V., 2013, *Pour une sociodidactique des langues et des cultures : enjeux, démarches, éthique. Une expérience océanienne*, Synthèse d'HDR, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.
- FRASER, N., 2012, « Pierre Bourdieu : une réflexion pour l'ère postindustrielle », Le Monde.
- GARMADI, J., 1981, *La Sociolinguistique*, Repères.
- GELLNER, D., & HIRSH, E., 2001, *Inside organizations*, Anthropologists at work, Berg Publisher.
- GHERARDI, L., PIERRE, P., 2008, « Population mobile dans les grandes entreprises : compétences acquises et coûts humains » Revue Européenne des Migrations Internationales.
- GEERTZ, C., 1973, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.

Bibliographie

- GIRIN, J., 1995, « Les agencements organisationnels » dans *Des savoirs en action, Contributions de la recherche en gestion*. L'Harmattan, collection Logiques de gestion.
- GIRIN, J., 1990, « Problèmes du langage dans les organisations » dans *Chanlat et al. : L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*, Presses universitaires de Laval (Québec), collection "Sciences administratives", et éditions ESKA.
- GIRIN, J., 1990, « L'analyse empirique des situations de gestion : Éléments de théorie et de méthode » dans Martinet et al. *Épistémologies et sciences de gestion*, Economica.
- GIRIN, J., 1989, « L'opportunisme méthodique », Communication à la journée d'étude la recherche-action en action et en question, AFCET, Collège de systémique, École Centrale de Paris.
- GLISSANT, E., 1962, « Culture et colonisation », *Revue Esprit*.
- GLISSANT E. 1990, *Poétique de la Relation*, Gallimard
- GLISSANT E., 1996, *Introduction à une poétique du divers*, Gallimard.
- GLISSANT, E. 2009, *Philosophie de la Relation*, Gallimard.
- GLISSANT, E., 2009, « Culture et colonisation : l'équilibre antillais ».
- GLISSANT E. 2010, *L'imaginaire des langues*, Gallimard.
- GODDARD, C., 2006, *Ethnopragmatics : Understanding discourse in Cultural Context*, Mouton de Gruyter.
- GODIN, P., 1998, « L'enfant silencieux » Une éducation kanak dans un monde en changement », Ihage, W., (dir), *Education, culture et identité*, 10ème colloque corail.
- GODIN, P., 2007, « Serge Tcherkézoff, Faa-Samoa, une identité polynésienne. Économie, politique, sexualité. L'anthropologie comme dialogue culturel » Le journal de la société des océanistes.
- GOOFMAN, E., 1979, *Asiles*, Le sens commun, Les éditions de minuit
- GOOFMAN, E., 1967, *Les rites d'interactions*, Le sens commun, Les éditions de minuit.
- GOOFMAN, E., 1981 *Façons de parler*, Le sens commun, Les éditions de minuit.
- GORODE, D., 1995, « De l'usage du français et des langues kanak », *Mwa Vée*, n°9, Nouméa : ADCK.
- GROCHAIN, S., 2013, *Les dynamiques sociétales du projet Koniambo*, IAC éditions.
- GUIRAUD, P. 1979, *La sémantique*, PUF - Que sais-je ?
- GUMPERZ J.J., 1982, *Discourse strategies*, Cambridge University Press.
- GUMPERZ J.J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, L'Harmattan.
- HALL, E., 1971, *Le langage silencieux*, Paris, Le Seuil.
- HELOT, C., 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris, l'Harmattan.
- HELLER, M, BOUTET, J., 2006, « Vers de nouvelles formes de pouvoir langagier : langue(s) et identité dans la nouvelle économie », *Maison des sciences de l'homme, Langage et société*.
- HENA, G., 1999, *Habitudes et routines dans les relations d'emploi*, Les presses universitaires de Rennes.
- HYMES D-H., 1984, *Vers la compétence de communication*, Crédif-Hatier.
- ISSA, T., & DINVAUT, A., & PETRUCIJOVA, J 2006, *Citizenship education : Identity issues in a time of Diaspora, Migration & Settlement Children's identity & citizenship in Europe*.
- JOURDAN, C., 2007, *Parlons Pijin Iles Salomon*, L'Harmattan.
- KASARHROU, E ; 2009, *Jean-Marie Tjibaou, Biographie illustrée* ADCK.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1999, *Les interactions verbales, Approche interactionnelle et structure des Conversations*, Armand Colin, tome 1.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1986, *L'implicite*, Armand Colin.
- KRTOLICA, I., 2009, *Diagramme et agencement chez Gilles Deleuze, l'élaboration du concept de diagramme au contact de Foucault*, Filozofija I. Drustvo.
- KURTOVITCH, N., 1998, *Le sentier, kaawenya*, Les éditions du grain de sable.
- KURTOVICH, N., 2003, « Ecrire en pays dominé lorsque sa culture, sa langue sont les outils de la domination », colloque FILLM.
- LANGAGE & SOCIETE, 2011, *Appropriation politique et économique des langues*. Editions de la maison des sciences de l'homme, n°136.
- LAPIERRE, J. W., 1992, *L'analyse de systèmes*, Syros.
- LAVRIC, E., 2006, "Theses About Business Languages Choices" Conference on Multilingualism and Applied Comparative linguistics, Brussels.
- LAVRIC E., "Code Choice/Code Switching in Professional Contexts": FL Departments, Business, FL Classrooms » in Lavric : Kuhn/Fisher/Wochele/Konzett.
- LEBLIC, I., 1993, *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, Presses Universitaires de Grenoble.
- LE CLEZIO, J.M.G., 2006, *Raga, approche du continent invisible*, Paris, Gallimard.
- LEENHARDT, M., 1971, *Do Kamo, la personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Paris, Gallimard.
- LE MEUR, P.Y., 2009 « Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie Actes du 11ème Inter--congrès des Sciences du Pacifique.
- LE MEUR, P-Y., 2013, « Anthropologie de la mine : travailler sur/dans/avec le secteur minier en Nouvelle-Calédonie » Actes du colloque Corail *L'enquête de terrain en Nouvelle-Calédonie (et dans le Pacifique) : Enjeux théoriques, méthodologiques et éthiques*.

Bibliographie

- LE MEUR, P-Y., 2009, « Mobilité, autochtonie et citoyenneté, terrains africains et propositions océanistes » dans *Autochtonie vue de France et du Québec*, Les presses de l'Université de Laval.
- LE MOIGNE, J.-L., 1999, « Complexité et système », Morin, E., 1999, *Relier les connaissances. Le défi du XXIème siècle*, Paris, Le Seuil.
- LEVI-STRAUSS, C. 1996, « De près et de loin ; suivi de « Deux ans après » entretiens avec Didier Eribon : (1988-1990), Paris, éditions Odile Jacob, coll. « Opus ».
- LIVIAN, Y.F., 2010, *Introduction à l'analyse des organisations*, Economica, gestion poche.
- LOTH D., 2006, *Le management interculturel*, L'Harmattan.
- LÜDI, G., 2011 « Vers de nouvelles approches du langage et du plurilinguisme » dans *Travaux neuchâtelois de linguistique*.
- LÜDI, G., 2008, « Politiques linguistiques pour le plurilinguisme : de la recherche à l'intervention », Candelier M., Ioannitou G., Omer D. & Vasseur M.-T., *Conscience du plurilinguisme. Pratiques, représentations et interventions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MAKAREMI, C., 2008 « Participer en observant. Etudier et assister les étrangers aux frontières » dans, *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte « Recherches ».
- MALINOWSKI, B., 1963, *Les argonautes du Pacifique*, Gallimard.
- MALOUF A., 1998, *Les identités meurtrières*, coll. Le livre de Poche, Grasset et Fasquelle.
- MARI I., 2006, « Multi-linguism in companies in the worldwide market: Using the british strategy as an example » *Revista de sociolingüística*.
- MAUSS M., 1923, *Essai sur le don Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*.
- MAZIERE F. 2010, *L'analyse du discours*, PUF Que sais-je ?
- Mwà Vée, 1999. La revue culturelle kanak, « Le défi des langues Kanak », n°24.
- Mwà Vée, La revue culturelle kanak, « langues kanak : langues d'enseignement et de culture », n°68.
- MERLE I., 1993, *La Nouvelle-Calédonie 1853-1920, Naissance d'une société coloniale*. Thèse UNC.
- Mesurer l'innovation, 2010, rapport de l'OCDE.
- METRAUX A., 1941, *L'île de Pâques*, Gallimard.
- MICHALON C., 2007, *Différences culturelles mode d'emploi*, Editions Sépia.
- MOHAMED-GAILLARD, S., 2012, « Les enjeux internationaux en Océanie : contexte historique et perspectives historiographiques », *Le journal de la société des océanistes*.
- MOHAMED-GAILLARD, S., 2003, « De la prise de possession à l'accord de Nouméa : 150 ans de liens institutionnels et politiques entre la France et la Nouvelle-Calédonie », *Le journal de la société des océanistes*
- MOÏSE, C., 2009, *Pour une sociolinguistique ethnographique. Sujet, discours et interactions dans un espace mondialisé*, Synthèse d'HDR, Université François Rabelais, Tours.
- MOÏSE,, C., & HELLER, M., 2010, « Conversation : la co-construction d'un positionnement interprétatif » dans : *Sociolinguistique et réflexivité : vers un paradigme réflexif et herméneutique*, Cahiers de Sociolinguistique Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MOKADDEM, H., 2005, *Ce souffle venu des Ancêtres. L'œuvre politique de Jean-Marie Tjibaou(1936-1989)*, Nouméa, Expression Province Nord.
- MOKADDEM, H., 2010, *Anthropologie politique de la Nouvelle-Calédonie contemporaine. Constitution et médiation des espaces publics insulaires*. Thèse EHESS.
- MOKADDEM, H., 2011, *L'Accord de Nouméa pour tous*, Publications de l'IFMNC.
- MOKADDEM, H., 2010 « La reformulation permanente de la souveraineté de la Kanaky/Nouvelle-Calédonie ».
- MOORE, D., 2011, « Plurilinguismes, territoires, trajectoires : des compétences aux identités plurilingues », *Cahiers de l'ILOB*.
- MOREL-LAB, A., 2008, *L'impalpable au travail Contacts de langues en milieu industriel multilingue Etude contextualisée dans le cadre du projet Goro-Nickel en Nouvelle-Calédonie*, mémoire de Master 1 Université Stendhal Grenoble.
- MOREL-LAB, A., 2009, *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ? Etude contextualisée dans le cadre du projet ValeInco en Nouvelle-Calédonie*, mémoire de Master 2 Université de la Nouvelle-Calédonie.
- MOREL-LAB, A., 2012 « Une expérience de participation observante en terrain minier », Actes du colloque Corail *L'enquête de terrain en Nouvelle-Calédonie (et dans le Pacifique) : Enjeux théoriques, méthodologiques et éthiques*.
- MOREL-LAB, A., 2013, « Le management de l'insularité dans les projets miniers en Nouvelle-Calédonie », Actes du colloque *Le développement durable en Océanie vers une éthique nouvelle ?* (à paraître).
- MORIN, E., 1994, « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin interactif du Centre International de Recherches et Etudes transdisciplinaires*, n° 2.
- MORIN, E., 1998 « Pourquoi et comment articuler les savoirs, » *Compte-rendu des huit journées thématiques du Conseil scientifique présidé par Edgar Morin, développant le problème de l'enseignement des savoirs dans les lycées*, documentation française.
- MORIN, E., 1999, *Relier les connaissances. Le défi du XXIème siècle*, Paris, Seuil.
- MORIN E., 2000, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil.

Bibliographie

- MORIN E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, Points Essais.
- PITOISET, A, WERY C., 2008, *Mystère Dang*, Nouméa, Le Rayon Vert.
- POIGOUNE, E., 2010, *Le sens des mots*, Ligue des droits de l'homme et du citoyen Nouvelle-Calédonie.
- PUREN, C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Nathan- Clé international.
- PU ZHIHONG, 2008, « L'implicite culturel et sa place dans l'enseignement d'une langue étrangère » Synergies Chine.
- RAINBIRD, P., 2001, "Deleuze, Turmeric and Palau: rhizome thinking and rhizome use in the Caroline Islands », *Journal de la Société des Océanistes*.
- RIKOEUR, P. 1990, *Soi même comme un autre*, Paris, Essais Point.
- RISPAIL, M., 1998, *Pour une socio-didactique de la langue en situation multiculturelle : le cas de l'oral "*, thèse à l'université de Grenoble 3,
- RISPAIL, M., 2003, *Le francique : de l'étude d'une langue minorée à une sociodidactique des langues*, Paris, L'Harmattan.
- RISPAIL, M., 2012, *Esquisses pour une école plurilingue*, Paris, L'Harmattan.
- REYNAUD J-D., 1989, *Les Règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin.
- RIGO, B., 2003, *Lieux-dits d'un malentendu culturel : analyse anthropologique et philosophique du discours occidental sur l'altérité*, Tahiti, Au vent des îles.
- RIGO, B., 2005, *Conscience occidentale et fable océanienne : ou la dynamique de la contradiction*, Paris, L'Harmattan.
- ROUSSEAU, J.J., 2009, *Essai sur l'origine des langues*, Paris, L'Harmattan.
- ROUX, M., 1997, *L'imaginaire marin des français – Mythe et géographie de la Mer*, Paris, L'Harmattan.
- RUSSIER C., VERONIQUE D., STOFIEL H., 1991, *Interactions en langue étrangère*, Publications l'Université de Provence.
- SALAUN, M., 2005, *L'école indigène. Nouvelle-Calédonie. 1885-1945*, Presses de l'université de Rennes».
- SALAÜN, M., 2005, « De la mentalité primitive au choc des cultures. L'échec scolaire kanak et son étiologie : état des lieux (communs) », Fillol, V., et Vernaudon, J. éd., *Stéréotypes et représentations en Océanie*, Nouméa, Corail.
- SAPIR, E., 1967, *Anthropologie, Culture et personnalité*, Le Sens commun, Ed Minit.
- SAUSSOL, A., 1969, « La mission mariste et la colonisation de la Nouvelle-Calédonie », Société des Océanistes.
- SEGAL, J-P., 2009, *Le Monde du travail au cœur du destin commun*, Direction du Travail et de l'Emploi Nouvelle-Calédonie.
- SEGAL, JP., CHEVRIER S., 2010, « La coordination des équipes multiculturelles au sein des firmes multinationales : des acteurs en quête de mode d'emploi ».
- SEGAL, JP., 2014, *Construire la coopération dans l'entreprise calédonienne* (à paraître).
- TAQUECHEL – CHAIGNEAU R., 2010, « Lingua franca ou bricolage de langues » dans *Lingua francas. La véhicularité linguistique pour vivre, travailler et étudier*, Paris, L'Harmattan.
- TAYLOR J. R. & VAN EVERY E.J., 2011, *The situated organization Case studies in the pragmatics of communication research*, New-York, Routledge.
- TAYLOR, A., 2010, *Bouche bée toute ouïe... ou comment tomber amoureux des langues*, Paris, JC Lattès
- TCHERKEZOFF S. 2003, *Faa-Samoa une identité polynésienne (économie, politique, sexualité) l'anthropologie comme dialogue culturel*, Paris, L'Harmattan.
- TJIBAOU, J-M., 1974, « Recherche d'identité mélanésienne et société traditionnelle », revue des Océanistes.
- TJIBAOU, J-M. & MISSOTTE, P., 1978, *Kanaké Mélanésien de Nouvelle-Calédonie*, Les éditions du Pacifique.
- THAMIN N., 2007, *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*, Thèse doctorat de Sciences du Langage.
- THAMIN, N., & SIMON D-L., 2010, « Biographies langagières, compétences plurilingues et affiliation sociale : Enquête auprès de cadres étrangers en entreprise internationale de la région Rhône-Alpes », Cahiers de l'ACEDLE.
- THUY, K., 2013, *Man*, Libre expression.
- TRAVERSO. V., 2009, *L'analyse des conversations*, Armand Colin.
- TREGUER-FELTEN, 2009, *Le leurre de l'anglais lingua franca. Une étude comparative de documents professionnels produits en anglais par des locuteurs chinois, français et nord-américains*. Université de Paris III.
- VERGNAUD, G., 1992, *Approches didactiques en formation d'adultes*. Education Permanente.
- VERGNAUD, G., 1996, *Au fond de l'action, la conceptualisation. Savoirs théoriques et savoirs d'action*. Paris, Presses universitaires de France.
- VERNAUDON, J. ; FILLLOL V., 2009, *Vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, L'Harmattan.
- WIERZBICKA, A., GODDARD, C., 1984, *Meaning and universal grammar, Theory and empirical findings*, Amsterdam, John Benjamin Publishing.
- WRIGH, S., 1994, *Anthropology of organizations*, New-York, Routledge.

Sitographie

www.adraf.nc : site officiel de l'ADRAF, établissement public territorial en charge du foncier en Nouvelle-Calédonie.

www.agora.qc.ca/encyclopedie : encyclopédie en ligne canadienne.

www.unesco.org/culture/languages-atlas : atlas interactif des langues en danger dans le monde réalisé par l'Unesco.

www.cnep.univ.nc : site officiel du Centre des Nouvelles Etudes sur le Pacifique, laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

www.dsf.gouv.nc : site de la Direction des Services Fiscaux de la Nouvelle-Calédonie.

www.dtn.couv.nc : site officiel de la Direction du Travail et de l'Emploi de la Nouvelle-Calédonie.

www.edouardglissant.fr : site officiel de l'auteur Edouard Glissant.

www.fondationdespionniers.com : site de l'association loi 1901, la fondation des pionniers de la NC

www.histoire-migration-travailleurs-sous-contrat-en-nc.over-blog.com : blog.

www.koniambonickel.nc : site officiel de KNS, opérateur de l'usine du Nord.

www.larje.univ-nc.nc : site du Laboratoire de Recherches Juridique et Economique de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

www.noumea-ac.nc : site du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie.

www.nouvellecaledonie.la1ere.fr : site de la chaîne de télévision locale du réseau de France Télévision.

www.oecd.org : Site officiel de l'OCDE.

www.sln.nc : site officiel de la Société Le Nickel.

www.senat.fr : site officiel du sénat

Vidéographie

L'Abécédaire de Deleuze, 8h - téléfilm de d'entretiens réalisé en 1988 par Pierre-André Boutang

Bougainville Copper Induction, 25' - film d'entreprise réalisé par la compagnie minière

Claude Levi Strauss et la définition du mythe, 4'56'' - extrait de l'interview de Claude Levi Strauss par Charles Chaboud dans l'émission *Le Fond et la Forme* à l'occasion de la parution de *l'Homme nu* Ina.fr

Sous le vent de l'usine, 52' - Documentaire Laurent Cibien et Anne Pitoiset Zadig Production/AAA Production, 2010

« Nickel, le trésor des kanak », 52' - Documentaire Laurent Cibien et Anne Pitoiset Zadig Production/AAA Production, 2013

Tout a commencé par ce rêve, 11'52'' Film d'entreprise – Présentation du projet de KNS accessible sur le site www.koniambonickel.nc

Loi sur l'emploi local : efficacité ?, Débat diffusé dans le cadre de l'émission *Parler vrai sur Calédonie* 1^{ère} en 2010.

Table des matières

Avant propos	5
Liste des abréviations	9
Liste des figures	11
Introduction	13

Première partie – Expérience de participation-observante en terrain minier

	Chapitre 1 – Un terrain d'étude complexe	25
.1	La Nouvelle-Calédonie, terre de nickel en voie de décolonisation	26
.1.1	Une colonie de peuplement.....	26
.1.2	Une société multiculturelle et multilingue	28
.1.3	La mine au cœur du destin commun.....	29
.1.4	Le destin commun, un paradigme de la société néocalédonienne	31
	1.4.1. Le destin commun, un imaginaire calédonien	32
	1.4.2. Un destin en marche	33
.1.5	Le rééquilibrage	34
	1.5.1 L'accord de Nouméa	35
	1.5.2 L'accord de Bercy	36
.1.6	Les mythes fondateurs d'un nouveau destin.....	38
	1.6.1 Le mythe pionnier	39
	1.6.2 Du pionnier au rouleur.....	40
.1.7	Les scories de la colonisation.....	43
.2	Les projets de Vale et KNS, des chantiers de construction multidimensionnels	44
.2.1	Les grands projets de construction, des phénomènes éphémères	44
.2.2	Une population hétérogène et plurilingue	47
.2.3	La mobilité internationale, enjeu de l'industrialisation du XXI ^{ème} siècle.....	51
	2.3.1. Expatrié, un statut professionnel reconnu.....	52
	2.3.2. De nouveaux cadres à l'international.....	53
	2.3.3. La vente organisée d'une main-d'œuvre bon marché	54
.2.4	Une mobilité internationale encadrée par la loi	56
	2.4.1. La loi pour Prestation de Services Internationale (PSI)	56
	2.4.2. Le tableau des activités professionnelles	58
.2.5	L'emploi local, ferment du malentendu interculturel	59
	2.5.1 L'emploi local, une loi de pays très politique	60
	2.5.2. Des écarts qui créent le malentendu interculturel.....	61
	Chapitre 2 – Choix méthodologique : un point de vue décentré.....	67
.1	La focalisation.....	68
.2	Reliance.....	70
.3	Contexte et Contextualisation.....	71
	.3.1 Le hors champ et la focale	72
	.3.2 La variation d'échelle large	73
.4	Participation observante ou observation participante.....	73
	.4.1 Une démarche ethnographique renouvelée	75
	.4.2 Un regard rapproché	76
	.4.3 De récitante à narratrice	78
.5	La boîte à concepts	81
	.5.1 Procédé binôme notionnel.....	81
	.5.2 Les dichotomies irréductibles	82
	Rhizome/racine	83
	Carte/Calque	85

Table des matières

	Territorialisation/déterritorialisation	87
.5.3	Les écarts déterminants	93
	Colonisation/décolonisation	93
	Formel/informel	95
	Océanie/Occident	97
.5.4	A côté et à la suite de : « <i>Quand dire c'est faire</i> »	100
	Plurilingue/Multilingue	101
	Multiculturalisme/interculturel	103
	Plurilingue/pluriculturelle	110
	Compétences/connaissances	112
	Opacité/transparence	114
	Rites/routines	116
	Autorité/crédibilité	119
	Ponctualité/temporalité	120
	Culture/cultures	124
.6	Les entretiens : un corpus contextualisé.....	128
.6.1	Les biographies langagières	129
.6.2	Les transcriptions.....	131
.6.3	La cartographie des rhizomes des pratiques langagières.....	134

Deuxième partie – Les passeurs de langues : œuvre de parole et parole d'oeuvre

	Chapitre 1 - Œuvre de parole.....	140
.1	Une œuvre de parole organisationnelle et fonctionnelle	140
.1.1	Un service interface entre l'interne et l'externe.....	140
.1.2	Les agent-visas, passeurs de frontières virtuelles	144
.2	La prise en compte des malentendus	146
.2.1	Les malentendus linguistico-culturels	148
.2.2	Les malentendus liés aux représentations	149
.2.3	La remédiation aux malentendus	151
.3	Œuvre de parole et conversations	152
.3.1	Des rituels conversationnels qui favorisent l'œuvre de parole	152
.3.2	Interactions conversationnelles verbales et non verbales	155
.4	Passeur ou traducteur	157
.5	De l'écrit à l'oral.....	162
	Chapitre 2 – Passeur de langues	167
.1	Une identité rhizome plurilingue.....	167
.1.1	Passeur un nouveau concept ?	168
.1.2	Une expérience de la diglossie	168
.2	L'expérience du plurilinguisme, une symbolique d'appartenance.....	170
.2.1	Les rhizomes des pratiques langagières	170
.2.2	Une symbolique d'appartenance	172
.3	Langues et mobilités.....	173
.3.1	Le goût des voyages	175
.3.2	Le nomadisme, une vision du monde.....	176
.4	L'ancrage identitaire dans les langues d'appartenance.....	177
.4.1	Les langues pour entretenir le lien.....	179
.4.2	Langue d'appartenance et maîtrise linguistique	180
	4.2.1 Ecole et apprentissages	182
	4.2.2. De l'anglais scolaire à l'anglais professionnel	183
.4.3	Une transmission transgénérationnelle	184
	4.3.1. L'épouse du fils de l'oncle	185
	4.3.2 Le petit frère de la cousine de ma mère.....	185
	4.3.3. Des prénoms pour le lien	186
.4.4	La reformulation de la coutume	188
	4.4.1. Un lien contraignant.....	188
	4.4.2. Le mariage de LI (A2, l.291-494)	189

Table des matières

4.4.3. Le mariage de J.....	189
.4.5 Pratiques langagières et stratégies.....	190
4.5.1.Les stratégies individuelles.....	192
4.5.2. Langues et stratégies individuelles.....	192
.5 La didactique de l'action	194
.5.1 Une sociodidactique des langues	194
5.1.1. L et le rapport à la norme	196
5.1.2. L'apport des dérogations à la norme.....	199
.6 .Les solidarités collectives.....	200
.6.1 Les stratégies organisationnelles collectives.....	200
.6.2 Une organisation rhizome.....	202
.7 Passeurs de langue et œuvre de parole.....	204
Chapitre 3 - Parole d'œuvre	209
.1 Le taylorisme des activités de service.....	212
.2 Pratiques relationnelles et gratifications	213
.3 Plurilinguisme et prestige.....	215
.4 Les échanges de cadeaux.....	216
.5 Pratiques plurilingues et capital communicatif	216
.6 Le plurilinguisme, un outil de travail	217
.7 Passeurs de langues et parole d'œuvre	222

Conclusion

.1 Synthèse.....	225
.2 Apports et limites méthodologiques	226
.2.1 Contribution méthodologique.....	226
.2.2 Limites méthodologiques	228
.3 Apports et limites théoriques	229
.3.1 Contribution théorique	229
.3.2 Limites théoriques.....	234
.4 Perspectives de développement de la recherche	235

